

SÉRIES

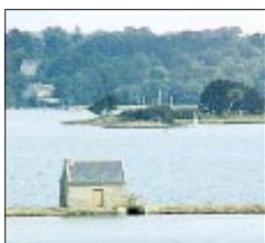
DE L'ÉTÉ



GRANDS REPORTAGES

Chine 1956

Robert Guillain avait assisté à l'entrée de Mao Zedong à Shanghai en 1949. Sept ans plus tard, il ne reconnaît plus sa Chine. **p. 11**



BALADE

L'île des capitaines

Première d'une série de balades en France. Arz, île du Morbihan, quatre heures trente de marche. **p. 30**

Enquête sur le néonazi qui a voulu tuer Chirac

L'HOMME qui a voulu tuer le président de la République, dimanche 14 juillet sur les Champs-Élysées, avec une carabine 22 long rifle, appartient à un groupuscule néonazi, Unité radicale. Maxime Brunerie, 25 ans, avait déjà fait part de son projet à plusieurs reprises, selon deux de ses proches entendus comme témoins par la police, qui recherche un autre homme, membre lui aussi d'Unité radicale. Les militants de cette formation défendent des thèses antisémites et négationnistes, expriment un antimécanisme virulent et ont approuvé les attentats du 11 septembre. En mars 2001, le jeune homme avait été candidat aux municipales, dans le 18^e arrondissement de Paris, sur une liste MNR de Bruno Mégret. Placé, dimanche soir, à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police, il avait auparavant déclaré aux enquêteurs avoir agi seul, avec l'intention de provoquer une crise de régime.



► L'homme qui voulait tuer le président avait fait part de son projet à plusieurs reprises

► La police a entendu deux de ses proches et recherche un troisième homme

► L'enquête s'oriente vers les groupuscules néonazis

► L'intervention du chef de l'Etat

Lire pages 5 à 7 et notre éditorial page 12

TURQUIE

Vers des élections anticipées **p. 2**

BUSH

Son passé d'homme d'affaires revient **p. 3**

IRAK

Des officiers opposants réunis à Londres **p. 4**

TEMPÊTE

Les Landes toujours blessées **p. 10**

SOCIAL

La remise en cause d'une loi **p. 13**

LÉGIONNELLE

Deux cas mortels à Meaux **p. 9**

International.....	2	Aujourd'hui.....	16
France.....	5	Météorologie-Jeux... 19	
Société.....	8	Carnet.....	20
Régions.....	10	Abonnements.....	20
Horizons.....	11	Emploi.....	5 et 21 à 24
Entreprises.....	13	Culture.....	25
Marchés.....	14	Radio-Télévision.....	29

Médicaments : la France abuse

Les pressions en faveur d'une modération de la prescription de médicaments ont peu d'effets en France, laquelle demeure championne du monde de leur consommation par habitant, à égalité avec les Etats-Unis. Plus de 2,5 milliards de boîtes, flacons et autres présentations ont été remboursés en 2001, selon une étude que vient de publier la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Derrière les antalgiques, les psychotropes sont les spécialités les plus utilisées. Le document révèle que le mon-



tant des remboursements - 15,2 milliards d'euros -, a augmenté de 8,6 % entre 2000 et 2001 et que les médicaments à effet « insuffisant » ont continué à être largement prescrits. Elle confirme que la consommation de « génériques » n'a pas encore d'impact financier significatif. L'étude est publiée au lendemain des déclarations du ministre de la santé, qui entend « faire confiance » aux médecins pour maîtriser les dépenses.

Lire page 8

TOUR DE FRANCE

Que la course au maillot jaune commence !



L'ESPAGNOL Igor Gonzalez de Galdeano (à gauche) portait toujours le maillot jaune, lundi matin 15 juillet. Mais l'Américain Lance Armstrong (à droite), triple vainqueur de la Grande Boucle, devait tout tenter pour s'en emparer, le même jour, à la faveur du contre-la-montre individuel Lanester-Lorient (55 km). **Lire pages 16 et 17**

La Marseillaise et la Rosalie ont guiné à Colmar, Malaisie

COLMAR TROPICALE, de notre envoyée spéciale

Pendant que les derniers rayons de soleil s'attardent sur la cime des plus hauts arbres de la jungle montagnaise, au nord de Kuala Lumpur, *La Marseillaise*, soudain, résonne dans les collines. Cette année, pour le 14-Juillet, rendez-vous fut donné à 17 heures derrière les murs d'enceinte de Colmar Tropicale, ornée pour l'occasion de drapeaux français et de cocardes tricolores. Colmar, comme le chef-lieu du Haut-Rhin. Et Tropicale, car il s'agit d'une copie de la petite ville alsacienne, installée à trois parallèles de l'équateur. Une cigogne ne s'y méprendrait pas (d'ailleurs celles de Colmar Tropicale sont en bronze). Mais l'effort pour reconstituer cette rue moyenâgeuse, avec colombages et pont-levis, en pleine jungle malaisienne reste colossal. L'ensemble a coûté 200 millions d'euros et il n'est pas achevé. Un immense château français, médiéval à l'extérieur et Renaissance à l'intérieur, un hôtel cinq étoiles donc, est en construction.

Pour l'heure, la rue de Colmar abrite déjà plusieurs restaurants, des magasins de souvenirs, des salons de jeux électroniques et un hôtel de 260 chambres avec vue sur les Vosges locales. Sur l'estrade de la place du village, en ce jour de la Bastille, d'authentiques danseuses de french cancan volent la vedette à l'habituel charmeur de cobras.

Le premier ministre de Malaisie, D' Mahathir, a fait une apparition éclair, en hélicoptère, en fin d'après-midi, défiant ainsi les règles et l'usage protocolaires qui prévoient qu'un premier ministre est excusé d'office de toutes les fêtes nationales célébrées dans son pays. Mais la France occupe une place un peu à part dans le cœur du tout-puissant premier ministre malaisien, qui célèbre le 16 juillet ses vingt et un ans à la tête du pays. Mahathir affectionne particulièrement Colmar Tropicale, construite, dit-on, à l'initiative de son épouse, séduite par la jolie sous-préfecture alsacienne lors d'un voyage en France. Les deux pays viennent en outre de sceller, début juin, un très étroit pacte de coopération militaire

et industrielle sous la forme de l'achat par la Malaisie de trois sous-marins français. De quoi rapprocher deux pays qui se connaissent plutôt mal.

Les relations franco-malaises ont pourtant un beau passé illustré par une exposition au Musée national de Kuala Lumpur. On y découvre notamment la contribution d'Henri Fauconnier, Prix Goncourt en 1930, auteur de quelques-unes des plus belles lignes jamais formulées sur la Malaisie, et qui, surtout, y planta les premiers palmiers à huile, à l'heure où tout le pays vivait encore de l'hévéa. Or, aujourd'hui, c'est de l'huile de palme que la Malaisie est premier producteur mondial. En revanche, on n'y dit rien de l'hymne national malaisien, dont l'air est directement inspiré de *La Rosalie*, chansonnette populaire de la Restauration, qui fut aussi hymne du sultanat Pérak. Les Malaisiens continueront à apprendre que leur hymne national vient de la chanson indonésienne *Lune brillante*.

Florence de Changy

FESTIVAL

Nouvelle vague aux Francofolies



BÉNABAR (photo), Sanseverino, Vincent Delerm, Jeanne Cherhal, têtes d'affiche à La Rochelle. **Lire page 25**

ANALYSE

L'insécurité, terre d'élection de la droite

LA DROITE n'a pas gagné la bataille de l'insécurité mais, contre la délinquance, elle a remporté celle des idées. Longtemps proluxe sur les « dérives sécuritaires » de l'autre camp, la gauche a changé de ton. Si certains dans ses rangs continuent d'affirmer qu'il vaut mieux guérir et prévenir, ils admettent désormais qu'il faut punir. C'est sur ce terrain que la droite guette de nouveau la gauche avec gourmandise lors de la discussion, le lundi 29 juillet à l'Assemblée, du projet Perben, présenté par le garde des sceaux, mercredi, au conseil des ministres. Cela fait deux décennies que la

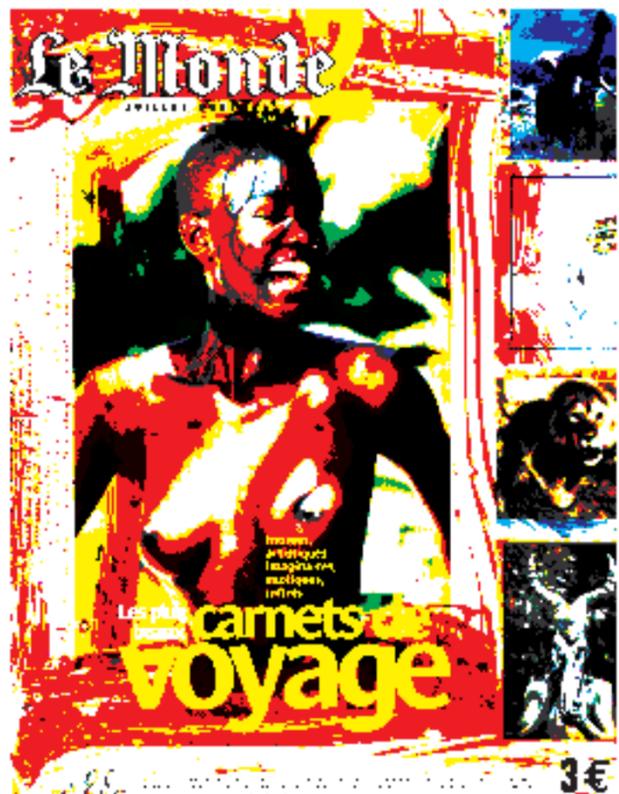
droite fait de l'insécurité un argument électoral. Longtemps les socialistes ont combattu cette « exploitation de la violence » à des fins politiques, mais ils ont dû se rendre à l'évidence : plus la délinquance augmentait, moins les Français leur faisaient crédit. C'est à Villepinte, le 25 octobre 1997, que Lionel Jospin, alors premier ministre, a pris acte de ce fossé, vingt-trois ans après la droite. Mais il ne s'est résolu à cet aggiornamento que du bout des lèvres, avec des prudenances qui rappellent les réticences des socialistes à tourner le dos, en 1983, au dirigisme économique et le fameux « ni-ni » de 1988 : ni

nationalisations ni privatisations. Tel est le nouveau credo de la gauche : ni aveuglement devant les réalités de la délinquance ni exploitation des peurs qu'elle suscite. Ni angélisme ni démagogie.

L'insécurité n'a pas toujours été le champ de bataille politique qu'elle est aujourd'hui. Un consensus a longtemps prévalu à droite comme à gauche pour attribuer la violence aux lacunes de la prévention, non aux faiblesses de la répression.

Bertrand Le Gendre

Lire la suite page 12



MAGAZINE MENSUEL 3 €

Malade, Bülent Ecevit est toujours premier ministre mais la campagne pour sa succession a été lancée ce week-end. İsmail Cem, ministre des affaires étrangères démissionnaire, allié au ministre de l'économie

Kemal Dervis, a lancé **UN NOUVEAU PARTI** et assure que son objectif est d'arriver « *seul au pouvoir* ». Les défections se sont poursuivies dans le camp du premier ministre qui évoque aujourd'hui ouvertement

une démission qu'il refusait ces derniers jours. Des **ÉLECTIONS ANTICIPÉES** pourraient se tenir à l'automne. Les islamistes modérés sont donnés comme favoris par les enquêtes d'opinion. Malgré les

AIDES MASSIVES du FMI, le pays connaît une profonde crise économique. A Istanbul, la population dénonce la hausse des prix, le manque de travail et l'absence de perspectives.

En pleine crise, la Turquie se prépare à des élections anticipées

Démissionnaire, le ministre des affaires étrangères, İsmail Cem, lance un nouveau parti et plaide pour une Turquie moderne et pro-européenne. Le premier ministre, Bülent Ecevit, est de plus en plus isolé, alors que les islamistes modérés ont les faveurs de l'opinion

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

La course aux élections législatives est de fait lancée en Turquie. Après avoir démissionné, jeudi, du gouvernement et annoncé, le lendemain, la création d'un nouveau parti, l'ancien chef de la diplomatie turque İsmail Cem a couru les plateaux de télévision accordant pas moins de 16 entretiens pour la seule journée de samedi. « *Notre ambition première est d'arriver seuls au pouvoir dès les prochaines élections* », a déclaré cet ancien journaliste, qui se revendique comme le symbole d'une Turquie moderne et tournée vers l'Europe.

La convocation en session anticipée du Parlement, le 1^{er} septembre, initiative lancée par le parti ultranationaliste MHP (Parti nationaliste du mouvement), membre de la coalition gouvernementale, pourrait fixer le scrutin à l'automne. Cette échéance semble convenir au candidat İsmail Cem, qui a annoncé dimanche 14 juillet que, « *pour préparer tranquillement ces élections, nous avons besoin de trois mois* ».

La nouvelle formation politique dont M. Cem a annoncé qu'il pre-



Au lendemain de sa démission, le chef de la diplomatie, İsmail Cem, annonçait à la presse, vendredi 12 juillet à Ankara, la création d'un nouveau parti politique pro-européen et social-démocrate. Ce front d'opposition a le soutien de deux poids lourds politiques : l'ex-vice-premier ministre Ozkan, et Kemal Dervis, le ministre de l'économie.

naît la tête devrait réunir à ses côtés l'incorruptible ministre de l'économie, Kemal Dervis, ancien dirigeant de la Banque mondiale, et Husamettin Ozkan, l'ex-bras droit du premier ministre Bülent Ecevit et dont le départ a donné le signal de la rébellion. « *La création*

de notre parti est le résultat de facteurs politiques internes, propres à la Turquie », a encore précisé au Monde İsmail Cem.

Bülent Ecevit, toujours malade, a dû se résoudre à reconnaître la possibilité d'élections anticipées. Il estime que son heure n'a pas son-

né, malgré la défection de 7 ministres et 46 députés de son Parti démocratique de gauche (DSP, social-démocrate nationaliste), en pleine décomposition. L'alliance conduite par le premier ministre ne dispose aujourd'hui que d'une majorité de 13 sièges au Parlement. Et tous les partis, y compris désormais les deux alliés gouvernementaux du DSP, réclament des élections anticipées pour mettre fin à la paralysie de l'exécutif.

Depuis l'hospitalisation de Bülent Ecevit, en mai, l'accès au premier ministre est strictement contrôlé par sa femme, Rahsan Ecevit, comparée à Marie-Antoinette par le *Financial Times*. La fragile coalition gouvernementale tripartite et gauche-droite n'a pas résisté à l'autoritarisme de celle qui est aussi la présidente du groupe parlementaire du DSP. Selon de nombreux observateurs turcs, elle serait à l'origine du maintien de son mari au poste de premier ministre. C'est encore elle qui aurait refusé la tenue d'un congrès extraordinaire du DSP destiné à préparer la succession de son mari.

De nouvelles démissions ne sont pas à exclure dans les jours à venir. Dans l'hypothèse où le gouvernement viendrait à perdre la majorité au Parlement, le président

Ahmet Necdet Sezer devrait désigner un député pour former un nouveau cabinet. Il n'est pas impossible qu'il désigne, durant l'été, İsmail Cem ou encore Husamettin Ozkan pour former un gouvernement de coalition minoritaire avec les députés ayant quitté le DSP. Mais, actuellement, le MHP de l'antieuropéen Devlet Bahçeli constitue la première force politique au Parlement.

Pour l'heure, il paraît bien difficile de voir clair à travers « *l'épais nuage de poussière* » qui plane au-dessus d'Ankara, selon l'expression de l'analyste politique Mehmet Ali Birand. Depuis plusieurs semaines, les sondages donnent en tête les islamistes modérés, avec en particulier la nouvelle formation de l'ancien maire d'Istanbul, le populaire Recep Tayyip Erdogan.

Il bénéficie du profond mécontentement d'une population plongée depuis 2001 dans une grave crise économique. L'éventualité d'une victoire du parti de M. Erdogan semble à nouveau inquiéter l'armée, déjà intervenue en 1997 pour démettre le premier ministre de l'époque, l'islamiste Necmettin Erbakan.

UNE « TROÏKA » FRAGILE

Seule capable de contrer la poussée islamiste, la « troïka » de MM. Cem, Dervis et Ozkan est fragile. La formation naissante ne possède pas de structures de parti ni de réseaux de militants. Autre handicap, selon différents commentateurs turcs, İsmail Cem n'est pas un « *animal politique* ».

Kemal Dervis, qui n'est pas membre d'un parti politique mais bénéficie du soutien des Etats-Unis et du Fonds monétaire international, est, lui, rendu responsable, aux yeux des classes populaires, de cette politique économique qui n'améliore pas leur quotidien. Enfin, le plus effacé des trois, Husamettin Ozkan reste associé à des manipulations financières douteuses.

« *Pour le moment, la troïka a échoué dans sa tentative* », estime Artun Unsal, professeur de sciences politiques à l'université de Galatasaray. « *Tant que le gouver-*

nement n'est pas dissous, ce nouvel attelage n'ira pas loin. Dans trois mois, ajoute cet analyste, le système jouera en faveur des grands partis. MM. Cem, Dervis et Ozkan représentent cette nouvelle bourgeoisie des villes qui rêve d'une formation à l'image du Parti travailliste de Tony Blair. Mais, pour gagner, ils auront également besoin des leaders politiques de l'Anatolie profonde [Est] qui souffre en raison du diktat du FMI. »

La maladie du premier ministre a plongé la Turquie dans une nouvelle crise. Elle a surtout été le révé-

Bülent Ecevit évoque sa démission

Le premier ministre, Bülent Ecevit, évoque sa possible démission, dans un entretien au quotidien *Milîyet* publié lundi 15 juillet, si son ministre de l'économie Kemal Dervis venait à démissionner. « *Si on demande à M. Dervis de quitter le gouvernement, cela peut créer des problèmes (...), ma démission serait alors obligatoire* », a-t-il répondu, interrogé sur l'éventualité que le Parti nationaliste du mouvement (MHP, ultranationaliste) exige un départ de M. Dervis.

Le ministre avait démissionné jeudi quelques heures avant de revenir sur sa décision. Le chef du MHP, Devlet Bahçeli, a tiré à boulets rouges sur M. Dervis fustigeant ce faux départ et qualifiant d'« *immoral* » le fait qu'il reste au gouvernement. Dans un entretien, lundi, au journal *Hürriyet*, le vice-président du MHP, Sevket Bulent Yahnici, « *conseille à M. Dervis de démissionner immédiatement* ».

l'atour de maux plus profonds dont souffre le pays de manière chronique depuis des décennies. Le gouvernement de M. Ecevit était un des plus stables de l'histoire contemporaine turque. Et pourtant, la période actuelle met au jour son immobilisme en matière de réformes, indispensables pour envisager une adhésion à l'Union européenne.

Nicolas Bourcier

TROIS QUESTIONS À... ASAFSAVAS AKAT

1 Professeur d'économie à l'université de Bilgi d'Istanbul, vous êtes aussi un proche du ministre de l'économie, Kemal Dervis. Comment analysez-vous la situation actuelle ?

Nous arrivons à un moment de l'histoire turque où une génération quitte la scène politique. Le pays a besoin de nouveaux visages. A la tête du gouvernement, Tansu Ciller et Mesut Yilmaz n'avaient pas été à la hauteur.

Le gouvernement de Bülent Ecevit a été, certes, un des plus stables que la Turquie ait connus mais les réformes économiques ne sont pas allées suffisamment loin.

Avant la crise qui a débuté la semaine dernière, le seul homme politique qui apparaissait avoir une stature nationale était l'islamiste modéré et réformateur Recep Tayyip Erdogan. Il fallait donc construire une opposition crédible du centre gauche et c'est ce qui se passe avec la formation de la « troïka » Cem-Dervis-Ozka : le ministre des affaires étrangères démissionnaire, İsmail Cem, représente la Turquie européenne, Kemal Dervis l'intégrité et la vision économique, et l'ex-vice-premier ministre Hussamettin Ozkan l'habileté dans le côté organisationnel. C'est un trio qui fait sens.

2 Que peut-on attendre du premier ministre Bülent Ecevit ?

Les jeux sont faits : il ne démissionnera pas et ira jusqu'au bout, bien que sa formation politique, le Parti démocratique de gauche (DSP), risque de perdre du poids sur l'échiquier politique.

3 Comment sortir le pays de la crise économique ?

L'Europe doit jouer un rôle important dans l'économie turque, qui reste chroniquement instable. Depuis les problèmes de santé de Bülent Ecevit, nous sommes dans une période de turbulences, notamment à cause des tergiversations politiques autour des réformes exigées par l'Union européenne. Résultat : la confiance s'éloigne, les taux d'intérêt augmentent et la devise chute. Toutefois, lorsque Kemal Dervis a finalement renoncé à quitter le gouvernement, le 11 juillet, les taux d'intérêt ont immédiatement baissé légèrement. Avec un nouveau gouvernement dirigé par la troïka, l'ancrage européen devrait être ferme et il n'y aura aucun risque pour la Turquie de sortir des programmes du FMI. L'Europe, c'est l'irréversibilité dans le processus de stabilité économique et de démocratisation de la Turquie.

Propos recueillis par N. Bo.

En jeu, l'avenir de Chypre et son entrée dans l'UE

Plusieurs conflits enveniment les relations avec l'Union européenne

BRUXELLES

de notre bureau européen

La crise turque intervient alors que plusieurs négociations sont dans l'impasse et enveniment les relations d'Ankara avec l'Union européenne (UE). Il y a en premier lieu la question de Chypre. A Nicosie, depuis la mi-janvier, Rauf Denktaş, le dirigeant chypriote turc, et Glafcos Cléridès, le président chypriote-grec, se rencontrent deux fois par semaine pour tenter de trouver un compromis sur l'avenir de l'île, divisée depuis l'occupation de sa partie nord, en 1974, par l'armée turque.

Les deux hommes, qui se connaissent depuis plus de cinquante ans, se livrent à une pseudo-négociation. En sept mois, les positions sont restées inchangées sur les questions clés du futur statut de Chypre, du partage du territoire et de la restitution des terres et propriétés. Rauf Denktaş continue de réclamer un partenariat systématique de la souveraineté du futur Etat indépendant, dans le but d'institutionnaliser l'annexion du Nord. S'il veut bien indemniser les propriétaires grecs spoliés, il se refuse à envisager une restitution de leurs terres.

Glafcos Cléridès, pour sa part, qui prône l'instauration d'une fédération entre deux « provinces », ne pourrait pas justifier auprès de l'opinion publique grecque la non-restitution des biens spoliés. Non-tatant ce blocage, Alvaro de Soto, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, ne cache plus son pes-

simisme. Au fond, estime-t-on à l'ONU, la méthode de négociations directes entre ces deux vieux politiciens était peut-être une erreur. Sans doute faut-il envisager d'imposer aux deux parties une médiation plus dirigiste.

L'un des points de blocage, ce sont les liens étroits unissant Rauf Denktaş au premier ministre turc, Bülent Ecevit, l'intransigeance du premier trouvant un écho favorable à Ankara. Dans la partie nord de Chypre, un facteur positif est cependant intervenu au début du mois, avec la victoire aux élections municipales du Parti républicain (CTP, gauche) de Mehmet Ali Talat, opposant de Rauf Denktaş, et proche des positions défendues par les Chypriotes-grecs.

LES PRÉALABLES DEMEURENT

Mais, sauf à tabler sur un retournement de situation provoqué par l'arrivée au pouvoir du ministre turc des affaires étrangères démissionnaire, İsmail Cem, c'est en territoire divisé que Chypre - sa partie sud - entrera dans l'UE en 2004. Le gouvernement de M. Ecevit a menacé à plusieurs reprises d'annexer militairement le nord de l'île si seule la partie grecque entre dans l'Union. Trente-cinq mille soldats turcs sont déjà présents au nord de la ligne de cessez-le-feu. Mais si un bruit de bottes se produit dans le nord, les Grecs ont prévenu qu'ils ne resteraient pas inactifs. La perspective d'importer la querelle chypriote au sein de l'UE peut être lourde de conséquences pour les

relations entre la Turquie et l'UE.

Le gouvernement de M. Ecevit a été déçu de la prudence des Quinze à Séville, le mois dernier : il n'est pas encore question de fixer une date pour le début des négociations d'adhésion de la Turquie. Les préalables demeurent : abolition de la peine de mort, droits de l'homme, questions de l'état d'urgence et de l'octroi de droits culturels aux Kurdes.

Une transition pro-européenne du pouvoir à Ankara faciliterait les négociations. De même, un compromis sur Chypre serait également positif. Reste un troisième dossier, celui des relations entre l'Alliance atlantique et l'Union européenne, compliqué par les relations gréco-turques. Les Grecs ont certes avalisé un compromis (le « *texte d'Ankara* ») passé entre les Quatorze (moins la Grèce) et la Turquie, à propos de l'utilisation des moyens de l'OTAN. Mais ils ne l'ont fait que sur la base d'une déclaration additionnelle au « *texte d'Ankara* » leur apportant certaines garanties signifiant qu'un Etat membre de l'OTAN mais non de l'UE (la Turquie) ne pourra pas s'opposer à l'autonomie de décision de la défense européenne. Les Turcs estiment que cela est inacceptable. A l'automne, les Quinze doivent prendre la relève de l'OTAN en Macédoine, dans le cadre de l'opération « *Amber Fox* ». Sans accord sur les « *arrangements permanents* » entre l'UE et l'OTAN, une telle opération est difficilement envisageable.

Laurent Zecchini

« C'est la pire époque que nous vivons depuis plus de vingt ans »

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

« *Demain dimanche, je prends mon premier jour de repos depuis trois ans et demi.* » Osman (30 ans),

REPORTAGE

« *Istanbul devient une ville où la loi ne règne plus* »

père de trois enfants, n'en revient toujours pas. Dans son taxi jaune, il accumule les heures et connaît des fins de mois difficiles. « *Je travaille de 7 heures du matin à 1 heure du matin, sept jours sur sept, pour gagner 50 millions de livres turques par jour (33 euros)* », soupire ce jeune chauffeur, originaire du bord de la mer Noire. « *Normalement, ici à Istanbul, on partage une voiture à deux, mais en ce moment je n'ai trouvé personne.* » Est-ce légal de travailler autant ? « *Non, mais c'est le seul moyen de m'en sortir.* », indique-t-il après un bref silence. *Je livrais auparavant pour une boulangerie et gagnais 400 millions par mois (266 euros). J'ai été obligé d'arrêter.* »

Dehors, on ferme boutique. Samedi, il est 18 heures, et les touristes se font encore rares en ce début juillet dans le quartier d'Emirhan. Les marchands de quatre saisons ont enlevé les trois derniers

zéros des prix jusque-là affichés. Le lot de bananes est à 1 500 (1 euro) et le jus d'orange à 500 (33 centimes). Dans un atelier de bois, Hamza range des piles de boîtes. « *Ecevit doit partir. Il faut de nouvelles élections le plus vite possible* », dit-il d'un air entendu. Pour lui, « *tout le monde souffre* ». Un refrain que la presse islamiste n'a pas fini d'exploiter. « *Istanbul devient une ville où la loi ne règne plus [...]* La crise économique a tué les emplois et les gens affamés sont prêts à tout », affirme le quotidien *Yeni Safak*, prompt à surfer sur la vague du mécontentement populaire.

« *Les clients n'osent plus rien faire*, estime d'un ton moins dramatique Baki, jeune serveur de thé dans une ruelle perdue. *Ils n'investissent pas à cause de la peur du dollar qui bouge en permanence. En revanche, tout le monde ne parle ici que de la situation politique et économique du pays.* » Aux prochaines élections, il votera Recep Tayyip Erdogan, le candidat islamiste modéré, ancien maire d'Istanbul et actuellement en tête dans les sondages.

La crise économique turque ne date pas d'hier, mais la période de récession se poursuit malgré l'aide massive du Fonds monétaire international. L'économie s'est contractée de 11,8 % en 2001, l'année de tous les dérapages. Au total, les économistes estiment à plus d'un million le nombre de personnes ayant perdu leur emploi depuis 1999. Un léger redressement a été annoncé par les économistes. « *Je*

me méfie des "légers mieux", lance Erkan, directeur photo indépendant. *Regardez, l'inflation baisse, mais tous les jours les prix augmentent !* » A trente-cinq ans, il estime que son activité ne représente que 20 % de ce qu'elle était avant 2001. La société paraît manifestement bloquée. « *C'est la pire époque que nous vivons depuis plus de vingt ans, poursuit-il. Peut-être que MM. Cem, Dervis et Ozkan pourront changer les choses. De toute façon, la Turquie a un besoin vital de l'Union européenne.* »

SORTIR DE L'ORNÈRE

Dans les arrière-boutiques, les stocks se font rares. Chez Macro, une chaîne de supermarchés de luxe, la crise est perceptible. « *On achète moins et plus fréquemment en petites quantités*, admet un des responsables d'un magasin situé dans le quartier de Nisantas. *C'est de plus en plus difficile de trouver des crédits, et on ne sait jamais ce qui peut arriver. Mais nos clients sont toujours aussi nombreux à croire que la crise touche davantage les classes populaires et favorise les plus riches.* »

Téléphone mobile à la main, cravate large impeccable, il dit travailler six jours sur sept avec quinze jours de vacances par an. Question salaire, c'est « *un milliard* » (644 euros). La nouvelle équipe formée cette semaine avec İsmail Cem saura-t-elle sortir la Turquie de l'ornière ?

N. Bo.

George Bush embarrassé par son passé d'homme d'affaires

Ses déclarations sur la nécessité de remettre de l'ordre dans les comptes des entreprises sont jugées insuffisantes. La polémique enfle sur sa fonction d'administrateur d'une société pétrolière, les prêts et ventes d'actions alors réalisés

NEW YORK

de notre correspondant
« Notre économie a le plus grand besoin en ce moment de retrouver confiance dans l'intégrité des dirigeants d'entreprise. » Une phrase prononcée par George W. Bush, samedi 13 juillet, lors de sa traditionnelle allocution hebdomadaire à la radio. Mais les déclarations ne suffisent plus. Le discours prononcé par le président américain, le 9 juillet à Wall Street, réclamant « une nouvelle éthique de responsabilité dans le monde des affaires » a été jugé unanimement « insuffisant », même dans le camp républicain.

A peine créée, la brigade financière spéciale anticorruption se retrouve mise en cause. Son chef, le secrétaire adjoint à la justice Larry Thompson, a été administrateur d'une société impliquée dans des fraudes. Cette entreprise, Providian Financial, spécialisée dans les cartes de crédit, a accepté de payer 400 millions de dollars pour mettre fin à des poursuites engagées pour escroquerie. Les fraudes ont été commises lorsque M. Thompson était administrateur, entre juin 1997 et mai 2001.

Les attaques se multiplient également contre le président. Lors des campagnes électorales de 1994 et 1998 pour le poste de gouverneur du Texas, et de 2000 pour la présidence, George W. Bush n'avait pas souffert des attaques et enquêtes sur son parcours de dirigeant d'entreprise. Après la succession de scandales comptables, le climat a changé. Or, George W. Bush semble avoir utilisé des méthodes condamnées aujourd'hui par son gouvernement, et par lui-même.

Il a ainsi obtenu des prêts de la société d'exploration pétrolière Harken Energy, dont il était administrateur. Il veut aujourd'hui interdire cette pratique.

Puis George W. Bush a fait l'objet d'une enquête de la Securities Exchange Commission (SEC), l'autorité des marchés, sur la vente en juin 1990 de titres Harken peu de

temps avant l'annonce d'un résultat catastrophique. Harken a été contraint par la même SEC de réviser ses comptes à la fin de l'année 1989. Elle a dû afficher une perte plutôt que des gains et effacer une plus-value fictive de 8 millions de dollars après la vente d'une filiale, Aloha Petroleum, à ses propres cadres. Aloha a été cédé 12 millions de dollars à des repreneurs qui apportaient un million, le reste étant financé par Harken. Cette pratique a été reprise quelques années plus tard et à une tout autre échelle par Enron.

La carrière d'homme d'affaires du président avait commencé avec l'acquisition, au début des années 1980, d'une petite société pétrolière baptisée Spectrum 7 Energy, dont les difficultés étaient chroniques. Elle a été reprise en 1986 par Harken Energy qui s'était fait une spécialité du rachat d'entreprises mal en point du secteur de l'énergie. George W. Bush a reçu en échange 200 000 actions Harken, une place au conseil d'administration et un contrat de consultant payé 125 000 dollars par an.

UNE PLUS-VALUE CONSIDÉRABLE

Il a obtenu également des prêts à 5 % en 1986 et 1988 pour un total de 180 000 dollars, lui permettant d'acquiescer, via des stock-options, 105 000 actions supplémentaires. Il n'a remboursé le principal du crédit qu'après avoir revendu les titres. Au total et par le biais d'autres opérations, M. Bush a détenu 345 426 titres Harken.

La cession, le 22 juin 1990, de 212 140 actions à un cours de 4 dollars lui rapportant 848 560 dollars a fait couler beaucoup d'encre. Elle a permis à M. Bush de rembourser un prêt de 500 000 dollars qu'il avait contracté afin d'acquiescer en mars 1989 une partie du capital de l'équipe de base ball des Texas Rangers. Cette participation, de 600 000 dollars en tout, a été revendue, avec une plus-value considérable, 14,9 millions quelques années plus tard.

Deux mois après la vente des titres Harken, le 20 août 1989, la société annonçait une perte sans précédent de 23,2 millions de dollars et le cours de l'action s'effondrait à 2,38 dollars, puis à 1,25 dollar à la fin de l'année. M. Bush était-il informé à l'avance ? Son père était alors président des Etats-Unis. La SEC a ouvert une enquête en avril 1991 et a conclu en octobre 1993 que George W. Bush n'avait pas eu accès à des informations lui permettant d'être initié. Elle n'a jamais interrogé directement M. Bush ou des administra-

teurs d'Harken. Le président de la SEC à l'époque, Richard Breiden, avait été nommé par George Bush père.

ACHETEUR INCONNU

Plusieurs questions restent sans réponses au sujet de cette vente. Douze ans après, l'identité de l'acheteur reste inconnue. L'opération a été réalisée hors marché par le courtier californien Ralph Smith. Il déclare avoir été contacté le 9 juin par un investisseur institutionnel cherchant à entrer dans le capital de Harken.

Selon la Maison Blanche, George W. Bush n'a jamais connu le nom de l'acheteur.

Une autre interrogation concerne la raison pour laquelle M. Bush a tant tardé à envoyer à la SEC les documents légaux sur la cession. Ils ne sont parvenus à la Commission qu'en mars 1991. « Je ne les avais pas remplis complètement », a déclaré le président la semaine dernière, lors d'une conférence de presse.

Dans les années 1990, l'action Harken a continué à connaître des hauts et des bas. Elle est remontée jusqu'à 7 dollars en 1991, après la conclusion d'un accord inespéré permettant à cette petite société de mener une campagne à Bahreïn, opération qui n'a finalement rien donné. L'entreprise n'avait aucune expérience de l'exploration en mer et à l'étranger. Elle aurait obtenu le contrat grâce à la présence du fils du président des Etats-Unis à son conseil.

George W. Bush a démissionné de son poste d'administrateur en novembre 1993. Il a cédé les 120 000 actions Harken qui lui restaient avant de devenir gouverneur du Texas en 1995.

Eric Leser

Mexique : des paysans s'opposent à un projet d'aéroport

MEXICO. Des agriculteurs de San Salvador Atenco, à une trentaine de kilomètres de Mexico, retiennent, depuis jeudi, 17 personnes en otages. Il s'agit de fonctionnaires et de policiers. Les protestataires veulent s'opposer à la construction sur leurs terres d'un nouvel aéroport et entendent obtenir la libération de 14 d'entre eux arrêtés après une manifestation. Des affrontements entre contestataires et policiers avaient alors fait 30 blessés. Depuis, des centaines de paysans armés de bâtons, de couteaux et de machettes montent la garde pour empêcher la police d'entrer dans leur ville. Le gouverneur de l'Etat de Mexico a accepté, dimanche 14 juillet, le principe d'une libération sous caution de 12 manifestants pour tenter de débloquer la situation.

Le président mexicain, Vicente Fox, a appelé au dialogue et à la négociation tout en soulignant le maintien du projet d'aéroport de 2 milliards de dollars (presque autant d'euros) pour desservir la capitale. Les paysans de San Salvador Atenco continuent de réclamer l'annulation par le gouvernement du décret d'expropriation de leurs terres. - (Reuters, AFP.)

Les violences contre les Noirs rappellent l'affaire Rodney King

NEW YORK

de notre correspondant
Depuis plusieurs jours, les Américains ont pu revoir à la télévision les images terribles, prises en 1991 par un amateur à la tombée de la nuit, de l'interminable passage à tabac par quatre policiers blancs armés de matraques du Noir Rodney King gisant sur la chaussée à Los Angeles. Une affaire devenue le symbole à la fois de la violence policière et de la permanence du racisme aux Etats-Unis. Un an plus tard, lors d'un premier jugement, les quatre bourreaux de M. King avaient été acquittés. Les émeutes qui avaient suivi avaient fait 55 morts et 2 383 blessés.

Deux vidéos, la première tournée le 6 juillet dans la petite ville d'Inglewood, en Californie, à 15 kilomètres au sud-ouest de Los Angeles, et la seconde quelques jours plus tard à Oklahoma City, ont ranimé les mauvais souvenirs. A Inglewood, le policier blanc Jeremy Morse, assisté de trois collègues, est filmé en train de donner un violent coup de poing au visage d'un jeune Noir de seize ans, Donovan Jackson, menotté et projeté brutalement quelques secondes auparavant sur le capot d'une voiture de patrouille. Dans l'Oklahoma, deux représentants blancs des forces de l'ordre multiplient les coups de matraque et les coups de genou sur un suspect noir de cinquante ans, Donald Reed Pete, pour l'obliger à se coucher au sol.

Selon une enquête du *New York Times*, 18 policiers accusés de brutalité et dont des enregistrements vidéo témoignent des agissements ont été acquittés lors des dernières années aux Etats-Unis. Leurs avocats ont réussi à chaque fois à convaincre les jurés que les cassettes montraient seulement une petite partie de l'histoire.

Pour éviter que le crime reste impuni, des centaines de personnes ont défilé, samedi 13 juillet, dans les rues d'Inglewood chantant « no justice, no peace » (pas de justice,

pas de paix). Ils ont demandé que des poursuites criminelles soient engagées contre Jeremy Morse. Le père de Donovan Jackson a porté plainte pour coups et blessures. Un manifestant portait une pancarte sur laquelle on pouvait lire la devise des forces de l'ordre, « Pour protéger et servir », et en dessous « PAS mentir et dissimuler la vérité ». Le maire noir d'Inglewood, Roosevelt Dorn, a annoncé que deux plaintes accusant déjà Jeremy Morse de brutalités allaient être réexaminées. M. Morse a été suspendu.

RÉACTION DE M. ASHCROFT

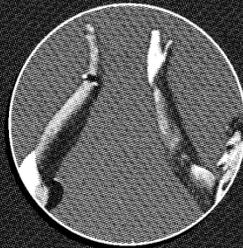
Selon le rapport du shérif d'Inglewood, le jeune Jackson est devenu « hostile » après l'interpellation de son père, Coby Chavis, 41 ans, qui conduisait après une suspension de permis et avec une plaque d'immatriculation périmée. L'adolescent aurait refusé de montrer ses mains, n'aurait pas obéi aux ordres et aurait provoqué du regard l'adjoint du shérif, Carlos Lopez. Quand ce dernier a tenté de le faire entrer de force dans la voiture de police, il se serait rebellé. Jeremy Morse et deux autres de ses collègues se seraient alors portés au secours de leur collègue. Dans le rapport, Jeremy Morse affirme avoir frappé l'adolescent uniquement quand ce dernier a saisi ses testicules. L'auteur de la vidéo, Mitchell Crooks, a été arrêté à Los Angeles le 12 juillet à sa sortie des bureaux de CNN et emmené en prison pour y purger une peine de sept mois. Il était en fuite et avait été condamné en 1999 pour conduite sous l'influence de drogue et plusieurs vols.

Le ministre de la justice, John Ashcroft, a réagi rapidement et a envoyé, ce qui est très inhabituel, le plus haut magistrat en matière de défense des droits civiques, le procureur général adjoint Ralph Boyd à Inglewood pour superviser l'enquête confiée au FBI.

E. L.

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals Dell de l'été
On a toujours une raison de choisir un Dell™.



Raison n°35 : la performance et l'autonomie sans compromis
Bénéficiez d'une puissance et d'une autonomie exceptionnelles sur le Dell™ Inspiron™ 8200 équipé du Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M.



OFFRE SPÉCIALE !
5% de réduction

sur tous les ordinateurs de bureau Dell™ Dimension™ et les portables Dell™ Inspiron™ jusqu'au 24 juillet 2002

L'association du portable Dell™ Inspiron™ et du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M vous permet d'obtenir une autonomie prolongée. Afin de maximiser votre productivité, le processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M établit le juste équilibre entre performance et autonomie. Ainsi, vous pouvez vous déplacer avec votre Inspiron™ 8200 sans souci.

Dell™ Inspiron™ 8200

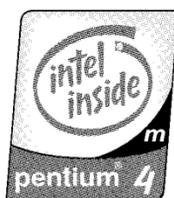
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep® améliorée

- Chipset Intel® 845MP-Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 256 Mo de mémoire DDR RAM 266 MHz PC2100
- Disque dur 30 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA + (1400x1050)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce4 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR RAM vidéo
- Lecteur combo graveur CDRW 8x & DVD 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Crystal CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 port PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad central & Stickpoint
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 799 € HT ^{-5%} 1 709,05 € HT

2 044,02 € TTC (13 407,92 F TTC) Réf. 170-i0728

Les Portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



200 € HT(a) d'économie sur www.dell.fr jusqu'au 24 juillet 2002

ÉCONOMISEZ EN LIGNE



Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 249

N° INDIGO : 0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

* Deals Dell - les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/07/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. (a) Jusqu'au 24/07/02, 200 € HT de réduction sur toutes les gammes Dell Dimension et Inspiron équipées du processeur Intel® Pentium® 4. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Des officiers irakiens se sont réunis à Londres pour préparer le renversement de Saddam Hussein

Ces hauts gradés militaires en exil se sont constitués en conseil militaire pour contribuer à la chute du président en cas d'intervention américaine

LONDRES

de notre correspondant

De hauts gradés militaires irakiens en exil ont annoncé, dimanche 14 juillet à Londres, la création d'un conseil militaire en vue de renverser le président Saddam Hussein. « Le premier objectif de ce conseil militaire est de coordonner l'aspect militaire dans le processus de changement », a affirmé le général Taoufik Al-Yassiri, porte-parole de cette nouvelle instance, créée au terme d'une réunion de trois jours qui a rassemblé dans la capitale britannique des officiers en exil et des représentants des mouvements d'opposition. Elle était destinée à appuyer une éventuelle opération militaire d'envergure contre l'Irak pour en finir avec M. Hussein.

Outre une soixantaine d'anciens généraux et d'officiers supérieurs regroupés au sein de l'Alliance militaire irakienne, les principales composantes de l'opposition au régime de Bagdad étaient représentées à la mairie de Kensington. A la suite du général Al-Yassiri, qui est un proche d'Ahmad Chalabi, chef du Congrès national irakien (CNI), une coalition d'opposants soutenus jusqu'à main-

tenant par les Etats-Unis, et qui a supervisé la réunion de Londres, les orateurs (chiïtes, sunnites, kurdes) ont martelé le même message : la nécessité d'activer les réseaux anti-Saddam au sein de l'état-major irakien, afin de hâter la chute de M. Hussein en cas d'intervention militaire américaine.

PRÉSENCE JORDANIENNE

Les débats du Kensington Town Hall ont été suivis par une forte délégation américaine, représentant le Pentagone et le département d'Etat. Si les Etats-Unis semblent avoir décidé de faire eux-mêmes le travail après avoir tenté de fomenter en vain des insurrections intérieures, ils entendent également préparer l'après-Saddam sur le plan politique.

La présence du prince Hassan de Jordanie, oncle du roi Abdallah II, est à cet égard instructive. « Je n'ai pas de programme. Je ne suis pas qualifié pour commenter des questions concernant l'avenir de l'Irak, cette question dépend entièrement du peuple irakien. Je n'ai aucun message, je ne suis pas un responsable du gouver-

nement irakien », a assuré l'ancien prince héritier de la couronne hachémite, tandis qu'à Amman on affirmait, de source officielle, que le prince n'était pas mandaté par le gouvernement. La portée de sa présence à Londres n'a toutefois échappé à personne, d'autant que Washington n'a pas caché son intention de faire de la Jordanie l'une des bases d'une éventuelle intervention militaire contre l'Irak. Amman répète toutefois à l'envi qu'il n'est guère impliqué dans un quelconque plan américain de ce genre.

En cas de chute du dictateur irakien, les stratèges américains semblent par ailleurs enclins à rééditer en Irak la formule d'un gouvernement intérimaire, du style de celui dirigé par Hamid Karzaï en Afghanistan. Le prince Hassan, qui fut évincé de la succession au trône par son frère, feu le roi Hussein, est le cousin d'Al-Sharif Ali Ben Hussein, président du Mouvement pour une monarchie constitutionnelle, créé après l'invasion du Koweït en 1990. Al-Sharif Ali Ben Hussein est le cousin maternel de l'ex-roi Fayçal II, dernier monarque irakien, renversé et

assassiné le 14 juillet 1958 par le général Abdel Karim Kassam. Tout en démentant toute velléité d'œuvrer au rétablissement de la monarchie en Irak, le prince Hassan de Jordanie a insisté sur les « racines communes » entre les branches jordanienne et irakienne de la dynastie hachémite. Hassan de Jordanie et Fayçal II étaient en effet cousins.

Derrière le « code d'honneur » en vertu duquel les militaires en exil irakiens s'engagent à céder le pouvoir aux civils après un éventuel renversement de Saddam Hussein, beaucoup voient également l'influence de Washington qui s'est déclaré le 8 juillet prêt à utiliser tous les moyens « pour obtenir un changement de régime ». Les experts restent toutefois prudents devant les divisions entre les différentes factions de l'opposition. Ainsi, lors du conclave de Londres, si les monarchistes se sont déclarés en faveur du maintien d'un Etat centralisé, les groupes kurdes ont défendu le concept d'une fédération fortement décentralisée.

Marc Roche

Tsahal va ouvrir une enquête après le meurtre d'un journaliste palestinien

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le photographe palestinien Imad Abou Zahra, blessé mortellement à Jénine par l'armée israélienne, a été inhumé samedi 13 juillet. Deux jours auparavant, ce journaliste indépendant qui venait d'être embauché par l'Agence France-Presse avait été surpris avec un photographe de l'agence de presse officielle palestinienne Wafa par une incursion de blindés israéliens dans le centre-ville. A cet instant, le couvre-feu n'était pas en vigueur sur Jénine. La télévision locale avait indiqué tôt dans la matinée qu'il serait levé de 8 heures à 20 heures.

En manœuvrant, l'un des blindés percuta un poteau électrique. Quelques jeunes Palestiniens le bombardèrent de projectiles, dont des fruits. Le blindé ouvre alors le feu à la mitrailleuse en direction des jeunes et des deux journalistes. Tous les

deux sont blessés, l'un à la cuisse, l'autre au mollet. Un militant britannique, membre d'une mission civile, présent sur place, Pete Blacker, filme la scène. Imad Abou Zahra porte son gilet pare-éclats barré du mot anglais « press » qui l'identifie comme journaliste. La balle de mitrailleuse qui l'a frappé a sectionné son artère fémorale. Il se vide de son sang avant de pouvoir être évacué vers l'hôpital, compte tenu du trouble suscité par l'incursion. Il y arrive inconscient et y décède le lendemain matin. L'armée israélienne a déclaré plus tard que les blindés avaient été les cibles de fruits, mais aussi de bouteilles incendiaires et de tirs. Les Palestiniens ont démenti. Tsahal a annoncé l'ouverture d'une enquête.

Alors que les autorités israéliennes annoncent depuis plus de deux semaines leur intention d'assouplir le couvre-feu qui pèse sur

la plupart des agglomérations palestiniennes de Cisjordanie, cette mort témoigne au contraire de la volonté manifestée sur le terrain par l'armée de conserver une entière liberté de manœuvre.

« BAVURES »

Les heures de levée et de rétablissement du couvre-feu varient en fonction des villes et des jours. Elles font souvent l'objet d'informations contradictoires et de rumeurs à l'origine de « bavures ». A Jénine déjà, le 21 juin, un blindé israélien avait tiré des obus contre des civils venus se ravitailler au marché de la ville parce qu'ils pensaient que le couvre-feu avait été levé. Quatre personnes avaient été tuées, dont trois enfants, et six autres personnes avaient été grièvement blessées. L'armée israélienne avait admis avoir ouvert le feu « par erreur ».

Dans une tribune publiée diman-

che 14 juillet par le quotidien israélien Haaretz, le journaliste israélien Gideon Levy, l'un des correspondants du journal en charge du dossier palestinien, déplorait, avant de recenser la demi-douzaine d'enfants tués récemment par des tirs de blindés, la banalisation du recours aux tirs d'obus pour les violations présumées de couvre-feu ou pour disperser des manifestations. Le même jour, dans le quotidien Maariv, un officier israélien s'élevait sous couvert d'anonymat contre le nombre désormais supérieur à deux cents des enquêtes ouvertes par l'armée à l'encontre de militaires coupables de violence ou de pillages au cours des opérations dans les territoires occupés ou réoccupés. Des enquêtes dont Gideon Levy mettait pourtant en doute le sérieux.

Gilles Paris

L'écrivain Vladimir Sorokine, victime du retour à l'ordre moral en Russie

MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Sorokine fait partie de la nouvelle vague d'écrivains russes appréciée de la jeunesse intellectuelle. Son roman *Le Lard bleu* a rencontré dès sa sortie un certain succès, notamment auprès des étudiants. C'était il y a trois ans.

Mais aujourd'hui l'écrivain fait l'objet de poursuites pour « diffusion de pornographie », concernant des passages du *Lard bleu* qui décrivent une relation sexuelle entre Joseph Staline et Nikita Khrouchtchev. Une enquête judiciaire a été ouverte, jeudi 11 juillet, à son encontre, ainsi que contre son éditeur, Ad Marginem.

Les déboires de l'écrivain prennent leurs racines dans une campagne pour le retour à l'ordre moral qui a commencé en janvier. A ce moment-là, une organisation de jeunesse dénommée « Ceux qui marchent ensemble », qui soutient le président Vladimir Poutine, se lance dans l'échange de livres : quiconque lui apportera un ouvrage des écrivains contemporains Viktor Pelevine, Vladimir Sorokine ou

Viktor Erofeïev se verra offrir un recueil de récits de Boris Vassiliev sur la seconde guerre mondiale.

Quand, quelques mois plus tard, le Bolchoï propose à Vladimir Sorokine d'écrire un opéra, c'en est trop pour « Ceux qui marchent ensemble ». La culture russe est en péril : des actions sont organisées devant le ministère de la culture et le Bolchoï, et une plainte est déposée à l'encontre de Sorokine et de son éditeur, Ad Marginem.

« UNE FARCE »

Alors que *Mein Kampf* est en vente libre sur les trottoirs moscovites, alors que les librairies ayant pignon sur rue proposent des ouvrages à caractère exclusivement pornographique, « après expertise », le parquet de Moscou a décidé d'ouvrir une enquête. « C'est un signe que l'Etat va dans la bonne direction, un signe de la guérison morale de notre société », se réjouit le porte-parole de « Ceux qui marchent ensemble ».

L'écrivain risque une amende ou une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison.

« Certaines forces sont derrière cette décision et veulent prendre le contrôle de la culture », a-t-il commenté. « Ceux qui marchent ensemble » rappellent les Komsomols des années 1920. L'histoire se répète ; la première fois, c'était une tragédie, la deuxième, c'est une farce. » « Cette histoire ne me plaît pas », a pour sa part déclaré le ministre de la culture, Mikhaïl Chvidkoï. Pour lui, si quelqu'un doit être poursuivi, ce ne doit pas être l'auteur, dont les droits sont garantis par la Constitution, mais l'éditeur.

Justement ! Ad Marginem ne fait rien pour plaire au pouvoir. Cette maison d'édition proche des milieux intellectuels a publié en mars *Monsieur Hexogène*, un roman du nationaliste Alexandre Prokhanov, qui raconte une drôle d'histoire : celle d'anciens généraux du FSB (services de sécurité) qui ont créé une organisation secrète dans le but de faire renaître la grande Russie et qui n'hésitent pas à couvrir les attentats terroristes de 1999 pour justifier le début d'une guerre en Tchétchénie.

Marie-Pierre Subtil

Les Philippines touchées par le scandale du clergé pédophile

Deux cents prêtres ont été démis de leurs fonctions, alors que l'épiscopat demande pardon au pays

LES PHILIPPINES sont à leur tour atteintes par le scandale du clergé pédophile. Dans ce premier pays catholique d'Asie - 85 % de la population -, plus de deux cents prêtres font aujourd'hui l'objet de poursuites pour des abus sexuels commis au cours des vingt dernières années. La plupart ont volontairement démissionné de leur ministère et les autres ont été déçus par leur évêque.

Ces révélations ont été faites à Tagaytay City, lors de l'assemblée plénière de l'épiscopat philippin, par Mgr Orlando Quevedo, archevêque de Catabato et président de la conférence épiscopale. Lundi 8 juillet, celui-ci a confessé au pays sa « tristesse » et sa « honte » : « Nous confessons que des cas d'in-

conduites sexuelles graves ont été perpétrés par des membres du clergé philippin. Nous demandons humblement pardon pour (ces) graves péchés. » Les évêques ont débattu non seulement des cas de pédophilie, mais aussi des cas de prêtres homosexuels ou vivant en concubinage avec une ou plusieurs maîtresses.

Longtemps taboues aux Philippines, la question des abus sexuels des prêtres est devenue publique en raison des scandales de même type qui ont éclaté aux Etats-Unis et en Europe. L'épiscopat ne compte pas en rester là et discute de l'adoption d'une charte qui, comme l'a fait l'épiscopat américain, définirait pour l'Eglise philippine les modalités d'intervention et de

répression de telles attitudes. Le projet de charte ne fait pas l'unanimité dans la hiérarchie catholique et il est âprement débattu lors de l'assemblée de Tagaytay. Des responsables catholiques estiment que ce projet est trop radical, alors que « des évêques ont toléré durant des années les indiscretions sexuelles de leurs prêtres », comme dit le Père Roberto Reyes, de Manille, cité par l'agence de presse Eglises d'Asie. Aussi retrouve-t-on aux Philippines les débats qui avaient déjà agité l'épiscopat américain sur l'opportunité de relever de son ministère sacerdotal un prêtre qui a pu « commettre une seule erreur ». Le réduire automatiquement à l'état laïque revient à

« méconnaître tout l'aspect rédempteur et rénovateur de l'enseignement de l'Eglise », a déclaré le Père Ernesto Bendito, vice-chancelier de l'évêché de Marbel.

Si les articles de la charte touchant aux droits des victimes et de leurs familles d'être informées et indemnisées sont jugés satisfaisants, d'autres voix se font entendre aux Philippines pour estimer que l'Eglise devrait aller plus loin encore, ne pas se contenter de traiter des cas de pédophilie, mais examiner l'ensemble des questions relatives à la sexualité du prêtre, homosexualité, concubinage et éventuellement paternité.

Henri Tincq

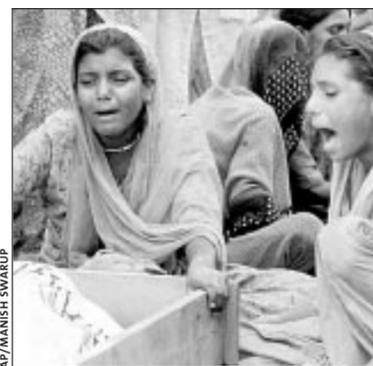
Cheikh Omar condamné à mort pour le meurtre de Daniel Pearl

HYDERABAD (Pakistan). Un tribunal pakistanais a condamné, lundi 15 juillet, le militant islamiste Cheikh Omar à la peine de mort pour l'enlèvement et l'assassinat du journaliste américain Daniel Pearl. Ses trois complices ont été condamnés à la prison à vie. « Le juge a reconnu Cheikh Omar coupable de meurtre, conspiration et enlèvement, tandis que les trois autres accusés ont été condamnés à la prison à perpétuité », a déclaré le procureur Raja Qureshi à la télévision. Les avocats des condamnés avaient par avance annoncé leur intention de faire appel du jugement puis, si nécessaire, de saisir la Cour suprême.

Daniel Pearl, reporter au *Wall Street Journal*, avait disparu à Karachi, au Pakistan, le 23 janvier, alors qu'il enquêtait sur les liens entre le réseau Al-Qaida d'Oussama ben Laden et Richard Reid, le Britannique aux chaussures bourrées d'explosifs qui avait été interpellé le 22 décembre dernier sur un vol Paris-Miami. - (AFP, Reuters.)



Attentat au Cachemire : Islamabad condamne, New Dehli accuse



NEW DEHLI. L'Inde a rejeté, sur le Pakistan, dimanche 14 juillet, la responsabilité d'une nouvelle attaque meurtrière qui a fait 28 morts au Cachemire indien, selon le dernier bilan provisoire. « Tout cela est inspiré par le Pakistan », a déclaré le ministre indien des affaires étrangères, Yashwant Sinha. Samedi, plusieurs hommes, portant des robes des prêtres hindous, avaient lancé trois ou quatre grenades, avant d'ouvrir indistinctement le feu sur les habitants hindous d'un bidonville de Jammu, la capitale d'hiver du Cachemire indien.

Le gouvernement pakistanais a condamné cette « attaque terroriste », qui « semble motivée par la volonté de raviver la tension dans la région ». Syed Salahuddin, président du Conseil uni du Jihad, qui rassemble les mouvements de guérilla au Cachemire, et chef du Hezbul Mujahidin, a déclaré qu'une « attaque contre la minorité hindoue est un acte terroriste ».

Le vice-premier ministre indien, Lal Krishna Advani, qui s'est rendu dimanche à Jammu, devrait faire ce lundi une déclaration au Parlement. Cet attentat est le plus grave depuis celui du 14 mai, au cours duquel 32 personnes avaient été tuées près de Jammu. - (Corresp.)

L'UE soutient Madrid dans sa querelle avec Rabat

MADRID-RABAT. L'Union européenne (UE) a pris fait et cause, dimanche 14 juillet, en faveur de l'Espagne dans le conflit qui l'oppose au Maroc sur l'îlot méditerranéen de Perejil (îlot de Persil), au large des côtes marocaines. Dans un communiqué, la présidence danoise de l'UE a exhorté le Maroc à « retirer immédiatement ses troupes » et s'est dit « très préoccupé de la situation créée par le Maroc » sur ce rocher inhabité de 13 hectares. Des patrouilleurs espagnols ont encerclé, dimanche, l'îlot de Persil et Madrid envisage de prendre des sanctions commerciales à l'encontre de Rabat pour le contraindre à retirer les quelques militaires installés depuis jeudi sur l'îlot, situé à l'ouest de l'enclave espagnole de Ceuta.

Le ministre marocain des affaires étrangères, Mohamed Benaïssa, a jugé, dimanche, que « les réactions à cette affaire sont tout à fait disproportionnées ». Dans un entretien téléphonique à une agence de presse, le ministre a ajouté qu'il est possible de « trouver avec l'Espagne, dans la sérénité, une formule pour collaborer ensemble ». - (AFP, Reuters.)

Le juge Garzon gèle les comptes de Batasuna

MADRID. Conformément à ce qu'il avait annoncé le 3 juillet, le juge Baltasar Garzon a fait bloquer 109 comptes bancaires appartenant à Batasuna, la coalition indépendantiste basque - vitrine politique de l'ETA -, que le juge tient pour « responsable civile » de la « Kale borroka », ces actes de violence commis dans les rues du Pays basque par les jeunes radicaux indépendantistes.

Le juge, qui estime que Batasuna n'est qu'une « société écran » de l'ETA, a également gelé les biens de 75 sociétés culturelles et bars liés à la mouvance indépendantiste radicale. Cette mesure est destinée à collecter de quoi atteindre la somme de 24 millions d'euros, équivalente aux dommages faits par la « Kale Borroka » entre juin 2001 et février 2002. - (Corresp.)

Séminaire européen des écoles militaires

PARIS. Pour la première fois, l'Ecole militaire de Saint-Cyr, qui forme les officiers de l'armée de terre française, a prévu d'organiser, du 16 au 18 juillet, à Coëtquidan (Morbihan), une Conférence des écoles et académies militaires de l'Union européenne. Consacré à une réflexion sur « la dimension militaire de l'intégration européenne », ce séminaire marque le 200^e anniversaire de la création de Saint-Cyr. Les organisateurs veulent donner la parole aux élèves officiers des 26 nations qui seront représentées, de façon à montrer « les aspirations, les attentes et la vitalité de la communauté militaire » en Europe. Michèle Alliot-Marie, ministre française de la défense, et Javier Solana, Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité, devraient assister à l'ouverture des débats, avant la réunion de groupes de travail sur les scénarios de crise, les industries de défense en Europe et les conditions de la coopération.

FRANCE

LE 14-JUILLET

L'auteur de la **TENTATIVE D'ATTENTAT** contre Jacques Chirac, dimanche durant le défilé du 14-Juillet, est un jeune homme de 25 ans, Maxime Brunerie, qui a revendiqué, devant les policiers, son appartenance à un **GROUPE SCULE D'EXTRÊME DROITE**, Unité radicale, et qui a milité au Parti nationaliste français européen (PNFE), mouvement néonazi. En 2001, il avait été candidat aux élections municipales

dans le 18^e arrondissement de Paris, **SUR UNE LISTE DU MNR**, le parti de Bruno Mégret. Neutralisé grâce à un spectateur et à deux policiers, le tireur avait spécialement acheté une carabine 22 long rifle, qu'il

avait cachée dans un étui à guitare. Il se trouvait à environ **150 MÈTRES** du chef de l'Etat lorsqu'il a sorti son arme. Les experts tentaient de déterminer, lundi, son état psychiatrique.

Long Rifle avec laquelle il a tenté de tirer sur M. Chirac. Dimanche, il avait loué une voiture pour se rendre à Paris, mais avait fini en métro son trajet jusqu'aux Champs-Élysées. Il s'était alors mêlé à la foule dans l'attente du passage du président. Il semble être parvenu à tirer une fois en direction du command-car présidentiel, mais aucun impact de balle n'a été retrouvé.

Enquête sur l'homme qui a voulu tuer le président

Membre d'un groupuscule de l'extrême droite radicale, l'homme qui a tenté de tirer sur Jacques Chirac pendant le défilé du 14-Juillet avait acheté une carabine et loué une voiture pour commettre son attentat. La brigade criminelle cherche à savoir si son acte a été préparé avec des complices

MAXIME BRUNERIE a-t-il agi seul ou était-il appuyé par des complices ? Les policiers de la brigade criminelle, chargés de l'enquête sur la tentative d'assassinat qui a visé le président de la République durant le défilé du 14 juillet, s'interrogeaient encore, lundi matin, sur les éventuels soutiens dont aurait pu bénéficier le militant d'extrême droite. Dès sa première audition, Maxime Brunerie a évoqué des rencontres avec d'autres sympathisants extrémistes. Il se serait rendu, samedi 13 juillet à l'heure du thé, chez un couple qui milite comme lui au sein de l'extrême droite radicale.

Ces deux personnes ont été interrogées en qualité de témoins, et leur domicile a été perquisitionné. Selon nos informations, elles auraient indiqué que leur ami avait plusieurs fois manifesté sa volonté de tuer M. Chirac, mais apparemment sur le ton de la boutade, si bien qu'ils ne l'avaient pas pris au sérieux. Selon ses propres déclarations, le tireur aurait également rendu visite, vendredi 12 juillet, à un homme qu'il présente comme son « meilleur ami », et qui fréquente lui aussi Unité radicale (UR), le groupuscule d'inspiration néo-nazie dont il était membre. Cet homme était activement recherché, lundi matin.

Les liens de Maxime Brunerie, âgé de 25 ans, avec l'extrême droite dure sont anciens. S'il n'avait été interpellé jusqu'alors par la police que pour des affaires mineures (affichage sauvage, chèque falsifié), il était connu de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Du parti nationalis-



XAVIER LHOSSICE/REUTERS

te français européen (PNFE) au Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret, en passant par le Groupe Union Défense (GUD) et UR, il avait fréquenté plusieurs chapelles de l'extrême droite radicale. En mars 2001, il avait même été candidat du mouvement mégrétiste aux élections municipales, dans le 18^e arrondissement de Paris. Il était placé en septième position sur la liste d'Alain Vauzel-

le, qui avait obtenu 2,97 % des voix. Le 21 avril, il avait participé à la soirée électorale de M. Mégret, pour le premier tour de l'élection présidentielle, où un journaliste du Monde avait recueilli ses réactions (nos éditions du 23 avril).

Dans un communiqué diffusé lundi, M. Mégret a « condamné avec force la tentative d'attentat et déploré que certains cherchent à en donner une signification, alors que

l'auteur s'avère être à l'évidence un cas psychiatrique ». Le chef du MNR n'a toutefois pas nié l'appartenance du tireur à son parti.

Le sort judiciaire de Maxime Brunerie n'était pas fixé, lundi matin 15 juillet. Placé à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police, après avoir une première fois été examiné par les médecins des urgences médico-judiciaires, qui avaient constaté chez lui « une alté-

ration majeure de l'humeur » et « une tendance suicidaire », il devait être réinterrogé par les experts. Ceux-ci avaient pour mission de déterminer s'il devait être interné d'office, ou placé en garde à vue. Il n'avait pas d'antécédent psychiatrique connu.

Lors de sa brève audition à la brigade criminelle, Maxime Brunerie a indiqué en substance qu'il avait agi seul, pour « faire parler de lui ». Il aurait déclaré qu'il souhaitait mettre fin à ses jours et provoquer une crise de régime en tuant le président de la République.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le tireur avait préparé son acte, en achetant le 6 juillet à Corbeil (Essonne) la carabine 22

Long Rifle avec laquelle il a tenté de tirer sur M. Chirac. Dimanche, il avait loué une voiture pour se rendre à Paris, mais avait fini en métro son trajet jusqu'aux Champs-Élysées. Il s'était alors mêlé à la foule dans l'attente du passage du président. Il semble être parvenu à tirer une fois en direction du command-car présidentiel, mais aucun impact de balle n'a été retrouvé.

Les enquêteurs estiment que le tir aurait pu être mortel, ce type de carabine restant efficace jusqu'à plus de 200 mètres. Or Maxime Brunerie se trouvait à une distance de 50 à 100 mètres du cortège lorsqu'il a sorti son arme – chargé de cinq balles – d'un étui à guitare. Après le premier coup de feu, une personne dans la foule, un infirmier psychiatrique venu d'Alsace, s'est emparé du canon de l'arme, empêchant le militant d'extrême droite de tirer à nouveau. Ce dernier aurait alors tenté de retourner l'arme contre lui sous son menton, avant d'être maîtrisé par deux autres spectateurs du défilé, vite rejoints par des policiers. « Au départ, j'ai pensé à un pétard, mais immédiatement quand j'ai vu le mouvement de foule, j'ai compris qu'il y avait eu un coup de feu, a raconté un lieutenant des RG à l'Agence-france-press (AFP). Je me trouvais à environ cinq mètres, je me suis alors précipité pour aider à maîtriser le tireur. »

Les enquêteurs devaient entendre, lundi, la sœur et les parents de Maxime Brunerie. Ceux-ci passaient leurs vacances en Espagne. Lors de la perquisition conduite au domicile familial de Courcouronnes (Essonne), où le tireur résidait, les policiers ont saisi de nombreux journaux et documents d'extrême droite dans la chambre de celui que les voisins décrivaient comme un « jeune homme tranquille ».

Pascal Ceaux

La carabine utilisée par le tireur est une arme en vente libre

LA TENTATIVE d'attentat dont a été l'objet, dimanche 14 juillet, le président de la République, pourrait relancer la controverse sur la réglementation sur les armes. Classée comme arme de 7^e catégorie, la carabine 22 long rifle avec laquelle Maxime Brunerie voulait tirer sur Jacques Chirac est en vente libre. Toutefois, si son achat ne nécessite aucune autorisation ni vérification particulières – la vente étant simplement consignée sur un registre – la détention de l'arme doit faire l'objet d'une déclaration en préfecture, que le militant d'extrême droite n'aurait pas effectuée. De petit calibre, cette carabine peut s'acquérir dans les armureries mais aussi dans les grands magasins de sport.

Une vive polémique avait déjà éclaté, au cours de la campagne présidentielle, après qu'un déséquilibré, Richard Durn, eut tué, dans la nuit du 26 au 27 mars, plusieurs conseillers municipaux de Nanterre (Hauts-de-Seine). Inscrit dans un

club de tir, Richard Durn détenait à ce titre plusieurs pistolets automatiques Glock et un revolver 357 Magnum. Deux semaines plus tard, dans la nuit du 8 au 9 avril, un agriculteur en état d'ébriété, armé d'une Kalachnikov et d'un 357 Magnum, avait tué un policier dans les locaux du commissariat de Vannes (Morbihan).

UN PROJET DU GOUVERNEMENT JOSPIN

Ces faits divers, qui ont causé une grande émotion, avaient conduit le gouvernement de Lionel Jospin à annoncer, le 18 avril, un renforcement de la législation sur le contrôle des armes à feu. Le projet prévoyait notamment qu'un certificat médical serait indispensable avant toute autorisation ou renouvellement de détention d'armes. Autres mesures prévues : l'interdiction, dans le cadre du tir sportif, des armes de première catégorie, c'est-à-dire les armes de guerre ; la limitation à six du nombre d'armes pouvant être détenues par un tireur sportif ; la vérification des fichiers des armes en préfecture et dans les clubs de tir, préalable à la constitution d'« un fichier national des personnes interdites de détention d'armes ».

La défaite de M. Jospin a empêché le vote de ce texte, dont le gouvernement Raffarin s'est largement inspiré depuis. Le projet de loi sur la sécurité, présenté le 10 juillet par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et qui sera débattu à l'automne à l'occasion du vote d'une loi spécifique (Le Monde du 11 juillet), propose à son tour un durcissement de la législation. Il prévoit la création d'un fichier national automatisé des personnes interdites d'acquisition ou de détention d'armes. Il suggère aussi d'instaurer une obligation d'information pour les professions soumises au secret (médecins, services sociaux...), qui seraient désormais tenues d'alerter les autorités en cas de comportement suspect.

Le projet de loi sur la sécurité, présenté le 10 juillet par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et qui sera débattu à l'automne à l'occasion du vote d'une loi spécifique (Le Monde du 11 juillet), propose à son tour un durcissement de la législation. Il prévoit la création d'un fichier national automatisé des personnes interdites d'acquisition ou de détention d'armes. Il suggère aussi d'instaurer une obligation d'information pour les professions soumises au secret (médecins, services sociaux...), qui seraient désormais tenues d'alerter les autorités en cas de comportement suspect.

Du PNFE à Unité radicale, l'extrême droite dure

Le mouvement auquel appartient le tireur du 14-Juillet se veut « une structure dure et organisée »

MILITANT assidu de l'extrême droite radicale, Maxime Brunerie fréquentait le mouvement skinhead et était un supporter du Paris-Saint-Germain, tendance hooligan. Malgré son jeune âge (25 ans), les policiers de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) lui connaissaient déjà un passé : dès 1997, il semble avoir participé à des manifestations du Parti nationaliste français et européen (PNFE). Ce groupuscule néonazi entretenait alors des liens étroits avec les skinheads en participant, notamment, à la rédaction de *Rebelle blanc*, une fanzine relayant régulièrement l'écho des thèses négationnistes. Le chef de file de ce courant, qui conteste la réalité de l'holocauste des juifs d'Europe par les nazis, Robert Faurisson, s'y exprimait régulièrement.

C'est surtout dans les mouvements de jeunesse proches du monde étudiant que Maxime Brunerie s'est signalé à l'attention des policiers. Membre du Groupe union défense (GUD), puis d'Unité radicale (UR), ce militant modèle y occupe des postes de responsabilité, tout en travaillant dans une société

de gardiennage. Selon la DCRG, il aurait dernièrement eu la responsabilité des activités musicales – le suivi des groupes de « rock identitaire », dont les textes véhiculent les thèses de l'extrême droite radicale.

UN MOUVEMENT HÉTÉROCLITE

Unité radicale avait organisé le 1^{er} mai 2002, en marge de la manifestation du Front national, un rassemblement à Paris devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides. Aux cris d'« Europe, jeunesse, révolution », les militants avaient dénoncé « la fracture ethnique », dont souffre, selon eux, la société française. Le dirigeant du groupe, Guillaume Luyt, s'était longuement exprimé devant les caméras de télévision françaises et étrangères pour expliquer les positions de son mouvement.

Ancien dirigeant du Front national de la jeunesse (FNJ) dans le Val-de-Marne, il avait succédé, il y a quelques mois, à Christian Bouchet à la tête d'Unité radicale. Il avait justifié sa rupture avec le parti de Jean-Marie Le Pen et avait résumé à grands traits l'idéologie de son mouvement, « défenseur d'une identité européenne menacée par

l'immigration, et le capitalisme apatride ». Mouvement hétéroclite se revendiquant du néonazisme, Unité radicale rassemble des militants venus de différents courants de l'extrême droite. Anciens lepénistes ou mégrétistes, mais aussi proches de mouvements comme Troisième voie, fondé par Jean-Gilles Malliarakis, ou Terre et peuple, créé par Pierre Vial, un ancien du FN, puis

M. Le Pen répond en attaquant les Verts

« Je pensais bien que s'il y avait un fou, on arriverait bien, d'une manière ou d'une autre, à dire qu'il était d'extrême droite, le mot est prononcé », a dit Jean-Marie Le Pen, répondant à l'AFP à propos de la tentative d'attentat contre M. Chirac. « Ce que je sais, a-t-il lancé, c'est que les deux vrais meurtres qui ont eu lieu dans la classe politique européenne ont tous les deux été commis par un Vert. C'est un Vert qui a tué le leader d'extrême droite néerlandais Pim Fortuyn et c'est un Vert qui a tué 14 personnes à Nanterre. » Ce dernier, Richard Durn, était un sympathisant écologiste, mais non un militant.

du MNR, ou encore de groupuscules de l'extrême droite bretonne. Comme il l'indique sur son site Internet, Union radicale s'était prononcé en faveur de M. Mégret lors de la scission du FN, en 1999.

« Nous ne concurrençons pas le Mouvement national, mais nous entendons le compléter en créant un espace d'expression pour ceux qui pourraient être insatisfaits par sa nécessaire modération », peut-on lire. Le groupuscule y affirme ne pas avoir voulu être « un parti de masse mais une avant-garde, un aiguillon », précisant : « Nous sommes une structure dure et organisée et cela compense notre nombre. »

Marqués par un antisémitisme permanent, dénonciateurs de la « finance cosmopolite » et promoteurs d'un antimécanisme virulent, ses membres ont approuvé les attentats du 11 septembre. Ils organisent chaque année un rendez-vous annuel à Montségur (Ariège) pour célébrer le solstice d'été. Le 21 juin, ils y arboraient encore des insignes incluant des croix gammées et rendaient hommage à la division SS Charlemagne.

P. Ce.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Groupe scolaire privé haut niveau Le Caire, recrute :

- professeurs de maternelle et de primaire (CAP ou professeur des écoles) ;
- professeurs de physique-chimie et biologie pour collège et lycée (CAPES) ;
- professeurs de musique diplômés ;
- expérience de 5 ans ;
- salaire français.

Envoyer candidatures (CV + lettre de motivation + photocopie des diplômes et dernier bulletin de salaire) par fax (00 202) 7545280.

DEMANDES

Offre individuelle de compétences

Cadre dirigeant 20 ans d'expérience
BUSINESS PME MARKETING
OPÉRATIONNEL MANAGEMENT DE PROJETS
 Gestion - Informatique - NTIC
 (disponibilité juillet - mobilité Francophone)
 CV détaillé sur : <http://site.voila.fr/ricazoulay>
 Gsm : 06.07.06.54.58

Centralien (Paris – 56 ans)

► **culture industrielle étendue :**
ingénierie, technologies, procédés, production ...

► **pratique solide de direction générale,**
Groupe et PME, relations internationales : action commerciale, RH et organisation, performances qualitatives et financières, communication, ... capital-investissement.

Je vous propose mon expérience pour :
Gérer / Dynamiser un pôle d'activité
Piloter des actions de progrès
 Industrie - Services professionnels
 06 09 11 26 99 – jcrprofil@noos.fr

Jacques Chirac lance trois nouveaux « chantiers » et assure que « les engagements seront tenus, et au-delà »

Au cours de son interview télévisée, le chef de l'Etat a fixé trois nouvelles « priorités », que le premier ministre ignorait : lutte contre le cancer, sécurité routière et insertion des handicapés

DANS LES JARDINS de l'Elysée, au milieu de ses 6 000 invités, Bernadette Chirac explique à chacun que « c'est clair », son mari a été la cible d'une tentative d'attentat. Quelques pas plus loin, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, donne des détails sur le tireur en signant des centaines d'autographes. Partout, sur la vaste pelouse du palais présidentiel, militaires, ministres et invités évoquent l'affaire. Mais Jacques Chirac, qui est justement interrogé en direct d'un salon de l'Elysée, n'en dit pas un mot. Patrick Poivre d'Arvor (TF1), Béatrice Schönberg (France 2) et Elise Lucet (France 3) n'ont pas évoqué la question.

Bronzé, apparemment détendu, le chef de l'Etat s'est appliqué, dimanche 14 juillet, à expliquer que « les engagements [seraient] tenus, et au-delà ». Des controverses et des désaccords qui agitent depuis quelques semaines l'équipe gouvernementale, il assure n'avoir « rien remarqué ». Mais, comme on l'interroge sur la baisse des impôts, qui a provoqué une dispute publique entre le ministre de l'économie, Francis Mer, et le ministre délégué au budget, Alain Lambert, le président de la République a expliqué que cette baisse serait « poursuivie au rythme que le gouvernement et le Parlement détermineront », faisant valoir qu'il ne

s'agit pas d'un « credo idéologique » mais d'un « choix de survie ».

M. Chirac a pourtant pris soin, sur cette question, de ne pas lier Matignon et Bercy par des chiffres ou un calendrier. La baisse des impôts sera-t-elle liée à la croissance ? « Plus ou moins », a répondu le président, avant d'ajouter : « Mais plus moins que plus, si j'ose dire. » Cela ne tranchait pas vraiment la question de l'arrêt éventuel des réductions d'impôts en cas de retournement de la conjoncture ; M. Chirac a donc précisé : « Même si nous n'avions pas la croissance que nous escomptons, il faudrait être plus modéré sur d'autres dépenses, faire des arbitrages permettant de donner priorité à la baisse des charges, de la fiscalité, tout simplement parce que nous sommes dans une situation où nous sommes handicapés par rapport à nos voisins. »

Au passage, le chef de l'Etat a tenu à afficher une fibre sociale et a donné raison au ministre des affaires sociales, François Fillon, qu'un différend avait opposé à Francis Mer au cours du dernier séminaire gouvernemental, sur la question des plans sociaux (*Le Monde* du 13 juillet). Il a plaidé pour une « structure » permettant « d'intervenir massivement pour apporter des solutions lorsqu'il y a des plans sociaux ». Il s'est également prononcé contre la privatisa-

tion d'EDF, mais n'a pas exclu l'ouverture d'une « part minoritaire » du capital de l'entreprise.

Concernant la crise que traversent les marchés boursiers, le président a affirmé la nécessité de renforcer la transparence des marchés. Evoquant les dispositions du projet de loi de sécurité financière en préparation au ministère de l'économie, il a jugé nécessaire de réunir la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Conseil des marchés financiers et de

Le chef de l'Etat a exclu toute amnistie des délits politico-financiers

leur « donner des règles beaucoup plus strictes ». Mais, alors qu'on l'interrogeait sur l'éviction de Jean-Marie Messier, l'ex-président de Vivendi Universal, il n'a dit que quelques mots : les troubles de l'entreprise le « chagrinent », mais il n'a pas influé sur son départ.

M. Chirac s'est enfin « étonné » de la « polémique » autour d'une éventuelle réforme de la loi sur l'abus de biens sociaux. Il n'a « jamais été question d'aucune

façon de remettre en cause quoi que ce soit sur le plan de l'amnistie politique, l'abus de bien social et toutes ces choses-là », a-t-il assuré. Il a appelé, en revanche, à une réforme du droit d'asile et notamment à un raccourcissement des délais d'examen des demandes.

La seule vraie surprise de l'intervention présidentielle est venue des trois « priorités » que M. Chirac a fixées pour son quinquennat. « Ce ne seront pas des chantiers de pierre », a-t-il souligné, en affirmant sa volonté de réduire « l'insécurité routière », de relancer la « lutte contre le cancer » et « l'insertion des handicapés ».

Les ministres, qui suivaient avec Jean-Pierre Raffarin l'interview télévisée dans un petit salon, ont découvert ces priorités présidentielles en même temps que les téléspectateurs. Pour l'heure, elles ne correspondent pas à des projets discutés au sein de l'équipe gouvernementale.

Le premier ministre, qui s'est offert ensuite un court bain de foule avant de partir pour Londres, a, pour sa part, accueilli cette nouvelle feuille de route avec philosophie, expliquant quelques instants plus tard : « Diriger n'est pas insurmontable en soi, ce qui est difficile, c'est de réformer. »

Raphaëlle Bacqué

Le président soutient le projet d'une « cellule vigie » destinée à prévenir les licenciements

Il récuse l'idée d'une « impuissance » de l'Etat

L'IDÉE tourne autour d'une « structure », une « task force », une « cellule vigie », qui témoignait de la préoccupation du gouvernement sur la recrudescence des licenciements. Dans son entretien télévisé du 14 juillet, Jacques Chirac a adopté la proposition faite par François Fillon de créer une structure de « veille », dans les régions, afin d'organiser une « meilleure gestion en amont des plans sociaux ». A peine esquissé au conseil des ministres, le 10 juillet, par le ministre des affaires sociales – au grand dam de son collègue de l'économie et des finances, Francis Mer –, ce scénario a été approuvé par le président de la République tant « les perspectives, hélas ! » ne lui paraissent « pas bonnes ».

Escamotés pendant la campagne présidentielle au profit de la sécurité, les licenciements ont, depuis les législatives, fait un retour en force, et nombre d'élus, parmi lesquels plusieurs ministres aujourd'hui en fonction, s'y trouvent confrontés. A l'époque, lors d'un déplacement à Châteauroux (Indre), le chef de l'Etat avait mentionné « l'impuissance publique face à la précarité, aux destructions d'emploi » (*Le Monde* du 5 juin). C'est cette « impuissance » qu'il convient aujourd'hui de démentir. M. Chirac n'a pas oublié les difficultés de Lionel Jospin après ses déclarations, en septembre 1999, au moment de l'annonce d'une vaste restructuration chez Michelin. M. Jospin avait alors reconnu que « l'Etat ne peut pas tout ».

« FAUX LICENCIEMENTS »

Déjà, dans sa déclaration de politique générale, prononcée le 3 juillet devant l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Raffarin s'était employé à donner le sentiment contraire : « L'impuissance politique a généré l'exaspération populaire. (...) Aujourd'hui, dans le contexte inédit de la mondialisation, nous ne sommes pas condamnés au silence ou à l'impuissance. »

Avec des accents dignes d'Arlette Laguiller, M. Chirac a évoqué « le drame que cela représente pour les travailleuses et les travailleurs », avant d'annoncer cette « structure » qui permettrait « d'intervenir massivement pour apporter des solutions lorsqu'il y a des plans sociaux ou des fermetures ». Peu importe que le projet soit encore, de l'aveu même de l'entourage de M. Fillon, au stade de « balbutiements ». Le président de la République a été alerté sur la « multiplication tout à fait inadmissible » des mesures indi-

viduelles, « ces licenciements pour faute qui sont à l'évidence de faux licenciements pour faute ». Il en a rejeté la responsabilité sur la loi de modernisation sociale votée par la précédente majorité : « C'est l'enfer pavé de bonnes intentions. »

Le gouvernement s'étant engagé à réviser cette loi, il doit aujourd'hui proposer autre chose. Pour faire face à une situation « gravissime », avec des salariés « à deux vitesses », dans les grands groupes et les PME, le chef de l'Etat a annoncé une « révision concertée des règles de licenciements ». Mais il

Droit d'asile : raccourcir les délais

Le président de la République a affiché, dimanche, sa volonté de « réformer immédiatement le droit d'asile ». « Aujourd'hui, quand quelqu'un demande le droit d'asile, la décision demande 18 mois ; c'est absurde, ça ne sert à rien », a déclaré le chef de l'Etat, ajoutant : « Il faut (...) mettre en œuvre les moyens permettant de répondre dans (...) un temps inférieur à un mois », sans plus de précision sur ces moyens.

Avec 47 291 demandes enregistrées en 2001, le nombre de demandeurs d'asile en France a augmenté pour la cinquième année consécutive. Selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), le délai moyen d'examen de ces demandes s'est accru en 2001, pour atteindre 217 jours (7,1 mois) – contre 169 (5,6 mois) en 2000. Selon les associations, la majorité des dossiers attendent une réponse entre 9 et 18 mois. Forum Réfugiés, une association lyonnaise, a mis en garde, dimanche soir, contre des « procédures expéditives ». « Ne basculons pas d'un excès à l'autre », a déclaré son président, Olivier Brachet.

a aussi exigé « le plus vite possible une concertation » sur « l'assurance-emploi », une promesse de campagne liée à la réforme de la formation professionnelle. Le gouvernement presse le patronat et les syndicats de se remettre à la tâche. Dans un entretien au *Monde*, le 11 juillet, M. Fillon a déjà fixé le délai maximum : faute d'accord dans les six mois, « l'Etat avancera ».

Dimanche soir, Marc Blondel (FO) a pris acte avec satisfaction de « la volonté politique » manifestée par M. Chirac « d'intervenir dans les licenciements économiques ».

Isabelle Mandraud

Le chef de l'Etat refuse toute réforme de la PAC avant 2006

FERMETÉ, mais pas rupture. Tel est le message adressé par Jacques Chirac à ses partenaires européens. Son ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, devra le porter, lundi 15 juillet, à Bruxelles, lors de la réunion des ministres européens de l'agriculture, qui examine les propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC) mises sur la table, le 10 juillet, par le commissaire Franz Fischler. M. Gaymard devra faire preuve, selon le chef de l'Etat, d'une « grande fermeté » face à ses homologues.

Ces propositions de Bruxelles étaient attendues puisque le Conseil européen de Berlin, en mars 1999, avait décidé que les modalités de fonctionnement de la PAC – le principal budget européen avec 43,6 milliards d'euros en 2001 – seraient réexaminées trois ans après. La Commission est donc dans son rôle en présentant ces suggestions, d'autant que l'entrée prochaine de nouveaux pays dans l'Union, dont certains sont de gros producteurs agricoles (comme la Pologne), pose la question des subventions qui leur seront accordées.

La Commission souhaite voir diminuer encore sensiblement les prix garantis des céréales (déjà réduits en 1999 et partiellement compensés par des aides à l'hectare) et plafonner les aides, ce qui pénaliserait les grandes exploitations. Elle souhaite aussi rééquilibrer les soutiens européens au pro-

fit de la sécurité alimentaire, de la traçabilité, du respect de l'environnement, de la qualité et de l'aménagement rural, le second pilier de la PAC (10 % du budget), par opposition au premier, qui concerne les aides directes aux produits.

ACCROÎTRE LE BUDGET AGRICOLE

La France n'est pas hostile à ce rééquilibrage progressif, à condition que le renforcement du second pilier ne se fasse pas au détriment du premier. Cela signifie qu'il faudra, selon Paris, accroître le budget agricole. La France exige aussi que le calendrier de l'accord de Berlin soit strictement respecté et il est exclu, selon M. Chirac, que les propositions trouvent un début d'application avant 2006.

Paris est, avant l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, la première bénéficiaire de la PAC. Et cela depuis le milieu des années 1960. Les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, et surtout l'Allemagne, jugent depuis longtemps la PAC trop onéreuse. M. Gaymard, qui « accueille avec intérêt, dans son principe, les intentions de la Commission en faveur du développement rural », devait plaider, lundi, pour que « la future politique européenne soit forte et solidaire », précise-t-on dans son entourage, « afin d'assurer aux exploitants et à leurs familles un revenu digne et des perspectives durables ».

François Grosrichard

« La baisse des impôts et des charges sociales est un choix de survie »

Voici les principaux extraits de l'entretien télévisé du président de la République.

« Une nouvelle impulsion. Je vous dirais que le temps pour moi n'est pas particulièrement à la satisfaction. Il est à la responsabilité et il est dans l'action. Les Français se sont exprimés. Chacun a pu les entendre. Je les ai entendus et je veux maintenant agir avec détermination et, je dirais, avec enthousiasme. Il faut donner une nouvelle impulsion à la France. »

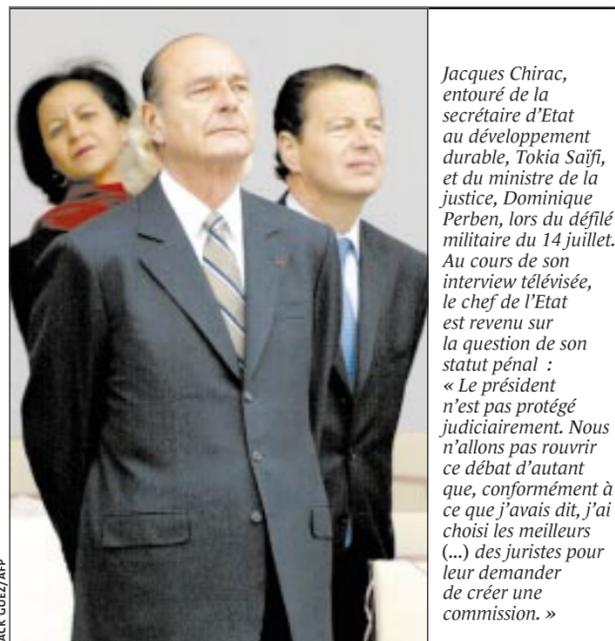
► **Trois grands chantiers du quinquennat.** Je voudrais marquer ce quinquennat par trois grands chantiers. D'abord, la lutte contre l'insécurité routière. Je suis absolument horrifié par le fait que les routes françaises sont les plus dangereuses en Europe. Ensuite, le cancer : c'est un véritable drame national qui exige un effort considérable de recherche, de prévention et de dépistage (...) et le traitement psychologique des malades. [Enfin], les handicapés qui, en France, n'ont pas encore trouvé leur place convenablement, de façon digne. Beaucoup de progrès restent à faire.

► **Le gouvernement Raffarin.** Je trouve que ce gouvernement, sous l'impulsion du premier ministre, a accompli en – quoi ? deux mois – beaucoup de progrès. Il a, de façon cohérente, déterminée, dans cet esprit de mission, jusqu'ici bien agi. Le gouvernement, dans les institutions de la V^e République, gouverne. Le premier ministre assume la responsabilité du gouvernement. C'est lui qui gouverne.

► **Pratiques républicaines.** Je crois qu'un changement de comportement, qui doit commencer par un changement de comportement des élus – et notamment au Parlement – pour plus de respect les uns des autres, pour des pratiques républicaines plus – si j'ose dire – civilisées, est tout à fait essentiel. C'est un élément qui permet ensuite aux Français d'avoir confiance.

► **Institutions.** Il n'y a pas de domaine réservé. J'ai toujours dit que j'étais très respectueux des institutions. Je crois que, au total, avec ses qualités et ses défauts, la Constitution française est une bonne Constitution. Et je ne fais pas partie de ceux qui, chaque fois qu'il y a un problème, considèrent qu'en changeant un texte – et notamment la Constitution – on va le régler. On ne règle naturellement rien du tout. Ce sont des spéculations purement intellectuelles ou politiques.

Nous avons des institutions. Il



Jacques Chirac, entouré de la secrétaire d'Etat au développement durable, Tokia Saïfi, et du ministre de la justice, Dominique Perben, lors du défilé militaire du 14 juillet. Au cours de son interview télévisée, le chef de l'Etat est revenu sur la question de son statut pénal : « Le président n'est pas protégé judiciairement. Nous n'allons pas rouvrir ce débat d'autant que, conformément à ce que j'avais dit, j'ai choisi les meilleurs (...) des juristes pour leur demander de créer une commission. »

faut les perfectionner petit à petit pour les adapter à notre temps.

► **Amnistie.** Il n'a jamais été question d'aucune façon de remettre en cause quoi que ce soit sur le plan de l'amnistie politique, de l'abus de bien social ou de toutes ces choses-là (...) Ceux qui crient au loup, ou qui ont crié au loup – bien inutilement, naturellement – avaient probablement quelques arrière-pensées. Mais j'observe que ce sont ceux-là mêmes qui, il y a une dizaine d'années, avaient donné le mauvais exemple. Et ils devraient s'en souvenir.

► **Abus de biens sociaux.** Nous avons un système en France, il doit être respecté (...). Je n'ai aucune intention dans ce domaine, pour une raison simple. Il y a peut-être des arguments que l'on peut faire valoir pour ou contre telle ou telle réforme. Mais en France, ce problème a pris – je dirais – une dimension politique, de sensibilité affective, qui ne permet pas de l'aborder de cette façon-là.

► **Statut du chef de l'Etat.** Le président n'est pas protégé judiciairement. Nous n'allons pas rouvrir ce débat d'autant que, conformément à ce que j'avais dit, j'ai choisi les meilleurs et les plus incontestables des juristes pour leur demander de créer une commission, de faire un rapport au regard de nos traditions mais aussi de tous les exemples étrangers et dire aux Français – c'est un rapport qui sera public, naturellement – s'il convient ou non de modifier le statut du chef de l'Etat dans notre pays (...). Vous aurez la réponse

avant la fin de l'année. Je me tiendrai aux conclusions de [la] commission.

► **Divergences gouvernementales sur les baisses d'impôt.** Je n'ai rien remarqué de tel (...). Il n'y a pas de tâche plus urgente et plus importante que de rendre à la France sa compétitivité, son attractivité et pour cela ramener l'ensemble des charges et de la fiscalité au moins au niveau moyen pour qu'elle ne soit pas handicapée par rapport à nos partenaires européens (...). [La baisse d'impôts et des charges] sera poursuivie au rythme que le gouvernement puis le Parlement détermineront. Même si nous n'avions pas la croissance que nous escomptons, il faudrait être plus modéré sur d'autres dépenses, faire des arbitrages permettant de donner la priorité à la baisse des charges et de la fiscalité. C'est un choix vital, un choix de survie.

► **Plans sociaux.** Il faut que le gouvernement (...) ait une structure lui permettant d'intervenir massivement pour apporter les solutions lorsqu'il y a des plans sociaux ou des fermetures (...). Je souhaite que nous ayons le plus vite possible une concertation permettant d'arrêter la loi sur l'assurance-emploi, pour donner à chaque travailleur, et en permanence, la capacité d'avoir un emploi, un bon emploi, un emploi adapté.

► **Smic et minima de branches.** L'un des effets pervers de la loi sur les 35 heures, telle qu'elle a été mise en œuvre – je ne juge pas la loi elle-même, pas le principe, mais la mise en œuvre – fait que nous

avons aujourd'hui six smic (...). Ce qui est prioritaire, c'est aboutir à [leur] harmonisation [et qu'] on en revienne à un smic juste, égal pour tous et un seul, naturelle (...). Il faut rouvrir tout de suite les négociations pour la remise à jour des minima par branche.

► **Défense.** Nous avons un très gros effort à faire (...). Il y aura modification de la loi de programmation telle qu'elle avait été arrêtée par le précédent gouvernement (...). [Il y aura amélioration du] budget des équipements de l'armée en commençant par la priorité absolue, les réparations, c'est-à-dire nous mettre en situation de pouvoir avoir des équipements qui fonctionnent (...). Nos partenaires européens seraient bien inspirés d'avoir le même souci.

► **Droit d'asile.** Il faut, en France, réformer immédiatement le droit d'asile (...), mettre en œuvre les moyens permettant de répondre au droit d'asile dans un temps très bref, et un temps très bref pour moi, c'est un temps inférieur à un mois.

► **Environnement.** Nous ne pouvons pas, vis-à-vis de l'opinion publique internationale, assumer un échec à Johannesburg (...). C'est vrai que nos amis américains sont très en arrière de la main et que cela ne simplifie pas les choses.

► **PAC.** Je ne sacrifierai pas la capacité française à être le premier exportateur mondial de produits agricoles transformés et le deuxième exportateur mondial de produits agricoles (...) pour des raisons qui ne me paraissent pas justifiées (...). [Le gouvernement sera d'une] grande fermeté.

► **Ouverture du capital d'EDF.** Si EDF veut conserver sa puissance dans le monde d'aujourd'hui, elle ne peut le faire (...) que si une part minoritaire de son capital est ouvert en accord bien sûr avec les syndicats (...). [Ceci à l'ère] double condition : ne pas toucher au statut des agents d'EDF (...) [et] ne pas remettre en cause [leur] système spécifique de retraite.

► **Transparence des marchés.** Ce que nous devons faire notamment, c'est renforcer nos règles pour la transparence du marché. [Il faut] réunir [la Commission des opérations de bourse et le comité des marchés financiers] et leur donner des règles beaucoup plus strictes (...), notamment au sujet de la responsabilité et de l'indépendance des administrateurs, et des moyens. A partir de là, la confiance reviendra.

L'intégralité des propos du président de la République est publiée sur le site www.lemonde.fr

Jean-Marie Le Pen estime que « le Chirac nouveau, c'est de la bibine »

Clôture de l'université d'été du Front national de la jeunesse, dimanche 14 juillet, il a jugé que « pour exiger du respect, il faut être respectable »

NEUVY-SUR-BARANGEON (Cher)

de notre envoyée spéciale

« C'est de la bibine ! » C'est ainsi que le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a résumé, dimanche 14 juillet, la traditionnelle intervention télévisée du chef de l'Etat, en clôture, comme chaque année, l'université d'été du mouvement de jeunes de son parti, le Front national de la jeunesse. Celle-ci est rituellement organisée dans le château du Cercle national des combattants, une association présidée par Roger Holeindre, situé à Neuvy-sur-Barangeon, dans le Cher.

Concours de circonstance obligeant, M. Le Pen, qui avait assisté dans la matinée à la distribution des prix des 72 recrues de la promotion 2002, s'est éclipsé à l'heure du repas pour pouvoir regarder l'entretien télévisé de Jacques Chirac. Un exercice qu'il s'est « infligé », commentera-t-il plus tard devant les jeunes qui, hilares, l'ont écouté se moquer du locataire de l'Élysée.

« On attendait le Chirac nouveau, le Chirac nouveau, je vous le dis, c'est de la bibine ! Il ne risque pas de vous arracher la gueule. Il est tout à fait convivial, pas toujours clair, mais il s'est exprimé dans un style de relation médiatique auquel vous êtes habitués, de bavardage télévisuel », a lancé le président du FN. « Compte tenu des journalistes (...) qui le rattrapent quand il est en mauvaise passe, il a pu se passer des prompts sans lesquels il ne semble pas capable de suivre une pensée plus de trois minutes », a-t-il insisté, pour le plus grand plaisir des garçons et des filles qui piquaient un peu du nez quand, en préliminaire, M. Le Pen s'est pris à leur expliquer pourquoi le FN était un parti « national, social et populaire ».

Manifestement, ils préfèrent

leur « président » quand il tourne en dérision M. Chirac ou se livre à des jeux de mots. Et ils n'ont pas été avertis de rires et d'applaudissements quand il leur a affirmé que « l'homme de droite est un pessimiste gai... Gai, G-A-I, je le précise, tout de suite ! »

Mais l'heure était au commentaire de l'intervention élyséenne du 14 juillet. Une intervention dans laquelle M. Le Pen a trouvé des « choses qui l'ont fait sursau-



« L'homme de droite est un pessimiste gai... Gai, G-A-I, je le précise tout de suite ! »

JEAN-MARIE LE PEN

ter ». Parmi celles-ci deux expressions, le mot « respect » et ceux de « pratiques républicaines civilisées ». « Jacques Chirac a répété au moins dix fois le mot respect », a ironisé le président du FN, qui voit là un mot mis « à la mode » par les « petits beurs de banlieue et Jack Lang » et qui lui « semble une espèce de nouveau sésame des loges maçonniques ». « Pour exiger du respect, il faut être respectable », a-t-il lancé, en ajoutant que « Jacques Chirac lui-même ne respecte pas les millions d'électeurs qui ont voté pour [Jean-Marie Le Pen] ». « Il a dit qu'il faut imposer un changement de comportement et établir des pratiques républicaines civilisées (...). Moi, je m'inquiète un peu quand je l'entends parler d'humanisme, de respect, parler de République, de civilisation. Je me demande toujours quel est le coup de Jarnac qu'il nous réserve ! », a-t-il continué, en insistant sur ses craintes de voir le gouvernement étudier de nouvelles lois électorales pour limiter la représentation du FN tant dans les élections européennes que régionales.

« Jacques Chirac a dit qu'il avait aussi trois chantiers : l'insécurité - mon Dieu, je croyais que c'était déjà en place cela. Mais non, il a dit qu'on s'était aperçu récemment de la gravité qu'elle présentait. On croit rêver ! (...) Il y a sept ans qu'il est à l'Élysée ! (...) M. Chirac, arrêtez de vous foutre de nous ! », s'est exclamé M. Le Pen. « Les autres chantiers sont le cancer - là je me suis dit : il va sortir le sien, comme Mitterrand l'a fait pour obtenir les voix lors de Maastricht. (...) Et les handicapés. Jacques Chirac a découvert le problème des handicapés ! », il peut « enfin jouer au premier ministre, ce qu'il ne pouvait pas faire avec Jospin », avait commenté le leader de l'extrême droite quelques instants plus tôt.

Regrettant la faiblesse du discours de M. Chirac sur l'armée, le président du Front national a conclu à un « échec prévisible » du gouvernement Raffarin « Tartarin de Tarascon, Raffarin de Rabascon ! », « ces docteurs Diafoirus qui viennent au chevet de la France dire qu'on peut la guérir avec de la poudre de perlimpinpin ! »

Christiane Chombeau

François Hollande déplore l'absence d'« une vision pour la France »

Pour les Verts, M. Chirac a délivré « le catéchisme libéral de la droite »

L'INTERVIEW télévisée de Jacques Chirac a suscité assez peu de réactions. Lundi 15 juillet, sur RTL, Bertrand Delanoë l'a qualifiée d'« occasion ratée ». Le maire (PS) de Paris s'est déclaré « frappé qu'il n'y ait pas eu un mot de politique étrangère ». « J'aurais voulu, a-t-il ajouté, qu'il prenne plus de hauteur, qu'il fasse évoluer la fonction vers quelque chose de rassembleur. »

« On cherche vainement, dans les propos du président de la République, une vision pour la France et une ambition pour l'Europe, a commenté François Hollande. En fait, Jacques Chirac a été surtout fidèle à lui-même. » Le premier secrétaire du PS, qui s'exprimait le 14 juillet à Tulle, a estimé que « la nouvelle politique économique » de M. Chirac « ressemble trait pour trait à celle que menait Alain Juppé en 1995 ». « Il s'agit toujours, a-t-il ajouté, des mêmes priorités néo-libérales : la baisse des impôts pour les plus favorisés, supposée insuffler une nouvelle dynamique à l'économie, alors qu'elle ne fait que creuser les inégalités ; l'allègement des règles qui protègent les salariés en matière de licenciements et de plans sociaux ». Pour M. Hollande, M. Chirac est resté

« délibérément flou, vague, ambigu, alambiqué sur les moyens d'atteindre [des] objectifs contradictoires ». Le député de Corrèze a pris « acte » de son refus de « toute amnistie des délits politico-financiers ».

« Nous avons eu droit à une heure d'ennui », a affirmé de son côté Vincent Peillon. « Jacques Chirac, a déclaré le porte-parole du PS à l'AFP, nous a abreuvés d'ennui et servi pour toute perspective les vieilles recettes du libéralisme : moins d'impôts, moins de charges, moins de réglemens sans jamais nous dire comment il conciliera cela avec les exigences de protection sociale et d'autorité de l'Etat. »

« PROPOS TRÈS DÉCEVANTS »

Pour Denis Baupin, « on aurait pu attendre un président de la République prenant de la hauteur, imprimant une nouvelle politique pour la France ». « Au contraire, a observé le porte-parole national des Verts dans un communiqué, Jacques Chirac s'est contenté de délivrer le catéchisme libéral et répressif usuel de la droite : sur le smic, les impôts, les 35 heures, le contrôle aux frontières, les centres fermés, une réforme du

droit d'asile qui s'annonce plus restrictive encore ». Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, a vu dans les déclarations de M. Chirac « des propos très décevants ».

Dans la Majorité, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'UMP, a souligné, dans un communiqué, que « chacun a pu mesurer la détermination, l'audace et l'enthousiasme qui habitent le président de la République pour conduire les réformes annoncées pendant la campagne et nécessaires à la France ». François Sauvadet, porte-parole de l'UDF, a affirmé que M. Chirac a rappelé les engagements de sa campagne « de manière volontaire et déterminée. Il y a une forte attente dans l'opinion et nous souhaitons qu'on y réponde ». M. Sauvadet a souhaité « qu'un signe soit donné pour augmenter le salaire direct des plus bas notamment par un allègement des charges payées par les salariés eux-mêmes ». Il s'est félicité que le chef de l'Etat « ait clairement dit qu'il n'avait jamais été question d'une quelconque amnistie dans les affaires politico-financières ».

Michel Noblecourt

A l'occasion de la fête nationale, les partisans de José Bové se mobilisent pour sa libération

APRÈS une période de relative atonie et de flottement, les partisans de José Bové se remobilisent. Et ont choisi la date symbolique du 14 juillet pour réclamer la libération immédiate du leader de la Confédération paysanne incarcéré, depuis le 19 juin, à Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), où il purge le reliquat de la peine prononcée pour le démontage du chantier du McDonald's de Millau, en août 1999.

Devant la prison, dimanche en fin d'après-midi, quelques 2 000 personnes réunies à l'appel de la Confédération paysanne, du Groupe des Dix, de l'association Attac, auxquels s'étaient joints le PCF et les Verts, ont formé une chaîne humaine aux cris de « halte à la répression du mouvement social et syndical ». Danielle Mitterrand, veuve de l'ancien président de la République et présidente de l'association France-Libertés, a lu un message de soutien. Faute de pouvoir bénéficier de la loi d'amnistie, les avocats de M. Bové ont précisé qu'ils déposaient une demande de libération conditionnelle pour leur client qui, si elle est acceptée, pourrait le faire sortir en fin de semaine.

Dimanche, lors du traditionnel entretien télévisé, Jacques Chirac est revenu sur le cas Bové. « L'amnistie, ce n'est pas un problème de personnes, mais un problème de faits, a-t-il expliqué. Sont amnistiés les gens qui répondent à un certain nombre de critères. »

Quelques heures auparavant, des rassemblements avaient eu lieu à Fougères (Ille-et-Vilaine), Vannes (Morbihan) et Angers (Maine-et-Loire). En région parisienne, la mobilisation a pris la forme d'une opération coup de poing. Une centaine de manifestants, dont des paysans du Larzac, ont investi la galerie des glaces du château de Versailles (Yvelines) en scandant « Chirac en prison, José à la maison », avant d'occuper la cour d'honneur. « Pendant que la France

d'en-haut fait sa garden-party à l'Élysée, la France d'en bas fait la sieste au château de Versailles », a ironisé Jean-Claude Amara, de Droits devant !! Un autre groupe d'une centaine de personnes, qui comptaient se rendre à Versailles, ont pour leur part été bloqués par les forces de l'ordre, quatre heures, durant place Saint-Michel à Paris.

GRÈVE DE LA FAIM

« Si personne ne se bouge sur Bové, le pire est à craindre pour les militants lambda », résumait Laurent, 36 ans, l'un des manifestants, indiquant que « ce qui arrive à Bové peut arriver à tout moment aux militants d'associations de chômeurs, de soutien aux sans-papiers, aux autres syndicalistes » et soulignant que plusieurs membres de la Confédération paysanne, notamment à Valence, sont eux aussi sous la menace de peines de prison ferme pour des actions d'arrachage de plants transgéniques. Hors l'affaire du « McDo » de Millau, selon son avocat, M^e François Roux, M. Bové, qui a mis fin dimanche à la grève de la faim entamée au moment de son incarcération après avoir perdu dix kilos, reste passible de quatorze autres mois de prison ferme pour des destructions d'OGM.

Face à cette menace, François Dufour, figure du syndicat paysan, a piqué une grosse colère auprès des dirigeants de l'association Attac, dont il est le vice-président, estimant que cette dernière n'avait pas mis tout son poids pour mobiliser ses adhérents. « José Bové est en prison depuis le 19 juin, le savions-nous ? (...) Révisons-nous et prenons nos responsabilités », a-t-il écrit par ailleurs dans un courrier adressé, vendredi 12 juillet, à l'ensemble des comités locaux. La confédération paysanne fait aussi son mea culpa et reconnaît avoir été « un peu naïvement » prise de court par l'incarcération de son leader.

Caroline Monnot

cul

A la télévision, certains mots ont trop la parole.

>> AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON, GLASTONBURY, MARCIAC...

Cet été sur ARTE, la culture c'est encore plus de festivals.

arte
www.arte-tv.com

Selon l'étude Medicam rendue publique vendredi 12 juillet par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), les Français ont consommé en 2001 **2,5 MILLIARDS DE BOÎTES**, flacons et autres présentations de

médicaments pour un montant de remboursement de 15,2 milliards d'euros (en hausse de 8,6 % par rapport à 2000). Les produits les plus souvent consommés sont les **ANTALGIQUES** (en moyenne quatre boîtes

par an et par assuré social), devant les **PSYCHOTROPES** (somnifères, antidépresseurs et anxiolytiques). Alors que les produits au **SERVICE MÉDICAL RENDU « INSUFFISANT »** continuent d'être prescrits, la

CNAM indique qu'il n'y a « pas encore de substitution suffisante pour que les **GÉNÉRIQUES** aient un impact significatif sur les finances ». L'**UNION EUROPÉENNE** envisage d'alléger la procédure de mise sur le marché.

Les Français dépensent toujours plus pour les médicaments

Une étude publiée vendredi 12 juillet par l'assurance-maladie montre une progression de 8,6 % du montant des remboursements entre 2000 et 2001. En progression, la prescription des produits génériques, que les généralistes se sont engagés à développer, n'a pas encore d'impact financier

À LIRE la dernière étude Medicam, consacrée aux dépenses de médicaments des Français et publiée vendredi 12 juillet par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), l'industrie pharmaceutique a de beaux jours devant elle. La France n'est pas près de perdre sa première place – ex aequo avec les Etats-Unis – en niveau de consommation par habitant. En 2001, plus de 2,5 milliards de boîtes, flacons ou autres présentations de médicaments ont été remboursés par les régimes d'assurance maladie pour un montant de 15,2 milliards d'euros (en hausse de 8,6 % par rapport à 2000) dont 13,4 milliards ont été pris en charge par le régime général.

Basée sur l'exploitation des données issues du codage des médicaments, Medicam dresse depuis deux ans un tableau détaillé de la consommation pharmaceutique et de son impact sur les finances de la Sécurité sociale. Cette étude offre aussi l'occasion de redécouvrir les principales maladies des Français. La quantité de médicaments prescrits et remboursés est positive pour la deuxième année consécutive, en progression de 3,5 % en 2001 et de 4,3 % en 2000. Parmi les produits les plus souvent consommés, les antalgiques, avec 220 millions de boîtes en 2001 – soit, en moyenne, 4 boîtes par assuré social et par an – arrivent en tête. Les prescriptions des trois produits phares à base de paracétamol (Efferalgan, Doliprane, Dafalgan) sont en hausse de 10 % par rapport à 2001, « ce qui témoigne d'une meilleure prise en charge par les praticiens des douleurs ne relevant pas d'antalgiques majeurs », souligne l'étude.

Derrière les antalgiques, les psychotropes restent la deuxième catégorie de médicaments les plus prescrits. Les Français sont « accros » aux somnifères (Stilnox et Imovane), aux antidépresseurs (Deroxat et Prozac) et aux anxiolytiques (Lexomil et Xanax). Pour ces six pro-

LES 20 PRODUITS LES PLUS PRESCRITS EN QUANTITÉ EN 2001

Nom du produit	Indication	En années		En millions		En %		En millions d'€	
		Age du produit	Unités prescrites (2001)	Evolution 2001/2000	Montant présenté au remboursement				
Doliprane ®	Antalgique	21,3	53,24	↑ 16,1	111,389				
Efferalgan ®	Antalgique	22,1	52,45	↑ 13,7	109,433				
Di Antalvic ®	Antalgique	37,7	25,52	↓ -16,8	75,873				
Dafalgan ®	Antalgique	17,3	24,38	↑ 6,9	46,142				
Spasfon ®	Antispasmodique	38,0	13,44	↑ 7,4	41,148				
Stilnox ®	Somnifère	13,8	13,28	↑ 9,8	51,756				
Propofan ®	Antalgique	29,9	11,66	↑ 10,5	33,641				
Levothyrox ®	Hormono-thérapie	20,9	10,99	↑ 20	25,473				
Clamoxyl ®	Antibiotique	27,1	10,90	↓ -14,8	30,326				
Kardegic ®	Anticoagulant	8,9	10,78	↑ 25,1	30,434				
Augmentin ®	Antibiotique	17,5	10,53	↑ 0,3	103,398				
Aspegic ®	Antalgique	31,2	10,41	↓ -8,1	25,896				
Mopral ®	Anti-ulcéreux	11,2	10,23	↑ 11,1	368,117				
Daflon ®	Veinotonique	30,9	9,91	↑ 8,2	70,498				
Zyrtec ®	Antihistaminique	13,3	9,90	↑ 12,3	74,048				
Deroxat ®	Antidépresseur	6,9	9,57	↑ 13,1	123,363				
Renutryl 500 ®	Nutrition	36,9	9,49	↓ -5,2	24,027				
Magne B6 ®	Sels minéraux/vitamines	30,9	9,44	↑ 8,0	33,654				
Prozac ®	Antidépresseur	13,3	9,05	↑ 1,1	130,539				
Imovane ®	Somnifère	14,6	8,78	↓ -1,9	34,182				

Source : CNAM

duits, le régime général a remboursé, en 2001, « environ 80 millions de boîtes, soit, en moyenne, plus d'une boîte par personne et par an ». Le Rohypnol, qui figurait parmi les 100 médicaments les plus prescrits en 1999 et 2000, est « absent » du palmarès. Ce somnifère, dont il avait été prouvé qu'il faisait l'objet de multiples détournements d'usage et de surconsommation, est, depuis janvier 2001, soumis aux mêmes règles de prescription et de délivrance que les stupéfiants.

Pour la première fois, Medicam se penche sur le poids des spécialités dont le service médical rendu (SMR) a été jugé « insuffisant » en 2001 par l'Agence française de sécu-

rité sanitaire des produits de santé (Afsaps). Leur consommation se porte toujours bien : « 23 produits sur les 100 médicaments les plus consommés répondent à ce critère et concernent essentiellement des veinotoniques (Daflon, Ginkor, Endotelon, etc.) qui, loin de régresser, affichent des progressions allant jusqu'à 8,2 % en volume », remarque l'étude. Sur l'ensemble des spécialités remboursables, la part des médicaments à SMR insuffisant représente 7,3 % des remboursements et 20,3 % des unités prescrites.

Au-delà du palmarès de consommation, l'assurance-maladie livre un second classement par montants remboursés, forcément diffé-

rent puisqu'il dépend du prix des médicaments. Alors que les généralistes se sont engagés à prescrire davantage de génériques à la suite de l'accord signé le 5 juin avec la CNAM sur la consultation à 20 euros, l'étude apporte un éclairage intéressant sur l'impact de ces copies de médicaments. Ainsi, sur les 30 premiers produits dont le montant remboursé est « en forte baisse », 10 sont des spécialités princeps (d'origine) génériques. « Si l'on prend l'exemple du Di-Antalvic, dont la baisse est de 16,5 % en valeur et de 16,8 % en unités, elle est totalement compensée par la forte progression des génériques (58,8 % en montant remboursé et 58,2 % en unités »,

explique l'étude. « Nous n'avons pas encore de substitution suffisante pour que les génériques aient un impact significatif sur les finances », regrette Pierre-Jean Lancry, directeur du département médicaments et dispositifs médicaux à la CNAM.

DAVANTAGE DE COPRESCRIPTIONS

Financièrement, cinq classes thérapeutiques (système cardiovasculaire, système nerveux central, voies digestives et métabolisme, anti-infectieux généraux, système respiratoire) concentrent plus de 75 % de la dépense. Alors qu'il existe plus de 3 000 produits, les 100 premiers représentent 47 % des remboursements. Comme les

années précédentes, c'est le Mopral, un anti-ulcéreux, qui, avec 368 millions d'euros remboursés à lui seul (en hausse de 19 %), coûte le plus cher à l'assurance-maladie. Suivent, parmi les 6 premiers, 2 anti-cholestérols ou statines (Tahor et Zocor), 1 antithrombotique (Plavix), 1 antidépresseur (Prozac) et le Celebrex (172 millions d'euros), un anti-inflammatoire nouvelle génération dont l'intérêt médical a été récemment remis en cause (*Le Monde* du 20 juin). Ce produit, ainsi que le Vioxx, prescrits pour soulager les symptômes de l'arthrose et de la polyarthrite et commercialisés depuis moins d'un an, « contribuent pour 12,5 % à la croissance des remboursements », indique Medicam. Ces nouvelles et chères spécialités « devaient entraîner la diminution de la prescription des protecteurs gastriques », rappelle l'assurance-maladie. Or les premiers résultats montrent qu'« il y aurait une augmentation globale des coprescriptions, ce qui conduit à nous interroger sur les prix et le coût résultant de la prise en charge de ces produits », alerte la CNAM. Concernant les antibiotiques, elle s'inquiète « du fort accroissement des fluoroquinolones, qui font l'objet d'une surveillance attentive en raison des phénomènes de résistance et de ses effets indésirables (tendinites) ».

Si l'hypercholestérolémie, l'hypertension artérielle, l'ulcère, le diabète et les infections font partie des maladies les plus coûteuses pour la Sécurité sociale, « la progression de près de 10 % des antihistaminiques pourrait traduire une augmentation de la prévalence des maladies allergiques ». Enfin, l'étude confirme que la prescription médicamenteuse est une affaire de généralistes. Rien d'étonnant dans la mesure où ils représentent les libéraux les plus nombreux. Les 60 000 médecins de famille prescrivent 84 % du montant remboursé en ville.

Sandrine Blanchard

Les médecins continuent à prescrire les 835 produits à effet « insuffisant »

LA LISTE des 835 médicaments à service médical rendu (SMR) « insuffisant », publiée en 2001 par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), n'aurait-elle servi à rien ? Au regard des chiffres publiés par l'assurance-maladie, la question mérite d'être posée. Cette liste sans précédent, dressée par un groupe d'experts après deux années d'études scientifiques portant sur 4 490 produits, n'a, pour l'instant, eu aucun impact sur les ordonnances des médecins. Pourtant, la notion de « SMR insuffisant » correspond à quatre critères : il s'agit d'un médicament destiné à une pathologie ou un symptôme sans caractère de gravité ; il n'a pas démontré une efficacité importante ; il y a souvent des alternatives à ce produit ; il n'offre pas d'intérêt majeur en termes de santé publique. Trois autres niveaux de SMR existent : « majeur ou important », « modéré », « faible mais justifiant néanmoins une prise en charge ».

Ce n'est pas un hasard si l'étude Medicam intègre pour la première fois des informations sur les produits issus de la liste de l'Afsaps. Toujours à la recherche d'économies, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) rappelle que ces produits médicalement « insuffisants » représentent 20 % des ventes et 10,9 % des montants présentés au remboursement.

Alors que les dépenses de pharmacie ne cessent d'augmenter, la logique aurait voulu que ces 835 médicaments (notamment contre les jambes lourdes, la toux, la diarrhée, le stress, etc.) ne soient plus remboursés. En juin 2001, le gouvernement Jospin avait choisi de baisser leur prix ou leur taux de prise en charge de 65 % à 35 %,

mais de maintenir leur remboursement. Pourtant, une note de la direction générale de la santé (DGS) expliquait que des déremboursements n'auraient posé « ni problème de santé publique ni problème politique ».

Plusieurs facteurs ont conduit à ce que certains professionnels de santé ont appelé une « non-décision politique ». D'abord, la crainte d'une réaction hostile des assurés sociaux qui auraient mal vécu d'avoir à payer des médicaments qu'ils consomment en masse. Dans cette liste – qui concerne toutes les classes thérapeutiques –, des spé-

« Ces médicaments ne sont pas inefficaces mais sont inutiles à la collectivité »

UN RESPONSABLE DE LA CNAM

cialités, comme le Daflon ou le Magné B6, représentent chacune 10 millions de boîtes prescrites par an. Ensuite, les laboratoires pharmaceutiques directement concernés – essentiellement français et souvent de petite taille – ont brandi la menace des « conséquences en termes d'emploi » d'un éventuel déremboursement. Enfin, le risque d'un transfert de prescription vers des médicaments remboursés plus « lourds » et plus chers a été évoqué. De leur côté, médecins et pharmaciens ont regretté que l'étude ne prenne pas en compte leur « expérience » et les milliers de patients

qui leur assurent que ces médicaments « insuffisants » soulagent leurs maux.

Surtout, cette liste – pourtant réalisée à la demande des responsables politiques – n'a donné lieu à aucun travail de pédagogie en direction du grand public. « La question majeure est : jusqu'où la collectivité doit payer ? », insistait, au moment de sa publication, un responsable de l'Afsaps. Sous-entendu : à l'heure où les nouvelles molécules innovantes coûtent cher, la Sécurité sociale peut-elle continuer à payer les médicaments de « confort » qui traitent les « bobos » de la vie quotidienne ? « Ces médicaments ne sont pas inefficaces mais sont inutiles à la collectivité », résumait alors un responsable de l'assurance-maladie. Si la décision de déremboursement avait été prise, les patients auraient dû choisir entre cesser de consommer ces produits et les payer eux-mêmes.

Le nouveau gouvernement reposera-t-il la question des médicaments « insuffisants » pour engager une réforme afin que les taux de remboursement dépendent de la qualité du SMR ? Si le ministre de la santé, Jean-François Mattei, estime que les dépenses de soins doivent désormais être calculées sur des « critères sanitaires » et non plus « comptables », il précise néanmoins que « la question du niveau de ces dépenses dans le budget de la nation doit être posée en faisant la part de l'assurance-maladie, celle des assurances complémentaires et celle laissée aux usagers » (*Le Monde* du 12 juillet). Comme ses prédécesseurs, M. Mattei considère que ces derniers méritent d'être mieux informés et responsabilisés.

S. Bl.

L'Union européenne envisage d'assouplir la procédure de mise sur le marché

Les laboratoires pourraient s'adresser directement à certains patients

LE PARLEMENT européen assouplira-t-il à la fin de l'année les procédures d'autorisation de mise sur le marché des médicaments et lèvera-t-il partiellement l'interdiction de la publicité directe pour certaines spécialités vendues sur ordonnance ? Cette éventualité est bien réelle avec les propositions de règlement et de directive dont les députés européens ont commencé à débattre en mai, en vue d'une première lecture à l'Europarlament à la fin 2002 (*Le Monde* du 23 août 2001). Si l'industrie pharmaceutique voit d'un bon œil les changements proposés, il n'en va pas de même pour le Collectif Europe et médicament, où l'on retrouve des associations familiales et de consommateurs (UNAF, UFC-Que Choisir...), des associations de malades (Aides, Ligue nationale contre le cancer...), des organisations d'assurance mutualiste (la Mutualité française...) ou des associations de professionnels de santé (la revue *Prescrire*...).

La Commission européenne a rendu publique le 26 novembre 2001 une proposition de règlement du Parlement européen et du conseil « établissant des procédures communautaires pour l'autorisation, la surveillance et la pharmacovigilance en ce qui concerne les médicaments à usage humain et à usage vétérinaire et instituant une agence européenne pour l'évaluation des médicaments ». Les procédures européennes actuellement en vigueur, y compris l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments, datent du 1^{er} janvier 1995. « Il est apparu nécessaire à la Commission de procéder à des adap-

tations de certaines dispositions du règlement » peut-on lire dans le document. Outre « des considérations liées à l'expérience de six années de mise en œuvre de la procédure centralisée [d'autorisation de mise sur le marché] et du fonctionnement de l'Agence », la Commission se fixe quatre grands objectifs : « assurer un haut niveau de protection de la santé du citoyen européen » en accélérant la mise à disposition de médicaments innovants et par « une surveillance accrue du marché » ; « achever le marché intérieur des produits pharmaceutiques en tenant compte des enjeux de la globalisation et établir un cadre réglementaire et législatif favorisant la compétitivité de l'industrie européenne » ; répondre aux défis de l'élargissement futur de l'Union ; rationaliser et simplifier le système et « améliorer sa cohérence globale, sa visibilité et la transparence des procédures ». La Commission parle de mettre en place un « véritable partenariat » entre l'industrie pharmaceutique « et l'autorité ayant en charge l'évaluation des futurs médicaments ».

SANTÉ OU INDUSTRIE ?

Pour le Collectif Europe et médicament, qui a lancé une pétition auprès des députés européens (revue@prescrire.org), ce projet pose plusieurs problèmes. Le premier tient au fait que l'Agence européenne du médicament soit rattachée, au sein de la Commission européenne, à la Direction « Entreprises » et non à la Direction « Santé et protection du consommateur », ce qui est conforme au souci des auteurs du projet de défendre la compétitivité des

laboratoires européens. Mais pour le Collectif, c'est aux ministres de la santé et non à ceux de l'industrie qu'il appartient de déterminer la politique européenne du médicament.

Ensuite, s'il se réjouit de la volonté de raccourcir les délais de mise à disposition des nouveaux médicaments (actuellement de 270 jours en moyenne), le Collectif s'inquiète de leur trop grande réduction, qui serait préjudiciable à la qualité de l'expertise. Enfin, il reproche la suppression de la « révision quinquennale » des bénéfices thérapeutiques et des effets indésirables des médicaments, qui peut conduire à la modification, voire à la remise en cause de l'autorisation de mise sur le marché.

Par ailleurs, le document de la Commission européenne comporte une proposition de directive modifiant la directive 2001/83/CE « instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain ». Tout en maintenant le principe de l'interdiction de la publicité auprès du public pour les médicaments prescrits sur ordonnance, la Commission européenne propose d'introduire à titre expérimental la possibilité d'une communication directe aux patients d'informations relatives à certains médicaments pour trois pathologies : sida, asthme et diabète. Une éventualité que le Collectif rejette au bénéfice d'une information indépendante. Comme son prédécesseur Bernard Kouchner, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, est hostile à une telle communication directe.

Paul Benkimoun

Quatre blessés dans une fusillade à l'hôpital de Nice

QUATRE PERSONNES ont été blessées lors d'une fusillade, dimanche 14 juillet, à l'hôpital Saint-Roch de Nice (Alpes-Maritimes), dont un policier qui a été grièvement atteint. Selon les premiers éléments de l'enquête, un homme placé en garde à vue après avoir commis un cambriolage et qui se trouvait aux urgences pour des soins, s'est emparé de l'arme de service d'un des policiers chargés de le surveiller. Il a ouvert le feu sur un autre policier, qui a reçu une balle dans l'abdomen. Il a ensuite blessé une infirmière et un brancardier. Un troisième policier présent a pu riposter, blessant le tireur à l'épaule. Les jours du policier blessé, âgé de 30 ans, « sont en danger », l'infirmière et le brancardier ont été plus légèrement atteints, l'une au mollet l'autre au bras et au genou.

Demandes de commission d'enquête sur les gens du voyage



LUCIEN DEGAUCHY, député UMP de l'Oise, a annoncé dimanche 14 juillet avoir déposé une proposition de loi « tendant à alléger la procédure d'expulsion » des gens du voyage en stationnement illégal, en donnant au maire le pouvoir de saisir directement et sans intermédiaire le juge des référés. Deux députés de l'UMP, Richard Dell'Agnoia (Val-de-Marne) et Christine Boutin (Yvelines) avaient pour leur part réclamé jeudi 11 et vendredi 12 juillet la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les gens du voyage, en invoquant les troubles provoqués par leur installation sur des terrains publics ou privés.

L'Assemblée nationale doit examiner mardi et mercredi des amendements au projet de loi sur la sécurité visant à durcir les sanctions contre les gens du voyage (ici un camp de Tsiganes roumains en mars 2001, à Pierrelaye, dans le Val-d'Oise). Une dizaine de Tsiganes handicapés roumains ont été expulsés ce week-end vers la Roumanie.

Non-lieu général dans une affaire de maltraitance en crèche

UNE ORDONNANCE de non-lieu dans l'affaire de maltraitance présumée dans une crèche associative de Sartrouville (Yvelines) vient d'être rendue par le juge d'instruction de Versailles, Jean-Marie Charrier, a indiqué le Figaro samedi 13 juillet. Quelques mois après un rapport des services sociaux du département, trois dirigeantes de la crèche, gérée par la Confédération syndicale des familles (CSF), avaient été mises en examen en octobre 2000 pour « violence habituelles sur mineurs de moins de 15 ans par personne ayant autorité » et placées sous contrôle judiciaire ; deux salariés étaient soupçonnés de maltraitance sur des enfants de 18 mois à 2 ans et demi. La présidente nationale de la CSF avait pour sa part été mise en examen pour « non assistance à personne en péril ». Le juge a estimé que « les infractions dénoncées ne sont pas réellement constituées, les faits (punitions et brimades) relevant essentiellement de l'inaptitude professionnelle des personnes mises en cause à raison de la manière dont elles s'occupaient d'enfants dont elles semblaient avoir oublié l'âge ».

DÉPÊCHES

- **PRISONS : le détenu qui s'était évadé dimanche 14 juillet** de la maison d'arrêt de Saintes (Charente-Maritime), a été interpellé le soir même dans la ville. Il avait été placé en détention provisoire pour « coups et blessures volontaires et menaces de mort » sur son amie.
- **Une soixantaine de personnes ont manifesté samedi 13 juillet devant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy** (Yvelines) pour exiger une contre autopsie après la pendaison d'un détenu le 3 juillet. La famille du défunt devait rencontrer le procureur de Versailles lundi 15 juillet.
- **FAITS DIVERS : un automobiliste de 46 ans a été placé en garde à vue** dimanche 14 juillet à Valence (Drôme) après avoir renversé la moto sur laquelle circulait l'un de ses anciens voisins avec lequel il avait un différend. La victime, éjectée à une vingtaine de mètres, est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital de Valence.
- **Un policier du commissariat de Brunoy (Essonne) a été grièvement blessé** par un automobiliste qui l'a écrasé pour échapper à un contrôle d'identité, vendredi 12 juillet. Le policier, âgé de 26 ans, effectuait un contrôle avec deux autres fonctionnaires et se tenait près de la portière ouverte de la voiture en stationnement, quand son conducteur a fait une brusque marche arrière, avant de redémarrer vers l'avant, traînant le policier sur une quinzaine de mètres. Le conducteur a été identifié et une enquête judiciaire confiée à la police judiciaire de Versailles.
- **Près de 90 voitures ont été incendiées** et une trentaine de personnes ont été interpellées dans la nuit du 13 au 14 juillet dans les départements des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, selon la police.
- **Un adolescent de 17 ans a eu la main arrachée dimanche**, à Meyzieu (Rhône) par un pétard qu'il avait confectionné avec un mélange artisanal pour le 14-Juillet. Il a été hospitalisé à Lyon.
- **INTEMPÉRIES : une centaine de campeurs ont été évacués** dans la nuit de samedi à dimanche à La Garde-Freinet (Var), près de Saint-Tropez, en raison de violents orages.
- **TGV : cinq TGV à destination de Nice et de Toulon ont subi dimanche des retards** allant jusqu'à deux heures et deux trains express régionaux n'ont pu circuler en raison d'un acte de malveillance qui a entraîné la coupure de la voie entre Marseille et Aubagne (Bouches-du-Rhône).
- **SDF : une enquête en flagrance a été ouverte**, samedi 13 juillet, par le parquet de Quimper (Finistère) après la mort suspecte d'un sans domicile fixe dans la nuit de mercredi à jeudi dans une rue du centre ville. Des traces de coups de couteau ont été découvertes sur son corps. Sept personnes, dont six SDF, ont été entendues par les enquêteurs.
- **JUSTICE : le parquet de Paris a ouvert en mai une information judiciaire contre X...** pour contrefaçon, après une plainte avec constitution de partie civile des inventeurs d'un système de lecture en relief pour aveugles, breveté en 1998 et nommé « Setvie », qu'ils estiment utilisés sur les billets en euros. Leur avocat a affirmé samedi 13 juillet qu'il y a eu « plagiat ».
- **Un toxicomane de 34 ans a été condamné vendredi 12 juillet à Marseille à cinq ans de prison** dont deux avec sursis pour avoir allumé des feux à cinq reprises le 22 juillet 2001 sur la commune d'Allauch (Bouches-du-Rhône). Il a été reconnu coupable de « destruction de biens par moyen dangereux pour autrui ». Il a en outre été condamné à une mise à l'épreuve de trois ans avec obligation de soins et devra rembourser 15 000 euros aux pompiers du département et 3 157 euros à la commune.

Les hôpitaux de Meaux et de Sarlat, contaminés par la légionellose, procèdent à leur désinfection

Le nombre de signalements en France est en constante augmentation : de 110 cas en 1995 à 582 en 2000. En cause : les équipements de climatisation et d'eau chaude dans les établissements

DEUX HÔPITAUX sont touchés par des foyers de légionellose. Au centre hospitalier de Meaux (Seine-et-Marne), où seize cas ont été détectés ces dix derniers jours – deux patients étant morts la semaine dernière –, tandis qu'à l'hôpital de Sarlat (Dordogne), douze personnes ont été contaminées, dont trois, admises en service de réanimation à Périgueux, sont dans un état « stable mais toujours inquiétant ».

Dans les deux établissements concernés, des enquêtes et des prélèvements ont été réalisés pour connaître l'origine de cette contamination. A Meaux, une concentration en quantité « assez importantes » de bactéries « legionella » a été découverte, vendredi 12 juillet, dans les tours « aéroréfrigérantes » du système de climatisation de l'hôpital. Ces tours ont été « immédiatement arrêtées afin de supprimer tout risque de contamination », a indiqué la direction. Une vidange complète du système, avec détartrage, désinfection et

mise en place d'un film protecteur a, par ailleurs, été lancée.

En revanche, à Sarlat, les autorités sanitaires ne savaient pas encore, lundi 15 juillet au matin, l'origine de la contamination. Néanmoins, de « fortes présomptions » pèsent sur le circuit d'alimentation en eau chaude, souligne le directeur de l'établissement. Un « choc chloré » visant à désinfecter les canalisations et une vidange complète de l'installation sont en cours de réalisation depuis dimanche.

BACTÉRIE HYDROPHILE

La légionelle est une bactérie qui aime l'eau. C'est pourquoi elle prolifère dans les circuits urbains d'eau chaude, les systèmes de climatisation ainsi que dans les bains à jets ou à remous des stations thermales. La transmission à l'homme intervient par inhalation d'eau contaminée en suspension dans l'air. La maladie – d'autant plus grave que le sujet est âgé ou immunodéprimé (cancer, sida, diabète)

– peut entraîner une insuffisance respiratoire et provoquer une pneumopathie.

Cette maladie avait fait grand bruit en 2001 lorsqu'elle avait touché le tout nouveau hôpital européen Georges-Pompidou (Paris). Une dizaine de patients, dont quatre sont décédés, avaient été contaminés. En juillet 2001, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris parallèlement à une plainte pour « homicide involontaire et mise en danger délibérée de la vie d'autrui » par la famille d'un malade décédé.

Selon le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, le nombre de cas annuels en France ne cesse d'augmenter : 582 signalements rapportés en 2000, contre 440 en 1999 et moins de 110 en 1995. 20 % des légionelloses surviennent au cours d'une hospitalisation.

La maladie fait l'objet d'une déclaration obligatoire et d'une surveillance épidémiologique nationale. De plus un dispositif européen de surveillance a été mis

en place depuis 1987. La légionellose se manifeste généralement par une toux, des crachats pouvant contenir des traces de sang et une fièvre importante.

Prise à temps, cette affection se soigne avec des antibiotiques. Les atteintes provoquées par cette bactérie peuvent aussi prendre la forme d'un syndrome grippal banal qui disparaît en quelques jours.

« NOUVELLE ÉPIDÉMIE »

« Cette maladie est une nouvelle épidémie », prévient Lucien Abenhaim, directeur général de la santé. « Dans les années 1970-1980, on a créé les conditions de son développement avec les tours aéroréfrigérantes et l'abaissement de la température de l'eau chaude. C'est une bactérie très ancienne qui a trouvé les conditions de son développement. Heureusement, sa virulence est assez faible hormis chez les personnes les plus vulnérables », explique-t-il.

Sandrine Blanchard

A Toulouse, 40 élèves sages-femmes portent plainte pour harcèlement moral

Elles évoquent une notation « à la tête du client » et des pressions sur leur vie privée

TOULOUSE (Haute-Garonne) de notre correspondant

Les anciennes élèves de l'école de sages-femmes de Toulouse de l'appellation « la reine-mère ». Nicole Atechian, directrice depuis quatorze ans de l'établissement situé au sein de l'hôpital La Grave, en plein centre de Toulouse, est aujourd'hui l'objet d'une plainte pour harcèlement moral déposée par une quarantaine d'élèves sages-femmes. A la suite d'une inspection interne lancée à la fin de l'année 2001, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) a obtenu la mise à pied de la directrice de l'école toulousaine. La Coordination nationale des sages-femmes envisage de se constituer partie civile. Une représentante est venue, lundi 8 juillet, à Toulouse, apporter son « assistance morale » aux jeunes élèves face à leur directrice.

Porte-parole des quatre promotions inscrites à l'hôpital La Grave, Blondine Quentin, qui vient tout juste d'obtenir son diplôme, évoque le sort de ses jeunes collègues qui ont dû abandonner leurs études, dégoûtées par les attaques personnelles de la directrice et certaines de ses collaboratrices. Elle-même a d'abord été recalée à l'examen final, en raison de sa participation à une grève durant l'été 2001. La jeune femme a ainsi pu prouver que le système de notation ne respectait pas le nécessaire anonymat des copies. Avant elle, d'autres élèves avaient déjà été victimes de notes « à la tête du client », selon un rapport de la Drass.

L'avocate des jeunes filles, M^{me} Marie-Bénédicte Bounie-Levrat, relève que plusieurs d'entre elles sont d'origine étrangère et annonce son intention d'ajouter la discrimination raciale à la plainte collective qu'elle s'appête à déposer au parquet. « Ce n'était pas vraiment du racisme, mais il valait mieux ne pas sortir du lot », témoigne un groupe de jeunes élèves à la sortie de l'école.

Aux dires de la plupart des jeunes filles, la directrice et son équipe de monitrices avaient surtout la hantise de les voir interrompre leurs études à cause d'une grossesse, comme ce fut le cas de Blondine Quentin. Nicole Atechian insistait lourdement sur les nécessités de la contraception – « avez la boîte de pilules », leur disait-elle –, voire du recours à l'interruption volontaire de grossesse, « gratuite pour les sages-femmes ». Au point de faire pression sur la vie privée de ses élèves ? « C'est de la diffamation, se défend l'ancienne directrice. Je suis catholique pratiquante, j'ai été élevée chez les sœurs. » Nicole Atechian, qui était également la présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes, qui gère la profession et la déontologie de plus de 15 000 pratiquantes, salariées ou libérales, a décidé de ne pas se représenter, jeudi 11 juillet, devant le bureau national.

De son domicile, dans la banlieue pavillonnaire de Toulouse, M^{me} Atechian se dit victime d'une « cabale ». Celle qui fut la première femme à la tête d'une spécialité quasi exclusivement féminine mais dont la présidence de l'instance ordinaire était réservée aux hommes jusqu'en 1995 se déclare « déçue par la profession ». Elle s'estime aujourd'hui victime d'un règlement de comptes interne, après le mouvement de grève national des sages-femmes qui a abouti à une revalorisation de la pro-

« SYSTÈME ARCHAÏQUE »

« En tant que présidente du conseil de l'ordre, M^{me} Atechian n'a pas soutenu le mouvement », regrette Sylvie Laberibe, de la Coordination nationale des sages-femmes. Mais c'est surtout en sa qualité de présidente de l'une des trente écoles de sages-

femmes que compte la France métropolitaine que Nicole Atechian est remise en question. « Il faut en finir avec le système archaïque des écoles professionnelles », assène M^{me} Laberibe, qui revendique un cursus universitaire pour la profession. Parmi les griefs portés par la nouvelle génération de sages-femmes au système en vigueur jusqu'à aujourd'hui figure « l'apprentissage de la soumission aux obstétriciens ».

Stéphane Thépot

Du 8 juillet au 12 août

ELLE

En cadeau chaque semaine, une nouvelle à vous couper le souffle !

SPECIAL SENSATION

PATRICIA MACDONALD

LA CROIX BARRÉE PAR LES CARRÉS

ALAIN MICHEL

SPECIAL SENSATION

Maed TABACHNIK

LE MUR DE LA MORT

ALAIN MICHEL

SPECIAL SENSATION

PHILIP M MARGOLIN

LE FIL DE LA MORT

ALAIN MICHEL

SPECIAL SENSATION

Mary Macleod Clark

VOUS S'APPROCHER À L'ENFER EN VOIE

ALAIN MICHEL

SPECIAL SENSATION

Sylvie GRANOTIER

LE FANTÔME DE LA MORT

ALAIN MICHEL

SPECIAL SENSATION

Patrick CAUVIN

PIÈCE

ALAIN MICHEL

Plongez dans le frisson avec les plus grands noms du suspense

Sud-Ouest : les cicatrices de la tempête restent ouvertes

Les forestiers des Landes et de Gironde subissent toujours les conséquences de l'ouragan de 1999. Des milliers d'hectares ressemblent à un champ de bataille. En Médoc, 4 millions de mètres cubes de chablis ne sont pas encore déblayés

BORDEAUX

de notre correspondant régional
« Le grand public croit que tout est réglé, les difficultés ne font que commencer. » Alain Dupin, entrepreneur de travaux forestiers dans le Médoc, résume un sentiment répandu ici : les conséquences de la tempête du 27 décembre 1999 sur le massif forestier du Sud-Ouest sont loin d'être effacées.

Il suffit de se promener dans le Médoc, la partie la plus touchée du massif forestier landais, pour s'en convaincre. Des milliers d'hectares ressemblent encore à un champ de bataille. Des quantités de parcelles, appartenant pour la plupart à des petits propriétaires, n'ont pas été nettoyées. Elles ne le seront sans doute jamais. Cela multiplie les difficultés d'intervention en cas d'incendie – on l'a vu au printemps –, les risques phytosanitaires, et retard d'autant la reprise de l'exploitation. Sur les 11 millions de mètres cubes de chablis imputables à la tempête en Médoc, il en reste 4 à déblayer.

Comme les autres acteurs de la filière bois, M. Dupin est confronté à un problème très concret : la tempête a tout déstabilisé. « On nous a demandé de réagir très vite pour assurer au plus tôt le déblaiement des chablis, mais en respectant les règles de sécurité. Cela a nécessité un effort énorme. Nous l'avons

UN MILLION D'HECTARES BOISÉS



accompli. Nous avons embauché des gens qualifiés et, ceux qui ne l'étaient pas, nous les avons formés. »

« Il nous a fallu aussi prendre des risques financiers considérables pour renouveler nos engins de travaux en deux ans au lieu de cinq ans, continue l'entrepreneur. Nous nous trouvons maintenant confrontés à des perspectives terribles. Il y a beaucoup moins de bois à couper. Pour le seul Médoc, nous perdons chaque année, et au moins pour dix ans, 1 million de mètres cubes. Cette perte d'activité met en péril les investissements effectués et l'emploi d'au moins 200 bûcherons. Personne ne se préoccupe du sort de ces gens,

indépendants ou salariés de petites entreprises ! »

En mai, devant la gravité de la situation, Gilles de Chassy, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, a saisi le préfet d'Aquitaine. L'Etat s'était engagé à verser 91 470 euros par an pendant dix ans. « L'aide a été annoncée de façon très médiatisée. Tout le monde croit le problème réglé, mais il n'en est rien. » Gilles de Chassy juge que l'Etat a intégré dans l'aide les fonds européens et que, au bout du compte, il manque 40 % de la dotation promise, alors qu'une partie du massif s'enferme dans une crise durable.

Le retard dans le déblaiement des chablis s'explique, pour M. de Chassy, par l'incohérence des aides : il ne fallait pas autant d'argent sur dix ans, mais un effort plus concentré, sur trois ou quatre ans, avec peut-être, au final, une mise moins élevée. Beaucoup de propriétés, surtout des petites, n'ont pas été nettoyées et encore moins remises en exploitation, dans l'attente de ces aides.

Leurs propriétaires, assujettis au code forestier, n'ont pas la possibilité financière de reboiser, ni celle de mettre en place d'autres cultures, comme le maïs. Ils n'ont pas accès aux prêts bonifiés, accessibles seulement aux sociétés et aux municipalités.

« Il faut que l'Etat, qui nous oblige à reboiser, tienne ses engagements », plaide M. de Chassy. Or les retards ont aussi des causes administratives : plus de 1 000 dossiers, du fait de la complexité des procédures d'instruction et du délai de mise en paiement, sont encore en attente dans le département de la Gironde depuis l'automne 2000, alors que la situation est à peu près à jour dans le département des Landes, il est vrai moins touché par la tempête.

Ce n'est pas le seul grief des forestiers : la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de la Gironde a supprimé, faute de crédits, cinq vacataires chargés de l'étude des dossiers. Les retards vont s'aggraver.

LES CRÉDITS TARDENT

L'Office national des forêts (ONF) a engagé des communes ayant un important patrimoine à rentrer dans le régime forestier, c'est-à-dire à lui confier la gestion de leurs forêts. Ce changement de leur permettrait néanmoins de continuer à bénéficier de l'enveloppe globale prévue pour la forêt privée, ce que les forestiers privés trouvent anormal.

De plus, le ministère des finances aurait décidé de mettre fin à l'existence de la Société de développement de l'économie forestière

Les communes forestières de Franche-Comté, elles aussi, sont déstabilisées

DEUX ANS et demi après les tempêtes de décembre 1999, les communes forestières continuent à panser leurs blessures. La vente de bois était souvent leur ressource principale. Malgré les aides publiques, elles sont toujours dans une situation critique.

Déjà, aux lendemains du passage de Lothar et Martin, les deux ouragans, André Mathez (divers), maire de Goux-les-Usiers, une petite bourgade d'à peine 600 âmes, à un jet de pierre de Pontarlier, dans le Doubs, s'attendait à des années difficiles. La vente de bois de ses forêts de quelque 374 hectares de forêt apportait de 40 % à 60 % des ressources du budget communal. Ce n'est plus le cas.

« La situation n'est pas drôle du tout, et nous ne sommes pas près d'en voir le bout. Nos revenus ont subi une baisse catastrophique », souligne le maire : « Malgré les aides de l'Etat et la mutualisation mise en place par l'ONF (Office national des forêts), nous n'arrivons pas à remonter la pente. D'autant que les prix ont chuté, que les aires de

stockage par aspersion où sont rassemblés nos chablis coûtent très cher et que les éventuels acheteurs font la fine bouche pour passer commande de ce bois mouillé. » Dans un premier temps, les meilleures essences ont, en effet, pu être vendues. Mais au détriment des bois de moindre qualité qui n'intéressent personne, vu la saturation du marché. De grandes quantités attendent donc toujours de trouver preneur.

CERCLE VICIEUX

Le maire franc-comtois est un peu découragé par ce qu'il interprète comme un désengagement de plus en plus perceptible de l'Etat face aux difficultés de l'après-tempête vécues par les communes forestières dévastées comme la sienne. Il estime que la politique forestière globale doit être revue, en tenant compte des enseignements du cataclysme. « Nous subissons un cercle vicieux, explique-t-il encore. La forêt étant fragilisée, tous les hivers nous subissons de nouveaux chablis qui rejoignent les aires de stockages

et, vu l'abondance du produit, les prix n'ont aucune tendance à remonter. » Sans compter que « la grande réforme de ses structures à laquelle s'est attelée l'ONF depuis le début de l'année amène un bouleversement de la gestion de nos forêts, sur le terrain, qui nous apparaît préjudiciable, en cette période de grandes difficultés pour nous... »

Pour essayer de s'en sortir, le conseil municipal de Goux-les-Usiers a dû se résoudre à augmenter les impôts locaux. Cette hausse a un goût amer pour la plupart de ses administrés, habitués à profiter indirectement du bonus apporté par la richesse de leurs forêts communales. Pour André Mathez, ce changement de donne est très difficile à vivre : « Les communes rurales les plus aisées, qui ont été les plus atteintes par les tempêtes, sont à présent les nouvelles pauvres, avec toutes les conséquences, financières évidemment, mais aussi psychologiques, que cela implique. »

Ali Habib

Les « usoirs » des villages lorrains réhabilités

Ces terrains entre route et maisons étaient des lieux de stockage et de rencontre

METZ

de notre correspondant
Stéréotype de la campagne lorraine, le village-rue ne se réduit pas à une enfilade de maisons de part et d'autre de la route. Les gravures du XVIII^e siècle attestent toutes d'une autre organisation du bâti, autour d'un espace commun sans clôture ni occupation.

L'« usoir », terme hérité du patois lorrain, est ce grand quadrilatère cerné par les constructions autour duquel s'organisent les composantes du village : granges, corps de ferme et maisons, rues, jardins et vergers. Cette bande de terrain plus ou moins large qui sépare la route des bâtiments riverains crée une unité d'espace et confère un cachet particulier aux villages de Lorraine. Les paysans y stockaient bois et fumier, les enfants y jouaient à la marelle, tandis que leurs aînés s'adonnaient au « couarail » (la causette). Aujourd'hui, l'usoir a d'autres vocations : stationnement des véhicules, espaces verts, champ de foire, terrasses de café...

La construction des routes, au début du XX^e siècle, avait créé une première compartimentation de cet espace commun ; puis l'arrivée des lignes électriques avait dessiné une nouvelle ligne de rupture. L'exode rural des années 1970 marqua le début d'une « privatisation rampante » de cette aire, laissée à la jouissance du riverain le plus immédiat en échange d'un minimum d'entretien. Car, de l'entretien à l'aménagement égoïste, il n'y a souvent qu'un pas que certains néoruraux n'ont pas tardé à franchir. « On commence par quelques plantations, deux ou

LABORATOIRE DU PATRIMOINE



trois bacs à fleurs, puis on tend une chaînette, bientôt remplacée par un muret. A partir de là, l'espace est colonisé », se désole un ingénieur du comité d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Moselle.

DROIT DE PASSAGE

La clôture de l'usoir va rompre l'harmonie de la rue, casser sa perspective et, à terme, compromettre l'unité du village. Au plan juridique, cette appropriation de fait porte aussi atteinte au droit de passage. « Le cas le plus répandu est celui du riverain qui clôt le devant de sa porte pour empêcher les chiens de piétiner ses fleurs et protéger ses enfants des automobilistes. Il cherche ainsi à reproduire le modèle urbain, où le jardin de devant et la clôture constituent une marque de niveau social », ont constaté les urbanistes du CAUE dans une étude sur le sujet. Dans certaines communes, l'irréparable a été commis quand les mai-

res, à la faveur de la révision des cadastres, ont vendu l'usoir aux riverains ou toléré le bétonnage de terrasses privatives.

Au nom de la défense du patrimoine, le conseil général de Moselle tente de reconquérir ces espaces, ou au moins d'inciter les maires à leur redonner leur dimension communautaire ; ce qui suppose de les réaménager tout en prenant en compte les nouvelles pratiques sociales. A Bénestroff, près de Château-Salins, 690 000 euros ont été engagés pour remodeler les usoirs de la grand-rue. Les architectes du projet ont veillé à préserver l'identité rurale du village, évitant de reproduire des expériences hasardeuses – dans les villages du bassin houiller notamment – à base de pavé, macadam et mobilier urbain trop connoté.

« Nous ne voulons pas pratiquer l'ingérence politique, l'initiative de ce type d'opération revient au maire, et à lui seul. Simplement, nous subventionnons les projets et apportons aux élus qui le souhaitent l'expertise technique et juridique nécessaire », explique-t-on au conseil général. « Le problème est que les élus locaux, qui craignent l'impopularité, réfléchissent par deux fois avant de s'attaquer aux intérêts privés de leurs concitoyens », observe un élu.

Le statut des usoirs, juridiquement épineux, a donné lieu à de nombreuses batailles devant les tribunaux, alimentant toute une jurisprudence en matière de propriété, de domanialité et de droit d'usage. Ce qui pourrait refroidir les plus belles ardeurs.

Nicolas Bastuck

Dans le 14^e arrondissement de Paris, un quartier pas si « tranquille »

LES AUTOMOBILISTES qui veulent rentrer dans Paris par les rues du premier « quartier vert » Alésia - Tombe-Isoire du 14^e arrondissement parisien ont été contraints de changer leurs habitudes depuis le 1^{er} juillet. Cela ne va pas sans heurts. Les « quartiers verts » ont été imaginés par la municipalité de Bertrand Delanoë, dans le cadre de sa politique de limitation de la place de la voiture à Paris. Ils ont été choisis parce que, situés à proximité d'importants axes de circulation, ils connaissent un important trafic de transit. L'idée est de décourager les automobilistes, en transformant ces quartiers en labyrinthe pour voitures.

Ainsi, l'ancien axe de transit de la rue de la Tombe-Isoire et de la rue du Père-Corentin n'existe-t-il plus. Les véhicules doivent emprunter les grands axes – avenue du Général-Leclerc et avenue du Maine, ou, sinon, se débattre entre chicanes, rétrécissements de chaussées, sens uniques, tas de sable, bulldozers en activité...

Les avis des riverains et des commerçants sont partagés. L'artisan plombier se plaint de ne plus pouvoir dépanner ses clients du quartier. Le droguiste parle de « mort du commerce de proximité ». Loly, dans la rue du Père-Corentin, n'apprécie pas la transformation et a signé la pétition qui circule dans le quartier : « Les automobilistes roulent dans tous les sens. La circulation devient infernale entre 17 h 30 et 20 heures ! » Eric, au contraire, savoure cette nouvelle vie : « On va enfin pouvoir profiter du quartier. Les automobilistes traversent peut-être un labyrinthe, mais ça les ralenti- »

(Sodef), outil de financement pour les travaux urgents dans la sylviculture. Adaptée au cycle long de l'activité forestière, la Sodef avait sans doute le tort de bien marcher. Elle est gérée par les sylviculteurs et, depuis qu'elle existe, il n'y a jamais eu un seul incident de paiement, qui aurait nécessité un recours à un fonds de garantie constitué par l'Etat, le conseil régional et la Banque populaire du Sud-Ouest. Mais Bercy n'en voudrait plus.

Pour les entreprises forestières, le problème est double. Elles pourraient compenser le manque de bois à couper en participant à l'effort de reboisement. Il consiste à broyer, labourer, planter. Mais les crédits tardent. Ces entreprises subissent, par ailleurs, les conséquences du déstockage progressif des bois. En effet, la tempête et la nécessité d'écouler les chablis ont complètement bouleversé le marché et les habitudes.

Chaque année, 8,5 millions de mètres cubes étaient achetés par des transformateurs régionaux – les grandes papeteries – pour les bois dits de trituration. Le reste partait en parquet, palettes ou poteaux. Les entreprises forestières devront attendre que soient écoulés les énormes volumes de bois stockés sous aspersion permanente. Ils se conservent d'ailleurs parfaitement. Cette découverte constitue l'une des grandes leçons positives de l'après-tempête.

Il y en a d'autres : « Ce n'est pas la première fois que cela nous arrive, constate M. de Chassy. D'habitude on s'en sortait sur le marché local avec des bois qui avaient perdu 50 % de leur valeur. Cette fois, nous avons été obligés de rechercher des marchés extérieurs. Espagnols et Portugais ont découvert notre gisement, un bois beaucoup moins cher que le leur. Avant la tempête, ils nous en achetaient 400 000 m³. Les deux années suivantes, ils nous en ont acheté 2 millions de mètres cubes. Ils continueront à un rythme de 600 000 m³ par an, et nous espérons qu'ils vont aussi s'intéresser aux bois de trituration. »

Ces débouchés offrent un espoir aux sylviculteurs, qui voudraient que le mot forêt ne cache ni le bois, matériau naturel et renouvelable, ni les hommes qui la font vivre.

Pierre Cherruau

Des mesures antisécheresse dans de nouveaux départements

LA SÉCHERESSE qui touche la moitié sud de la France et suscite des inquiétudes depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 19 juin) a gagné de nouveaux départements, où ont été prises des mesures de restriction, selon les préfètes et la direction de l'eau du ministère de l'écologie.

► **Gironde** : limitation de moitié des prélèvements dans certains cours d'eau et nappes souterraines pour les usages agricoles, et interdiction complète pour les usages domestiques.

► **Tarn, Tarn-et-Garonne** : restriction des prélèvements d'eau dans certains bassins.

► **Côte-d'Or** : limitation de l'usage domestique et des prélèvements agricoles.

► **Saône-et-Loire** : limitation de l'emploi domestique.

► **Cher** : prélèvements agricoles réduits.

► **Indre** : recommandations de limitation des prélèvements à usage domestique.

► **Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime** : restriction, jusqu'à 30 %, des prélèvements agricoles.

► **Ardèche** : diminution de 15 % des prélèvements à usage agricole.

► **Puy-de-Dôme** : restrictions d'irrigation.

► **Haute-Corse** : consommation limitée aux besoins vitaux jusqu'au 15 juillet dans trente communes de Balagne.

DÉPÊCHES

► **POLYNÉSIE** : quelque 840 millions d'euros vont être consacrés dans les dix prochaines années au développement de la presqu'île de Tahiti avec la construction du port de Faratea et de sa ville ainsi que celle d'une voie rapide entre Papeete et la presqu'île, a annoncé Gaston Flosse, le président du gouvernement, jeudi 11 juillet. Ces travaux, qui devraient s'échelonner sur trois tranches, recevront l'appui du Fonds de reconversion économique de la Polynésie française (FREP). Un port de pêche, capable d'accueillir 200 thoniers grâce à l'édification de plus d'un kilomètre de quais, de digues et d'une zone industrielle de 25 hectares, sera construit afin d'atteindre l'objectif de 30 000 tonnes de poissons pour l'exportation dans cinq ans. Ce nouveau port permettra aussi de transférer à Faratea tous les hydrocarbures gazeux et liquides actuellement stockés à Papeete.

► **AQUITAINE** : Bernard Keller, maire (PRG) de Blagnac, a protesté, dimanche 14 juillet, contre l'implantation d'une parcelle de culture transgénique, autorisée par le ministère de l'agriculture (*Le Monde* du 13 juillet).

► **ILE-DE-FRANCE** : la région Ile-de-France a décidé, jeudi, de cofinancer l'acquisition de 14 rames de RER ultramodernes à deux niveaux, qui seront mises en service entre 2003 et 2004 sur la ligne A du RER, la plus chargée. Sept des 186 trains en activité seront ainsi remplacés, pour augmenter la capacité d'accueil – jusqu'à 4 500 places supplémentaires sur le tronçon central – et pour améliorer le confort des voyageurs, avec la climatisation et des panneaux d'information informatisés. Le coût de l'opération s'élève à 147 millions d'euros, la région apporte 98 millions d'euros à la RATP.

► **LORRAINE** : le fort du Siersthal, près de Bitche, a été ouvert au public dimanche, après cinq ans de travaux de réaménagement (*Le Monde* du 22 mars). Cet ouvrage est l'un des plus importants de la ligne Maginot, construite entre les deux guerres mondiales. L'ancien musée a été remplacé par un « parcours spectacle », avec une muséologie moderne faisant une large place à l'image et aux effets scéniques. Près de 6 millions d'euros ont été engagés dans l'opération, sous l'égide du conseil général de la Moselle. L'exploitation sera assurée par une régie intercommunale regroupant 14 localités du pays de Bitche. Objectif : 80 000 visiteurs par an. 2 000 réservations ont d'ores et déjà été enregistrées. – (Corresp.)

Aude Fayolle

1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

LA CHINE DE MAO

A l'arrivée, j'étais séduit. Quand je suis ressorti, j'étais déçu.

A l'arrivée, pour un certain temps, c'est l'euphorie. Et pour commencer, à la frontière près de Hongkong, une fois passé le guerrier de Genghis Khan sous son casque à étoile rouge, la gare chinoise est si propre, elle est si parfaitement inodore, incolore et sans saveur que la Chine que voici, aux yeux du voyageur stupéfait, c'est presque la Suisse. Et pas de fouille, pas de douane, pas d'ange gardien dans le train : ces débuts sont très rassurants.

Au retour, deux mois après, on court vers la sortie. La Chine colossale a pour toute communication avec le monde libre un portillon de gare : c'est vers lui qu'on se hâte avec joie, comme vers le trou de lumière au bout d'une longue galerie, vers le retour à l'air libre.

Quel psychologue expliquera le mystère de la liberté, qui fait que l'homme entré dans un pays où celle-ci n'existe pas en ressent une atteinte presque physique ? Une subtile et constante anxiété se mêle peu à peu à l'air qu'il respire. Un invisible fardeau s'assoit sur ses épaules.

A la sortie, l'autre jour, j'aspirais à pleins poumons l'air léger de la liberté. En vérité, je sais maintenant qu'il n'a pas le même goût que l'autre...

Un même souci d'objectivité m'amène à conclure que l'air de la Chine est aujourd'hui irrespirable pour quiconque veut être un homme et non pas un robot, et à dire aussi que le communisme chinois peut inscrire à son actif des réussites surprenantes.

Les premières impressions sont à cet égard très frappantes. C'est ensuite, au bout de quelque temps, qu'on découvre peu à peu quelles sueurs cachées, quelles peurs muettes ont acheté ce progrès. Et si je puis anticiper en apportant dès maintenant une première conclusion, c'est que la révolution chinoise, dans ses eaux plus bouillonnantes et plus troubles que celles du Yang-Tsé, charrie pêle-mêle le meilleur et le pire.

Les premières impressions ? Tout leur intérêt vient des premières comparaisons. D'autres voyageurs, avant moi, ont décrit les premiers rudiments de la Chine nouvelle. Mais ont-ils pu comparer avec la Chine ancienne ? Non : presque tous voyaient la Chine pour la première fois. Pour les journalistes en particulier, la règle paraît avoir été, à Pékin, de n'accorder le visa d'entrée qu'à des correspondants qui n'étaient jamais venus en Chine. J'ai la chance, pour ma part, de la connaître et de l'observer depuis plus de quinze ans.

Alors, ces impressions, enfin ? Eh bien ! c'est un changement extraordinaire.

J'avais quitté, fin 1949, une Chine où l'homme nouveau qui portait la marque communiste ou qui était en train de l'acquiescer, vêtement, langage, style général et façon d'être était un être à part, littéralement noyé dans un océan, l'océan indifférent et immuable des Chinois de toujours. Sera-t-il jamais possible à cet isolé, me disais-je, de rien changer à la mer humaine qui l'entoure ? Aujourd'hui, d'un coup d'oeil, il apparaît clairement que l'incroyable mutation s'est faite. Le style de l'isolé d'hier est devenu celui de l'océan des Chinois de maintenant. Et l'homme qui fait exception, c'est celui qui formait la multitude d'hier, le Chinois de toujours, qui n'est plus qu'un Chinois du passé.

Six cents millions de Chinois se sont pour le moins convertis à un communisme vestimentaire. C'est ce que je puis conclure au spectacle de la foule dans ce train et dans ces gares, comme dans tous les autres trains, gares ou lieux que je verrai plus tard, de Pékin jusqu'aux bords de l'Asie centrale. A l'infini, ils portent tous une même vareuse quasi militaire de coton bleu, sans revers et sévèrement boutonnée jusqu'au col, qui est la tenue classique du commissaire soviétique.

SIMPLE rhabillage, sous lequel rien n'est changé ? Tout dément avec évidence cette hypothèse. Pour un « ancien de la Chine », la Chine vue de ce train est marquée de changements à peine croyables. Je sais bien que le régime ne connaît pas de limites dans son souci d'organisation et de propagande, mais tout de même, il n'a pas truqué le décor sur 2 000 kilomètres à droite et à gauche du chemin de fer ? Une gare, des gares, toutes les gares, d'une propreté impeccable...

Des voyageurs qui n'entrent sur le quai qu'au signal d'un préposé et gagnent leur wagon à la queue leu leu, sans bousculade, presque muets... Des employés de la voie qui se mettent au garde-à-vous quand le train part, avec le sérieux excessif d'un chef de gare japonais... Des vendeurs de poulets froids et de crêpes de blé, vêtus comme des chirurgiens au moment d'opérer, blouse blanche, gants, masque de gaze, et qui ne manient leurs victuailles qu'avec des pincettes...

Dans la foule, je ne vois pour ainsi dire plus aucune harde, aucun mendiant, aucune saleté. La correction générale est surtout sensible parmi les voyageurs du train, qui visiblement sont en majorité des « cadres » comme on dit en Chine, et des gens, civils ou militaires, qui se déplacent sur un ordre administratif. Pour voyager, ils se sont mis sur leur tren-



La foule chinoise se répand dans la vieille ville de Shanghai en 1957.

En janvier 1956, Robert Guillain raconte une Chine qu'il ne reconnaît pas. Il a découvert le pays en 1937. En 1949, il a assisté à l'entrée de Mao Zedong à Shanghai. Mais ces deux mois d'enquête à travers la Chine nouvelle l'ont laissé pantois. Auteur de nombreux livres sur l'Extrême-Orient, dont il restera correspondant pour « Le Monde » jusqu'à sa retraite, en 1976, Robert Guillain a été salué comme un « prince du journalisme »

te-et-un. Mais ces ouvriers chinois aperçus là-bas sur un chantier sont nets et de bonne allure aussi, avec je ne sais quoi de dégagé dans la tenue que je ne connaissais pas. Et de même ces femmes et ces filles paysannes qui vont à leurs affaires du côté des champs.

Où sont les spectacles d'autrefois, les gares inondées d'une foule crasseuse, les haillons, les mendiants prostrés, les marmots quêteurs et voleurs, les bureaux sales, l'odeur de ce que je pense, et les mouches ? Ma première mouche, en vérité, je l'ai rencontrée au bout de plus de 1 000 kilomètres.

Deux jours et une nuit à travers la Chine du riz... Deux nuits et un jour de l'autre côté de l'énorme Yang-Tsé, franchi la nuit en ferry-boat à travers la Chine du blé. Après tout, cette Chine des champs peut-elle avoir beaucoup changé ? Le vent ne change pas, ni la terre, ni le nuage. Eh bien ! si, le paysan, vu du train sur son champ (son champ qui est en train de n'être plus à lui, mais à la collectivité), est un bonhomme qui paraît déjà assez touché par le nouveau régime.

Deux choses sont nouvelles. On voit partout, d'abord, les images qui montrent le développement du travail collectif et la présence de l'Etat : équipes organisées et encadrées, rassemblements de villageois, rendez-vous de paysans avec les collecteurs, leur apportant le grain ou le coton. Et la campagne, en second lieu, est habillée comme elle

ne l'était pas autrefois. Je ne vois plus le long du train tout au moins, et cela du sud au nord de la Chine, l'extraordinaire vêtement du paysan chinois, habit d'arlequin de la misère, fait de cent pièces de haillons cousus ensemble. Et dans les villes, je n'ai à peu près jamais revu ce spectacle autrefois si courant : les hardes déchirées qui s'ouvrent sur de grands trous de peau nue. Le mendiant, le misérable, l'épave humaine, le vieillard déchu et

L'air de la Chine est aujourd'hui irrespirable pour quiconque veut être un homme et non pas un robot

abandonné, l'enfant vagabond, l'infirmes vivant d'aumônes, toute cette ancienne cour des miracles a disparu.

Mais, attention ! Il me paraît nécessaire, au risque d'anticiper encore sur des observations ultérieures, d'enregistrer ici des informations qui tempèrent sérieusement l'optimisme de ce qui précède.

Dans ces mêmes campagnes que mon train traverse, des millions de paysans connaissent depuis un an ou deux une période de privations sévères ou même de disette. Sans parler du bouleversement causé dans les villages par l'abolition progressive de la propriété paysanne, cette neuve détresse leur est venue à la fois des calamités naturelles de 1953 et 1954 et de la sévérité draconienne du drainage des produits agricoles par l'Etat socialiste.

Aussi bien les ombres ne manquent-elles pas, en face des lumières, dans ces premières découvertes. Mille scènes montrent avec évidence qu'un formidable poids de pauvreté est toujours là, à peine remué.

La propagande chinoise, incroyablement active, répand les photos, les images, les magazines illustrés de style soviétique, et travaille si bien que beaucoup de gens, au dehors, voient en imagination tout un peuple chinois qui sourit radieusement dans l'abondance des gerbes, des machines, des logements neufs.

Hélas ! si j'aperçois du train, ici et là, des cités ouvrières plus nombreuses et plus vastes que je n'avais attendu, voici aussi l'océan des taudis anciens, quand le train traverse les

villes. Voici les faubourgs pauvres et surpeuplés des grandes métropoles, comme ceux de Wuhan, la triple ville que composent Hankow et ses deux sœurs jumelles sur le Yang-Tsé, au cœur du pays. Voici, plus inquiétants encore, les « bidonvilles » de la Chine, où les agglomérations urbaines grossissent aujourd'hui avec une rapidité sans précédent. Il faudrait dire « natteville », car c'est sous des nattes, sous des abris primitifs et misérables, faits de nattes de paille accrochées à des bambous, que campe toute une population, jusqu'au ras du chemin de fer. La construction urbaine est visiblement incapable pour le moment – et j'en aurai plus tard la confirmation – de faire face à l'afflux d'une population envahissante, produit du pompage des campagnes par les grandes villes.

Ont-elles cessé, ces villes, de voir ruisseler la sueur des coolies d'autrefois ? Hélas ! en voici toute une cavalcade en face de la gare des marchandises : ce sont les mêmes. Par groupes de huit ils déplacent d'énormes charges : quatre hommes en avant, attelés comme des bêtes de somme, attelés par des cordes au bout desquelles, épaules sciées, têtes brimbalantes, ils sont si courbés vers le sol qu'ils sont presque en position horizontale ; et quatre hommes par derrière, arc-boutés pour pousser, horizontaux eux aussi, aboyant un ahancement rythmé qui est le vieux gémissement chanté du labeur chinois. Il ne faut plus les appeler « coolies », bien sûr, ce sont des « camarades » ; le vêtement de coton bleu qu'ils portent sur la peau n'est plus comme jadis en lambeaux, et jamais plus vous ne les verrez en photographie, mais ils sont toujours là.

Toujours là aussi les pousse-pousse, ou plutôt, aujourd'hui, les vélopousse. L'homme attelé qui tire un autre homme, le nouveau régime annonçait sa prochaine disparition quand j'étais à Shanghai en 1949.

Cette invention colonialiste était, disait la presse, la honte d'un pays libéré. Mais les vélopousse ont si peu disparu que jamais je n'en avais tant vu...

Les campagnes enfin, plus encore que les villes, présentent, vues du train, l'image d'un monde où les conditions de travail trahissent un retard incroyable sur notre temps. Sur d'immenses espaces, la Chine est un pays sans une route, et c'est en même temps un pays sans une roue : voilà pour le voyageur occidental l'une des surprises les plus frappantes. En 1955, des millions d'hommes ne connaissent encore, comme il y a cinq mille ans, à l'aube de la civilisation, que des sentiers pour communiquer d'une agglomération à l'autre, sentiers tracés par les pieds nus, juste assez larges pour un seul homme ; et seuls en effet y circulent à la queue leu leu, comme des fourmis, des hommes courant courbés sous la double charge du balancier de bambou, car ces campagnes n'ont pour le transport et le commerce pas une bête de trait, pas un véhicule...

Extrême pauvreté, surprenant retard : le voyage vers Pékin m'apporte là-dessus des images choquantes, mais enfin ce sont celles d'une Chine d'hier, que je connaissais, et qui progresse vers le mieux. Une troisième chose me choque parce qu'elle est nouvelle et contraire à tout ce que j'attendais des Chinois : c'est l'effrayante uniformité de la multitude chinoise rhabillée en bleu.

J'y reviens parce que je soupçonne qu'il existe une articulation secrète entre cette pauvreté et cette uniformité. Ce n'est pas seulement parce que le régime communiste, après tout, en distribuant à six cents millions d'exemplaires ce bleu de chauffe, a apporté une réponse et un remède à la pauvreté. Mais c'est encore parce que pour qu'il ait pu imposer ce terrifiant manque d'originalité il a fallu qu'il ait affaire à une multitude non dégrossie, qui émerge encore à peine de la condition la plus arriérée. Et c'est surtout, voilà ce qui m'épouvante, parce que cette soldatisation de tout un peuple est bien faite pour retenir, ou rabaisser, les Chinois dans des privations et des sacrifices d'un autre ordre, la pauvreté ou l'appauvrissement des idées, de la personnalité, de l'esprit. Lutter contre la pauvreté des corps mais imposer en même temps la pauvreté des cerveaux, serait-ce un des mécanismes profonds du nouveau régime chinois ?

Robert Guillain

PROCHAIN ARTICLE

« Le Sahara des Touaregs » par Jean Lacouture



Le Monde
ÉDITORIAL

Le bon docteur Chirac

JACQUES CHIRAC est trop expérimenté et intuitif pour oublier les conditions abracadabrantesques de sa réélection. Il est le dernier à ignorer son score calamiteux du 21 avril (à peine 20 % des suffrages exprimés). Il sait mieux que personne ce que doit aux électeurs de gauche sa victoire écrasante du 5 mai sur son concurrent d'extrême droite. Il n'ignore pas davantage que le succès imposant de ses partisans aux élections législatives de juin résulte davantage de l'effet du scrutin majoritaire et de l'affaiblissement de la gauche que de l'adhésion à un projet. Bref, il connaît le paradoxe sur lequel repose son second mandat : il a les mains plus libres, les coudees plus franches, il dispose de plus de pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs ; dans le même temps, sa base politique est la plus étroite et la plus friable.

Sa stratégie est donc claire : tenter de surmonter cette contradiction. Lors de son intervention du 14 juillet, il s'y est employé avec une indéfinissable habileté. Son premier mandat avait dérapé, dès l'été 1995, sur la remise en cause de ses promesses électorales. Cette fois-ci, les engagements seront tenus, a-t-il martelé, effaçant d'un revers de main les récents cafouillages gouvernementaux sur la poursuite des baisses d'impôts au-delà de cette année.

De même, le mouvement social de l'automne 1995 puis le feuilleton des « affaires » l'avaient déstabilisé. Il s'est immédiatement efforcé de désamorcer de tels risques. Primo, a-t-il fermement assuré, aucune « amnistie politique »

n'est à l'ordre du jour. Secundo, le président de la République n'a pas hésité à se présenter comme le meilleur rempart des « travailleurs » et des « travailleuses » contre la menace des plans sociaux. Sans ménagement pour son ministre de l'économie, Francis Mer, qui estimait, il y a peu, que « les licenciements sont l'affaire des patrons ».

Et pour mieux dessiner ce profil de rassembleur, le président de la République a ouvert trois nouveaux chantiers dont il espère qu'ils marqueront le quinquennat : la lutte contre l'insécurité routière, la bataille contre le cancer, l'insertion des handicapés. Formidable trouvaille : qui pourra contester qu'il s'agit là de problèmes concrets, importants, humains, parfois dramatiques ? Chacun mérite, à n'en pas douter, que l'on s'en occupe avec énergie.

Voilà le bon docteur Chirac au chevet de la France, déterminé à panser ses plaies et ses maux.

Reste une question : est-ce bien ce malaise-là que les Français ont exprimé le 21 avril en préférant les votes protestataires aux candidats de gouvernement, ou lors du scrutin législatif en s'abstenant massivement ? « Il faut donner une nouvelle impulsion à la France », a affirmé le chef de l'Etat. Mais dans quelle direction ? Pour quelle ambition ? Au sein de quelle Europe ? Avec quelle vocation dans le monde ? Quel est l'identité ? Ces interrogations étaient pourtant bien au cœur de la dépression civique des Français. Plus habile que courageux, le syncrétisme chiracien les esquivait plus qu'il n'y répond.

En Chine, la démocratisation viendra de l'intérieur par Stéphanie Balme

L'ALLOCATION prononcée le 31 mai dernier par Jiang Zemin à l'École centrale du parti, en préparation du 16^e congrès, prévu à l'automne, était destinée à donner le ton du futur rapport politique. Lundi 1^{er} juillet, pour le 81^e anniversaire du PCC, l'éditorial du *Quotidien du peuple* a rappelé ce discours en insistant sur la nouvelle doxa du président chinois, censé pourtant se retirer prochainement du pouvoir. Présentée comme une réforme politique en tant que telle, la théorie des « trois représentativités » est en réalité un projet de modernisation du Parti communiste. Compte tenu de la place centrale qu'occupe le PCC dans l'organisation du pays, son évolution endogène assumée politiquement pourrait toutefois contribuer de façon mécanique à moderniser l'Etat et à le différencier des autres pouvoirs.

Si l'histoire récente incite à la prudence dans l'analyse, elle rappelle aussi la dynamique du parcours idéologique de la Chine depuis vingt-cinq ans. Stipulant officiellement que « la Chine demeurera au stade initial du socialisme pendant une longue période », l'amendement constitutionnel de 1999 permet toutes les innovations idéologiques en allongeant quasiment à l'infini le temps et les étapes à suivre entre la phase primaire, l'établissement puis l'institutionnalisation d'une société communiste. Jiang a depuis évoqué « les nouvelles façons de penser » et la nécessaire « transformation du marxisme » afin que la Chine « évolue avec son temps ». Face aux défis de la globalisation, le parti devrait désormais, selon le dirigeant chinois, intégrer les « nouvelles classes sociales émergentes » en devenant « le parti de tout le peuple ». Contrairement à ce que martèle la propagande, sa pensée s'oppose en grande partie aux « quatre principes fondamentaux » du régime légués par Deng Xiaoping, à savoir : la dictature du prolétariat, le rôle dominant du PCC, la pensée marxiste-léniniste-Mao Zedong et la voie socialiste.

Concrètement, les « trois représentativités » visent à coopter des scientifiques, des juristes et – surtout – des entrepreneurs privés issus des secteurs technologiques à haute valeur ajoutée et du monde de la finance. Cette disposition, qui va à l'encontre de l'interdiction du mois d'août 1989 d'intégrer des « capitalistes », induirait une recom-

position sociologique du PCC. En réalité, nombre d'hommes d'affaires possèdent déjà la carte du parti (soit en récompense de leur succès, soit pour s'être lancés dans les affaires a posteriori), essentiellement pour ce qu'elle représente en termes d'accès privilégié à l'information ou à des réseaux de relations (les *guanxi*). Pékin tente aussi d'éviter que se forme un groupe homogène et autonome d'entrepreneurs privés susceptible de revendiquer une représentation politique spécifique. La gauche néomaoïste, qui rassemble les nostalgiques des valeurs de collectivisme et d'égalitarisme ascétique, s'est vivement opposée à cette « dérive idéologique », mais la portée symbolique de ses arguments a été limitée par le faible nombre de ses soutiens.

Au-delà des velléités politiques de Jiang Zemin, à qui il est reproché d'avoir outrepassé l'article 16 du PCC pour imposer sa théorie, on observe depuis deux ans une multiplication d'initiatives de la sphère

différente en ce qu'elle apparaît plus consensuelle sur le fond, à savoir l'urgence à réformer un système en crise de légitimité sans engager un programme de transition démocratique classique.

Sur la forme, les propositions varient considérablement d'objet et d'intensité. Sont évoqués le changement de nom du Parti, la « démocratie dans l'entreprise », la modernisation du système des congrès ou l'étendue des élections des comités de représentants des villages (la situation actuelle en théorie) aux grandes villes.

L'agenda des réformes possibles sera confronté au renouvellement programmé de plus de la moitié des institutions avec l'intronisation des quatrième et cinquième générations de dirigeants communistes : les premiers aux postes de commande, les seconds en position de conseillers. Nous assisterons bientôt à un chassé-croisé entre l'arrivée de personnalités qui ont été cooptées par les porte-parole

de simples ajustements. Par exemple, l'objectif affiché de rationaliser les compétences législatives, le contrôle de constitutionnalité et l'interprétation de lois pourrait prochainement aboutir à des conflits institutionnels entre les deux catégories de députés au sein de l'Assemblée nationale populaire

STÉPHANIE BALME est chercheuse au CERI (Centre d'études des relations internationales).

(la majorité réunie une fois par an contre les 150 membres permanents), entre l'ANP et les assemblées locales, et, enfin, entre l'ANP, le bureau politique et la Cour suprême, actuellement en quête de missions nouvelles.

La démocratie n'aura en Chine de chances réelles que lorsque celle-ci apparaîtra par défaut, c'est-à-dire comme la solution la moins coûteuse politiquement pour sortir d'un conflit entre les institutions déjà existantes, parfois concurrentes au sein de l'Etat-parti, et/ou entre des élites opposées. Le régime n'aura alors qu'à imposer, comme aujourd'hui avec les « trois représentativités », la définition d'une nouvelle « ligne [politique] juste ». Ce sont donc bien des facteurs internes et non la participation de la Chine à la mondialisation qui devraient durcir l'Etat-parti ou le démocratiser. Les institutions globales pourraient jouer le rôle d'accélérateur d'une volonté politique a posteriori, et seulement si elles-mêmes sont irréprochables. Or le voit, la réinvention d'un modèle chinois, fondé non plus sur les ruines du maoïsme mais sur l'héritage de Deng Xiaoping, se nourrit de paradoxes qui ne sont qu'apparences. Ainsi, Jiang Zemin, qui n'a accordé durant son mandat aucun pouvoir politique supplémentaire à la société comme aux institutions, préparant son départ ou son maintien au pouvoir, présente aujourd'hui une politique réformatrice. Pour marquer une rupture, il faudrait cependant que, au-delà des discours, des actes concrets soient posés.

Or l'entêtement à maintenir le rôle dominant du PCC tend à invalider toute réforme politique limitée à sa seule « démocratisation », sauf si, bien sûr, le pluralisme institutionnel en interne rendait vite nécessaire la légalisation d'une opposition à l'extérieur du parti, ou bien engendrait une crise institutionnelle « positive ».

L'agenda des réformes possibles sera confronté au renouvellement programmé de plus de la moitié des institutions avec l'intronisation des quatrième et cinquième générations de dirigeants communistes

dite « non officielle » (*minjian*). Le chercheur-entrepreneur indépendant Cao Siyuan vient d'animer à Paris une série de conférences qu'il avait préalablement rodées en Chine sur le thème de la refondation du parti. Comme lors du 13^e congrès, en 1987, le contexte semble à nouveau favorable à un agenda réformatrice au-delà des sujets économiques. Certes, à l'époque, il y eut plus de débats que de réalisations concrètes. Réalisations que l'écrasement des manifestations de Tiananmen fit disparaître en grande partie. Cependant, il peut être pertinent de rapprocher les rencontres actuelles entre des hauts responsables chinois et des partis sociaux-démocrates occidentaux, notamment allemand et autrichien, avec les voyages d'études que leurs prédécesseurs effectuaient dans les années 1980 pour s'enquérir du fonctionnement de l'économie de marché. L'époque actuelle est aussi

d'une réforme politique dans les années 1980 (Hu Yaobang, Zhao Ziyang et Hu Qili) et le retrait des acteurs de la répression de 1989. Concernant le successeur probable du régime, Hu Jintao, rien n'indique dans ce qui est connu de son parcours depuis dix ans qu'il s'opposerait à une restructuration du système. Par ailleurs, nombre d'avancées tant légales que sociales ont été impulsées par des dirigeants conservateurs (Peng Zhen par exemple).

Il reste que la professionnalisation des élites dirigeantes et la rationalisation progressive du système tendent à priver le régime de la maîtrise complète de son évolution, que ce soit au niveau intra ou inter-institutionnel. La découverte par les institutions elles-mêmes du rôle politique que celles-ci pourraient jouer est bien le nouveau facteur à considérer pour évaluer la probabilité d'une réforme qui soit plus lar-

vent caricaturées pour les besoins du combat politique. La droite se veut pragmatique, à l'anglo-saxonne. Elle ferait volontiers sienne la formule « tolérance zéro » qui a servi, avec succès, de ligne de conduite à la police new-yorkaise. Autrement dit, selon un dicton bien français : qui vole un œuf vole un bœuf. La droite, quand elle se veut moins triviale, invoque Malraux : « Juger, c'est refuser de comprendre, car si on comprend, on refuserait de juger. » Et elle s'est approprié, pour les besoins de sa cause, une formule que la gauche ne peut récuser puisqu'elle en est l'auteur : « L'insécurité, c'est la première des inégalités. C'est toujours les plus faibles qui sont les premiers atteints » (Jean-Pierre Raffarin lors de son discours de politique générale le 3 juillet).

Un texte-symbole que le gouvernement Raffarin s'approprie à profondément remanier, sinon à dénaturer. Longtemps, la gauche a subi l'attraction de ce qu'on appelle « la défense sociale nouvelle », une école de pensée qui prône une politique criminelle humaniste et dont un magistrat, Marc Ancel, était le théoricien. Un mouvement tellement agissant que Robert Badinter n'hésitait pas, comme garde des sceaux, à se proclamer le « disciple » d'Ansel, mort discrètement en 1990, à 88 ans, après avoir influencé des générations de juristes. Petit à petit, la gauche a pris ses distances avec cet ancrage. Si l'aggiornamento de Lionel Jospin est encore hésitant en 1997, ses propos de candidat à la présidentielle le sont moins, à commencer par l'aveu de sa « naïveté » passée. Il faut « mieux punir », disait-il lorsqu'on l'interrogeait pendant la campagne sur la violence des mineurs, pour ajouter ensuite, mais seulement ensuite : « ...et mieux prévenir ». Une inversion des priorités butte-témoin du chemin parcouru.

« RÉPRESSION » OU « RÉPONSE »

C'est exactement ce que disait Lionel Jospin à Villepinte en 1997. Mais cette similitude est trompeuse. Malgré leur aggiornamento, les socialistes rechignent toujours à employer les mêmes expressions que la droite. Aux mots « répression » et « condamnation », ils préfèrent souvent, comme Lionel Jospin à Villepinte, ceux de « réponse » et de « sanction ». Toujours un ton au-dessous. C'est que la gauche reste attachée à une philosophie pénale qui privilégie la prévention. Sans remonter à Lombroso, Garofalo et Ferri, les fondateurs de la criminologie, elle subit toujours l'influence des idées généreuses d'après-guerre, celles-là mêmes qui imprègnent l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants.

sanctions plus rapides ne suffiront pas à régler les problèmes de la violence. Le mal est plus profond. Il exige une nouvelle forme de prévention pour éduquer et transmettre les règles de vie en société. »

Après cette première passe d'armes à fleurets mouchetés, les réactions de la gauche au projet Perben seront intéressantes à observer. Car il s'agit cette fois d'une rupture brutale avec le passé. Amendée à seize reprises entre mai 1951 et décembre 2000, l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants n'en est pas à sa première refonte, mais elle reste imprégnée de sa philosophie d'origine : la primauté de l'éducation sur la répression. Si le Parlement suit Dominique Perben, comme il faut s'y attendre, alors le changement de doctrine sera radical. Un adolescent de treize ans pourra être envoyé derrière les barreaux. Et un enfant de dix ans risquera des « sanctions éducatives ». Tout cela pour répondre à l'accroissement inquiétant de la délinquance juvénile.

Dans la majorité comme dans l'opposition, le diagnostic a beau être identique – la violence quotidienne est d'abord le fait de mineurs multirécidivistes, cauchemars des cités où ils fanfaronnent –, la gauche ne sait pas, au fond, quel parti adopter. Elle est aujourd'hui acquise au réalisme. Ira-t-elle jusqu'à se renier ? Ou opposera-t-elle ses propres solutions au tout-répressif du gouvernement, qui flatte tant les électeurs. Hormis quelques réactions à chaud, elle est pour l'instant inaudible.

RÉALISME À GAUCHE

Aujourd'hui que le camp chiracien a fait la preuve de l'efficacité, électorale sinon tangible, de la répression, les socialistes donnent l'impression de flotter. Certains sont tentés d'aller plus loin que Lionel Jospin tandis que d'autres refusent de jeter le bébé avec l'eau du bain. François Hollande est de ceux-là, qui expliquait dans sa réponse, le 3 juillet, à Jean-Pierre Raffarin : « Des moyens supplémentaires et des

sanctions plus rapides ne suffiront pas à régler les problèmes de la violence. Le mal est plus profond. Il exige une nouvelle forme de prévention pour éduquer et transmettre les règles de vie en société. »

Après cette première passe d'armes à fleurets mouchetés, les réactions de la gauche au projet Perben seront intéressantes à observer. Car il s'agit cette fois d'une rupture brutale avec le passé. Amendée à seize reprises entre mai 1951 et décembre 2000, l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants n'en est pas à sa première refonte, mais elle reste imprégnée de sa philosophie d'origine : la primauté de l'éducation sur la répression. Si le Parlement suit Dominique Perben, comme il faut s'y attendre, alors le changement de doctrine sera radical. Un adolescent de treize ans pourra être envoyé derrière les barreaux. Et un enfant de dix ans risquera des « sanctions éducatives ». Tout cela pour répondre à l'accroissement inquiétant de la délinquance juvénile.

Dans la majorité comme dans l'opposition, le diagnostic a beau être identique – la violence quotidienne est d'abord le fait de mineurs multirécidivistes, cauchemars des cités où ils fanfaronnent –, la gauche ne sait pas, au fond, quel parti adopter. Elle est aujourd'hui acquise au réalisme. Ira-t-elle jusqu'à se renier ? Ou opposera-t-elle ses propres solutions au tout-répressif du gouvernement, qui flatte tant les électeurs. Hormis quelques réactions à chaud, elle est pour l'instant inaudible.

Bertrand Le Gendre

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant
et
l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
MULTIMÉDIAS

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

EMPLOI

Alors que Jacques Chirac, le 14 juillet, a incité le gouvernement à « intervenir massivement » dans les **PLANS SOCIAUX** et restructurations annoncés par les entreprises, les difficultés d'application de la loi

de modernisation sociale, votée par la précédente majorité, commencent à apparaître. Sont principalement visés l'allongement des procédures de licenciements et le recours à des **MÉDIATEURS**, que le nou-

veau gouvernement a décidé de ne pas reprendre à son compte. Les syndicats rappellent que 85 % des licenciements économiques se font hors **PROCÉDURES COLLECTIVES**. Les entreprises ont tendance à

CONTOURNER LA LOI par la multiplication des licenciements individuels. Chez Ruwel, à Bayonne, ou au centre d'appels Euro-CRM, au Kremlin-Bicêtre, des salariés se retrouvent livrés à eux-mêmes.

La loi de modernisation sociale n'a pas freiné les restructurations

Le texte voté sous Lionel Jospin révèle, à l'usage, ses limites. Mais le nouveau gouvernement, qui craint une rentrée sociale agitée, hésite à le réformer en profondeur, comme le souhaite le Medef. Près de 85 % des suppressions d'emplois se font en France en dehors des procédures collectives

A **PEINE** mise en œuvre, après la parution d'ultimes décrets entre les deux tours de l'élection présidentielle, la loi de modernisation sociale risque bien d'être remise en question. Tout au moins la partie la plus controversée de ce texte, qui concerne l'allongement des procédures de licenciement collectif renforcées après les restructurations de Danone et de Marks & Spencer, groupes pourtant bénéficiaires, au printemps 2001. Avant de s'attaquer à une des lois les plus symboliques adoptées par la gauche plurielle, le nouveau gouvernement n'a encore défini ni la méthode ni le contenu de ses propositions.

Sans évoquer explicitement la réforme d'une loi que le Medef appelle de ses vœux, le président de la République, dans son intervention du 14 juillet, a rappelé la nécessité pour l'Etat « d'intervenir massivement pour apporter des solutions lorsqu'il y a des plans sociaux ou des fermetures », notamment en faveur des salariés des petites et moyennes entreprises. Jacques Chirac a ainsi apporté un net soutien à François Fillon, le ministre des affaires sociales – qui se propose de créer une *task force* (groupe de travail) destinée à coordonner l'action des pouvoirs publics –, contre Francis Mer, le ministre de l'économie, pour lequel « les licenciements sont l'affaire des patrons » (*Le Monde* du 13 juillet).

La crainte d'une dégradation de l'emploi, avec une recrudescence des plans sociaux, est un réel sujet d'inquiétude pour la rentrée de septembre. Les organisations syndicales ne manquent pas de rappeler que 85 % des licenciements économiques sont prononcés en



Près de 300 employés de l'usine Mitsubishi d'Etréles (Ille-et-Vilaine) manifestent, le 13 mars, devant leur lieu de travail. Près de 740 emplois sur 1 065 devraient être supprimés sur ce site industriel, à la suite du projet de délocalisation de l'usine vers la Chine.

dehors des procédures collectives et que les premiers concernés sont les jeunes et les salariés en situation de précarité. Pour contourner les obligations de la loi, nombre d'entreprises ont eu tendance à multiplier les licenciements individuels fortement indemnisés.

Même dans le cas de procédures collectives strictement encadrées par la loi, « c'est toujours le patron qui décide en dernier ressort », confirme Michel Huc, secrétaire général de la Fédération de métaux de Force ouvrière, pour qui « simplifier les procédures n'est pas l'essentiel. L'important est d'apporter des solutions concrètes pour l'emploi et que personne ne se retrouve au chômage ».

Avec la loi de modernisation sociale, les pouvoirs des comités d'entreprise ont été considérable-

ment élargis. Avant d'aborder les mesures sociales de reclassement des salariés dans un « plan de sauvegarde de l'emploi », ils ont la possibilité de contester le fondement économique des restructurations envisagées par un processus permanent d'information et de consultation en faisant appel à des experts.

Pour retarder l'échéance, la plupart des représentants syndicaux n'hésitent plus à saisir la justice, dont la jurisprudence sur la « réalité économique des licenciements » s'est considérablement renforcée. Dernier exemple en date, le tribunal de grande instance de Lyon a annulé, vendredi 12 juillet, le projet de délocalisation en Tunisie de l'usine de sous-vêtements Lejaby, présenté par le groupe américain Wamaco, et qui devrait se traduire

par la suppression de 231 emplois. Initialement, l'allongement des délais de mise en œuvre d'un plan social – de six à sept mois minimum entre son annonce et sa réalisation – avait été conçu pour permettre aux représentants des salariés d'étudier et de proposer des solutions alternatives aux licenciements et aux fermetures d'usines. Ce temps supplémentaire devait aussi être mis à profit pour améliorer les conditions de reclassement des salariés ou obliger les entreprises à prévoir des mesures de réindustrialisation des sites ou des bassins d'emplois.

La loi avait aussi prévu le recours à un médiateur en cas de désaccord entre la direction et les syndicats. Cette disposition est d'ores et déjà annulée après le refus exprimé par l'actuel ministre

du travail de publier l'arrêté d'application correspondant.

Plusieurs conflits récents illustrent les limites de la méthode. La direction du groupe Pechiney s'est ainsi heurtée à une résistance acharnée des syndicats qui, pendant près d'un an, ont refusé par tous les moyens la fermeture de l'unité de Marnac (Haute-Garonne). Durant cette période, avec le cabinet Secafi, ils ont arraché la création d'une activité expérimentale de substitution, dans le traitement des déchets du magnésium, qui ne permettra de sauver qu'une trentaine d'emplois sur les 190 salariés concernés. Au final, le groupe aura dû investir près de 15 millions d'euros, soit 76 000 euros par salarié. A Etréles (Ille-et-Vilaine), les salariés de l'unité de téléphonie Mitsubishi tentent, eux, de s'opposer depuis cinq mois à un plan de restructuration et de délocalisation de la production en Chine, qui menace 740 emplois sur un effectif total de 1 065 salariés. « Nous nous heurtons au blocage de la direction qui se refuse à examiner nos propositions », souligne Alain Thezé, délégué CGC au nom de l'Intersyndicale qui a engagé une procédure auprès du tribunal de Nanterre pour l'obliger à étudier un contre-plan élaboré avec le cabinet Syndex.

« En théorie, la loi nous donne du pouvoir et du temps pour proposer des alternatives », précise-t-il. Cette période d'incertitudes peut aussi être source de lassitude et de démobilisation pour des salariés qui doivent attendre la fin de ce délai avant de se prononcer sur les propositions de reclassement. Pour accélérer le processus d'accompagnement social et obtenir

une amélioration financière du plan, les syndicats de Mitsubishi ont fini par accepter de signer un « accord de méthode ». Cette procédure, parallèle au processus légal, devrait être aussi mise en œuvre pour la fusion des unités françaises des constructeurs informatiques HP et Compaq, qui doit se traduire par la suppression de 1 400 emplois sur 6 500.

La crainte d'une recrudescence des plans sociaux est un sujet d'inquiétude pour la rentrée

Rose-Marie Van Lerberghe, du cabinet Altedia, voit dans cette formule une piste de réforme de la loi de modernisation sociale, qui ne s'appliquerait qu'en l'absence d'accord majoritaire dûment signé dans l'entreprise. Pour les syndicats, le plus urgent n'est sûrement pas de réformer les procédures, mais bien de se concentrer sur la nécessité « d'une réelle transparence pour que les salariés soient consultés, bien en amont, sur l'évolution des entreprises et la nature des objectifs de reclassement pour parvenir au zéro chômage », affirme la CFDT. Une façon de prévenir de nouvelles catastrophes sociales, comme celles de Moulinex ou de Bata, dont les mesures de reclassement tardent à se concrétiser.

Michel Delberghe

Le « gâchis », à Bayonne, de la fermeture de l'usine Ruwel

PAU (Pyrénées-Atlantiques)

de notre correspondant

« Franchement, trois mois après, je trouve que le bilan n'est pas extraordinaire », constate Philippe Tricard, délégué CFDT des ex-salariés de Ruwel. Chacun d'entre nous va petit à petit s'en sortir. Mais il n'y a eu ni reconversion industrielle ni vraie solution sociale. » La filiale française du groupe allemand Ruwel, fabricant de circuits imprimés, a été mise en liquidation judiciaire le 8 avril 2002, un mois après son dépôt de bilan. A Bayonne, le groupe employait 350 personnes (*Le Monde* du 30 avril 2002). Depuis trois mois, des anciens salariés occupent le site, même si le mouvement, aujourd'hui, s'effiloche.

Reprenant, le 1^{er} avril 1997, l'un des établissements Sony de Bayonne, Ruwel rachetait un bel outil industriel. « Nous avions un site exceptionnel, regrette M. Tricard, avec des machines et du savoir-faire. Nous venons de vivre un gâchis sans précédent. » Le PDG allemand Wilfried Sehner a fait valoir, pour justifier sa décision de fermeture, que l'établissement n'était plus assez performant pour un marché où la demande se contracte.

Pour les syndicalistes CFDT et CGT, il y a une autre raison. « C'est l'évidence, Ruwel a organisé son dépôt de bilan en particulier pour échapper à la plupart de ses obligations légales et ne pas se soumettre à la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, dont les dispositions en faveur du personnel ne s'appliquent justement pas à un

dépôt de bilan », affirmait la CFDT en mars 2002. Ainsi, l'une des premières initiatives des salariés, lors de la fermeture, a été d'engager une action en justice : le 5 avril 2002, ils ont porté plainte au pénal contre Ruwel pour « abus de biens sociaux et banqueroute ». Sur ce plan-là, c'est toujours l'attente : « Le procureur de la République de Bayonne vient de changer, son successeur ne reprendra pas le dossier avant septembre ; cependant, le PDG de Ruwel devrait être convoqué pour s'expliquer », espère M. Tricard.

CELLULE DE RECLASSEMENT

Aucun repreneur ne s'est vraiment manifesté pour l'usine. Le terrain, lui, appartient toujours à Ruwel : la communauté d'agglomérations Bayonne-Anglet-Biarritz compte sur une aide de l'Etat pour le racheter et lui restituer une activité économique. La ville de Bayonne avait offert l'emplacement à Sony.

Le volet social, quant à lui, a un peu avancé. Une cellule de reclassement a été mise en place avec le soutien des collectivités, et le conseil régional d'Aquitaine a débloqué des fonds pour financer des formations. Début juillet, sur 350 salariés, 80 avaient choisi un congé de conversion. Les autres suivent la cellule de reclassement, et 60 ont retrouvé une activité.

Michel Garicoix

Porte close pour 220 salariés au centre d'appels Euro-CRM

SAMEDI 26 juin, en arrivant sur leur lieu de travail, les salariés du centre d'appels téléphoniques Euro-CRM, au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), ont trouvé porte close, gardée par des vigiles. A peine avaient-ils appris, la veille, que leur activité était supprimée et qu'ils devaient se présenter dès le lundi suivant, soit à Amiens, soit à Paris en vue d'un transfert dans une société concurrente.

Depuis, les 220 salariés, pour la plupart des jeunes de cette banlieue populaire, errent en quête d'un employeur. « Dites bien que nous sommes révoltés d'être virés du jour au lendemain, sans la moindre explication. On en a marre des licenciements abusifs. Qui va payer nos salaires et nos loyers ? », résume Dorine, 24 ans.

Saisi par la CFDT, le tribunal de grande instance de Créteil devait tenter, lundi 15 juillet, de démenter l'imbroglio à l'origine de la fermeture brutale de cette unité. Fin mai, elle

employait encore 400 personnes, dont bon nombre avec un contrat à durée déterminée.

A cette date, Euro-CRM assurait la gestion des appels et des campagnes de télémarketing pour Noos, la marque commerciale de Lyon-

« On en a marre des licenciements abusifs »

DORINE, 24 ANS

naise Communications (groupe Suez) sur le câble et Internet. En mars, Noos avait, assurent ses dirigeants, averti de leur intention de procéder à un nouvel appel d'offres, auquel Jean-Claude Casanova, PDG d'Euro-CRM, n'a pas souscrit. Le contrat a été réparti entre les sociétés Multilignes à Paris et Intra-

call à Amiens à partir du 1^{er} juillet.

Malgré l'engagement du droit d'alerte, les élus du comité d'entreprise d'Euro-CRM n'ont pas été saisis de cette modification essentielle. Le 25 juin, la direction évoquait seulement un projet de suppression de 84 emplois. Mais aucune discussion n'a été poursuivie pour mettre en œuvre soit un plan social, soit les modalités de reprise du personnel. Tant chez Multilignes qu'à Intercall, personne n'était d'ailleurs en mesure de préciser le nombre et la nature des postes proposés pour faire face au nouveau contrat.

En début de semaine, les salariés d'Euro-CRM ont manifesté devant le siège de Noos, dont la direction a accepté d'engager une médiation. M. Casanova, lui, s'est contenté de préciser, dans un communiqué, qu'« Euro-CRM mettra tout en œuvre pour la préservation de l'emploi de ses anciens collaborateurs ».

M. De

L'Etat, les partenaires sociaux et le juge

Ce n'est pas parce qu'un accord fait l'unanimité qu'il est forcément légal



PARFAITEMENT adaptée à la culture des pays d'Europe du Nord, l'autonomie des partenaires sociaux est parfois qualifiée de « subsidiarité sociale ». Elle a été formalisée par la résolution communautaire de 1994 : « Les partenaires sociaux sont plus proches de la réalité et des problèmes pour mettre en œuvre une politique sociale pragmatique et proche des citoyens. » Mais elle a quelques difficultés à s'acclimater à la France, pays aux réflexes politiques et sociaux davantage portés vers l'affrontement que vers le dialogue.

L'une des surprises des élections de mai-juin 2002 a été l'unanimité des principaux partis à prôner un Etat modeste : après les deux lois

sur les 35 heures puis les 224 articles de la loi dite de modernisation sociale, les partenaires sociaux se verraient désormais chargés de rédiger le droit du travail.

Or, entre législateur et partenaires sociaux français, la complémentarité ne date pas d'hier : discrètement initiée par Jacques Delors dès 1970, la « négociation légiférante » existe depuis plus de trente ans. Il est logique que le Parlement, voulant donner à sa loi un surcroît de légitimité sociale, reprenne un accord national interprofessionnel signé quelques mois auparavant. Ce qui pose problème est le degré de liberté dont il dispose alors. Si Bruxelles s'interdit de modifier un accord signé par la Confédération européenne des syndicats (CES) et l'Unice, le patronat européen, le Parlement français n'a pas cette retenue. Comme l'a rappelé le Conseil constitutionnel dans sa décision sur

les 35 heures du 13 janvier 2000 : « Il est loisible au législateur de tirer des enseignements des accords collectifs conclus à son instigation, en décidant soit de maintenir les dispositions législatives existantes, soit de les modifier, dans un sens conforme, ou non, aux accords. »

FEUILLETON JUDICIAIRE

Mais la montée en puissance des partenaires sociaux voulant désormais faire la loi (ils sont déjà juges de première instance : conseils de prud'hommes) leur a fait parfois oublier que tout ne leur est pas (encore) permis. Ainsi du feuilleton judiciaire du forfait-jours, exclusivement destiné par la loi Aubry II aux « cadres autonomes » : « L'indétermination de leur durée du travail doit résulter d'une impossibilité objective et non pas d'une décision des partenaires sociaux de reconnaître au salarié, dans l'organisation de son emploi

du temps, une liberté qui ne découlerait pas nécessairement de la nature de ses fonctions. » L'arrêt rendu par la cour d'appel de Lyon le 2 mai rejoint celui de la cour de Versailles du 27 février : « Il appartient au juge de vérifier que les salariés remplissent les conditions légales leur permettant d'être soumis à un forfait horaire annuel. »

L'accord collectif, légalement indispensable pour avoir recours à cette attrayante formule, risque donc l'annulation si les partenaires sociaux retiennent une définition trop panoramique du cadre en question.

Même couperet judiciaire s'agissant du respect de la hiérarchie des normes : « En application du principe de faveur énoncé à l'article L. 132-23, l'accord d'entreprise ne peut contenir des dispositions moins favorables aux salariés que l'accord de branche qu'il a seulement la faculté

de compléter ou d'améliorer : les partenaires sociaux ne peuvent, par la voie de l'accord collectif, écarter l'application de ce texte auquel seule la loi peut déroger. » L'annulation par le tribunal de grande instance de Paris de l'accord de branche des sociétés d'assurances, le 14 mai, a fait grand bruit. Cet avenant prévoyait la supplétabilité de l'accord de branche, officiellement pour ne pas déstabiliser les nombreux accords d'entreprise signés entre-temps. Le niveau inférieur était donc soit plus favorable, soit moins favorable, ouvrant ainsi la porte à une configuration inédite en droit français (la hiérarchie des sources implique que plus on descend, plus les avantages montent). Or, comme le soulignaient les deux signataires (CFDT et FFSA), cette articulation était conforme au rôle central de la convention de branche retenu par la « position commune sur les voies et

moyens de la négociation collective » signée le 16 juillet 2001, mais dénuée de toute valeur normative.

Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894

Chemises sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

ENTREPRISES

BOURSE

L'ascension du yen déprime le Nikkei

MALGRÉ les sept interventions de la Banque du Japon sur le marché des changes depuis mai, le yen a gagné 14 % face au dollar lors du trimestre avril-juin. Une tendance à la hausse qui déprime le Nikkei : lundi 15 juillet, l'indice phare de la Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse. Les valeurs des exportateurs ont été les plus touchées : Canon, dont les exportations représentent 70 % des ventes, Sony et les géants de l'électronique ont ainsi décroché. Il faut dire que les derniers chiffres publiés dans la matinée sur le surplus des comptes courants indiquent un bond de 107,7 % en mai par rapport au même mois de l'année précédente. C'est le huitième mois consécutif de hausse des excédents japonais.

Même si l'Asie semble être plus à l'origine de ce rebond que les Etats-Unis, les décrochages répétés des marchés américains et la baisse du dollar ont tout pour inquiéter Tokyo. Dimanche, le ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa, a tenté de rassurer, lors d'une apparition télévisée, en expliquant qu'une baisse du dollar sous le seuil des 100 yens pousserait Washington à intervenir aux côtés du Japon.

Brice Pedroletti

Le président de Deutsche Telekom devait être évincé

Le gouvernement allemand veut limoger Ron Sommer, mardi 16 juillet, lors d'un conseil de surveillance. Le vote devait être serré

RON SOMMER fait de la résistance. Lâché par le gouvernement allemand alors que l'Etat reste le principal propriétaire du groupe (avec 43 %), le président du directoire de Deutsche Telekom (DT) devait être « démissionné » lors d'un conseil de surveillance, mardi 16 juillet. Mais cette éviction, qui ne devait être qu'une formalité, aura été finalement arrachée de haute lutte.

A dix semaines des élections législatives, le chancelier Gerhard Schröder pensait pourtant prendre une décision populaire, alors que le patron de l'opérateur de télécommunications historique est violemment critiqué par ses 2,8 millions d'actionnaires individuels pour sa politique d'expansion ambitieuse, qui a abouti à une perte abyssale de 3,5 milliards d'euros en 2001, une dette colossale de 67 milliards et un cours de Bourse en chute de 80 % en deux ans.

Pourtant, le manque de discrétion de l'intervention du gouvernement et la résistance pugnace de M. Sommer ont fini par équilibrer la tendance. D'abord, aucun autre industriel allemand d'envergure n'a voulu prendre le risque d'accepter la succession, le poste paraissant désormais trop exposé. Michael Frenzel, président du groupe de tourisme TUI, et Klaus Mangold,

membre du directoire de Daimler-Chrysler, notamment pressentis, ont fait savoir qu'ils n'étaient pas « à disposition ».

DÉFENSE TOUS AZIMUTS

Ensuite, M. Sommer a organisé une défense tous azimuts. Le groupe a ainsi annoncé, jeudi, à la surprise générale, des estimations optimistes pour le premier semestre – l'excédent brut d'exploitation sur ces six mois devrait être supérieur à celui sur la même période de 2001 –, alors que les résultats définitifs ne seront publiés que le 21 août. Et, vendredi, Deutsche Telekom a fait paraître une pleine page de publicité dans la presse allemande, lettre ouverte cosignée par la direction et 18 000 salariés du groupe (sur 257 000), affirmant que, « lorsque l'une des plus grosses entreprises allemandes devient un jouet politique, c'est toute l'Allemagne qui en pâtit ».

Les manœuvres politiques ont aussi ulcéré le syndicat des services Ver.di, majoritaire dans le groupe, dont le président Rüdiger Schulze est membre du conseil de surveillance de DT : « Il s'agit là d'une société anonyme et non plus d'une administration. Et je doute que seul un changement de direction fasse monter le cours de l'action durable-

ment. » Même verdict pour Goldman Sachs, la principale banque conseil de Deutsche Telekom : Henry M. Paulson, son patron, a envoyé une lettre au président du conseil de surveillance de DT, Hans-Dietrich Winkhaus (ouvertement favorable au limogeage de M. Sommer), soulignant que la nomination d'un nouveau président du directoire à la tête de Deutsche Telekom aurait « certainement des conséquences négatives pour l'entreprise et les actionnaires » et que « la continuité au sein du directoire est un élément important pour garantir la stratégie du groupe ».

Le vote devait donc être très serré lors du conseil de surveillance : au premier tour de scrutin, une majorité de deux tiers des 20 membres (composé notamment de 10 représentants du personnel et 2 de l'Etat) est nécessaire pour procéder à l'éviction de M. Sommer. S'il y a un second tour, la majorité absolue est suffisante. Le successeur retenu devait être Gerd Tenzer, responsable des technologies au sein du directoire du groupe. Déjà pressenti, l'intéressé avait répondu en 1998 dans la presse : « Je suis plutôt un second couteau. » Probablement plus pour longtemps.

Gaëlle Macke

LES BOURSES DANS LE MONDE 15/7, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4121,64	15/7	-0,22	5467,31	19/3	3946,69	26/6	19,60
	Euro Neu Markt Price IX	587,75	12/7	0,24	1212,43	4/1	573,21	3/7	
AUTRICHE	Austria traded	1217,15	15/7	-0,11	1368,18	2/5	1109,88	9/1	13,40
BELGIQUE	Bel 20	2365,10	15/7	1,18	2906,75	24/4	2319,38	12/7	12,00
DANEMARK	Horsens Bnex	237,11	15/7	0,71	280,92	26/3	220,72	24/6	14,60
ESPAGNE	Ibex 35	6743,00	15/7	0,27	8608,50	4/1	6433,60	26/6	16,30
FINLANDE	Hex General	5829,75	15/7	-0,66	9224,38	4/1	5369,91	26/6	14,90
FRANCE	CAC 40	3544,54	15/7	0,89	4720,04	4/1	3459,21	12/7	16,70
	Mid CAC	1772,33	12/7	0,57	2176,89	2/4	1762,35	11/7	14,70
	SBF 120	2495,79	15/7	0,75	3263,90	28/3	2444,98	12/7	16,80
	SBF 250	2367,73	12/7	0,09	3081,89	28/3	2365,62	11/7	16,70
	Indice second marché	2280,88	12/7	0,15	2567,01	15/5	2277,55	11/7	13,60
	Indice nouveau marché	663,01	15/7	1,17	1175,41	7/1	649,59	11/7	
GRÈCE	ASE General	2137,40	15/7	0,00	2655,07	3/1	2133,71	12/7	15,90
IRLANDE	Irish Overall	4427,43	15/7	-0,01	6085,02	18/1	4293,83	9/7	11,20
ITALIE	Milan Mib 30	26231,00	15/7	-0,06	33548,00	17/4	25874,00	12/7	17,50
LUXEMBOURG	Lux Index	990,57	12/7	0,61	1169,47	14/1	821,61	30/4	15,30
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	392,33	15/7	0,34	531,45	18/4	387,16	12/7	14,10
PORTUGAL	PSI 20	6622,36	15/7	0,01	7998,50	4/1	6471,95	3/7	15,30

EUROPE Lundi 15 juillet 9h48

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
Euro STOXX 50	2891,97	-0,20
AUTOMOBILE	203,75	-0,88
BANQUES	240,78	-0,20
PRODUIT DE BASE	187,32	-0,26
CHEMIE	326,13	-0,35
TÉLÉCOMMUNICATIONS	301,82	-1,19
CONSTRUCTION	213,59	-0,20
CONSOMMATION CYCLIQUE	102,20	-0,47
PHARMACIE	375,61	-1,80
ÉNERGIE	307,29	-0,30
SERVICES FINANCIERS	184,23	-0,39
ALIMENTATION ET BOISSON	219,56	-0,51
BIENS D'ÉQUIPEMENT	303,04	-0,35
ASSURANCES	233,90	-0,30
MÉDIAS	172,53	-1,58
BIENS DE CONSOMMATION	310,55	-0,03
COMMERCE ET DISTRIBUTION	242,74	-0,93
HAUTE TECHNOLOGIE	288,50	-0,28
SERVICES COLLECTIFS	251,79	-0,14

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	16,19	-0,75
AEGON NV	NL	19,00	-0,69
AIR LIQUIDE	FR	147,60	-0,07
ALCATEL A	FR	6,31	-0,63
ALLIANZ N	AL	185,00	-0,00
AVENTIS	FR	65,60	-1,47
AXA	FR	15,00	-0,78
BASF AG	AL	43,23	-0,26
BAYER	AL	30,90	-1,64
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	29,66	-0,50
BVVA	ES	10,90	-0,46
BNP PARIBAS	FR	47,97	-0,99
BSCH	ES	7,92	-0,89
CARREFOUR	FR	47,20	-1,44
DAIMLERCHRYSLER N	AL	46,20	-1,45

DANONE	FR	131,50	-0,77
DEUTSCHE BANK AG	AL	66,82	-0,86
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,31	-6,84
E.ON	AL	56,28	-0,21
ENDESA	ES	13,59	-0,74
ENEL	IT	5,40	-0,92
ENI SPA	IT	15,80	-0,00
FORTIS	BE	19,32	-1,68
FRANCE TELECOM	FR	13,95	-0,79
GENERALI ASS.	IT	21,60	-0,00
ING GROEP CVA	NL	22,85	-0,22
KONINKLIJKE AHOLD	NL	16,42	-0,31
L'OREAL	FR	75,60	-0,20
LVMH	FR	42,50	-0,97
MUENCHENER RUECKV	AL	222,82	-0,08
NOKIA OYJ	FI	13,98	-1,20
PINAULT PRINTEMPS	FR	91,00	-2,82
REPSOL YPF	ES	12,25	-0,33
ROY.PHILIPS ELECTR.	NL	25,00	-0,40
ROYAL DUTCH PETROL	NL	49,17	-1,27
RWE	AL	38,71	-0,78
SAINT GOBAIN	FR	42,42	-0,52
SANOFI-SYNTHELABO	FR	57,80	-3,03
SANPAOLO IMI	IT	8,63	-0,58
SIEMENS	AL	57,00	-0,44
SOCIETE GENERALE A	FR	57,70	-0,52
SUEZ	FR	22,89	-0,31
TELECOM ITALIA	IT	7,87	-0,64
TELEFONICA	ES	8,92	-0,79
TIF	IT	4,42	-0,00
TOTAL FINA ELF	FR	155,40	-0,52
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,17	-0,00
UNILEVER CVA	NL	60,40	-0,75
VIVENDI UNIVERSAL	FR	17,62	-2,74
VOLKSWAGEN	AL	42,78	-0,90

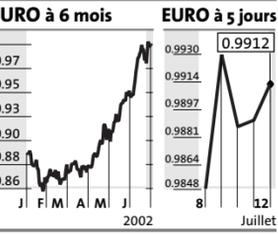
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

MARCHÉ DES CHANGES 15/7, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,86059	0,99550	1,55640	0,67739
TOKYO (¥)	116,20000		115,63500	180,79000	78,66273
PARIS (€)	1,00445	0,86485		1,56370	0,68055
LONDRES (£)	0,64251	0,55313	0,63955		0,43520
ZURICH (FR. S.)	1,47625	1,27125	1,46980	2,29780	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4253	7,4325
COURONNE NORVÈGE	7,3323	7,3353
COURONNE SUÉDOISE	9,1841	9,1871
COURONNE TCHÉQUE	29,1762	29,6828
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7719	1,7727
DOLLAR CANADIEN	1,5256	1,5263
DOLLAR HONGKONG	7,7629	7,7673
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0402	2,0433
FORINT HONGROIS	245,6946	246,5154
LEU ROUMAIN	32632,0000	32698,0000
ROUBLE	31,3979	31,4173



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4224,10	12/7	-0,14	5362,29	4/1	4171,00	12/7	14,50
	FTSE techMark 100 index	784,41	12/7	2,85	1569,61	4/1	762,71	11/7	125,20
SUÈDE	OMX	564,61	15/7	0,28	878,88	4/1	554,84	26/6	19,50
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7422,89	12/7	0,20	9019,42	7/5	7052,97	3/1	10,00
ISLANDE	ICEX 15	1286,51	12/7	0,06	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	13736,08	12/7	-0,10	16423,34	25/1	13582,05	3/7	203,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	421,70	15/7	-0,73	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	379,01	12/7	-0,08	425,42	20/5	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	5593,80	15/7	-0,19	6740,60	17/5	5490,50	26/6	16,30
TURQUIE	National 100	9299,22	15/7	-2,11	15071,83	8/1	8514,03	3/7	10,60
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	371,03	12/7	-0,66	471,33	6/2	267,73	14/6	20,80
BRÉSIL	Bovespa	10967,00	12/7	1,49	14495,28	18/3	10213,32	12/7	8,20
CANADA	TSE 300	6819,76	12/7	-0,63	7992,70	7/3	6806,41	12/7	18,50
CHILI	Ipsa	82,99	13/7	0,56	102,37	4/1	82,25	11/7	14,10
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8684,53	12/7	-1,33	10673,09	19/3	8599,66	12/7	18,30
	Nasdaq composite	1373,50	12/7	-0,07	2098,87	9/1	1323,58	11/7	36,80
	Nasdaq 100	1000,82	12/7	0,28	1710,22	9/1	945,84	11/7	35,40
	Wilshire 5000	8711,50	12/7	-0,55	10983,40	19/3	8523,87	11/7	
	Standards & Poors 500	921,39	12/7	-0,64	1176,96	7/1	900,94	11/7	17,80
MEXIQUE	IPC	6400,42	12/7	0,16	7611,12	11/4	6104,56	26/6	11,30

FRANCFORT

12/7 : 185 millions d'euros échangés			
Valeur	Cours de clôture (€)	% var.	
Meilleures performances			
PROUT	2,50	31,58	
SER SYSTEMS	0,05	25,00	
ARTICON INTEGRALIS	2,65	20,45	
HERLITZ AG	3,00	20,00	
CYBIO	2,80	18,14	
CYBERNET INTERNET	0,20	17,65	
REALTECH AG	4,50	16,88	
Plus mauvaises performances			
THIEL LOGISTIK	2,30	-52,58	
LIPRO	0,01	-50,00	
M&S ELEKTRONIK	0,02	-33,33	
FORTUNECITY.COM	0,04	-33,33	
MEDEL MUSIC	0,75	-25,00	

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 15 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	34,56	34,00	1,65	-15,35	49,00	33,95	1,05	12040
AFFINE	39,00	38,90	0,26	-5,69	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	40,30	39,93	0,93	-25,23	58,50	38,11	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	15,05	15,45	-2,59	-8,45	21,19	14,52	0,22	3112
AIR LIQUIDE	148,00	147,70	0,20	-5,78	160,00	133,15	3,20	12007
ALCATEL A	6,41	6,35	0,94	-66,61	21,62	5,43	0,16	13000
ALCATEL O	1,83	1,83	n/d	-76,29	9,62	1,67	0,10	13015
ALSTOM	10,50	10,35	1,45	-10,10	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	23,00	22,65	1,55	-54,67	66,40	18,90	2,00	3463
ARBELA	3,41	3,41	n/d	10,00	7,50	2,92	0,53	3588
ARVEA CIP	171,30	174,20	-1,66	7,39	201,00	160,00	6,20	4524
ASF	26,30	26,50	-0,75	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	55,00	54,00	1,85	-25,22	94,40	52,85	n/d	5173
AVENIS	65,50	64,65	1,31	-17,86	85,95	62,75	0,58	13046
AXA	14,98	14,74	1,63	-36,17	26,09	14,16	0,56	12062
BACOU DALLOZ	113,80	111,40	2,15	-29,31	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	139,10	140,90	-1,28	14,86	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,70	37,32	1,02	-7,59	45,90	37,01	1,70	4455
BIC	38,20	38,35	-0,39	-0,41	44,66	35,51	0,36	12096
BNP PARIBAS	48,34	47,50	1,77	-3,80	61,85	46,78	1,20	13110
BOLLORE	238,00	238,70	-0,29	-0,91	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	44,31	44,31	n/d	-13,70	55,00	43,00	0,25	3929
BONGUIN	n/d	49,00	n/d	8,88	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	25,97	25,66	1,21	-29,42	38,95	25,30	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,00	n/d	49,81	60,00	38,60	1,10	13070
BULL #	0,43	0,41	4,88	-65,04	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	68,00	n/d	37,01	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	24,32	24,73	-1,66	-35,23	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL +	3,80	3,75	1,33	-6,14	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	36,06	35,60	1,29	-55,53	90,70	34,50	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	29,93	29,93	n/d	-0,23	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR	47,40	46,53	1,87	-18,83	58,80	45,15	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	56,80	56,55	0,44	-9,12	67,30	55,25	1,58	12113
CASINO GUICHARD	78,90	77,00	2,47	-8,94	89,90	75,05	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	65,95	66,00	-0,08	14,00	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	59,00	59,90	-1,50	-24,69	90,50	52,70	2,30	12470
CEROL	31,65	31,65	n/d	11,24	36,40	28,00	n/d	4456
CERSTAR	30,50	31,82	-4,15	-0,97	33,06	30,11	n/d	4457
CF.RECYCLING	46,25	46,00	0,54	15,62	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	27,00	26,00	3,85	8,04	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	32,80	32,84	-0,12	-4,84	47,63	32,29	0,50	13040
CIC ACTIONS A	127,60	127,60	n/d	5,89	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	50,10	50,00	0,20	-4,37	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	55,10	55,40	-0,54	-13,09	72,50	54,75	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	30,92	31,70	-2,46	-24,58	56,40	29,00	1,00	12156
COF ASSURANCES	37,30	37,05	0,67	4,48	43,98	33,60	1,39	12022
CNAPACT SVN CA	n/d	60,10	n/d	26,79	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	116,90	117,00	-0,09	-26,47	172,00	100,40	0,31	13064
COLAS	72,00	71,95	0,07	13,65	75,95	62,00	1,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,40	43,40	n/d	-2,90	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,92	21,00	-0,38	17,59	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,30	16,30	n/d	12,10	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	43,31	43,11	0,46	15,49	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	8,11	8,25	-1,70	-2,28	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	131,60	130,50	0,84	-3,94	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	367,00	359,80	2,00	15,77	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	35,85	36,03	-0,50	-33,61	59,40	35,20	0,33	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,60	14,50	0,69	1,38	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	68,90	67,90	1,47	-14,40	78,00	65,00	3,00	6100
IDEUT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLFUS MI)	6,30	6,45	-2,33	-15,88	11,48	5,80	0,61	12133
DYNACTION	n/d	29,00	n/d	7,80	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	85,85	88,05	-2,50	25,51	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,69	21,01	8,00	-0,84	24,95	19,60	n/d	3571
ENOR SVN SCA	7,65	7,67	-0,26	-5,08	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	30,50	30,95	-1,45	20,31	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	32,22	33,90	-4,96	-6,87	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	39,50	40,00	-1,25	-16,34	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,50	85,50	n/d	6,60	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	32,00	31,75	0,79	-22,63	46,13	31,75	1,40	12130
EURAZEO	45,50	45,50	n/d	-25,28	60,80	43,85	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,68	0,69	-1,45	-22,72	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,92	0,91	1,10	-18,58	1,18	0,84	n/d	12537

NOUVEAU MARCHÉ

12/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
FI SYSTEM BS 00	0,02	100,00
PICOGIGA #	1,33	20,91
HOLOGRAM INDUST.#	1,50	20,00
TITUS INTER.BS99	0,32	14,29
BUSINESS ET DECIS.	3,60	12,50
GL TRADE #	39,38	12,19
D INTERACTIVE #	0,31	10,71
CYBER PRES.PUBLIS#	12,43	10,00
MICROPOLY UNIVERS	2,70	9,76
LA TETE DS NUAGES#	1,20	9,09
SYSTRAN	0,90	8,43
METROLOGIC GROUP #	23,00	8,24
IMECOM GROUP	0,40	8,11
SODITECH INC.	1,98	7,03
Plus mauvaises performances		
CRYO #	0,47	-47,78
CONSODATA	3,62	-27,60
SYNELEC #	3,00	-18,26
STELAX #	0,26	-16,13
TRANSGENE # SVN	5,06	-15,67
NETVALUE #	0,76	-10,59
PERFECT TECHNOL	2,61	-10,00

V CON TELECOM.#	0,36	-10,00
SAV.DE.FRA.BAC 02	1,35	-10,00
BAC MAJESTIC	0,61	-6,15
IB GROUP	1,87	-6,03
UBIQUIS	2,85	-5,63
CALL CENTER ALL	10,00	-4,76
RECIF #	10,50	-4,55
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,52	1,96
CEREP #	11,99	-4,08
COALA #	19,00	0,00
DEVOTEAM #	10,00	-2,44
FIMATEX #	1,90	0,00
GAUDIOT #	34,10	-2,01
GENESYS #	3,55	-0,57
GENSET	9,47	-0,11
HIGHWAVE OPTICAL	0,57	-1,72
ILOG #	4,93	-2,71
IPSO #	6,67	-0,83
MEDIDEP #	24,70	-0,08
NETZS #	2,80	0,00
NEURONES #	2,80	0,00
NICOX #	17,01	-1,10
PROSODIE #	27,40	1,48
SAVEURS DE FRANCE#	30,06	5,85
SOI TEC SILICON #	8,20	2,24
VALTECH	0,73	-4,29
WAVECOM #	36,05	-2,91

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 15/7 à 9h

Valeur	Cours valeur	date en euro	% var. 31/12
AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	21,13	12/7	-20,86
AGIPI AMBITION	22,86	12/7	-10,07
BNP PARIBAS	3615 BNP PARIBAS	(0,34 €/min)	
BNP ASSOC.PREMIERE	9944,84	14/7	1,64
BNP EURIBOR ASSOC.	52871,74	14/7	1,77
BNP MONE C.TERME	2549,45	14/7	1,65
BNP MONE EURIBOR	18886,48	14/7	1,75
BNP MONE PLACEM.C	13958,42	14/7	1,53
BNP MONE TRESORE.	11392,20	14/7	-85,46
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1864,84	14/7	1,51
Banque populaire Asset Management	www.bpom.fr	01 58 19 40 00	
FRUCTI CAPI	114,29	14/7	1,79
FRUCTI EURO PEA	192,44	11/7	-21,33
FRUCTIDOR	37,96	14/7	-0,60
FRUCTIFRANCE C	65,72	14/7	-20,07
PLANINER	321,97	14/7	-24,41
Fonds communs de placements			
BP CYCLEUROPEOCR.	66,33	11/7	-44,00
BP CYCLEUROPEOPEY	97,86	11/7	-11,22
BP CYCLEUROPEDEF	84,56	11/7	-17,00
FRUCTI EURO 50	73,73	12/7	-25,09
FRUCTI PROFIL 3	180,37	11/7	-3,22
FRUCTI PROFIL 6	186,23	11/7	-9,76
FRUCTI PROFIL 9	180,45	11/7	-16,60
FRUCTI VAL. EURO.	81,04	14/7	-17,29
CAISSE D'ÉPARGNE	08 36 68 09 00	(0,34 €/min)	
EURC.1,2,3...FUTUR	40,83	14/7	-20,08
EURC.ACT.EUROP.C	14,37	14/7	-17,88
EURC.ACT.FUT.D/PEA	49,65	14/7	-22,84
EURC.CAPITAL.C	45,09	14/7	1,89
EURC.DYNAMIQUE + D	34,02	14/7	-20,69
EURC.ENERGIE D	36,48	14/7	-17,04
EURC.EXPANSION C	15099,80	14/7	1,78
EURC.EXPANSIONPLUS	42,98	9/7	1,39

EURC.INVEST.D/PEA	42,14	14/7	-20,16
EURC.MONETAIRE C	227,54	14/7	1,30
EURC.MONETAIRE D	186,60	14/7	-0,27
EURC.OBLIG.INTER.C	175,59	14/7	-0,36
EURC.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4	-13,52
EURC.TECHNOLOGIESD	33,65	15/4	-14,96
EURC.TRIMESTR.D	272,36	14/7	-0,41
EPARCOURT-SICAV D	27,81	14/7	-2,4

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

La 8^e étape du 89^e **TOUR DE FRANCE**, courue entre Saint-Martin-de-Landelles et Plouay (218 km), a été emportée, dimanche 14 juillet, par le Néerlandais **KARSTEN KROON** (Rabobank), qui a devancé ses

compatriotes Servais Knaven (Domo) et Erik Dekker (Rabobank). L'Espagnol **IGOR GONZALEZ DE GALDEANO** (ONCE) a conservé le **MAILLOT JAUNE**. Les coureurs de la formation ibérique occupent les

sept premières places du classement général. L'Américain **LANCE ARMSTRONG** (US Postal) est désormais 8^e à 34 secondes. Il a dû déboursier 27 secondes supplémentaires de retard car il a été retardé par

une **CHUTE COLLECTIVE** survenue, samedi 13 juillet, à quelques kilomètres de l'arrivée de la 7^e étape Bagnoles-de-l'Orne - Avranches, gagnée par l'Australien **BRADLEY MCGHEE** (Fdjeux.com).

Igor Gonzalez de Galdeano gêne Lance Armstrong sur ses points forts

Le Basque espagnol de l'équipe ONCE est désigné par le triple vainqueur du Tour de France comme un de ses rivaux les plus sérieux. Leur affrontement à distance dans le contre-la-montre Lanester-Lorient annonce un face-à-face passionnant dans les Pyrénées



TOUR DE FRANCE 2002
8^e étape
dimanche 14 juillet

PLOUAY (Morbihan),
de notre envoyée spéciale

A la veille du contre-la-montre individuel du lundi 15 juillet entre Lanester et Lorient, Igor Gonzalez de Galdeano tenait un discours réaliste et prudent. « Il y a beaucoup d'incertitude mais je n'ai pas peur, disait le Basque. [Battre] Armstrong [contre le chronomètre], c'est à la fois une possibilité et un rêve. Nous sommes tous les deux des spécialistes, j'ai énormément confiance en moi et il est très bien aussi, mais il reste le favori. »

Porteur du maillot jaune depuis la victoire de sa formation ONCE dans le contre-la-montre par équipe du 10 juillet devant l'US Postal de Lance Armstrong, Igor Gonzalez de Galdeano se sait désigné depuis plusieurs semaines par l'Américain en personne comme l'un de ses rivaux les plus sérieux.

Cinquième du Tour de France 2001, le Basque a dominé l'Américain le 24 mai dans le contre-la-montre individuel du Midi-libre. Mais son directeur sportif, Manolo

Saiz, feint depuis le départ du Tour de France de ne pas s'attacher à ces statistiques. Aussi préfère-t-il la tactique de l'embuscade. « Avec un coureur comme Armstrong, estime Manolo Saiz, on ne peut guère compter sur une erreur, et l'apparition de fatigue psychologique chez lui serait surprenante avant les Pyrénées. Mais au moindre faux pas, nous serons là pour en profiter. » Johan Bruyneel, directeur sportif de l'US Postal, est donc sur ses gardes.

RETARDÉ PAR UNE CHUTE

« Nous avons conscience que les autres équipes peuvent essayer de nous pousser à la faute, dit-il. Il ne faut surtout pas s'énervier, ni se laisser influencer par l'éventuel comportement négatif d'autres coureurs. » Au-delà des stratégies des équipes adverses, Johann Bruyneel sait l'incertitude du cyclisme. Deux grosses chutes dans le peloton survenues dans les 15 derniers kilomètres de l'étape Bagnoles-de-l'Orne-Avranches, samedi 13 juillet, le lui ont rappelé s'il en était besoin. L'une d'elles a coûté 27 secondes à Lance Armstrong.

Huitième au classement général provisoire à 34 secondes d'Igor Gonzalez de Galdeano, lundi soir, le champion américain était devancé

par sept coureurs ONCE mais serein. « J'aurais eu une belle tranquillité jusqu'à maintenant, à part le final de l'étape d'Avranches, a-t-il déclaré. Je suis incapable de dire si je serai en jaune [après le contre-la-montre]. C'est le premier rendez-vous, on y verra plus clair, on mettra

Johan Bruyneel, lui, était serein : « Armstrong a été battu dans le contre-la-montre du Midi-libre puis dans celui du Dauphiné-libéré, mais il a finalement gagné les deux courses, donc [une défaite] ne serait pas grave. En plus des chronos, les moments-clés à venir seront toutes les étapes de

Karsten Kroon couronné à Plouay

La 8^e étape est revenue, dimanche 14 juillet, au Néerlandais Karsten Kroon. Le coureur de l'équipe Rabobank s'est imposé à Plouay (Morbihan). Il a réglé au sprint les six coureurs qui l'avaient accompagné dans une échappée de 100 kilomètres, dont trois Français. « Je vais assez vite au sprint et je connaissais l'arrivée, qui était la même qu'au championnat du monde en 2000 », a expliqué Karsten Kroon qui a devancé deux autres Néerlandais sur la ligne d'arrivée : Servais Knaven (Domo), l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix, et Erik Dekker, son coéquipier.

A 26 ans, Karsten Kroon trainait jusqu'alors une réputation de loser dans le peloton néerlandais, parce qu'il attaquait de trop loin et que ses tentatives avortaient régulièrement. Son seul fait d'arme chez les professionnels était une victoire en 2001, au Grand Prix d'Argovie, à Gippingen, en Suisse.

cartes sur table. » La deuxième semaine de course entamée et les contreforts des Pyrénées presque en vue, le mental est un élément capital. Pour préserver celui de ses coureurs, Manolo Saiz leur a épargné la reconnaissance du parcours du contre-la-montre individuel pour décider seul du rythme qu'il leur dicterait. Comme souvent

montagne. Mais le but c'est surtout d'être là, tous les jours, en perdant le moins de temps possible et, de temps en temps, d'en gagner un peu. »

En montagne, Igor Gonzalez de Galdeano reste un gigneur potentiel. Initié au cyclisme par son oncle Jacinto Gonzalez de Heredia, un professionnel des années 1970, le Basque de Vitoria, âgé de 30 ans, ne s'y est

pourtant pas toujours senti à l'aise. Bon junior, il était déjà plus grand et plus fort que les autres. Bien que juché sur des jambes fines, son imposante carcasse (1,85 m pour 77 kg) le handicapait sérieusement dans les cols. « Il était trop lourd, se souvient Carlos Arribas, chroniqueur du quotidien espagnol *El País*. Sa progression a été difficile. »

GENOU FRAGILE

Banesto, qui l'a employé dans son équipe amateur, ne l'a d'ailleurs pas retenu dans ses rangs professionnels. Le vivier de l'équipe espagnole était alors d'une qualité exceptionnelle puisqu'il recelait aussi Chechu Rubiera, désormais équipier de Lance Armstrong à l'US Postal, mais aussi Javier Pascual Rodriguez, Santiago Blanco et Vicente Garcia Acosta (tous pros chez iBanesto.com).

Igor Gonzalez de Galdeano fait ses débuts professionnels dans la petite formation basque Euskadi mais ne se révèle qu'en 1999, à son arrivée dans l'équipe Vitalicio de Javier Minguez. Conscient qu'il ne peut traîner sur la route un corps aussi lourd, il prend la même année le départ de son premier Tour de France très aminci et se réconcilie avec la montagne.

Peu avant, en mars, il avait déjà surpris en emportant en Italie l'étape décisive de Tirenno-Adriatico aux dépens de Michele Bartoli, Davide Rebellin et Laurent Jalabert. En septembre 1999, il enlève le prologue du Tour d'Espagne, devant Abraham Olano, Jan Ulrich ou Alex Zülle, pour terminer deuxième derrière l'Allemand au classement général, bouclant la deuxième partie de la Vuelta avec une tendinite au genou. Opéré en fin de saison, il a peu couru en 2000 et la formation Vitalicio a disparu. En 2001, il rejoint la ONCE avec son frère Alvaro, de trois ans son aîné.

Sur les pentes du Tour de France 2001 grimpaient vers l'Alpe-d'Huez, il était - avec son coéquipier et compatriote Joseba Beloki (3e du Tour de France 2001) -, aux côtés de Lance Armstrong lorsque l'Américain a forcé l'allure. Si Manolo Saiz continue d'affirmer qu'il tient en Igor Gonzalez de Galdeano et Joseba Beloki « deux leaders », il semble que le premier nommé ait désormais l'avantage. Reste à savoir si son genou toujours fragile tiendra le choc des Alpes lors de la troisième semaine.

Patricia Jolly

Quick Step souhaite relayer Mapei

L'entreprise belge de revêtement de sol Quick Step, coparraineur de la formation Mapei, a annoncé son intention de reprendre la cellule administrative pour assumer le parrainage principal de l'équipe dès la saison prochaine. Selon le porte-parole de la firme, Philip Caryn, le budget total de la formation sera de 8 millions d'euros, en comptant l'apport des autres parraineurs. Quick Step négocie actuellement avec une société belge. L'objectif de Quick Step serait de conserver « au moins 50 % de l'effectif actuel de Mapei » pour maintenir la future équipe dans le top 10 mondial. La société italienne Mapei avait officialisé le 25 juin son retrait du cyclisme « à la fin de la saison en cours », mettant un terme à près de dix ans de parrainage.

La Française des jeux envisage d'étendre son investissement dans le cyclisme

PLOUAY (Morbihan)
de notre envoyé spécial

« Avant l'heure, ce n'est pas l'heure », assure le dicton. Christophe Blanchard-Dignac a pu le vérifier à ses dépens. Venu, vendredi 12 juillet, pour une journée sur le Tour de France, le PDG de la Française des jeux est passé, à vingt-quatre heures près, à côté de la victoire de l'un des coureurs de l'équipe que sa société parraine : samedi 13 juillet, à Avranches, Bradley McGee (26 ans), l'un des Australiens de la formation dirigée par Marc Madiot, s'est imposé au nez et à la barbe du peloton. L'ancien pistard - spécialiste de la poursuite, il a fait partie de l'équipe nationale australienne - a offert à son équipe sa deuxième victoire sur le Tour de France. La première avait été signée par Christophe Mengin en 1997, année de la création de la formation.

Avant même cette victoire, la direction de

l'entreprise qui gère la loterie nationale ne cachait pas sa satisfaction. Pour Michel Friess, le directeur de la communication, « le retour sur investissement est là ». Début 2002 et succès de Bradley McGee inclus, l'équipe, dont les maillots arborent depuis fin juin le logo Fdjeux.com, a été victorieuse à quinze reprises (contre onze succès sur l'ensemble de l'année 2001). « Nous avons eu le bon réflexe de faire preuve de ténacité, à la fois dans notre discours contre le dopage et par rapport à la possibilité d'obtenir des résultats », assure Michel Friess. Fin 2001, l'entreprise, après s'être longuement interrogée sur l'opportunité de prolonger son engagement dans le cyclisme, avait décidé de continuer pour deux ans.

Aujourd'hui, la Française des jeux envisage d'étendre son engagement dans le cyclisme : elle pourrait investir dans une école de

formation pour les jeunes. « Nous commençons à travailler là-dessus », souligne Michel Friess. Très critique ces dernières années sur la question de la lutte contre le dopage dans le cyclisme, la direction de l'entreprise se déclare désormais « plutôt optimiste » sur ce sujet.

« SUR LA BONNE PENTE »

« Le parti de la clairvoyance gagne du terrain », affirme Michel Friess, aux yeux de qui le cyclisme « est sur la bonne pente à force de contrôles et de discipline » et peut « être objectivement considéré comme un sport de référence en matière d'antidopage ». Les récentes affaires en Italie ou en France - contrôles positifs pour Stefano Garzelli (Mapei), Gilberto Simoni (Saeco), Laurent Roux (Delatour) et Laurent Paumier (ex-Oktos Saint-Quentin) - incitent cependant Michel Friess à reconnaî-

tre que « ce n'est pas du jour au lendemain que l'on fait le ménage ».

Cette analyse conduit le directeur de la communication de la Française des jeux à indiquer que, sur le Tour de France, « nous savons à quel niveau nous allons nous battre : nous ne pouvons pas prétendre au classement général - qui a vu le contre-la-montre par équipes a tout compris - mais nous avons des chances de victoires d'étapes ». Bradley McGee l'a montré, comme avant lui dans la saison Nicolas Vogondy (champion de France), Baden Cooke, Jacky Durand, etc. Concédaient que ces succès peuvent susciter des interrogations, Michel Friess relève néanmoins que « ce ne sont pas toujours les mêmes dans les coups, parce que c'est fatigant. Ce qui n'était pas le cas avant ».

Philippe Le Cœur



JOËL SAGET/AFP

La fin de la récré

TRIPLE VAINQUEUR sortant du Tour, l'Américain Lance Armstrong (US Postal) savait que la première semaine de l'édition 2002 serait réservée aux équipes de sprinteurs. Entouré de ses équipiers, comme ici le Tchèque Pavel Padmos (à gau-

che), sur la route de Plouay, dimanche 14 juillet, il lui a suffi de surveiller les tentatives d'échappées destinées à briser cette hégémonie. Il lui fallait surtout éviter les chutes. S'il n'est pas tombé, il a dû toutefois payer son écot à la malchance, la veille,

perdant 27 secondes pour avoir été bloqué par un amas de coureurs répandus sur la chaussée peu avant Avranches. Son retour atomique pour limiter l'écart a été révélateur de sa forme actuelle. Les choses sérieuses peuvent commencer.

La suspension de Marco Pantani annulée pour manque de preuve

PLOUAY (Morbihan)
de notre envoyé spécial

La chronique des affaires du cyclisme italien reste fertile, et, au cours du week-end du 14 juillet, ses derniers développements sont venus animer la caravane du Tour de France. C'est tout d'abord la gestion par la Fédération italienne de cyclisme des conséquences du blitz policier sur le Tour d'Italie 2001, qui a suscité un nouveau rebondissement. Samedi 13 juillet, la commission d'appel de la fédération transalpine a annulé la suspension de huit mois pour dopage qui avait été infligée, le 7 juin, à Marco Pantani par la commission de discipline de cette même fédération.

La commission d'appel a considéré qu'il n'existait aucune preuve qu'une seringue contenant de l'insuline, saisie par la brigade de stupéfiants en juin 2001, sur la fin du Giro, dans la chambre d'hôtel où résidait, à Montecatini Terme, le leader de la formation italienne Mercatone Uno, appartenait vraiment à ce dernier. C'est sur la base de la découverte de cette seringue que le Comité olympique national italien (CONI) avait demandé à la Fédération de cyclisme de sanctionner l'ancien vainqueur du Tour de France (1998). Après avoir indiqué qu'il avait « entendu quelque chose » à propos du cas Pantani, Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), a expliqué, dimanche 14 juillet, qu'il ne trouvait rien à redire.

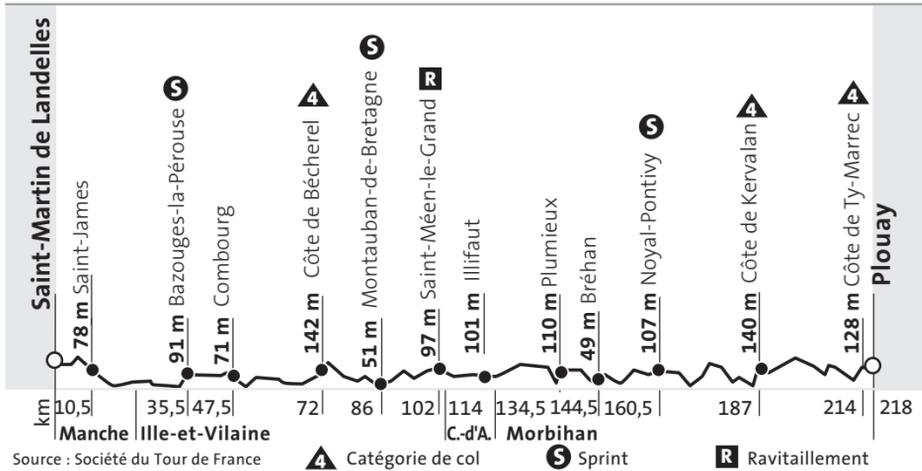
La commission d'appel de la fédération italienne a également annulé la suspension de six mois - pour possession d'insuline lors du Giro 2001 -

qui avait été prononcée à l'encontre de Stefano Zanini (Mapei). Elle a maintenu les neuf mois de suspension de Gianpaolo Mondini : ce coureur, qui portait en 2001 les couleurs de Mercatone Uno, avait été trouvé en possession d'érythropoïétine (EPO) et d'hormones de croissance sur le Giro. Embauché par US Postal, il avait été licencié le 6 avril, sitôt la sanction annoncée.

Dimanche, le quotidien danois *Ekstra Bladet* a annoncé que Michele Ferrari pouvait se trouver en France. « Il est en France, il ne sera pas à la maison avant fin juillet », a déclaré au journal danois la femme du médecin italien qui, soupçonné d'incitation au dopage et de fraude sportive, a vu son procès s'ouvrir à l'automne 2001, à Bologne. Lance Armstrong avait reconnu, au début du Tour 2001, travailler avec Michele Ferrari. Dans un entretien publié par *L'Equipe Magazine*, le 6 juillet, il a déclaré que cette collaboration continuait.

Ekstra Bladet a également rapporté que le CONI était « irrité » de ne pas avoir vu l'UCI relayer une lettre, en date du 18 février, par laquelle il invitait les coureurs à couper tout lien avec Michele Ferrari. Si Hein Verbruggen a assuré ne rien savoir de cette lettre, Enrico Carpani, son porte-parole, en connaît l'existence. « Mais nous ne l'avons pas reçue, a-t-il affirmé, elle était adressée aux licenciés italiens. » « De toute façon, nous n'aurions pas pu faire grand-chose avec ça », a expliqué Hein Verbruggen, soulignant que le procès de Michele Ferrari n'est pas achevé.

Ph. L. C.

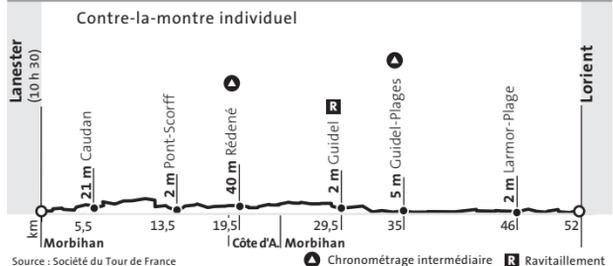
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES • PLOUAY dimanche 14 juillet 8^e étape • 218 km

Source : Société du Tour de France

Catégorie de col

Sprint

Ravitaillement

LANESTER • LORIENT lundi 15 juillet 9^e étape • 52 km

Source : Société du Tour de France

Chronométrage intermédiaire

Ravitaillement

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Samedi 13 juillet

7^e ÉTAPE (176 km)

BAGNOLES-DE-L'ORNE-AVRANCHES

1. Bradley McGee (Aus/FDJ), les 176 km en 4 h 10 min 56 s (moy : 42,083 km/h) ; 2. Kirsipuu (Est/A2R) ; 3. Horriolo (Esp/MAP) ; 4. McEwen (Aus/LOT) ; 5. Zabel (Ita/TEL) ; 6. O'Grady (Aus/C.A.) ; 7. Svovada (Tch/LAM) ; 8. Cooke (Aus/FDJ) ; 9. Rodriguez (Usa/DFP) ; 10. Hushovd (Nor/C.A.) ; 11. Hauptman (Slo/TAC) ; 12. Manco (Esp/BAN) ; 13. Simon (Fra/BJR) ; 14. Aerts (Bel/LOT) ; 15. Sanchez (Esp/EUS) ; 16. Lelli (Ita/COF) ; 17. Wadecki (Pol/DFP) ; 18. Menchov (Rus/BAN) ; 19. Frigo (Ita/TAC) ; 20. Sevilla (Esp/KEL) ; 21. Beloki (Esp/ONC) ; 22. Osa (Esp/BAN) ; 23. I. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC) ; 24. Lefèvre (Fra/DEL) ; 25. Brochard (Fra/DEL) ; 26. Ivanov (Rus/FAS) ; 27. Bruylants (Bel/DFP) ; 28. Kroon (Pbs/RAB) ; 29. Boogerd (Pbs/RAB) ; 30. Leipheimer (Usa/RAB) ; 31. Peron (Ita/CST) ; 32. Kivilev (Kzk/COF) ; 33. Bouyer (Fra/BJR) ; 34. Baranowski (Pol/BAN) ; 35. Nozal (Esp/ONC) ; 36. Julich (Usa/TEL) ; 37. Millar (Gbr/COF) ; 38. Robin (Fra/FDJ) ; 39. Merckx (Bel/DFP) ; 40. Trampusch (Aut/MAP) ; 41. Olano (Esp/ONC) ; 42. Loder (Fra/A2R) ; 43. Martinez (Fra/MAP) ; 44. Honchar (Ukr/FAS) ; 45. Dufaux (Sui/ALS) ; 46. Botcharov (Rus/A2R) ; 47. Botero (Col/KEL) ; 48. Zubeldia (Esp/EUS) ; 49. Hamilton (Usa/CST) ; 50. Azevedo (Por/ONC) ; 51. Chaurreau (Esp/A2R) ; 52. Virenque (Fra/DFP) ; 53. Casar (Fra/FDJ) ; 54. Wauters (Bel/RAB) ; 55. Jaksche (All/ONC) ; 56. Mengin (Fra/FDJ) ; 57. Guesdon (Fra/FDJ) ; 58. Sastre (Esp/CST) ; 59. Niermann (All/RAB) ; 60. Guerin (Ita/TEL) ; 61. Latasa (Esp/BAN) ; 62. Mikhailov (Rus/LOT) ; 63. Vogondy (Fra/FDJ) ; 64. Turpin (Fra/A2R) ; 65. Velo (Ita/FAS) ; 66. Rodriguez (Esp/BAN) ; 67. Garcia-Acosta (Esp/BAN) ; 68. Zberg (Sui/RAB) ; 69. Baguet (Bel/LOT) ; 70. Perez (Esp/KEL) ; 71. Sorensen (Dan/CST) ; 72. Vidal (Esp/KEL) ; 73. Basso (Ita/FAS) ; 74. Bortolami (Ita/TAC) ; 75. Cassani (Ita/DFP) ; 76. Rumsas (Lit/LAM) ; 77. Vasseur (Fra/COF) ; 78. Blanco (Esp/BAN) ; 79. Goubert (Fra/DEL) ; 80. Cuesta (Esp/COF) ; 81. Radaelli (Ita/TAC) ; 82. Belli (Ita/FAS) ; 83. Casagrande (Ita/ALS) ; 84. Konecny (Tch/DFP) ; 85. Serrano (Esp/ONC) ; 86. Moncoutié (Fra/COF) ; 87. Gotti (Ita/ALS) ; 88. Hondo (All/TEL) ; 89. D. Etxebarria (Esp/EUS) ; 90. Tafi (Ita/MAP) ; à 27 s ; 91. Armstrong (Usa/USP) ; 92. Jalabert (Fra/CST) ; 93. Zaballa (Esp/KEL) ; 94. Fagnini (Ita/TEL) ; à 32 s ; 95. Hunter (Afs/MAP) ; à 37 s, etc.

BONIFICATIONS

McGee (Aus/FDJ), 20 s ; Rénier (Fra/BJR), 18 s ; Kirsipuu (Est/A2R), 12 s ; Van Bon (Pbs/DFP), 12 s ; Horriolo (Esp/MAP), 8 s ; Morin (Fra/C.A.), 6 s.

Dimanche 14 juillet
8^e ÉTAPE (218 km)
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES - PLOUAY
 1. Karsten Kroon (Pbs/RAB), les 217,5 km en 4 h 36 min 52 s ; (moy : 47,135 km/h) ; 2. Knaven (Pbs/DFP) ; 3. Dekker (Pbs/RAB) ; 4. Franck Rénier (Fra/BJR) ; 5. Hinault (Fra/C.A.) ; 6. Augé (Fra/DEL) ; 7. Belohovcsiks (Let/LAM) ; 8. McEwen (Aus/LOT), à 1 min 55 s ; 9. Zabel (Ita/TEL) ; 10. Cooke (Aus/FDJ) ; 11. O'Grady (Aus/C.A.) ; 12. Svovada (Tch/LAM) ; 13. Rodriguez (Usa/DFP) ; 14. Hunter (Afs/MAP) ; 15. Hauptman (Slo/TAC) ; 16. Mattan (Bel/COF) ; 17. De Clercq (Bel/LOT) ; 18. Aerts (Bel/LOT) ; 19. Simon (Fra/BJR) ; 20. Bossoni (Ita/TAC) ; 21. Horriolo (Esp/MAP) ; 22. Magnien (Fra/BJR) ; 23. Baguet (Bel/LOT) ; 24. Gutierrez (Esp/KEL) ; 25. Landis (Usa/USP) ; 26. Brochard (Fra/DEL) ; 27. Hushovd (Nor/C.A.) ; 28. Lelli (Ita/COF) ; 29. Ekimov (Rus/USP) ; 30. Kivilev (Kzk/COF) ; 31. Dierckxens (Bel/LAM) ; 32. Loda (Ita/FAS) ; 33. McGee (Aus/FDJ) ; 34. Hincapie (Usa/USP) ; 35. Armstrong (Usa/USP) ; 36. Padmos (Tch/USP) ; 37. Osa (Esp/BAN) ; 38. Martinez (Fra/MAP) ; 39. Trampusch (Aut/MAP) ; 40. Manco (Esp/BAN) ; 41. Leipheimer (Usa/RAB) ;

BONIFICATIONS

McGee (Aus/FDJ), 20 s ; Rénier (Fra/BJR), 18 s ; Kirsipuu (Est/A2R), 12 s ; Van Bon (Pbs/DFP), 12 s ; Horriolo (Esp/MAP), 8 s ; Morin (Fra/C.A.), 6 s.

Dimanche 14 juillet
8^e ÉTAPE (218 km)
SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES - PLOUAY
 1. Karsten Kroon (Pbs/RAB), les 217,5 km en 4 h 36 min 52 s ; (moy : 47,135 km/h) ; 2. Knaven (Pbs/DFP) ; 3. Dekker (Pbs/RAB) ; 4. Franck Rénier (Fra/BJR) ; 5. Hinault (Fra/C.A.) ; 6. Augé (Fra/DEL) ; 7. Belohovcsiks (Let/LAM) ; 8. McEwen (Aus/LOT), à 1 min 55 s ; 9. Zabel (Ita/TEL) ; 10. Cooke (Aus/FDJ) ; 11. O'Grady (Aus/C.A.) ; 12. Svovada (Tch/LAM) ; 13. Rodriguez (Usa/DFP) ; 14. Hunter (Afs/MAP) ; 15. Hauptman (Slo/TAC) ; 16. Mattan (Bel/COF) ; 17. De Clercq (Bel/LOT) ; 18. Aerts (Bel/LOT) ; 19. Simon (Fra/BJR) ; 20. Bossoni (Ita/TAC) ; 21. Horriolo (Esp/MAP) ; 22. Magnien (Fra/BJR) ; 23. Baguet (Bel/LOT) ; 24. Gutierrez (Esp/KEL) ; 25. Landis (Usa/USP) ; 26. Brochard (Fra/DEL) ; 27. Hushovd (Nor/C.A.) ; 28. Lelli (Ita/COF) ; 29. Ekimov (Rus/USP) ; 30. Kivilev (Kzk/COF) ; 31. Dierckxens (Bel/LAM) ; 32. Loda (Ita/FAS) ; 33. McGee (Aus/FDJ) ; 34. Hincapie (Usa/USP) ; 35. Armstrong (Usa/USP) ; 36. Padmos (Tch/USP) ; 37. Osa (Esp/BAN) ; 38. Martinez (Fra/MAP) ; 39. Trampusch (Aut/MAP) ; 40. Manco (Esp/BAN) ; 41. Leipheimer (Usa/RAB) ;

Le maillot jaune

● **Igor Gonzalez de Galdeano (Espagne).**
 ● **30 ans**, né le 1^{er} novembre 1971 à Vitoria (Esp).
 ● **1,85 m, 77 kg.**
 ● **Professionnel depuis 1995.**
 ● **Équipes** : Euskadi (1995-96) ; Euskaltel (1997-98) ; Vitalicio Seguros (1999-2000) ; ONCE (depuis 2001).

● **Palmarès** : 12 victoires dont le championnat d'Espagne contre la montre 2002 ; Tour d'Allemagne (2002) ; trois étapes du Tour d'Espagne (199, 2001) ; une étape de Tirreno-Adriatico (1999), une étape du Tour des Asturies (2001) ; une étape du Tour des Vallées minières (1997).
 ● **Classement UCI (fin 2001) : 83^e.**

AU CŒUR DU PELOTON

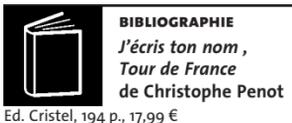
■ **ABANDON.** Le double champion du monde (1999 et 2001), l'Espagnol Oscar Freire (Mapei), victime d'une chute samedi 13 juillet dans la 7^e étape à l'approche d'Avranches, a été contraint à l'abandon. Souffrant du dos, le champion du monde a passé des examens médicaux qui n'ont révélé aucune trace de fracture. Pour sa première participation, le coureur espagnol avait gagné la 2^e étape, lundi 8 juillet, à Sarrebruck.

(Esp/USP), à 1 min 6 s ; 14. Sorensen (Dan/CST), à 1 min 9 s ; 15. Landis (Usa/USP), à 1 min 13 s ; 16. Hincapie (Usa/USP), à 1 min 19 s ; 17. Rubiera (Esp/USP), à 1 min 26 s ; 18. Ekimov (Rus/USP), à 1 min 26 s ; 19. Honchar (Ukr/FAS), à 1 min 36 s ; 20. Millar (Gbr/COF), à 1 min 40 ; 21. Basso (Ita/FAS), à 1 min 41 s ; 22. Padmos (Tch/USP), à 1 min 46 s ; 23. Moncoutié (Fra/COF), à 1 min 52 s ; 24. Zabel (All/TEL), à 1 min 55 s ; 25. Ivanov (Rus/FAS), à 1 min 58 s ; 26. Manco (Esp/BAN), à 2 min 1 s ; 27. Belli (Ita/FAS), à 2 min 2 s ; 28. Lelli (Ita/COF), à 2 min 4 s ; 29. Kivilev (Kzk/COF), à 2 min 9 s ; 30. Botero (Col/KEL), à 2 min 14 s ; 31. Velo (Ita/FAS), à 2 min 15 s ; 32. Rumsas (Lit/LAM), à 2 min 16 s ; 33. Vasseur (Fra/COF), à 2 min 19 s ; 34. Virenque (Fra/DFP), à 2 min 21 s ; 35. Joachim (Lux/USP), à 2 min 21 s ; 36. Latasa (Esp/BAN), à 2 min 22 s ; 37. Leipheimer (Usa/RAB), à 2 min 23 s ; 38. Baranowski (Pol/BAN), à 2 min 24 s ; 39. Menchov (Rus/BAN), à 2 min 28 s ; 40. Zberg (Sui/RAB), à 2 min 28 s ; 41. Konecny (Tch/DFP), à 2 min 30 s ; 42. Merckx (Bel/DFP), à 2 min 31 s ; 43. Boogerd (Pbs/RAB), à 2 min 33 s ; 44. Cuesta (Esp/COF), à 2 min 35 s ; 45. O'Grady (Aus/C.A.), à 2 min 38 s ; 46. Osa (Esp/BAN), à 2 min 41 s ; 47. Sevilla (Esp/KEL), à 2 min 43 s ; 48. Renier (Fra/BJR), à 2 min 44 s ; 49. Wadecki (Pol/DFP), à 2 min 47 s ; 50. Niermann (All/RAB), à 2 min 47 s ; 51. Perez (Esp/KEL), à 2 min 51 s ; 52. McEwen (Aus/LOT), à 2 min 54 s ; 53. Cassani (Ita/DFP), à 2 min 56 s ; 54. Wauters (Bel/RAB), à 2 min 58 s ; 55. Bruylants (Bel/DFP), à 2 min 59 s ; 56. Hondo (All/TEL), à 3 min 3 s ; 57. Atienza (Esp/COF), à 3 min 7 s ; 58. Julich (Usa/TEL), à 3 min 16 s ; 59. Belohovcsiks (Let/LAM), à 3 min 18 s ; 60. McGee (Aus/FDJ), à 3 min 18 s ; 61. Fernandez (Esp/COF), à 3 min 21 s ; 62. Dufaux (Sui/ALS), à 3 min 28 s ; 63. Bouyer (Fra/BJR), à 3 min 30 s ; 64. Cooke (Aus/FDJ), à 3 min 31 s ; 65. Gustov (Ukr/FAS), à 3 min 32 s ; 66. Brochard (Fra/DEL), à 3 min 40 s ; 67. Casar (Fra/FDJ), à 3 min 40 s ; 68. Aerts (Bel/LOT), à 3 min 41 s ; 69. Guerin (Ita/TEL), à 3 min 44 s ; 70. Simon (Fra/BJR), à 3 min 44 s, etc.

Chacun dépiaute sa passion pour

La Grande Boucle en mémoire

Les souvenirs, souvent inédits, de huit des plus avisés suiveurs, recueillis par Christophe Penot, éclairent l'histoire de l'épreuve d'une autre lumière



Ed. Cristel, 194 p., 17,99 €

CE QU'IL Y A d'étonnant chez les journalistes, c'est qu'ils font souvent plus de révélations dans leurs souvenirs (ou leurs confessions) qu'ils n'en livrent dans leurs « papiers ». Pour notre plus grand bonheur, les huit reporters de sport cycliste (aussi nommés suiveurs) – Jacques Marchand (*L'Equipe*), Emile Besson (*L'Humanité*), Jean Bobet (*L'Equipe*, RTL), Philippe Bouvet (*Le Parisien*, *L'Equipe*), Jean-Louis Le Touzet (*Libération*) ; Philippe Brunel (*L'Equipe*), Jean Montois (Agence France-Presse), Claude Droussent (*L'Equipe*) –, que Christophe Penot, qui fut un des leurs, soumet à la question, n'échappent pas à la règle.

J'écris ton nom, Tour de France en dit aussi long sur la Grande Boucle et le cyclisme (ce qui n'est pas tout à fait pareil) que sur le métier de journaliste ou les soubresauts de la vie de ceux qui l'exercent.

Les anecdotes et les détails historiques ne manquent pas. Jacques Marchand nous en apprend de belles sur Henri Desgrandes, « l'inventeur » de la Grande Boucle ; Emile Besson raconte comment le Parti communiste français tenta de s'emparer du Tour de France dès après la seconde guerre mondiale au prétexte qu'il est appartenait au patrimoine populaire national et que l'attitude ambiguë de Jacques Goddet durant l'Occupation aurait dû lui interdire de le récupérer ; Jean Bobet explique pourquoi son frère l'a privé, à son insu, de la direction de l'épreuve, qui lui était pourtant officiellement promise.

Chacun dépiaute sa passion pour

le vélo (que certains ont pratiqué en course), tous racontent leur proximité avec les champions, voire leur admiration – Emile Besson, dit « Milou », surnomma Raymond Poulidor « Poupou » ; Philippe Bouvet rougit encore devant Merckx –, leur rapport avec les grands aînés – Henri Desgranges pour Jacques Marchand, Pierre Chany pour Philippe Brunel (« Grâce à lui, je n'ai pas honte d'aimer le cyclisme à mon âge »), Georges Pagnoud pour Philippe Bouvet –, et tous parlent de ce Tour de France qu'ils ont parfois du mal à reconnaître (Claude Droussent assure que « l'arrivée de Jean-Claude Killy aux commandes de la holding du Tour de France », en 1993, a donné aux journalistes « l'impression que le Tour, « leur » Tour devenait un produit »).

LE DOPAGE, UNE FÉLURE

Et puis, il y a le dopage. Tous en parlent. Tous savaient. Certains ont écrit. Tous se souviennent. On sent bien chez les huit hommes une félerie, comme s'ils ne se pardonnaient pas de ne pas avoir tout de suite compris (mais ils ne sont pas les seuls) que le recours à la « topette de papa » ne pouvait, à terme, que déboucher sur une tricherie moderne, implacable, presque industrielle, en tout cas médicale. « Je croyais – je le crois toujours – que le dopage tel qu'il s'est pratiqué dans les années 1960, 1970 et 1980, ne faussait pas durablement la nature des choses. Tandis que l'EPO ! Tandis que les hormones de croissance ! », s'excuse Philippe Bouvet.

Jacques Marchand assure que le rapport coureur-journaliste « s'est interrompu brutalement et définitivement en 1966, lors de l'instauration des premiers contrôles antidopage ». Emile Besson dit : « J'ai commencé à m'interroger sur la morale le jour où mon copain Forlini [un coureur] m'a

montré le fond de ses poches : « Tu vois, ces pilules-là, je les prends au départ. Celles-là, je les prends pour le sprint. Celles-là, c'est plutôt en montagne », etc. » Jean Bobet raconte qu'il a surpris Jacques Anquetil et Roger Rivière se piquant de concert au soir d'une étape du Tour 1959. Philippe Brunel confie : « Ocana s'est-il dopé ? Oui, mais pas sept jours sur sept. Je suis bien placé pour le savoir puisque j'ai vu ses carnets. » Jean Montois finit : « Que faire face à des gens qui mentent sans vergogne ? Pour l'instant, personne n'a trouvé la parade. »

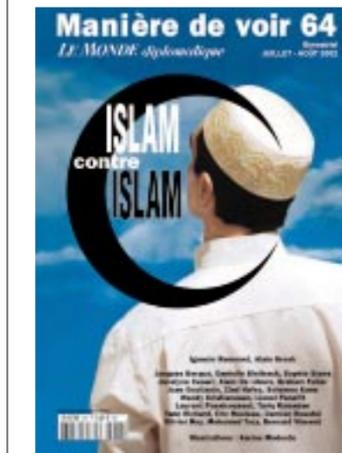
Seul, Jean-Louis Le Touzet, styliste de la maison *Libération*, rit de tout cela. Le cyclisme ? « Il est devenu un spectacle. (...) Il faut admettre que tous les coups sont permis. » Le Tour de France ? « Pour partie, une vaste machine à sous, et pour une autre partie un objet folklorique bourré de situations cocasses. » Le dopage ? « Il a gagné la partie (...), donc les héros ne sont qu'en toc ou demi-toc. » Lance Armstrong ? « Je serais extrêmement déçu si on m'apprenait qu'il n'est pas dopé. » Mais lui aussi en convient : « Je n'aime pas que l'on touche à Bobet ou à Merckx... »

On pourrait finir par croire que ces huit suiveurs-là sont des héros à la Modiano, rodant par la rue des boutiques obscures de la mémoire, en quête de souvenirs rêvés, à la poursuite de fantômes pédalant. Et puis Emile Besson, évoquant brutalement la mémoire déshirante d'un enfant tôt disparu, nous ramène de l'autre côté du miroir, comme la banderole d'arrivée marque le retour des champions à la réalité. « Bobet, Anquetil et Merckx, très franchement, je n'y pense pas tous les jours, dit-il. Mais tous les jours je pense à mon fils. »

Michel Dalloni

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le bimestriel édité par



Le mensonge du choc des civilisations

Plus qu'une religion, par **Ignacio Ramonet**. ■ Fractures en Méditerranée, par **Alain De Libera**. ■ La chrétienté à l'assaut de Grenade, par **Bernard Vincent**. ■ Une vision orientaliste, par **Juan Goytisolo**. ■ Islamophobie, par **Alain Gresh**. ■ De puissantes forces modernisatrices, par **Graham Fuller**. ■ Au pied de la lettre, par **Olivier Roy**. ■ Paradoxes iraniens, par **Eric Rouleau**. ■ Essor et divisions des islamistes koweïtiens, par **Wendy Kristianasen**. ■ Etats d'âme en Egypte (**W. K.**). ■ Qui sont les islamistes au Maroc ? par **Mohamed Tozy**. ■ Les mourides entre utopie et capitalisme, par **Sophie Brava** et **Danielle Bleitrach**. ■ Une religion de contestation aux Philippines, par **Solomon Kane** et **Laurent Passicouset**. ■ Des deux côtés de l'Atlantique, par **Jocelyne Cesari**. ■ Pris en tenailles en Europe, par **Tariq Ramadan**. ■ Roubaix, « ville à majorité musulmane », par **Damien Roustel**. ■ Une représentation « ethnique » en Belgique ? par **Lionel Panafit**. ■ Un défi aux élites laïques turques (**W. K.**). ■ Refuser la tentation de l'insularité, par **Jacques Berque**. ■ La révolution des imams, par **Yann Richard**. ■ Le temps de la réforme (**T. R.**). ■ De nouveaux penseurs, par **Ziad Hafez**. ■ En un combat commun, par **Alain Gresh**.

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Le 1 500 m ravive la tradition de rivalités de l'athlétisme français

Athlétisme • Le Strasbourgeois Mehdi Baala, vainqueur de l'épreuve, a privé le Stéphanois Driss Maazouzi d'une huitième victoire d'affilée au championnat de France

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Sûr, il a dû ressentir un petit pincement au cœur. Calé dans la tribune officielle du stade Henri-Lux, Michel Jazy a savouré chaque seconde de ce 1 500 m palpitant. En observant le duel entre Driss Maazouzi et Mehdi Baala, le vice-champion olympique des Jeux de Rome (1960) s'est senti propulsé quarante ans en arrière, quand sa rivalité avec Michel Bernard symbolisait la vigueur du demi-fond français.

Cette course devait être le point fort des championnats de France. Elle le fut. Dimanche 14 juillet, dans la froidure du Forez, ce 1 500 m a réchauffé les quelques milliers de spectateurs venus assister au combat des chefs entre le Stéphanois Driss Maazouzi et le Strasbourgeois Mehdi Baala. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette finale directe un lieu de confrontation athlétique.

D'un côté : Driss Maazouzi, 32 ans, médaillé de bronze aux Mondiaux d'Edmonton, propriétaire de cinq titres consécutifs de champion de France et régional de l'étape. De l'autre : Mehdi Baala, 23 ans, quatrième des Jeux olympiques de Sydney et grand espoir du demi-fond français.

Pour brouiller les cartes, trois coureurs avaient endossé les tuniques d'outsider : Bouabdellah Tahri, leader incontesté du 3 000 m steeple tricolore, Fouad Chouki, champion de France espoir du 800 m en 2000 et Kader Chekhemani, champion de France du 5 000 m. Attendue, cette course avait des allures de revanche. Fin juin, à Strasbourg, Mehdi Baala avait en effet tenté – vainement – de « faire



JEAN-PHILIPPE ZSIALEK/APF

En remportant le 1 500 m des championnats de France, dimanche 14 juillet à Saint-Etienne, le coureur Mehdi Baala (1^{er} plan à droite) met fin au règne sans partage de Driss Maazouzi (1^{er} plan à gauche).

tomber» le record de France de Driss Maazouzi (3 min 31 s 51) avec l'aide de Bob Tahri, son ami d'enfance et lièvre occasionnel. Les deux compères n'avaient pas invité le Stéphanois à leur petite sauterie. Un premier ultimatum.

COURSE TACTIQUE EN DIABLE

Quelques jours plus tard, à Lausanne, Driss Maazouzi décrochait in extremis la troisième place d'un 1 500 m relevé, juste devant un Bob Tahri en jambes qui pulvérisa, ce soir-là, son record personnel (3 min 34 s 85). Deuxième aversissement. Enfin, le 5 juillet, au meeting de Paris - Saint-Denis, Mehdi Baala devança le licencié du Coquelicot 42 pour terminer deuxième du 1 500 m derrière l'intouchable Hicham El Guerrouj.

Vainqueur des « France » depuis

1995, dont les deux premières fois comme ressortissant marocain, Driss Maazouzi n'a pas emporté une huitième victoire consécutive. A l'issue d'une course tactique en diable, ce dernier s'est laissé enfermer à 150 mètres de l'arrivée par Mehdi Baala. Après une bousculade dans le dernier virage, ce dernier a accéléré et imposé sa loi à tous ses poursuivants. Son temps : 3 min 42 s 5.

La ligne d'arrivée franchie, le Strasbourgeois a voulu congratuler son aîné, vaincu, qui a refusé l'accolade. « Moi, j'aime bien l'affrontement, mais le comportement de Mehdi dans le dernier virage n'a pas été très correct, a fulminé Driss Maazouzi. C'est ce que je lui ai dit à l'arrivée. »

Désolé d'avoir privé le Stéphanois d'une victoire sur ses terres,

Mehdi Baala a fait amende honorable. « Cette course a été présentée comme un combat de boxe », a-t-il noté en substance. « Je voulais éviter tout accrochage mais nous étions vingt au départ et il y a eu pas mal de frictions. C'est vrai, je n'aurais peut-être pas dû me rabattre si tôt dans le dernier virage mais c'est le sport », a-t-il commenté. Les tibias ensanglantés par des piqûres de pointes, les gladiateurs du demi-fond ont joué les stars d'un sport qui en cherche.

Certains regrettent que l'athlétisme soit désormais contraint de jouer sur la carte du « spectaculaire ». Michel Jazy n'est pas de ceux-là. « Cette rivalité entre deux champions est saine, a-t-il remarqué. Cela me rappelle le bon temps. »

Optimiste, Driss Maazouzi n'a

pas vécu cette défaite comme une fin de règne. Il a simplement regretté la stratégie collective adoptée par Mehdi Baala et son faux lièvre, Bob Tahri. « La course d'équipe, ça existe en vélo, pas en athlétisme », a-t-il ironisé.

DES « FRANCE » TRISTOUNETS

Blessé au pied, Mehdi Baala n'a pas voulu polémiquer. En tout cas, ce 1 500 m électrique a pimenté des « France » tristounets. Samedi 13 juillet, Marie Poissonnier et Vanessa Boslak s'étaient amusées à battre le record de France de la perche (4,46 m) tandis qu'Elodie Olivares avait amélioré son record national du 3 000 m steeple en 9 min 37 s 04. Le lendemain, le Drômois Yann Domenech améliorerait son record personnel en longueur (8,16 m) et Gaëtan Siakinou Schmidt réalisait la deuxième performance française de tous les temps au javelot (82,39 m), à 17 centimètres du record de France.

Considérés comme l'ultime chance de décrocher les minima sélectifs aux championnats d'Europe de Munich, ces deux jours de compétition ont été perturbés par des conditions climatiques épouvantables. Conséquence : Robert Poirier a offert une semaine supplémentaire aux athlètes en rade. « Mon rôle est de sélectionner, pas d'éliminer, a remarqué le directeur technique national. Les retardataires ont encore une semaine pour réaliser leurs minima. » Driss Maazouzi et Mehdi Baala ne sont pas concernés. En Bavière, début août, ces deux-là, qui porteront le même maillot, ne se feront pas de cadeau.

Paul Miquel

Romain Mesnil seul représentant de la perche à Munich

Depuis 1934, l'école de la perche française a toujours été représentée dans les compétitions européennes d'athlétisme. En 2002, à quelques centimètres près, cette belle tradition a bien failli s'arrêter. En l'absence de Jean Galfione, blessé aux tendons, l'honneur a été sauvé par Romain Mesnil. Aux championnats de France, quatre essais lui ont suffi pour effacer 5,75 m et décrocher le titre national.

Cette hauteur était imposée par la Fédération française d'athlétisme (FFA) pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe qui auront lieu à Munich (Allemagne), du 5 au 11 août « J'ai toujours eu un problème avec les minima, a avoué l'Algérois, à l'issue du concours qu'il a emporté devant Gildas Verbist (5,60 m) et Mathieu Boisrond (5,50 m). Je parviens à me surpasser dès que je me retrouve au pied du mur, face à moi-même. »

La solitude de Denis Langlois, sextuple champion de France de marche

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Il a l'œil faussement triste d'un personnage de Franck Margerin et les jambes d'acier d'un super-héros américain. Dimanche 14 juillet, sous une pluie battante, Denis Langlois est entré dans le stade Henri-Lux, en tête du 20 km marche. De sa cadence chaloupée, il a alors bouclé son tour de piste. Mais, avant de franchir la ligne d'arrivée, ce gentleman marcheur a ôté sa casquette et salué la poignée de spectateurs qui garnissaient les tribunes. Vers 9 h 25, ils étaient un peu moins de dix. Devant ces aficionados du trot humain, le leader de la marche tricolore a remporté son sixième titre de champion de France en 1 h 25 min 48 s. Dans l'indifférence, comme d'habitude.

« Les épreuves de marche sont toujours programmées à des heures impossibles, regrette le Parisien, licencié de l'US Métro Transport, quatrième des Jeux de Sydney et onzième des Mondiaux d'Edmonton sur 50 km. Tant que cela sera le cas, ma discipline sera considérée comme une curiosité sportive. » Denis Langlois n'est pas résigné. Sa voix est simplement chargée d'une petite pointe d'amertume. A Saint-Etienne, les passes d'armes tactiques qui ont émaillé ce

20 km, l'ont aussi agacé. Une fois la ligne d'arrivée franchie, il a apostrophé René Piller, un autre dinosaure de la discipline, ancien recordman du monde du 50 km.

CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ

« René, avec les autres, vous avez un peu joué aux imbéciles en cassant le rythme dès le départ, s'est emporté Denis Langlois. J'ai l'impression que vous avez voulu comploter contre moi. Ce n'était pas très futé : vous saviez que, malgré ma blessure, j'avais les moyens de vous mettre un sac... » L'aine droite endolorie, Denis Langlois souffre depuis février d'une pubalgie. Il est persuadé que ses adversaires ont voulu en profiter pour le détrôner. Mais les coutumes de la marche n'autorisent pas ces crimes de lèse-majesté.

A l'instar du maillot jaune dans le peloton du Tour, le champion de France de marche est un athlète qui doit être respecté. La tentative de putsch du Normand David Boulanger, deuxième à moins d'une minute du vainqueur, a agacé le prince Langlois.

« C'est vrai, ce comportement m'a énervé, a reconnu Denis Langlois, 34 ans. J'ai senti qu'il voulait me faire chuter en changeant souvent de cadence. Je trouve normal que les jeunes aient de

l'ambition mais, dans la marche, je représente quelque chose. Alors, après six kilomètres, j'ai explosé. J'ai accéléré le rythme pour me retrouver seul en tête. »

Derrière ses lunettes d'acier, Denis Boulanger n'a pas l'orgueil mal placé. Ce guichetier de la station de métro Place-Clichy, à Paris, vit son sport à fleur de peau. Sans concession.

Originaire de Stains (Seine-Saint-Denis) il a choisi l'athlétisme comme d'autres pointent à l'usine. Par tous les temps, été comme hiver, il s'impose un entraînement quotidien au parc de La Courneuve. Chaque matin, il marche seul, en rêvant de monter sur le podium des championnats du monde de 2003 qui auront lieu au Stade de France, à dix minutes de chez lui. « J'essaie de trouver des compagnons d'entraînement, mais ce n'est pas facile, glisse-t-il. Je persévère, car l'athlétisme m'a sauvé socialement. Je suis issu d'une famille modeste de dix enfants et je ne me bats pas seulement contre un chronomètre. » Sans sponsor privé, Denis Langlois est un artisan du sport de haut niveau. Même s'il vient de créer un site Internet à son nom, ce résistant du bitume ne se fait pas d'illusions.

Pa. M.

RÉSULTATS

MESSIEURS

- 100 m**
1. Idrissa Sanou (Bur/Sotheville), 10 s 14 ;
2. Nthepe (RCF), 10 s 18 ; 3. Calligny (ASCOIA), 10 s 22 ; 4. Cali (Aix-en-Provence) 10 s 30.
- 200 m**
1. Joseph Matangon (Cam/Nanterre), 20 s 40 ;
2. Nthepe (RCF), 20 s 58 ; 3. Lubin (Olympique de Marseille), 20 s 97 ; 4. Loum (Sén/Saint-Junien), 20 s 97 ; 5. Melfort (Orléans), 21 s 20.
- 400 m**
1. Marc Raquil (Neuilly-plaisance), 46 s 12 ;
2. Diagona (Franconville), 46 s 22 ; 3. Wade (Villemomble), 46 s 80.
- 800 m**
1. Nicolas Aissat (Albi), 1 min 49 s 91 ;
2. Artemon (Bur/PUC), 1 min 49 s 93 ; 3. Lomba (Lille), 1 min 50 s 33 ; 4. Barre (Dijon) 1 min 50 s 75.
- 1 500 m**

1. Mehdi Baala (Strasbourg), 3 min 42 s 05 ;
2. Maazouzi (Coquelicot 42), 3 min 42 s 43 ;
3. Chouki (Sotheville), 3 min 42 s 67.
- 5 000 m**
1. Loïc Letellier (Mondeville), 13 min 58 s 99 ;
2. Essaid (ASPTT Grenoble), 13 min 59 s 23 ;
3. Chekhemani (Sotheville), 13 min 59 s 60.
- 10 000 m**
1. Sébastien Denis (Montgeron), 13 s 66 ;
2. Lamine (Lyon-Bron), 13 s 82 ; 3. Randriamihaja (Mad/Sotheville), 13 s 88 ;
4. Martin (Fronton), 13 s 95.
- 400 m haies**
1. Olivier Jean-Théodore (Franconville), 49 s 59 ;
2. Keïta (Issy-les-Moulineaux), 49 s 60 ; 3. Faye (Amiens), 49 s 87.
- 3 000 m steeple**
1. Vincent Le Dauphin (Côte-d'Armor), en 8 min 33 s 94 ; 2. Denis (Bruges), 8 min 35 s 34 ;
3. Lakhali (Lille-Métropole), 8 min 35 s 57.
- Hauteur**
1. Dieudonné Opota (Martigues), 2,23 m ;
2. Vanzel (Sud Oise), 2,13 m ; 3. Naïko (MRI/Martigues), 2,13 m ; 4. Fidèle (Saint-Denis), 2,13 m.

- Longueur**
1. Yann Domenech (Bourg-St-Andeol Pierrelatte), 8,16 m ; 2. Loria (Aire Urbaine Nord), 8,07 m ; 3. Sdiri (Montargis), 7,89 m.
- Perche**
1. Romain Mesnil (Albi), 5,75 m ; 2. Verbist (Montreuil), 5,60 m ; 3. Boisrond (Viry), 5,50 m.
- Triple saut**
1. Arius Filet (Créteil), 16,66 m ; 2. Romain (Bouillante), 16,65 m ; 3. Mambo (Bel/Issy-les-Moulineaux), 16,54 m ;
4. Taillepiere (Montreuil) 16,50 m.
- Poids**
1. Yves Niaré (Issy-les-Moulineaux), 19,40 m ;
2. Bucki (Artois Athlétisme), 19,11 m ;
3. Aukusitino (Lille Métropole), 18,45 m.
- Disque**
1. Jean-Claude Retel (Ind, Guadeloupe), 59,06 m ; 2. Tiercelin (Franconville), 57,21 m ;
3. Conjungo (Stade Clermontois), 57,01 m ;
4. Aukusitino Hoatau (Lille Métropole), 56,68 m.
- Marteau**
1. Nicolas Figère (Viry Nord), 80,41 m ; 2. Epalle (Neuilly-Plaisance), 78,78 m ; 3. Piolanti (Amnéville), 73,30 m.

- Javelot**
1. Gaetan Siakinou Schmidt (Montreuil), 82,39 m ; 2. Tipotio (Racing), 80,34 m ; 3. Dorique (Cannes), 80,31 m.
- 20 km marche**
1. Denis Langlois (US Metro), 1 h 25 min 48 s ;
2. Boulanger (Sotheville), 1 h 26 min 28 s ; 3. Servanty (Merignac), 1 h 26 min 54 s.
- DAMES**
100 m
1. Sylviane Félix (Noisy-le-Grand), 11 s 28 ; 2. Sidibé (Neuilly-Plaisance), 11 s 34 ; 3. Mballa Eloundou (Amiens), 11 s 39.
- 200 m**
1. Muriel Hurtis (Bobigny), 22 s 46 ; 2. Félix (Noisy-le-Grand), 22 s 83 ; 3. Combe (Aubenas), 23 s 13.
- 400 m**
1. Mireille Nguimgo (CMR/Neuilly-Plaisance), en 52 s 88 ; 2. Landre (Franconville), 53 s 05 ;
3. Bevis (Montreuil), 53 s 70.
- 800 m**
1. Aurélie Coulaud (Coquelicot 42), 2 min 6 s 23 ; 2. Babin (Stade Nantes), 2 min 6 s 67 ;
3. Valdonado (Gujan-Mestgras), 2 min 6 s 71.

- 1500 m**
1. Maria Martins (US Tourcoing), en 4 min 16 s 21 ; 2. Yvelain (Ste-Marguerite), 4 min 17 s 95 ;
3. Bosseert (ASPTT Strasbourg), 4 min 19 s 20.
- 100 m haies**
1. Patricia Girard (Neuilly-Plaisance), 12 s 95 ;
2. Aron (Franconville), 13 s 01 ; 3. Gerance (Viry), 13 s 35.
- 400 m haies**
1. Sylviane Morandais (Montgeron), 57 s 18 ; 2. Cruchant (Amiens UC), 58 s 71 ;
3. Razafimanjary (Mad/Stade Sottevillais), 58 s 85 ;
- 3000 m steeple**
1. Elodie Olivares (CA Montreuil), 9 min 37 s 04 (RF) ; 2. Bouchaouante (Entente Vallée de l'Oise), 9 min 57 s 17 ;
3. Rajopt (Coquelicot 42), 10 min 3 s 92.
- Hauteur**
1. Gaëlle Niaré (Issy-les-Moulineaux), 1,83 m ;
2. Preau (Gujan-mestras), 1,80 m ; 3. Cartal (Aix-les-Bains), 1,74 m.
- Longueur**
1. Aurélie Félix (Rouen), 6,24 m ; 2. Mendy (Viry), 6,23 m ; 3. Mbango (CMR/Montreuil), 6,22 m.
- Perche**
1. Marie Poissonnier (Stade Clermontois), 4,46 m (RF) ; 2. Boslak (Lille-Métropole), 4,46 m (RF) ; 3. Livebardon (Montferland), 4,20 m.
- Poids**
1. Laurence Manfredi (Gap), 17,08 m ;
2. Lissoskaia (Antony), 16,51 m ; 3. Calabre (Bouillante), 14,96 m.
- Disque**
1. Mellina Robert-Michon (Lyon), 59 m 76 ;
2. Perrin (Chartres), 55,80 m ; 3. Bornil (ASCO), 54,18 m.
- Marteau**
1. Manuela Montebrun (Laval), 67,56 m ;
2. Ezech (Racing), 66,90 m ; 3. Fournier (Mri/Taverny), 60,53 m.
- 10 km marche**
1. Fatima Ouali (Roubaix), 46 min 28 s ;
2. Denize-Boulanger (Sotheville), 47 min 35 s ;
3. Guinaudeau (Lyon-Bron), 49 min 1 s.

ESPRIT Juillet 2002

L'Angleterre de Tony Blair

01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse durant vos vacances par Internet

www.lemonde.fr

(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone

0825 022 021

(0,15 € TTC/min)

David Chaussinand contrôlé positif

ATHLÉTISME. L'absence aux championnats de France du lanceur de marteau David Chaussinand, 29 ans, serait liée à un contrôle antidopage positif, a indiqué le quotidien *L'Equipe* dans son édition du lundi 15 juillet. L'athlète, qui risque deux ans de suspension, serait alors privé des championnats d'Europe de Munich qui débutent le mois prochain et pour lesquels il s'était qualifié, et des championnats du monde qui se dérouleront à Paris en août 2003. Licencié à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), il avait déjà subi un contrôle positif à l'éphédrine à l'issue des Jeux méditerranéens en 2001 qu'il avait gagnés et avait alors échappé d'une suspension de trois mois avec sursis.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : le Britannique Colin McRae** (Ford Focus WRC) a gagné le Safari Rally, huitième épreuve du championnat du monde, dimanche 14 juillet à Nairobi (Kenya). L'Écossais a devancé le Finlandais Harri Rovanpera (Peugeot 206 WRC) et le Suédois Thomas Radstrom (Citroën Xsara WRC) après une course où seulement treize des quarante-huit voitures au départ ont rallié l'arrivée. En signant la vingt-cinquième victoire de sa carrière, Colin McRae est devenu l'unique détenteur du record du nombre de victoires en rallies.

■ **FOOTBALL : Le FC Sochaux s'est qualifié pour le 3^e tour de la Coupe Intertoto** en battant, à Vilnius, dimanche 14 juillet, la formation lituanienne de Zalgiris Vilnius (2-1) en match retour du 2^e tour. Au prochain tour, ils affronteront les Tchêques de Synot, tandis que Troyes, qualifié au détriment du club nord-irlandais de Coleraine (2-1), sera opposé aux Néerlandais du NAC Breda. Les matches aller auront lieu les 20 et 21 juillet.

■ **L'entraîneur français Bruno Metsu, qui a mené le Sénégal en quarts de finale de la Coupe du monde 2002**, a finalisé dimanche 14 juillet avec Al-Aïn, club des Emirats, un contrat d'un an pour la saison 2002-2003. Bruno Metsu, sous contrat avec le Sénégal jusqu'en novembre 2003, a demandé aux autorités sénégalaises une disponibilité de dix mois.

■ **Huit membres de la sélection nationale iranienne ont été condamnés** à des peines de flagellation et à des amendes pour avoir fréquenté une maison close à Téhéran. Deux des huit footballeurs, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été condamnés respectivement à 170 et 70 coups de fouet.

■ **MOTOCYCLISME : Le Français Arnaud Vincent s'est adjugé la course des 125 cc du Grand Prix de Grande-Bretagne**, dimanche 14 juillet, à Donington, alors qu'il était parti en 16^e position de la huitième épreuve du championnat du monde de vitesse. Le Français a signé en Angleterre son deuxième succès de la saison, après le Grand Prix d'ouverture, à Suzuka (Japon). Il a terminé devant l'Espagnol Daniel Pedrosa (Honda) et le Saint-Marinais Manuel Poggiali (Gilera). L'Italien Valentino Rossi (Honda) a signé sa septième victoire de la saison (500 cc). En 250 cc, l'Italien Marco Melandri (Aprilia) a enlevé sa quatrième victoire d'affilée.

■ **TENNIS : l'Espagnol Alex Corretja a gagné le tournoi de Gstaad** (Suisse) en battant l'Argentin Gaston Gaudio 6-3, 7-6 (7/3), 7-6 (7/3), en finale dimanche 14 juillet.

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 56 effectués samedi 13 juillet.** Premier tirage : 2, 4, 22, 25, 41, 48 ; numéro complémentaire : 15. Rapports pour 6 numéros : 1 497 289 € ; 5 numéros et le complémentaire : 14 811,90 € ; 5 numéros : 992,30 € ; 4 numéros et le complémentaire : 45,60 € ; 4 numéros : 22,80 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €.

Second tirage : 13, 17, 29, 43, 45, 46 ; numéro complémentaire : 49. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 18 314,70 € ; 5 numéros : 1 162,60 € ; 4 numéros et le complémentaire : 46,40 € ; 4 numéros : 23,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €.

AUJOURD'HUI

Encore des orages sur le Sud-Est

MARDI 16 JUILLET :
Lever du soleil à Paris : 6 h 06
Coucher du soleil à Paris : 21 h 47

Les retours pluvio-orageux qui affectent le sud-est de la France depuis samedi continuent d'engendrer du mauvais temps pour cette journée de mardi. En revanche, les régions de l'Ouest se retrouvent protégées par les hautes pressions atlantiques, le temps y est sec et le soleil bien présent.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée est bien ensoleillée. Les températures maximales sont comprises entre 18 et 21 degrés sur le Finistère, 20 à 24 degrés sur le reste de la Bretagne et la Basse-Normandie, et 23 à 27 degrés sur les Pays de la Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Ciel nuageux sur les Ardennes et l'est de la Picardie et de l'Ile-de-France. Le thermomètre indique 20 à 24 degrés du Nord à la Beauce et 24 à 26 degrés sur la région Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Temps maussade des Vosges à la Franche-Comté avec de la pluie et des orages possibles. Des éclaircies se développent sur la Champagne et l'ouest de la Bourgogne. Les températures s'échelonnent de 20 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Il fait beau sur le Poitou-Charentes, et les côtes aquitaines ; le ciel reste très chargé ailleurs. Les températures au meilleur moment de la journée s'étagent de 20 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, le ciel est très couvert avec de la pluie ; des orages sont attendus sur les Alpes. Températures : entre 18 et 22 degrés, localement 22 à 25 degrés sur la Drôme et l'Ardèche.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le mauvais temps continue. En Corse, le ciel est nuageux avec un risque d'orages. Les températures ne dépassent guère les 25 degrés.

16 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

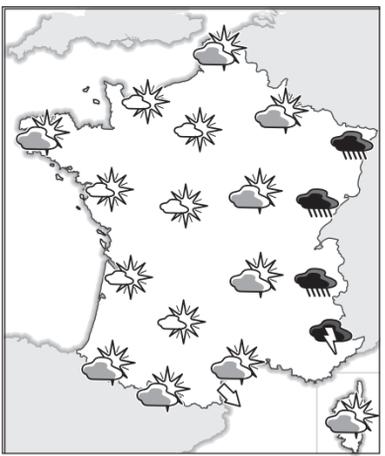
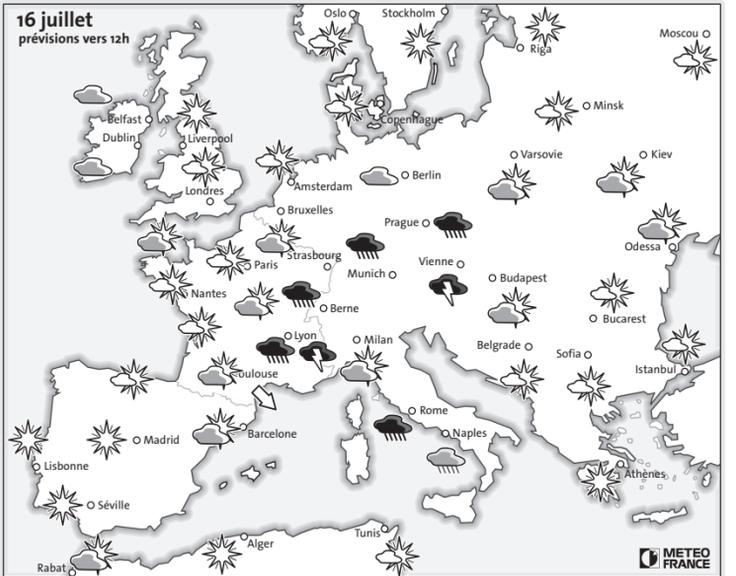
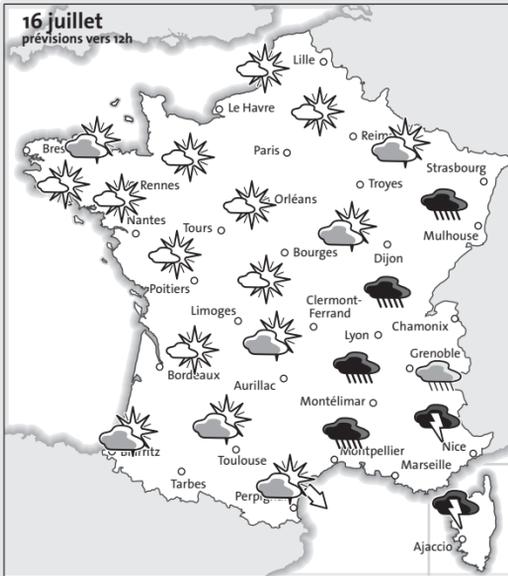
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	16/23 P	Milan	19/25 C
Biarritz	16/22 N	Moscou	16/25 N
Bordeaux	15/25 N	Munich	17/20 P
Bourges	15/24 N	Naples	22/27 P
Brest	14/20 N	Oslo	12/24 S
Caen	15/20 N	Palma de M.	21/28 S
Cherbourg	12/20 N	Prague	18/24 P
Clermont-F.	14/22 N	Rome	18/26 P
Dijon	15/24 P	Séville	20/35 S
Grenoble	19/20 P	Sofia	20/33 S
Lille	13/22 N	St-Petersb.	16/21 N
Limoges	13/21 S	Stockholm	16/27 S
Lyon	17/21 P	Ténérife	20/27 S
Marseille	17/23 C	Varsovie	19/30 N
Nancy	16/24 P	Venise	19/23 P
Nantes	13/25 S	Vienne	19/25 P
Nice	17/22 P		
Paris	14/25 N		
Pau	13/20 N		
Perpignan	18/25 N		
Rennes	14/24 S		
St-Etienne	15/20 N		
Strasbourg	16/22 P		
Toulouse	14/24 N		
Tours	14/25 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	15/25 P	
Buenos Aires	6/14 S	
Caracas	24/31 S	
Chicago	20/33 S	
Lima	14/18 S	
Los Angeles	16/21 S	
Mexico	10/22 P	
Montréal	15/27 S	
New York	23/31 S	
San Francisco	11/19 S	
Santiago Ch.	6/24 S	
Toronto	19/33 S	
Washington DC	24/34 S	

AFRIQUE		
Alger	18/28 S	
Dakar	25/28 S	
Kinshasa	20/30 S	
Le Caire	25/37 S	
Nairobi	12/25 S	
Pretoria	3/17 S	
Rabat	19/29 N	
Tunis	22/30 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/23 N	
Athènes	26/36 S	
Barcelone	19/25 N	
Belfast	12/17 C	
Belgrade	22/31 S	
Berlin	17/26 C	
Berne	17/20 P	
Bruxelles	15/25 N	
Bucarest	20/35 S	
Budapest	23/29 N	
Copenhague	15/23 S	
Dublin	13/18 C	
Francfort	19/26 P	
Hanoï	27/33 P	
Genève	18/20 C	
Hongkong	27/28 P	
Helsinki	16/26 S	
Jérusalem	19/31 S	
Istanbul	24/32 S	
New Delhi	33/41 S	
Pékin	24/35 S	
Séoul	23/25 P	
Singapour	28/31 P	
Sydney	7/18 S	
Tokyo	25/29 P	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/32 S	
Fort-de-Fr.	27/29 P	
Nouméa	17/23 S	
Papeete	22/27 P	
Pointe-à-P.	25/31 S	
St Denis Réu.	19/23 P	

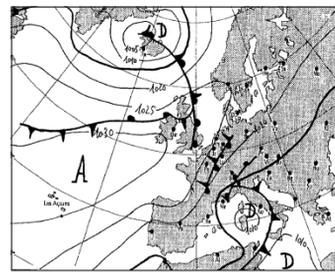


PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET

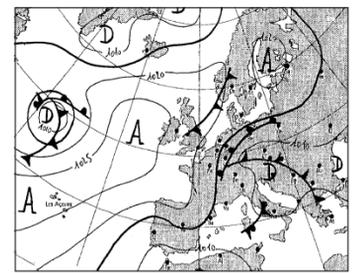
41€ ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
AIR FRANCE
 Familles, Couples, Jeunes et Seniors
 Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Mercredi 17 juillet

Le temps est maussade sur les régions de l'est du pays, avec encore de la pluie et un risque orageux sur le relief. En revanche, les éclaircies font leur grand retour sur le midi et le temps reste agréable sur la moitié ouest de la France.



SITUATION LE 15 JUILLET À 0 HEURE TU



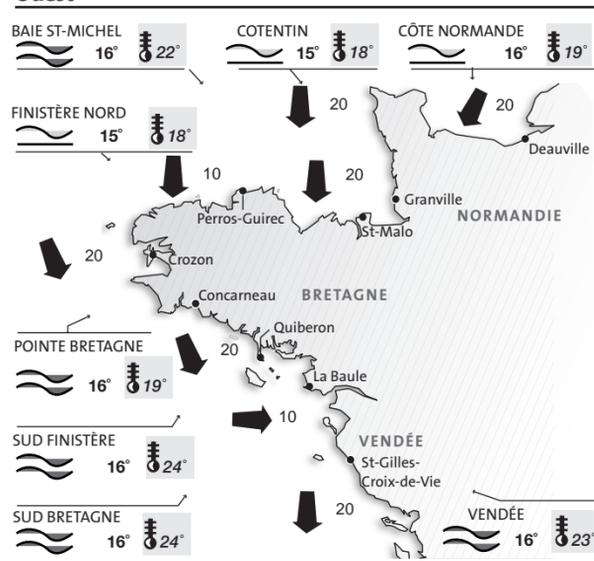
PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

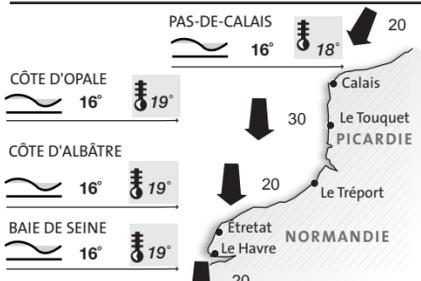
Le 16 juillet vers 12 heures

Le temps est clair sur le nord-ouest, il reste maussade en méditerranée

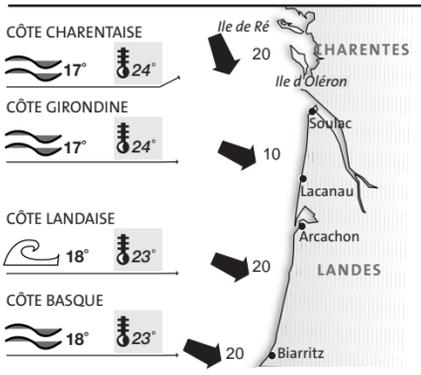
Ouest



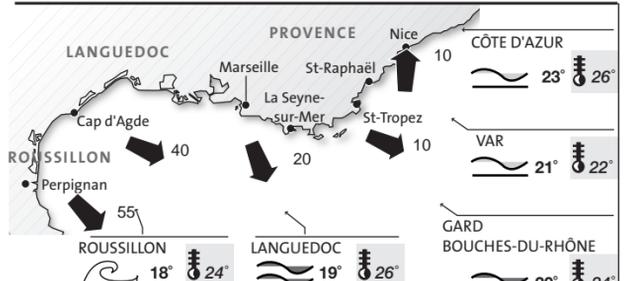
Nord



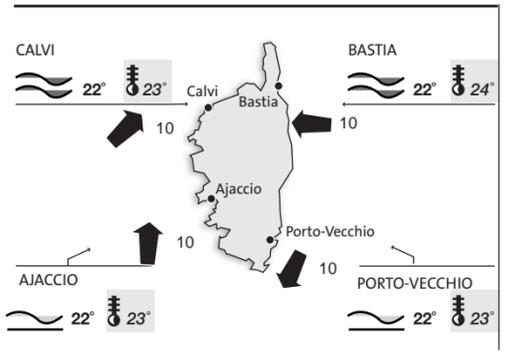
Sud-Ouest



Sud



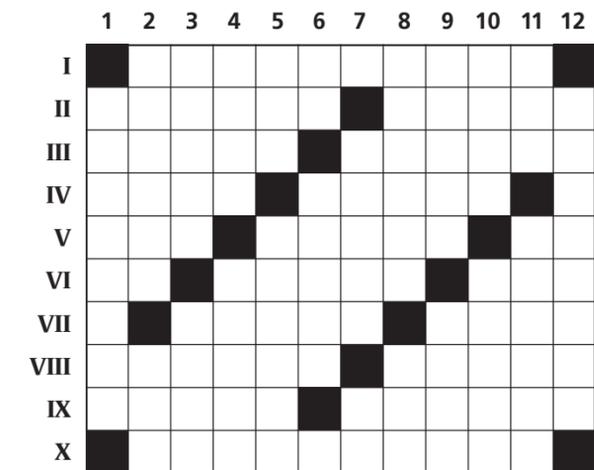
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 167

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Remise en forme. - II. Renforce diaboliquement le propos. Faible participation. - III. Joua un tour de cochon à Ulysse. Protégeait les essences. - IV. Accueillent les vainqueurs. Antichambre d'une mort annoncée. - V. Mets fin. Explosent dans la joie. Fourrent leur nez partout. - VI. Victime de la marée bleue. Protège le chef. Un cachet peut

la faire. - VII. Arrachent au passage. Résistent à l'érosion monétaire. - VIII. A intérêt à planquer sa peau. Jeté pour jouer. - IX. Les impressionnistes sont entrés dans son atelier et dans sa chambre. Sanctifiée. - X. Choix variés.

VERTICALEMENT

1. Fait signe. - 2. Tendus par force. Avance dans les eaux. - 3. Disposition dans le bâtiment. A

eu une prise de bec avec Zeus. - 4. Hommes de la rue et du trottoir. Point final. - 5. Un étranger. Fait le ménage pour payer son voyage. - 6. Lancé au hasard. Coupure dans le texte. - 7. Belles Grecques un peu froides. En bouche. - 8. En région Centre. Proposé par votre banquier. - 9. Protections. Gros rouge. - 10. Le meilleur ne laisse rien passer. Echappe à la raison. - 11. Retournée dans l'eau. Filent à coups de pédale. - 12. Travaille sur le lanceur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 166

Horizontalement

I. Hésitation. - II. Mutine. Rouet. - III. Ara. Cinéaste. - IV. Cèpe. Nos. TTC. - V. Emotion. Et. - VI. Ib. Stupres. - VII. Slim. IRM. Mari. - VIII. Tourteau. Tac. - IX. Enlie. Hérite. - X. Desséchées.

Verticalement

1. Machiste. - 2. Hure. Blond. - 3. Etape. Mule. - 4. Si. Ems. Ris. - 5. INC. Otites. - 6. Teinture. - 7. Noipmahc (champion). - 8. Trésor. Ueh (heu). - 9. Ioa. Nem. Ré. - 10. Oust. Satie. - 11. Nette. Rats. - 12. Tectrice.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 282

Le nombre triangulaire

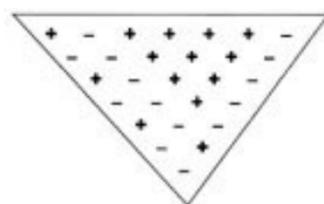
On dit qu'un nombre est « triangulaire » quand il est égal à la somme des premiers entiers naturels jusqu'à un certain rang. Ainsi, $10 = 1 + 2 + 3 + 4$ est un nombre triangulaire. Trouvez un nombre triangulaire dont l'expression décimale comporte trois chiffres identiques.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © PÔLE 2002

Solution du problème dans *Le Monde* du 23 juillet.

Solution du problème n° 281 paru dans *Le Monde* du 9 juillet.

Voici une solution. La figure symétrique est aussi une solution. Adressez-nous les autres solutions, si vous en trouvez.



RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
 Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

PARTICULIERS :
 FORFAIT 5 LIGNES
 (25 caractères ou espaces par ligne)
 - 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
 - 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
 18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

ABONNÉS :
 FORFAIT 5 LIGNES
 (25 caractères ou espaces par ligne)
 - 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC
 - 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
 17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
 Fax : 01.42.17.21.36

Chaque jeudi avec
Le Monde
 DATÉ VENDREDI
 retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

FESTIVALS

MUSIQUE • Les Francfolies, qui animent La Rochelle jusqu'au 17 juillet, accueillent ces deux figures montantes de la chanson française. Formés à l'école des bars et des clubs enfumés, ils ont en commun leur enthousiasme sur scène et des textes marqués par la comédie de mœurs et l'autodérision

Bénabar et Sanseverino, parcours jumeaux

LA ROCHELLE

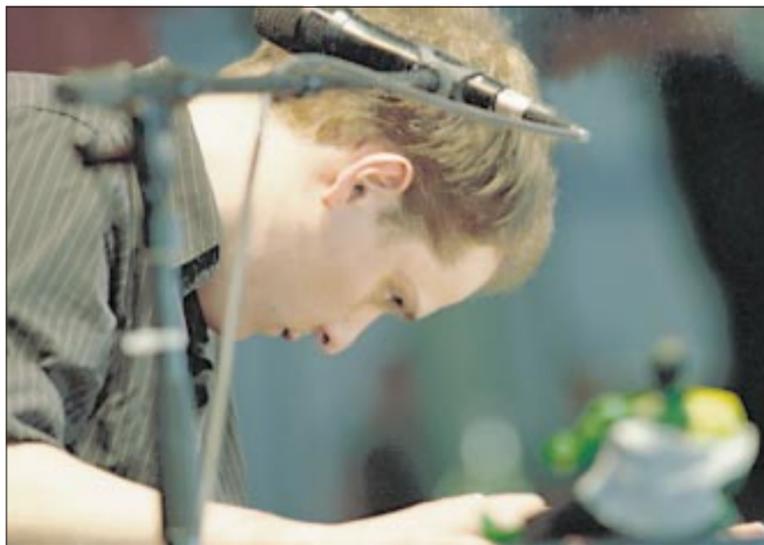
de notre envoyé spécial

Reflète des forces vives de la production musicale francophone, les Francfolies de La Rochelle, dont la dix-huitième édition se tient du 12 au 17 juillet, seront, lundi soir, l'une des étapes des carrières parallèles de Bénabar et Sanseverino. Malgré la différence d'âge – à 33 ans, le premier est de sept ans le cadet du second – et une discographie qui compte un chapitre de plus pour Bénabar (*La P'tite Monnaie*, sorti en 1997), ces deux nouvelles personnalités de la chanson d'ici ont connu un épanouissement synchronisé. Façonnés en concert et promus par un constant bouche-à-oreille, leur parcours et leur style réhabilitent une tradition. Celle des personnages et des décors bien plantés, du plaisir de l'observation, de l'ironie et du folklore local.

Publiés en 2001, leurs albums *Bénabar* et *Le Tango des gens* avancent à leur rythme vers un probable disque d'or automnal. Les artistes continuent de tourner. Inlassablement. Ils ont fait un mode de vie et de création d'une activité scénique devenue leur principal atout. Il y a quelques jours, programmés au festival Solidays, les deux chanteurs mettaient dans leur poche quatre mille spectateurs à force de dialogues, de rires, d'inventions gestuelles et de bonne humeur musicale.

Une aisance commune en partie expliquée par une formation similaire à l'école des bars et des clubs enfumés. Gaillard gouailleux arborant boucles d'oreilles et tatouages, Stéphane Sanseverino s'est mis à la musique quand, dans la seconde moitié des années 1980, le mouvement rock alternatif français mariait l'éthique punk aux chansons du pavé parisien. La furia libertaire de Bérurier noir pouvait alors s'exciter avec le même enthousiasme que l'accordéon de Pigalle, la contre-bassine des Nonne Troppo ou la java orientale des Nègresses vertes.

Passé de l'électricité à l'acoustique, cet enfant de famille napolitaine s'activera véritablement quand son groupe de swing manouche, les Voleurs de poules, décidera d'écumer les bistrotts au début des années 1990, sous l'impulsion d'associations comme Life Live in the Bar. Cet extraverti apprendra aussi la convivialité en saltimbanque de l'asphalte. « Les concerts dans les bars et le théâtre de rue m'ont enseigné à ne pas être passif, explique Sanseverino. Il faut aller chercher le public, miser sur la sincérité. L'important n'est pas de jouer fort mais de partager. »



Moins imposant physiquement que son confrère, le petit blond Bénabar surprend d'autant plus en bête de scène. Il faut le voir, dans son costume sombre, passer de la maladresse à la répartie vacharde, du gendre parfait au danseur dératé. Son expérience des cafés-concerts et des petits clubs, où il a plusieurs fois croisé son aîné, lui a aussi beaucoup apporté. « Dans les bars, les gens ne viennent pas pour toi. Il faut pourtant les choper, déclencher quelque chose. Sans parler de véritable ligne esthétique, cette scène a déterminé par nécessité quelques caractéristiques : la primauté de l'acoustique sur l'électricité, des voix suffisamment puissantes pour s'affirmer dans ces ambiances, un besoin de simplicité et de drôlerie. »

L'humour a dès le début été une façon de capter l'attention. Évoluant d'abord en duo sous le nom de Patchol et Bénabar, il compose des premières chansons d'une loufoquerie clownesque. « J'ai toujours été attiré, confie-t-il, par le cirque et les fanfares, pour le mélange de tris-

tesse et de gaieté qui s'en dégage. » Lâché par son complice, il évoluera en solo, se mettra au piano avant de produire un premier album.

Sanseverino avait 20 ans quand il a appris à jouer de la guitare. Après les rockers, ce sont les musiciens gitans qui l'ont fasciné. « Comme j'habitais Montmartre, j'allais chaque soir place du Tertre regarder jouer Maurice Ferré en essayant de lui piquer des plans. » Mis en groupe sur l'énergie de ce swing, il attendra d'être en solo pour peaufiner ses textes. « Avec les Voleurs de poules, une chanson prenait une après-midi. Aujourd'hui, un texte peut me prendre trois mois, même si je trouve une mélodie en dix minutes. »

PETITES HISTOIRES QUOTIDIENNES

La finesse visuelle, l'efficacité du montage des chansons de Bénabar doivent beaucoup à sa passion pour le cinéma. Issu d'une famille de techniciens de cet art, auteur de trois courts-métrages, le jeune homme a écrit pour la télévision (la série *H sur Canal+*) et travaille à un projet de

A 33 ans, Bénabar (à gauche) a enregistré deux albums et se produira le 7 octobre à l'Olympia. Sanseverino (à droite), âgé de 40 ans, a appartenu au groupe de swing manouche Les Voleurs de poules avant de se lancer en solo.



scénario. « Mes chansons ont été très influencées par les films de Claude Sautet, sa façon de pénétrer dans l'intimité des gens, de leur décors, sa manière d'apprécier leurs défauts et de nous les faire aimer. »

Bénabar et Sanseverino partagent un don pour l'observation du quotidien, la comédie de mœurs et l'autodérision. Dans *Le Tango des gens*, la chanson *Les Embouteillages* (« On est un peu jaloux qu'ils arrivent avant nous/ Mais on les laisse passer dans les embouteillages/ Quand les motards te font merci avec les pieds ») fait joliment valser l'accordéon avec ce sens du détail. *Les Films de guerre* se permet d'être grave sans en avoir l'air : « On voit des prisonniers des bras arrachés/ Ils nous font quand même "coucou", derrière les barbelés/ Pas rancuniers. »

Dans *Bénabar*, *Bon anniversaire* se régale du blues des trentenaires quand, dans des éclats de cuivres,

Y'a une fille qu'habite chez moi décrit la panique d'un ancien célibataire : « Où sont mes potes qui glandaient devant la télé/ Les boîtes de pizza les paquets de chips éventrés/ Les mégots de cigarettes écrasés dans les assiettes/ Ma collection de New Look ? Aux oubliettes. »

A l'opposé d'auteurs-compositeurs qui préfèrent le symbolisme éthéré à l'observation affûtée de leurs contemporains, Bénabar et Sanseverino mettent en scène de petites histoires quotidiennes. « Je n'ai aucune culture rock, admet Bénabar, j'ai toujours été moins sensible à la musique qu'aux textes. La variété française a souffert de quantité de paroliers paresseux et cyniques, puis d'une génération incapable de transcender les formules pop art de Gainsbourg. Sans me comparer à eux, j'assume l'influence de Brel, Brassens, Renaud, Higelin. » Grand fan de François Béranger,

Sanseverino ne veut pas se contenter d'une image d'ambianceur. « "Festif" est pour moi une injure. J'espère que les gens perçoivent un peu de profondeur derrière la comédie. Les lampions de bastringue sont revenus à la mode, mais les gens pourraient vite s'en lasser si les chansons ne dégagent pas une identité plus forte. » S'il garde l'ambition d'un album-concept (« mon Graal »), Bénabar se dit d'abord en quête de simplicité. Chacun reprendra bientôt le chemin des studios. Avant cela, les concerts continueront, jusqu'à un retour en octobre dans de belles salles parisiennes. Un Olympia le 7 pour Bénabar. Deux Cigale le 29 et le 30 pour Sanseverino.

Stéphane Davet

Bénabar, *Bénabar*, 1 CD Zomba/Virgin ; Sanseverino, *Le Tango des gens*, 1 CD Saint George/Sony.

Encore trois jours de concerts

● **Le 15 juillet** : Matt, Kery James, Burning Spear, Marka, Bénabar, Aston Villa, Sanseverino, Caliciuri, Komar, Jamait, Les Trapettistes, Willy Denzey, JCP Crew, As Da Sauce, Sweety.

● **Le 16** : Dupain, Programme, Noir Désir, Louise Vertigo, Miro, Brigitte Fontaine, Bertrand Louis, Les Acrobates, Orly Chap', Barsony, Télécran, Lotus, Scapin, Dom Colmé.

● **Le 17** : Fête à Cheb Mami, Miossec, Yann Tiersen avec l'ensemble orchestral Synaxis, Berger, Luke, Dominique A., Calogero, Urbain Desbois, Nicolas Jules, Mobil, Alex Beauvin, Asyl, Télécran, Scapin, Le Grand Déplacement.

● **Francfolies de La Rochelle**, jusqu'au 17 juillet. De 5 € à 25 €. Tél. : 05-46-50-55-77. www.francfolies.fr/

La belle aventure de Vincent Delerm et Jeanne Cherhal

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Une même scène, un même piano à queue. Deux façons d'en jouer en solitaire. Vincent Delerm et Jeanne Cherhal ont aussi le même âge (25 ans), le même tourneur (Astérior) et la même maison de disques (Tôt ou Tard, déjà écurie des Têtes raides, de Thomas Fersen et de Mathieu Boogaerts). En les invitant, le 13 juillet, les Francfolies ont choisi de reproduire un plateau qui avait fait des étincelles durant plusieurs semaines de mai, dans la salle parisienne de l'Européen.

Comme d'autres, les programmeurs du festival rochelais se sont fait surprendre par le succès exponentiel de Vincent Delerm. La petite salle Bleue affichait complet longtemps avant le concert. En deux mois, le premier album éponyme de ce Rouennais d'origine s'est déjà

écoulé à 50 000 exemplaires. Quelques relais ont servi de chambre d'écho : France-Inter, immédiatement séduite par les débuts du chanteur ; le comédien François Morel et la bande des Deschiens ; des performances scéniques qui ont accéléré le bouche-à-oreille. L'air du temps (Tôt ou Tard, déjà écurie des Têtes raides, de Thomas Fersen et de Mathieu Boogaerts). En les invitant, le 13 juillet, les Francfolies ont choisi de reproduire un plateau qui avait fait des étincelles durant plusieurs semaines de mai, dans la salle parisienne de l'Européen.

Sur scène, le charme opère instantanément. Question, entre autres, de physique, si l'on en croit une voisine. Habillé de sombre, barbe de trois jours, mèche noire en bataille, épaules ce qu'il faut d'accablé,

Delerm s'assoit au clavier en ténébreux jeune premier. Pour mieux prendre ses distances avec cette apparence. Une voix off d'hôtesse d'accueil : « Il est interdit de fumer ou de prendre des photos, mais certaines chansons ont été aménagées pour que vous puissiez vous dégourdir les jambes ou changer de place. »

ELLIPSE ET DISTANCANCE

Sur disque, des morceaux peuvent souffrir de quelques tics trop précieux, comme ce procédé un peu systématique de glisser des noms propres et de marques (Eric Holder, Fanny Ardant, Bukowski, Pier Import, Laurent Voulzy, Ikea) censés cerner un protagoniste. La bonne idée peut devenir facilité. En concert, cette matière prend chair grâce à un jeu de scène parfaitement adapté à son sens de l'ellipse et de la distanciation. D'un soupir,

d'un toussotement, d'une moue, d'un regard en coin ou d'un jeu de piano passant de la mélancolie au swing taquin, Vincent Delerm mime l'ironie, l'ennui, les non-dits, et met les rieurs de son côté. Même une émotion plus à vif l'amène à l'autodérision. Lui-même, en voix off : « Je crois qu'ils ont compris le principe, une chanson sordide pour deux chansons marrantes. »

A ces variations sur le quotidien et l'indolence bourgeoise succède la fougue d'une Fifi Brindacier en robe rouge. Nattes raides et yeux écarquillés, Jeanne Cherhal se fend d'un grand sourire espiègle quand elle percuté à vive allure les touches de son piano. Ces comptines de gamine hyperactive peuvent basculer dans la stridence et l'explosion. La grâce de l'enfant fait alors place à la cruauté grinçante de la vie. La Nantaise joue des audaces anguleuses

de l'expressionnisme pour dire ses rires et ses dégoûts (« tout m'évoque les bas morceaux »). Sous la mitraille acide de son chant, passent des fachos, des pollueurs, « une détestable pieuse », l'inhumanité du monde de la communication ou ses propres névroses. Devant autant au cabaret qu'à la chanson, l'aisance scénique de cette originale est si grande qu'elle a choisi d'enregistrer son premier album, *Jeanne Cherhal*, en public. Sans avoir la capacité de séduction des textes de Vincent Delerm, son univers et son tempérament marquent en profondeur. S'amusant de leur contraste, les deux chanteurs termineront la soirée, jouant à d'improbables Stone & Charden dans une reprise bringuebalante de *L'Aventura*, pour finir sous l'ovation d'une foule debout et rigolarde.

S. D.

MUSIQUE • Le festival Paris quartier d'été, qui animera tous les arrondissements jusqu'au 17 août, a débuté le 14 juillet avec un concert de l'Ensemble Modern de Francfort au Centre Pompidou

Hommage à Franck Zappa, compositeur ludique et sérieux

APRÈS Bordeaux (*Le Monde* du 9 juillet) et avant le Zappanale 2002, du 26 au 28 juillet, à Bad-Doberan, en Allemagne, Paris a fêté la musique de Frank Zappa, dimanche 14 juillet, piazza du Centre Pompidou. Zappa, dans son rapport avec les formes et les codifications de la musique dite contemporaine, avait entrepris, en 1991, un travail de fond avec l'Ensemble Modern de Francfort, poursuivi quasiment jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1993. Ce que la formation sut faire entendre une nouvelle fois, invitée pour l'ouverture du festival Paris Quartier d'été.

Devant un public enthousiaste, jeune, curieux, nombre de connaisseurs allemands, américains et japonais, l'Ensemble Modern, dirigé par le bondissant Jonathan Stockhammer, a joué avec l'engagement et la conviction créative qui le distinguent une douzaine de compositions de Zappa arrangées par Ali N. Askin. Un répertoire créé en 2000



L'Ensemble Modern de Francfort sur la piazza du Centre Pompidou.

et présenté depuis dans de nombreuses capitales européennes.

De la scène adossée à l'atelier Brancusi, les vingt-sept virtuoses ont les locaux de l'Ensemble Inter-

temporain (qui a collaboré avec Zappa et Pierre Boulez en 1984) dans leur champ et surtout un vaste espace de plein air à dompter. Au début, cordes (violons et harpe

INTERPRÉTATION RIGOUREUSE

Si les superpositions rythmiques et jaillissements orchestraux révèlent clairement les influences croisées de Stravinsky, Varèse, Webern, Schoenberg, Ives ou Boulez, c'est toujours avec une part de ludique, parfois de dérision et des impulsions propres au rock. Une approche que renforcent les chanteurs David Moss et Omar Ibrahim, éblouissants durant les dialogues aux voix de dessin animé de Gregory Peccary.

L'Ensemble Modern, par son interprétation rigoureuse, inventive et joyeuse (*Moggio, The Black Page, Peaches En Regalia, G-Spot Tornado*), démontre que les velléités de Zappa à être considéré comme un compositeur sérieux ne reposaient pas sur rien. Et ne se confondaient pas avec une écriture figée, technique et ennuyeuse.

Sylvain Siclier

GREGGORY PECCARY AND OTHER PERSUASIONS, programme Frank Zappa arrangé par Ali N. Askin, par l'Ensemble Modern de Francfort, piazza du Centre Pompidou, Paris, le 14 juillet.

MUSIQUE • A Nantes, Musiques sur l'île cherche à retrouver son public et à équilibrer son budget

Manu Dibango et Ray Lema s'offrent un joyeux duo fraternel

NANTES

de notre envoyé spécial

Un bref coup d'œil à la programmation est éloquent. Le festival Musiques sur l'île a réduit ses ambitions. L'édition précédente avait accusé une perte d'environ 106 700 euros, à la suite, en particulier, de la défection du public pour une soirée avec Henri Salvador. Pas évident, reconnaît le directeur du festival, Bertrand de Laporte, de se déplacer jusqu'à l'île Sainte-Anne. Créé en 1987, installé longtemps au château des ducs de Bretagne, le festival d'été s'est transplanté ici, il y a quatre ans, à l'emplacement des anciens chantiers navals Dubigeon.

Le lieu a l'avantage de son désavantage. Excentré, il offre un espace plus vaste. Chacun peut y débattre entre les tentes d'un village cosmopolite, grignotant ici des accras, là un falafel, s'arrêter pour écouter des rappers nantais croiser leur énergie avec celle de rumberos cubains (Rumb'Hop, projet CitéMonde), s'y laisser retenir par des inconnus, Soul Flower Mononoke Summit, un jeune groupe japonais rapprochant shamisen, clarinette, airs traditionnels et chants syndicalistes.

A Nantes, cette année, la surprise est venue surtout de la rencontre entre deux musiciens emblématiques de l'Afrique à la diversité de la scène française, le Congolais Ray Lema et le Camerounais Manu Dibango.

Lors d'un concert donné au Café de la Danse à Paris en avril pour accompagner la sortie de son

album *B Sides* (Mélodie), consacré au marimba, Manu Dibango avait invité Ray Lema à le rejoindre au piano sur quelques morceaux. Accompagnés d'un quartette à la cohésion idéale (Mokhtar Samba, percussions, batterie ; Jerry Malekani, guitare ; Richard Epesse, basse ; Cathy Renoir, chant), augmenté d'un DJ (DJ One-Two), les deux lascars s'offrent à Nantes tout un concert en tandem. Ludique, joyeux, épanoui, ce sera un vrai soir de partage, une réjouissante récréation de leurs titres respectifs (*Ata Ndele, Victoria, Soma Loba, Soul Makossa*), mais également de standards de la musique congolaise ou du célèbre *Homeless*, titre phare du groupe vocal zoulou Ladysmith Black Mambazo, que Ray Lema avait repris sur *Wakafrika* (1994), l'album panafricain de Manu Dibango.

Le saxophoniste va et vient entre saxophone, marimba et piano où il rejoint son compagnon de jeu pour une partie à quatre mains. Ray Lema parfois lâche son clavier, ose un solo à la guitare, il se marre. L'un et l'autre se regardent droit dans les yeux, se cherchent, tout en sachant exactement où chacun va mener l'autre. On s'amuse, on est tout simplement « bêtement contents » dira Ray Lema, en évoquant ce moment de belle fraternité musicale.

Patrick Labesse

Manu Dibango et Ray Lema, Festival Musiques sur l'île, Nantes. Le 12 juillet.

Paris Quartier d'été, à voir et à entendre

● **Musiques du monde.** Ava de Sangha, rites et musiques des Dogons du Mali, jardin du Luxembourg (du 18 au 20, 18 heures) ; Grupo Changüü de Guantanamo, formation cubaine, parc Georges-Brassens (le 23, 19 heures) ; Mnozil Brass, fanfare autrichienne, parc de Belleville (le 31, 19 heures). Entrée libre.
● **Jazz.** Avec notamment : Martial Solal (le 29 juillet), Kenny Garrett (le 30), Yves Robert (le 31), Fées et gestes d'Yves Rousseau

(le 2 août) et Moutin Réunion (le 4), hôtel d'Albret (réservations au 01-45-08-55-25), 15 €.

● **Danse.** « Sol.east », cinq solos de jeunes chorégraphes russes, roumains et estonien, Arènes de Montmartre (du 17 au 20 juillet, 21 h 30), 9 €.

● **Cirque.** *La Légende du singe tambourinaire*, par le Circus Baobab, mise en scène de Pierrot Bidon, musique de Momo Wandel Soumah, jardin des Tuileries (du 19 juillet au 2 août,

sauf dimanche et lundi, 19 h 30), de 12 € à 15 €.

● **Théâtre.** *Marius*, d'après Marcel Pagnol, adaptation en flamand et mise en scène par la troupe De Onderneming, port de La Tournelle (du 1^{er} au 10 août), de 12 € à 15 €.
● **Renseignements.** Jusqu'au 17 août. Boutique du festival, place Colette (du lundi au samedi, de 15 heures à 20 heures), Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-44-94-98-00.

MUSIQUE • Le Concerto italiano enchante le festival de musique baroque

Beaune fête ses vingt ans avec « L'Olimpiade » d'Antonio Vivaldi

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Antonio Vivaldi est probablement un cas unique dans le cadre de la musique classique occidentale : redécouvert très tard dans le XX^e siècle, il n'est pas aujourd'hui une chaumière qui ignore l'un des thèmes de ses *Quatre Saisons*. Mais les milieux mélomanes sophistiqués ont cru bon mépriser l'œuvre profuse et inépuisable du Prêtre roux, qui, de toute évidence et au bas mot, devait écrire quatre fois plus vite que Darius Milhaud. Evidemment, il y a chez Vivaldi de la musique comme poussée à la vitesse du bambou et un incomparable art d'agencer le vide : une simple octave (l'intervalle le plus creux du système tempéré) peut lui servir de thème, quatre fois répété, et le tour est joué.

Mais avec une simple octave, Vivaldi peut aussi faire des merveilles : c'est le cas du premier air d'Aminta, dans *L'Olimpiade*, que vient de donner en concert le Concerto italiano de Rinaldo Alessandrini au Festival de Beaune, lors de la vingtième édition de la manifestation : cet *incipit* tout simple donne lieu à un prodige d'invention. C'est cela, le talent de Vivaldi : faire des miracles avec des petits riens, donner l'illusion d'une musique qui suit un chemin balisé, normé, voire banal, et qui, brusquement, s'esquive dans une direction inattendue.

Dans *L'Olimpiade*, les récitatifs accompagnés (par l'orchestre) ont une force, une originalité vraiment unique ; on ne saura rien des récitatifs « secs » (c'est-à-dire accompagnés par la seule basse continue), car Rinaldo Alessandrini a décidé de les supprimer pour ce concert. Ainsi qu'il l'a expliqué au public, le chef a craint que sa longueur ne compromette l'ouvrage, fondé sur un livret de Metastase dont le succès fit tache d'huile, au point d'être mis en musique par des dizaines d'autres compositeurs.

Afin d'en suivre le déroulement dramatique, il a été demandé à un récitant de bien vouloir situer l'action, action d'une telle complexité qu'on finissait par comprendre moins que ce qu'on aurait sinon deviné...

FORMIDABLE DIRECTION

Du coup, dans le cours de l'œuvre élaguée, on ne comprend pas pourquoi un ensemble est coupé net, effet dramatique dont la justification devait sans doute être fournie par un récitatif supprimé. Plus loin, le récitant sépare un magnifique récitatif accompagné et un non moins bel air dévolus à Megacle... Dommage, mais il vrai qu'à l'issue de l'ouvrage ainsi raccourci, donné dès 21 heures, il était déjà minuit et demi...

Distribution italienne de premier plan avec pas moins de trois altos. La plus authentique des trois

n'est pas celle qui se proclame « vraie contralto », dans sa biographie. Plutôt que la fade Sara Mingardo, à la fois trop absente et trop « composée » pour toucher et convaincre, on aura donc, avec le public, préféré le timbre sombre et moiré de Mariana Kulikova et l'abattage décontracté mais parfait musicalement de Sonia Prina, une « nature » assurément. Les deux barytons sont excellents, la jeune Laura Giordano est musicienne mais vocalise difficilement. On avouera avoir été le plus touché par Roberta Invernizzi, soprano aux couleurs de mezzo, subtile artiste et voix d'or.

Un enregistrement du label Opus 111-Naïve permettra de réentendre l'œuvre en son intégrité, cette fois, et l'on pourra goûter de nouveau la formidable direction de Rinaldo Alessandrini et le jeu impeccable de son Concerto italiano.

Renaud Machart

L'OLIMPIADE, d'Antonio Vivaldi. Par Roberta Invernizzi, Sonia Prina, Laura Giordano, Mariana Kulikova, Sara Mingardo, Ricardo Novaro, Sergio Foresti, Concerto Italiano, Rinaldo Alessandrini (direction).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE BAROQUE DE BEAUNE, Basilique Notre-Dame, le 13 juillet. Jusqu'au 2 août. Tél. : 03-80-22-97-20.

MUSIQUE • Tous les rythmes du Brésil au rendez-vous du lac Léman

Le jazz, la samba, la bossa et Antonio Carlos Jobin à Montreux

MONTREUX

de notre envoyé spécial

1972, Antonio Carlos Jobin (1927-1994) compose *Agua de Março*. La même année, il parraine le premier disque de Joao Bosco : *Tom de Antonio Carlos Jobin, e o tal de Joao Bosco*. Montreux, 14 juillet 2002, minuit : le feu d'artifice est tiré côté français du lac Léman ; côté Montreux Jazz Festival, Joao Bosco (guitare) interprète *Desafinado* avec Joe Sample. Ces chansons de Jobin ont fait le tour du lac, du monde et de quelques galaxies. Par sa voix à lui (pianiste) et par celle de tous les rythmicistes aîlés de la bossa-nova : Joao et Astrud Gilberto rejoints par Stan Getz, Elis Regina, Luiz Bonfá, première puis seconde génération. La nouvelle vague (*bossa nova*), « nouvelle musique populaire », est un des actes poétiques majeurs du siècle à peine passé ; mélodies faussement simples, harmonies sophistiquées, paroles douces-amères, la vie de la langue et des mots, l'amour des cultures méprisées du Brésil.

A la source, les formes noires des rythmes et des voix. Sous couleur de divertissement, Montreux, comme d'habitude, fait le travail de fond. Dans les courses, batucadas spontanées. Debout dans l'Auditorium Stravinsky, dansant, chantant, les filles en soutien-gorge de ville juchées sur les garçons, un bon millier de Brésiliens. Jaune et vert à tous les étages : Daniela Mercury et O Rappa, toutes voiles dehors. Sur écran, en boucle, les buts de Ronaldo et Ronaldinho à la Coupe du monde. Pour la grande histoire, une immense légende méconnue : Dona Ivone Lara, samba rustique, orchestre noir, elle semble une Ella Fitzgerald du Nordeste. Elle vient du temps des défis : défi à la bonne société blanche, défi à la domination mâle.

Gal Costa, Beth Carvalho, Maria Bethania (*Sonho Meu*) ont réactivé son répertoire. Elle le fait vivre très bien toute seule, sans fioritures, 80 ans très allègres. Joao Bosco (13 juillet 1946) joue les passeurs. Seul en scène, treize chansons, huit de sa main ; cinq de Jobin relues avec cette expressivité de félin. L'ensemble porté par le sens de l'ancien, traversé par les puissances du



L'Auditorium Stravinsky, bondé de Brésiliens dansant et chantant devant des images de la Coupe du monde.

jazz (Monk, Ray Charles), mises en scène par un sens exceptionnel du scat, des registres et des accords (six-cordes Sugiyama, luthier nippon).

Avant de rejoindre en scène un groupe dévolu à « 40 années de bossa-nova » (Wanda Sa, Patricia Alvi, etc.), Jobin, toujours au centre : citoyen d'*Orfeu Negro* (avec Vinícius de Moraes), de *Samba de Ipanema* (avec Stan Getz), *The Girl From Ipanema*, etc. Dans ses principes de banquet républicain, Claude Nobs, maître des travaux, rajoute une longue coda : Herbie Hancock, David Sanborn, Joe Sample, Joao Bosco, tous ceux qui sont encore debout, pour la séquence non annoncée, *Midnight Special* : le jazz, la samba, la bossa et Jobin. Les tambours jouent encore au petit matin, toutes les filles viennent d'Ipanema.

Francis Marmande

MONTREUX JAZZ FESTIVAL, le 14 juillet. Prochains concerts : 15 juillet : Jazz Summit (Gary Burton, Herbie Hancock) ; 16 juillet : Jazz It Up ; 17 juillet : All That Jazz ; 21 juillet : Keith Jarrett, Gary Peacock, Jack DeJohnette. Renseignements : www.montreuxjazz.com/

Révisez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL

VIVALDI Les quatre saisons | KREMER, ABBADO

LUMIÈRE BIENFAISANTE. Agitation, vent, trombes et nuages. Liens d'orage et filaison printanère, crants et oiseaux, frissons, effluves et lumière, bruissements des feuilles, tourbillons de pluie, glace et patineurs joyeux... Voilà quel pourrait être le décor d'un beau clavier début d'hiver ! C'est ce que la nouvelle édition de cet album de l'Orchestre National de France apporte avec cette « Nature » dont il est ainsi mais pas tout à fait le plus beau des cris de joie ! Le pentisme nostalgique de la Viva di dei Quatre Saisons, bien au-delà de son caractère baroque, est un appel digne du Cantique du soleil de Saint-François d'Assise et ouvre la porte à Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre. Le soleil et l'aurore de Sivan Kremer dans ces concertos est ce rayon, cette lumière bienfaisante qui nous ramène vers nous-mêmes.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter à 16h dans l'émission de Frédéric Ladeu. "L'ARRÊTÉ DE L'ÉMISSION"

France Inter

FNAC

PHOTOGRAPHIE • La semaine festivalière des 33^{es} Rencontres internationales s'achève sur un bilan mitigé. L'érosion du public a été stoppée, mais reste à combler un manque général de rigueur

Arles renoue avec son esprit festif sans réussir tous ses paris

ARLES

de notre envoyé spécial

La semaine festivalière des 33^{es} Rencontres de la photographie d'Arles, avec une trentaine d'expositions, huit spectacles visuels, des colloques, stages, animations, un festival off, a pris fin le 13 juillet en laissant un sentiment mitigé. Sur l'affluence d'abord. Le premier enjeu de cette édition, pilotée par un tandem inédit, François Barré (président) et François Hébel (directeur), était de stopper l'érosion du public. Les chiffres officiels de ces huit jours sont encourageants : 48 390 visiteurs aux expositions et 13 500 entrées au Théâtre antique, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'édition 2001 (treize expositions, trois spectacles).

Le budget de 2,2 millions d'euros (contre 1,3 million en 2001), autofinancé à 44 %, serait « en équilibre », affirme François Barré, même si l'association doit faire face à un déficit passé de 236 000 euros. Il faudra attendre le 18 août, quand prendront fin les expositions – celle de Koudelka a lieu jusqu'au 8 septembre – pour tirer un bilan précis. Déjà, l'impression visuelle ne rejoint pas toujours la satisfaction ambiante. Le Théâtre antique (2 500 places) était quasiment plein pour la soirée d'ouverture du 6 juillet, mais, ensuite, les entrées ont progressivement décliné, jusqu'à la soirée de clôture du 13 juillet, aussi vide que l'était la ville.

La place du Forum, baromètre du festival, où avaient lieu d'autres projections, n'était pas noire de monde durant la semaine. Sans doute Yves Desjardin, président du Syndicat de l'hotellerie d'Arles, donne la juste mesure : « Il y a eu plus de visiteurs. Mais on est loin des affluences d'antan. Beaucoup de monde est parti après le premier week-end. Ce n'est pas en une année que l'on remonte la pente. » Huit jours de festival, au lieu de

cinq ou six, ont pu sembler longs, d'autant que Hébel a « tiré à la ligne » : la soirée Koudelka donnée deux fois, des images à voir en exposition et en projection, une clôture qui était un best of paresseux des spectacles précédents. L'an prochain, les projections seront « autonomes » des expositions, ont promis Barré et Hébel. Ce dernier ajoute : « Il faut une semaine pour retrouver l'esprit de rencontres et de débats. » Il a raison pour ce qui concerne les deux colloques de réflexion sur l'image fixe, qui se sont étalés sur six jours dans le théâtre municipal rénové, et ont totalisé 2 000 entrées.

MANQUE DE PÉDAGOGIE

Au-delà des chiffres, le pari de François Hébel et de François Barré était triple. D'abord, redonner confiance, renouer avec l'esprit festif ; pari plutôt réussi. Ensuite, attirer un public de curieux au-delà des 1 500 professionnels de la photo qui arboraient leur badge dans la ville. Attirer un public qui « consommera » un spectacle visuel de la même façon qu'il assiste à Platon dans la Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon. « Je veux une fête pour tous », disait François Barré. On en est loin. Doubler le tarif d'une projection n'est

Des spectacles visuels de qualité inégale

Au Théâtre antique, les bons spectacles visuels ont été, une fois de plus, ceux où l'artiste prend la parole, s'engage, donne du contexte aux images : Martin Parr (7 juillet), Larry Sultan (10 juillet). La séance consacrée aux médias interactifs (8 juillet) fut fastidieuse : aucune dimension de spectacle et une réduction de l'image à un gadget. Celle consacrée à l'image politique (11 juillet), portée par des photos de qualité – Tchernobyl, par Guillaume Herbaut, l'échec de Jospin par Herbaut et Stéphane Ruet, les documents de la Fraction armée rouge –, manquait d'explications. Le 9 juillet, sur le sable des arènes, un dîner était donné pour 600 personnes, au cours duquel ont été remis sept prix, dotés de 10 000 euros chacun par la société Dakota, dont celui du « photographe de l'année » au Sud-Africain Roger Ballen. Alors que le festival entend s'ouvrir à tous les publics de la photographie, ce dîner a marqué un repli sur la famille des professionnels. « C'est une erreur, il faudra trouver un moyen d'accueillir 2 000 personnes », convenait François Hébel, le directeur.



« Butlin's Ayr ; Lounge Bar and Heated Pool (Ground Level) ». Photo de Elmar Ludwig. Une carte postale issue de l'exposition de Martin Parr.

sans doute pas la meilleure façon d'y parvenir. On est surtout surpris par le manque de rigueur. Passons sur des photos projetées floues. Les textes de présentation des expositions et des spectacles au Théâtre antique manquaient de pédagogie ou d'explications. « Les initiés parlent aux initiés », rigolait un juriste. Beaucoup d'expositions – les « Gitans », de Koudelka (celle de Nîmes, en 1991, était bien meilleure), les coulisses d'un film porno par Larry Sultan – sont comme des livres au mur, sans rythme ni réflexion sur l'espace, dans des lieux inadaptés, mal éclairés.

Le dernier pari est de maintenir le cap d'un festival généraliste, sans thème, avec des auteurs qui vont du pêcheur d'instantané au conceptuel qui utilise la photo comme un matériau. Mais avec la présence écrasante de Koudelka (quatre lieux d'exposition et deux soirées) et la sensibilité de Hébel pour la grande famille documentaire, le programme manquait de cohésion. « Tous les photographes doivent se sentir chez eux à Arles. Les plasticiens ne sont pas assez présents. La vidéo aussi », a dit François Barré. Hébel entendra-t-il l'avertissement et ira-t-il dans une voie chère à son président mais pour laquelle, jusqu'ici, il n'a pas témoigné d'enthousiasme ? Oui, répondait Barré qui, tout en rappelant qu'il faut « juger sur deux ans », a voulu gommer une flottement : « J'espérais un bon directeur et je l'ai trouvé. »

Michel Guerrin

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE. Expositions jusqu'au 18 août. Rens. : Maison des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Forfait, 23 € et 14 €. Catalogue, 240 p., 35 €. Jusqu'au 18 août.

THÉÂTRE • Le Québécois Denis Marleau signe une « fantasmagorie technologique » à Avignon

« Les Aveugles » de Maeterlinck perdus dans l'œil de la vidéo

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Vous entrez, à pas de loup, dans une chapelle. Pas dans le noir tout à fait : il y a, face à vous, douze visages, dispersés en l'air, six femmes, six hommes, bien éclairés, qui diffusent une lueur.

Les visages seulement. Vous vous dites que les acteurs, debout sur la scène, derrière un voile noir, ont passé la tête par des échantures. Pas du tout. Il n'y a ni scène ni acteurs. Denis Marleau nous propose, sur la pièce de Maeterlinck, *Les Aveugles*, une « fantasmagorie technologique », un exercice de montage vidéo. Réussi : vous ne pouvez pas croire que ces visages ne soient pas vrais.

« Il faudrait peut-être écarter entièrement l'être vivant de la scène. L'être humain sera-t-il remplacé par une ombre, une projection, un être qui aurait les allures de la vie sans avoir la vie ? » Maeterlinck n'est pas là le seul à caresser le rêve d'un « théâtre et son double ». Du moins s'en tient-il au conditionnel, à l'interrogatif. Denis Marleau lui emboîte le pas, sans réserve.

UNE POÉSIE SIMPLE

Qu'est-ce que la pièce de Maeterlinck, *Les Aveugles* ? Des aveuglés, se tenant la main, se sont éloignés de l'hospice. Trop loin. Les voilà perdus. Ils ont peur. Ils se hasardent de-ci de-là, à tâtons, sans trop se quitter. Ils s'entrechoquent, se cognent de leurs bâtons. Ils se reposent aussi, cueillent des fleurs, se tressent des coiffures. Pour calmer la peur, ils parlent beaucoup. Phrases simples, mais c'est Maeterlinck : le mystère de la poésie. « Il paraît que la mer s'agit sans raison, et que les falaises de l'île ne sont plus assez hautes. On ne va pas aussi vers la mer, à son âge ! Moi, je n'ai jamais entendu les

étoiles. Il m'a dit qu'il allait du côté du grand phare. Les hommes du grand phare nous apercevront ! Ils regardent toujours du côté de la mer. J'ai des souvenirs qui sont plus clairs quand je n'y pense pas. »

Des souvenirs d'enfance de Maurice Maeterlinck recourent, par moments, les paroles des Aveugles. Quand il était petit garçon, il aimait voir les paquebots, les cargos, traverser doucement le jardin, plus hauts que les arbres (il habitait contre un canal) : « Il passe jour et nuit de grands navires et les matelots nous apercevront », dit un Aveugle.

De la pièce de Maeterlinck, tout ce qui est gestes, heurts, « danse » si l'on ose dire, disparaît dans le cadre étroit et fixe de la vidéo. Et la poésie du texte est sinon détruite, du moins pour une grande part gommée par ces images préfilmées, ces voix préenregistrées, ces machines. Ces *Aveugles* technologiques trouveraient mieux domicile dans un stand de fête foraine, entre le train fantôme et le labyrinthe des miroirs, ou au Palais de la découverte, rayon « dernières acquisitions ». Mais Denis Marleau a réalisé un spectacle beau, mystérieux, soufflant, qu'accueilleraient avec bonheur toutes les scènes du monde.

Michel Cournot

LES AVEUGLES, d'après Maurice Maeterlinck. Conçu et réalisé par Denis Marleau. Avec Céline Bonnier, Paul Savoie. Réalisation vidéo : Pierre Lanier. Design sonore : Nancy Tobin.

FESTIVAL D'AVIGNON, chapelle du lycée Saint-Joseph. Tél. : 04-90-27-66-50. Réservations : 04-90-14-14-14. 13 € et 16 €. Jusqu'au 25 juillet, relâche les 18 et 23 juillet. Durée : 45 min.

INSTANTANÉ DES BÂCHES D'ART SUR LES CHAMPS

Si l'on trouve de tout sur les Champs-Elysées, on y trouve néanmoins rarement de l'art actuel. Pour quelques mois, tel n'est plus le cas. Dans l'immeuble placé dans le trapèze que forment l'avenue et les rues de Tilsitt et Arsène-Houssaye, la société Cartier fait aménager une nouvelle boutique. Tant que dureront les travaux – jusqu'à l'automne –, le chantier est dissimulé à la vue par trois très grandes bâches. Jusque-là rien de remarquable. Mais, plutôt que d'abandonner ces surfaces à la publicité – comme la Mairie de Paris l'a fait au Petit-Palais –, Cartier les a confiées à l'artiste français Jean-Michel Alberola.

Sur les Champs eux-mêmes, il a disposé d'un rectangle de 16 mètres de long et 7 de haut ; sur la rue Arsène-Houssaye, la longueur n'est – si l'on peut dire – que de 9 mètres, pour une hauteur identique, mais elle atteint 22 mètres rue de Tilsitt. Sur ces 339 m², Alberola a développé trois peintures-dessins qui s'y montrent parfaitement à leur aise, en dépit de l'immensité des dimensions. Sur un fond monochrome bleu azur, rose vif ou jaune légèrement teinté de vert, des dessins au trait noir font surgir des visages, des

regards, des spirales, des monuments. On reconnaît l'Arc de triomphe et l'obélisque de la Concorde, un Milou à regard de Tintin, le lapin d'*Alice au pays des merveilles*. Partout s'ouvrent des yeux et sourient des lèvres. Les figures semblent jaillir les unes des autres, comme dans le flux d'une improvisation facile.

Le travail a cependant été long et lourd. Il a commencé, début 2001, par de petites esquisses, des croquis aquarellés, des calques. Une fois le dessin définitif arrêté, il a fallu trouver un lieu assez vaste et parfaitement propre afin de peindre les fonds, en préservant le côté léger des études préparatoires. Puis est venu le moment de tracer les figures. Cette partie du projet a été réalisée par Michel Bertrand, le complice habituel d'Alberola chaque fois que ce dernier réalise un mur peint. Le résultat est si séduisant et surprenant qu'on a vu – chose incroyable – des touristes s'arrêter dans leur marche forcée pour mieux regarder cette incongruité, une œuvre d'art contemporaine. Quand les travaux s'acheveront, les bâches rejoindront les collections de la Fondation Cartier.

Philippe Dagen

L'ardue restitution de l'obélisque d'Axoum à l'Éthiopie embarrasse l'Italie

IL EST HAUT de 24 mètres et trône à Rome depuis soixante-cinq ans devant le siège de la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Mussolini a fait venir cet obélisque d'Éthiopie en 1937 : il venait de conquérir par la force l'antique royaume de la reine de Saba. Fort de sa victoire sur Haïlé Sélassié, le « roi des rois » éthiopien, le Duce avait placé le monolithe devant son ministère de l'Afrique – l'actuelle FAO.

Le 6 juillet, l'Éthiopie a soumis au conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Durban (Afrique du Sud) un projet de résolution réclamant le retour de l'obélisque d'Axoum : « L'Éthiopie a décidé de porter l'affaire devant l'OUA, car elle n'a pu la résoudre au niveau bilatéral », a déclaré le chef de la diplomatie éthiopienne, Seyoum Mesfin. La restitution avait pourtant été annoncée dès novembre 1997 par le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, qui confirmait l'accord passé, en 1947, entre l'Italie et les Nations unies. Aux termes de celui-ci, l'obélisque devait retrouver, dans les délais les plus

brefs, la ville d'Axoum, d'où il avait été arraché.

Cette cité était la capitale d'un royaume qui s'est développé sur les hauts plateaux éthiopiens vers le I^{er} siècle de notre ère. Très vite, cet Etat commerce avec Alexandrie. Trois siècles plus tard, le royaume est à son apogée. Une stèle trilingue vante le roi Ezana, qui intervient à plusieurs reprises en Arabie heureuse (l'actuel Yémen). Est-ce lui qui fit dresser les stèles d'Axoum ? Une seule, haute de 23 mètres, est encore debout. Toutes les autres, dont la plus grande (33 mètres), gisent brisées. Ces aiguilles doivent plus au Yémen qu'à l'Égypte. Surmontées de frontons arrondis, les sculptures dont elles sont ornées évoquent les forteresses à étages yéménites. Au pied de certaines d'entre elles, on a découvert des traces de nécropoles. Axoum, christianisé au VI^e siècle de notre ère, fut le siège du premier archevêché éthiopien. Coupé du reste du monde par la montée de l'islam, le royaume sombre définitivement au X^e siècle.

Un demi-siècle après la signature du protocole entre l'Italie et l'ONU, l'obélisque est tou-

jours en face de la FAO, où il a d'ailleurs subi, le 29 mai, un violent orage qui a endommagé son sommet. Le blocage psychologique est surmonté, indique-t-on à Rome. Il resterait l'obstacle financier. L'aiguille de granit était en cinq morceaux quand elle fut ramenée en Italie. Son transport en un seul bloc sera compliqué et onéreux. Elle devra gagner la mer Rouge par bateau et ensuite être tractée sur de mauvaises routes jusque sur les hauts plateaux du Tigré. A moins que le monolithe ne voyage de nouveau en pièces détachées. Il faudrait alors le remonter sur place, une opération délicate et coûteuse. Qui paiera l'addition ?

Cette restitution « ne représente pas uniquement un problème pour l'Éthiopie, c'est aussi un problème africain », assure M. Seyoum, dont le pays considère que c'est « l'héritage non seulement de l'Éthiopie, mais du peuple noir ». L'obélisque de la Concorde ne risque pas pareille mésaventure – c'est un cadeau officiel du khédive d'Égypte à la France.

Emmanuel de Roux

Musiques

MONTPELLIER

Paco El Lobo

Guitariste pénétrant et chanteur poignant, Paco El Lobo eut pour maîtres Pepe El de la Matrona, Rafael Romero et Juan Varea. De tangos de Triana à la rumba, de la buleria à la tona, il prouve son aisance dans tous les répertoires du flamenco. El Lobo est invité dans le cadre du cycle Musiques d'ici et d'ailleurs du Festival de Radio France et Montpellier pour une série de concerts dans les hôpitaux, les quartiers et les villes de l'agglomération de Montpellier (jusqu'au 27 juillet, avec également Doudou Gouirand et Indigo Song les 19 et 20, Tartit du 22 au 24, Takht Thaqlil les 25 et 26, Les Souffleurs de rêves les 26 et 27). Prades-le-Lez, place du Marché, le 17, à 22 heures ; Lattes, parc Frédéric-Biquet, le 18, à 22 heures. Tél. : 04-67-02-02-01. Gratuit.

Cinéma

PARIS ET PROVINCE

Rétrospective Tati

Après la restauration et la sortie du monumental *Play Time* (1967), il est désormais loisible de revoir dans quelques salles privilégiées, à Paris (L'Arlequin, L'Elysée Lincoln, le Cinéma des cinéastes) et en région, trois longs métrages du grand Jacques Tati – *Jour de fête* (1949), *Les Vacances de Monsieur Hulot* (1953) et *Mon Oncle* (1958) – ainsi qu'un programme de courts métrages composé de *Soigne ton gauche*, *L'Ecole des facteurs* et *Forza Bastia* (inédit en salle). Humour, décalage et élégance assurés, pour un long et savoureux règlement de comptes entre un aristocrate déchu et le philistinisme triomphant du XX^e siècle : du très grand art. L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6^e. M^e Saint-Sulpice.

Tél. : 01-45-44-28-80. 7,50 € ; L'Elysée Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris-8^e. M^e George-V. Tél. : 01-43-59-36-14. 7 € ; Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. M^e Place-Clichy. Tél. : 01-40-30-30-31. 6,60 €.

Classique

AIX-EN-PROVENCE

Alfred Brendel

Soit, les récitals du pianiste autrichien à travers le monde affichent invariablement, depuis vingt ans, Haydn, Mozart, Beethoven ou Schubert. On rêverait presque d'une pièce de Hindemith ou de Krenek pour varier un peu les plaisirs. Mais Brendel fait partie des seigneurs du clavier et, à ce titre, il fait ce qui lui plaît et a, somme toute, de bonnes raisons de penser que la remise éternelle sur le métier des mêmes œuvres est un plaisir inlassable.

Théâtre du Jeu-de-Paume, rue de l'Opéra, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Les 16 et 19, à 19 heures. Tél. : 04-42-38-44-71. 9, 60 € à 40 €.

AVIGNON

Ensemble Gilles-Binchois

Le chanteur et musicologue médiéviste Dominique Vellard dirige le Festival de musiques médiévales du Thoronet (Var). Avant de se produire dans le cadre de l'Abbaye cistercienne (le 19 juillet), il fait entendre à Avignon, au cours du festival Musiques au temps des papes, l'une des messes les plus célèbres de l'histoire de la musique occidentale, celle de *Notre-Dame*, signée Guillaume de Machaut. Le travail de Dominique Vellard est remarquable, sérieux, subtil et discret. Métropole Notre-Dame-des-Doms, Avignon (Vaucluse). Le 17, à 18 heures. 12 €.

Le Monde

www.lemonde.fr

Festival d'Avignon 2002

Retrouvez sur *Radio Classique* les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Un rendez-vous, animé par Hugues Le Tanneur, avec celles et ceux qui font l'actualité de ce festival.

Mardi 16 juillet, à 18 h 45 : une rencontre avec Romeo Castellucci, pour la mise en scène de *A.#02*, sur le thème « Théâtre et arts plastiques ».



Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4 et toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com

Aldo Romano, frappeur de jazz

Le batteur et compositeur italien, parisien d'adoption, rend hommage sur disque et sur scène à Sidney Bechet, qui l'a éveillé au jazz

CERTAINS se sont connus en écoutant Sidney Bechet. D'autres sont devenus musiciens de jazz. Comme Aldo Romano, batteur italo-parigot, compositeur prolifique et homme de couleurs. « Pas grâce à Bechet, mais à cause de Bechet, par sa faute. Ce sont les premiers sons du jazz que j'ai entendus à quinze ans », s'empresse-t-il de préciser de sa voix où traîne un voile. Chez Aldo Romano, rythmicien d'excellence, la voix parle en arrière du temps – dans le sens musical de pulsation –, mais ses yeux sombres étincellent comme des cymbales frappées de plein fouet.

Son nouveau disque s'appelle donc *Because of Bechet*. Ici, pas de culte du créole dont le saxophone soprano a enfiévré la France de Vincent Auriol et de René Coty. Aldo Romano n'a gardé de lui que quelques thèmes usés jusqu'à la corde (*Petite fleur*, *Dans les rues d'Antibes*, *Les Oignons*), joués de manière inouïe. Le reste est de son cru. Fuyant le conservatisme, Aldo renoue même avec les bidouillages électroniques qu'il pratique de longue date. Trop ou pas assez. Tout pour déplaire, tant aux gardiens du temple Nouvelle-Orléans qu'à ceux qui ne jurent plus que par les sirènes de l'électro-jazz à tout-va.

Quand le petit Aldo avait 6 ans, son père a franchi à pied la frontière italo-française. Dans cet immédiat après-guerre, il fallait éviter l'exode de la main-d'œuvre, et les mouvements aux frontières étaient contrôlés. Quittant Belluno et la Vénétie, la famille s'installe dans la banlieue parisienne. De 14 ans à 24 ans, Aldo sera carreleur. Immigré, ouvrier, « même pas le certificat d'études », pas vraiment le profil type du jeune musicien de jazz en France. Carreleur certes, mais danseur émérite de be-bop.

Les après-midi, les week-ends, l'Italien impressionne au Caveau de la Huchette, à Paris. On y danse non-stop. Pendant les pauses de l'orchestre, les audacieux s'essayent aux instruments. Plutôt guitare, Aldo Romano se met à la batterie. Succès d'estime, mais suffisant pour qu'on le laisse régulièrement renouveler l'expérience. A la différence d'une certaine tradition, Aldo ne cherche pas à « être spectaculaire ». « Je n'avais pas le tempérament à faire le show. » Lui privilégie « la mélodie, l'harmonie et d'abord le rythme ».

Une vie de jazz. Cela inquiétait son père, qui partageait ses soucis à l'égard de sa progéniture avec un de ses voisins, M. Todt, dont le fils, Jean, ne faisait que parler voitures. Et pourtant Aldo a failli mal tourner. Au début des années 1960, il pousse aussi la chansonnette. Eddie Barclay lui propose de

BIOGRAPHIE

► **16 janvier 1941**
Naissance à Belluno.

► **1961**
Décide de jouer de la batterie.

► **1969-1970**
Trio avec Keith Jarrett. Groupe *Total Issue* avec Henri Texier.

► **1978**
Premier disque sous son nom en France, « *Il Piacere* » (*Owl records*).

► **1993**
« *Non Dimenticar* » (*Universal records*).

le lancer comme chanteur, façon *latin lover* yé-yé. « Je n'ai pas pris cette voie à cause du milieu de la variété, qui était particulièrement moche dans les années 1960 », raconte-t-il. Pour autant, il n'a jamais renoncé à la chanson. Pour les autres. Auteur d'environ 400 compositions, il a écrit pour Nicoletta, dans les années 1970, *Jolie Vanilla*, face A d'un 45 tours d'Henri Salvador paru en 1976, quelques morceaux pour Gilbert Lafaille et même une chanson pour Rika Zaraï, « *l'une des plus terribles* », s'amuse-t-il. Son chanteur de prédilection sera Claude Nougaro, qui a enregistré au gré des albums une quinzaine de ses mélodies. Notamment, en 1981, *Rimes*, qu'Aldo Romano avait gravé, trois ans plus tôt sur son premier disque, *Il Piacere*, sous le titre *Il Camino*. « Avec ce morceau, j'en ai pris plein la gueule de la part du milieu du jazz. Je n'ai pourtant jamais prétendu que c'était un thème de jazz », se souvient-il. Aujourd'hui, Nougaro caresse l'idée de consacrer un disque à ce répertoire.

Pendant longtemps au cours des années 1970, Aldo Romano ne veut pas jouer ses propres compositions. « Je jouais très mal lorsqu'il s'agissait d'un de mes morceaux. Je ne pouvais assumer le rôle de leader. » A défaut de diriger, il devient l'un des batteurs les plus sollicités de Paris, en compagnie de

l'un de ses alter ego, le contrebassiste Henri Texier, et de Jean-François Jenny-Clarke, magnifique musicien aujourd'hui disparu. Pendant plusieurs mois en 1969, il est aussi le batteur d'un trio monté à Paris par Keith Jarrett. Epoque bénie pour lui, mais qui cesse avec le retour de Jarrett aux Etats-Unis : « Les années 1970 n'ont pas été des bonnes années », juge-t-il avec le recul. Un jour, pourtant, tout a basculé. « C'était dans un immense ball-room à Toluca, non loin de Mexico City, en 1987, une femme est venue me voir et m'a dit : "Vous jouez de la batterie comme je ne l'ai jamais entendue." Cette femme m'a transmis quelque chose, elle a tout déclenché. Auparavant, je n'avais pas la conviction intime que j'avais une valeur quelconque. »

UNE GRANDE GUEULE ENGAGÉE

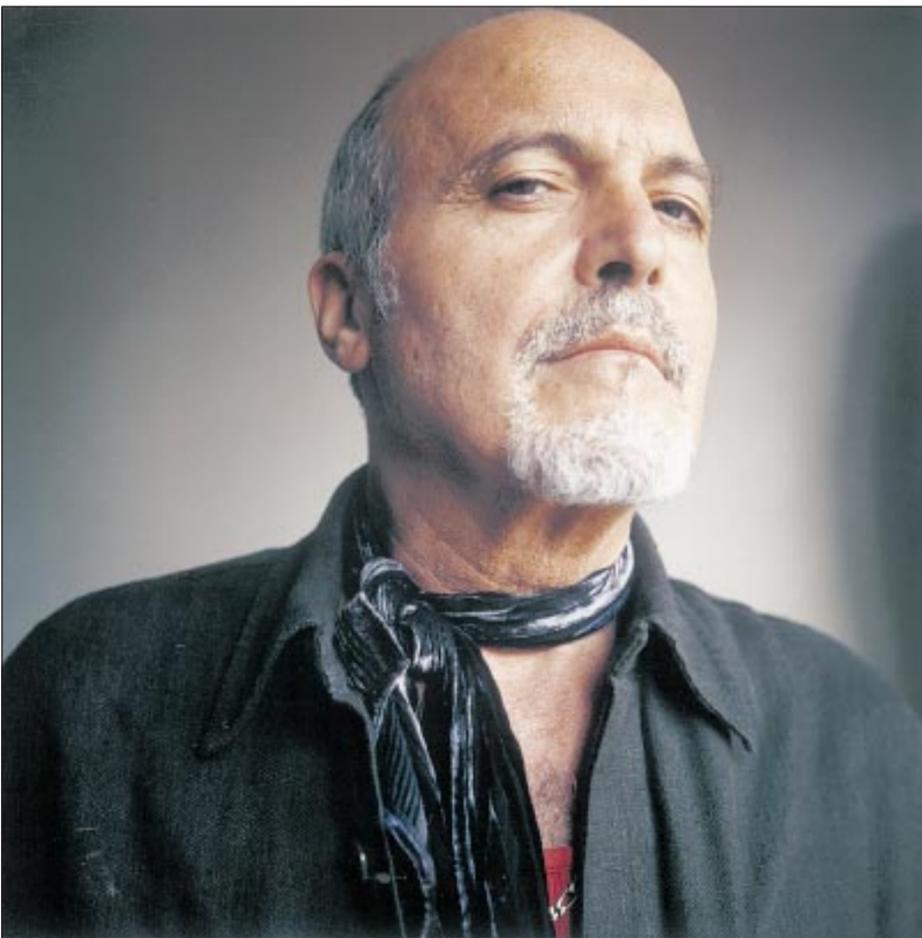
Depuis, les formations se sont multipliées. Défricheur, Aldo Romano multiplie les rencontres musicales et humaines, du guitariste Claude Barthélémy à la fin des années 1970 au saxophoniste italien Stefano Di Battista dans les années 1990, en passant par le tout jeune Michel Petruccianni ou plus récemment l'organiste Emmanuel Bex.

Jugement sûr, jugement acerbé aussi, qui lui a valu quelques brouilles avec ses pairs. Aldo Romano est une grande gueule enga-

gée. Voilà dix ans, il participe à la fondation de l'Union des musiciens de jazz (UMJ), dont il fut le premier président. Sans être un syndicat, l'UMJ offre enfin une structure à une communauté « très individualiste ». En 1990, aux côtés d'autres musiciens de jazz comme Henri Texier et les membres du collectif Zhivaro, il compte parmi les premiers signataires de l'Appel des 250, qui donnera naissance au réseau Ras l'Front. Ami de Noëlle Chatelet, il participe, en 1995, au comité de soutien de Lionel Jospin. De même, en 2002, il fréquente l'Atelier de campagne du premier ministre candidat, dont il ne garde pas que des bons souvenirs. « Rien ne remontait au 5^e étage... Je ne fais pas partie des gens qui pardonnent à Jospin. Quand un candidat commence par expliquer que son programme n'est pas socialiste, c'est cuit. La gauche ferait bien de faire son mea culpa. » Une frappe sèche, sur les cymbales, comme sur les gens.

Paul Benkimoun

Because of Bechet, disques Universal. En concert au Parc floral de Paris (samedi 20 juillet) ; au Festival de la Côte d'Opale, au Touquet (dimanche 21 juillet) ; au Cloître des carmes, à Avignon (samedi 3 août).



FRANCK FERVILLE

LES GENS DU MONDE

■ Un tableau inconnu de **Pierre Paul Rubens** (1577-1640) a été vendu mercredi 10 juillet à Londres chez Sotheby's pour 49,5 millions de livres (79,2 millions d'euros), ce qui en fait le troisième tableau le plus cher du monde (le record restant détenu par le *Portrait du docteur Gachet* de **Van Gogh**, vendu pour l'équivalent de 82,5 millions d'euros en 1990). L'acheteur, présent dans la salle, est connu : il s'agit de **Samuel Fogg**, vendeur londonien de manuscrits qui a reconnu agir pour un tiers. Selon le quotidien de Toronto *Globe and Mail*, le destinataire final de ce tableau serait **Kenneth Thomson**, un homme d'affaires canadien de 78 ans qui figure dans la liste des quinze personnes les plus riches du monde et est un important donateur et mécène de l'Art Gallery of Ontario, à Toronto. Sa porte-parole a néanmoins refusé de commenter l'information.

■ Un opéra jusqu'ici inconnu du compositeur allemand **Georg Philipp Telemann** (Magdebourg 1681 – Hambourg 1767) a été découvert à Berlin par deux chercheurs, a annoncé vendredi l'un d'entre eux, **Peter Huth**. Cet opéra pastoral en un acte intitulé *Pastorale* est le plus vieux drame musical connu du compositeur, conçu, semble-t-il, entre 1705 et 1710. Il dure environ deux heures, avec une grande ouverture et une dizaine de scènes, selon le document de la partition, en très bon état. Le livret, partiellement en français, partiellement en allemand, a été très probablement écrit par Telemann lui-même. Cette découverte a été faite dans un lot d'archives de l'Académie de chant de Berlin, saisies durant la seconde guerre mondiale par l'armée soviétique et rétrocédées par l'Ukraine après la chute du mur à Berlin.

■ Créé en 1996, *Vive la World*, festival itinérant de musiques du monde en Amérique du Nord, s'est achevé dimanche 14 juillet à Stanford, en Californie. Cette caravane musicale propose chaque année au public américain de découvrir des musiciens « world » produits en France. Cette année, **Cheikh Rimitti**, une des ambassadrices du raï, doyenne du genre à 79 ans, **P18**, ensemble parisien de salsa-électro, et le Malien **Issa Babayogo** ont été choisis

■ A quelques jours du concert de leur 25^e anniversaire (le 27 juillet au Crystal Palace de Londres), les **Sex Pistols** sont l'objet d'une nouvelle compilation de leurs chansons-phares (*God Save The Queen, Anarchy In The UK, + Pretty Vacant...*). Virgin/EMI annonce également la sortie d'un coffret de trois disques comprenant 59 chansons, la plupart livrées dans différentes versions : maquettes, morceaux finis, versions « live », etc.

TÉLÉVISION

La mémoire vive du Vél'd'hiv

C'était il y a soixante ans, la rafle du Vél'd'hiv. Pendant deux jours, à Paris et dans la banlieue parisienne, des fonctionnaires de police français baptisés « agents capteurs » ont arrêté, à leur domicile, plus de 13 000 juifs, hommes, et surtout femmes et enfants à partir de 2 ans, en prévision de leur déportation dans les camps nazis. Pendant cinq jours, 8 000 personnes seront parquées au Vélodrome d'hiver.

Devant la caméra de Gilles Nadeau, les historiens reviennent sur les mesures discriminatoires (statut des juifs, fichier, étoile jaune...) et les premières rafles, en 1941, avant de décrire le déroulement de l'opération – « Le 16 juillet, à 4 heures du matin, les agents par équipe de deux, munis de leurs fiches, vont chez les gens dont l'arrestation est prévue. » En contrepoint, le témoignage de neuf survivants, qui étaient âgés de 8 à 20 ans en 1942 et qui se souviennent des coups frappés à la porte ce matin-là comme si c'était hier. Ils disent le choc, l'incompréhension, la peur. Ils racontent l'entassement et les conditions inhumaines. Rien à manger, pas d'eau, pas de toilettes – « on pataugeait dans les excréments ». Pour combattre l'oubli, la parole des victimes et la mémoire vive de la souffrance et de l'humiliation sont aussi indispensables que la connaissance historique. – Th.-M. D.

« La rafle du Vél'd'hiv, 16 et 17 juillet 1942 », mardi 16 juillet, France 5.

RADIO

MARDI 16 JUILLET

► **On s'est déjà vu quelque part** 18 h 15, France-Inter
Cinéastes, chanteurs, comédiens, écrivains, animateurs télé... Au-delà de leur actualité promo, quelle est leur humeur du jour, leur souvenir du défilé qui a marqué ou enterré leur carrière ? Quelle fut leur réaction par rapport à un événement de l'actualité ? Laurence Garcia reçoit

Jean-Jacques Vannier pour la pièce *Comme des étoiles*.

► **Les Chemins de la connaissance** 10 h 30, France-Culture
Suite de la série consacrée à « Debussy, l'insaisissable ». Aujourd'hui, dans *Figures de résonances*, Christian Rosset aborde le thème de la nature et de l'écoute en compagnie de Christian Goubault, auteur de *Debussy, la musique à vif*, et de Jean-Yves Bosseur, compositeur et chercheur au CNRS.

MARDI 16 JUILLET

► **Monsieur Klein** 15 h 30, France 5

Le film de Joseph Losey s'inscrit dans la programmation spéciale proposée à l'occasion du 60^e anniversaire de la rafle du Vél'd'hiv. A Paris, en 1942, un marchand d'art (Alain Delon, admirable) est pris pour son homonyme, un juif, et doit en endosser la personnalité. Le film reconstitue l'atmosphère de la France occupée, contaminée par le nazisme et les lois raciales du gouvernement de Vichy. La persécution et l'élimination des juifs prennent une résonance kafkaïenne.

► **Les Grands Crimes du XX^e siècle**

19 h 15 et 22 h 30, Planète
A raison de trois à quatre volets par jour, Planète poursuit la diffusion de la collection « Les Grands Crimes du XX^e siècle » (78 × 26 minutes). Chaque épisode est centré sur un bandit mythique, ou un inconnu apparemment « bien sous tous rapports ». Ce soir, Al Capone, légende de l'Amérique de la prohibition, précède Hammersmith, père de famille britannique et dangereux criminel en série.

► **Les Nouveaux Militants** 20 h 45, Arte

Un an après les manifestations des militants antimondialisation

lors du sommet du G8 à Gênes, où en sont les formes nouvelles d'engagement et de lutte politique ? Le point dans une soirée thématique en quatre documentaires. Dans *Un monde à réinventer*, quatre penseurs d'horizons divers exposent leurs réflexions sur un mouvement hâtivement étiqueté antimondialisation. *Tous en blanc* interroge deux représentants des Tute blanche, collectif italien adepte de la non-violence. Les militants de *Deportation Class* utilisent toutes les possibilités offertes par la technologie pour s'opposer aux expulsions d'étrangers via les grandes compagnies aériennes. *Inorganisable* ? s'intéresse aux nouvelles formes d'organisation syndicale en Californie.

► **Jean Moulin**

20 h 55, France 2
Suite et fin du téléfilm réalisé par Yves Boisset à partir d'un scénario de Dan Franck primé au FIPA 2002. Le parcours de Jean Moulin après son parachutage en France, au titre de représentant personnel du général de Gaulle chargé d'unifier les mouvements de résistance.

► **Les Guichets du Louvre** 21 h 00, Histoire

Le 16 juillet 1942, un étudiant ayant appris que les Allemands vont faire arrêter par la police française, en vue de leur

déportation, les juifs étrangers résidant à Paris et dans la banlieue parisienne, se rend dans le quartier Saint-Paul pour tenter de sauver quelques personnes. Sorti en 1974, le film de Michel Mitrani est le seul et grand film français consacré à l'ignominie de la rafle du Vél'd'hiv à travers l'adaptation d'un récit de Roger Boussinot racontant sa propre expérience d'étudiant de vingt ans. La soirée consacrée à la déportation se poursuit avec *Nuit et brouillard*, le documentaire réalisé en 1955 par Alain Resnais. A partir d'images en couleurs pour les vestiges contemporains et en noir et blanc pour les documents d'archives (d'une horreur toujours insoutenable), le cinéaste avait recréé le système administratif, industriel, hiérarchisé, des camps de concentration et d'extermination. Le champ de la mémoire y est pour toujours inscrit.

► **Le Plus Beau Pays du monde** 22 h 35, France 2

En 1942, Louis Cuny réalise *Mermoz*, une biographie édifiante financée par le gouvernement de Vichy. Robert-Hughes Lambert, jeune acteur débutant au cinéma qui ressemble au pionnier de l'Aéropostale disparu en 1936 au cours d'un vol au-dessus de l'Atlantique Sud, y interprète le rôle-titre. Quand le film sort, en 1943, le comédien a disparu. En

1998, dans *Le Plus Beau Pays du monde*, Marcel Bluwal raconte l'histoire du tournage de *Mermoz* et le destin tragique de Lambert (joué par Jean-Claude Adelin). Il s'appuie sur un scénario en forme de fiction romancée, écrit avec Jean-Claude Grumberg. La reconstitution de l'atmosphère du cinéma français sous l'Occupation est remarquable. On ne saurait trop recommander la vision de cette œuvre sous-estimée, dont la dernière séquence, en particulier, est d'une bouleversante vérité.

► **Israël-Palestine, une terre deux fois promise**

1 h 15, France 3
Des négociations secrètes d'Oslo à l'enlèvement du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, *La Paix armée*, troisième et dernier volet du documentaire réalisé en 1997 par William Karel, maintient la formule de ce remarquable travail historique : images des événements de ce demi-siècle de conflits, commentées par des témoins privilégiés de l'époque. Poignée de main symbolique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, premiers signes concrets de l'autonomie palestinienne, assassinat de Rabin, attentats et provocations des extrémistes des deux camps, avènement de Benyamin Nétyanyahou à la tête du gouvernement israélien : des émotions, et surtout des explications.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 15 JUILLET

TF1

17.05 Melrose Place Les 101 damnations. Série. 17.55 Sous le soleil Une petite fille modèle. Série. 18.55 Qui veut gagner des millions ? 19.52 En pleine forme Magazine. 19.55 Météo 20.00 Journal, Météo



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC CRIMES DE CŒUR. Série. Paul Planchon. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Jean-Yves Bertheloot, Charlotte Valandrey, Betty Bononde (France). 6484283

22.50 ÇA VAUT LE DÉTOUR Magazine présenté par Laurent Mariotte. 183028

0.10 Affaires non classées Dernière volonté. Série. Noella Smith. Avec Amanda Burton, Renny Krupinski 71185887

1.50 Rallye Magazine Championnat du monde. 2.33 Météo 2.35 Aventures asiatiques 3.25 Reportages Ces messieurs en habit vert 3.55 Histoires naturelles 4.20 Nul ne revient sur ses pas [1/12]. 4.45 Musique [35 min].

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 Cyrano de Bergerac ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) **TPS Star**

14.10 Série noire ■■■ Alain Corneau (France, 1979, 115 min) **CineCinemas 3**

15.25 Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min). **TCM**

16.05 Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **CineCinemas 3**

17.40 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **CineCinemas 2**

20.40 Z ■■ Costa-Gavras (France - Algérie, 1969, 130 min) **13^{ème} Rue**

21.00 L'Aventure de madame Muir ■■ Joseph L. Mankiewicz. Avec Gene Tierney (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min) **Paris Première**

22.30 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 95 min) **CineCinemas 3**

22.35 Série noire ■■■ Alain Corneau (France, 1979, 110 min) **CineCinemas 1**

23.20 Tenue de soirée ■■■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) **Cinéstar 2**

23.55 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**

1.05 Chantage au meurtre ■■ Sidney J. Furie (Grande-Bretagne, 1967, 105 min) **TCM**

FRANCE 2

17.30 Vélo club Magazine. 18.05 JAG L'enfant de la guerre. Série. 19.00 Tous au club Magazine. 19.45 Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine. 19.50 Un gars, une fille Série. 20.00 Journal, Météo



20.55 JEAN MOULIN Téléfilm. Yves Boisset. Avec Charles Berling, Elsa Zylberstein, Christophe Malavoy, Christine Boisson, Emilie Dequenne (Fr., 2002) [1/2]. 5473467

22.35 URGENCES Vérité et conséquences. 3461912. La paix du monde sauvage 8550134. Série. Avec Anthony Edwards, Alan Alda, Laura Innes, Noah Wyle, Eriq La Salle.

0.10 Journal de la nuit, Météo **0.35** Musiques au cœur de l'été **1.55** Mezzo [2/2] **2.25** Contrecourant la voix de Jean Moulin. **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.15** La Tunisie au féminin **4.30** Contre-courant [1 et 2/2] (65 min).

FRANCE 3

16.55 T'Bone et Founard Téléfilm. L. Teague (EU, 1992) **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 RAZZIA SUR LA CHNOUF ■ Film. Henri Decoin. Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Magali Noël, Albert Remy, Marcel Dalio, Magali Noël (Fr., 1954, N.). 6401950

23.15 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Le jour où leur destin a basculé. Présenté par Mireille Dumas. Invités : Alexandre Debanne, Albina du Boisrouvray, Satya Oblet, Naïla, Tim Guénard, Tim Guénard... 7364573

1.05 La Case de l'oncle Doc L'Affaire Grégory ou le roman noir d'un fait divers 1451055 **2.00** Capitaine Flam 7810185 **2.30** Soir **3.55** Le Tour **3.05** Pétanque **4.40** Les Dossiers de l'Histoire [2 et 3/3] (50 min).

CANAL+

16.25 Apparences ■ Film. Robert Zemeckis. Avec Michelle Pfeiffer **19.00** A la Clairefontaine **19.30** Journal, Le Zapping, Les Guignols, Burger Quiz



20.45 THE CELL ■ Film. Tarsem Singh. Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent D'Onofrio, Marianne Jean-Baptiste, Jake Weber (EU, 2000) 217028

22.30 PORTRAITS - DIANA, L'ENQUÊTE Le piège Documentaire. Philip Craig et Janice Sutherland (2001) 4382757

0.55 Le Petit Voleur ■ Film. Erick Zonca (Fr., 1999). 1007351 **1.55** Stick **2.35** La Fille du capitaine. Film. A. Prochkin (CEI, 2000). 7842516 **4.25** Surprises **4.40** Les Alpes, terres sauvages au cœur de l'Europe **100** min.

FRANCE 5 / ARTE

16.30 Trésors mystérieux **17.30** 100 % Question **18.05** Rhinos en danger Documentaire **19.00** Sylva, des arbres et des hommes Magazine **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage L'Ecole du feu. Documentaire.



20.40 M³ PARKER ET LE CERCLE VICIEUX ■ Film. Alan Rudolph. Avec Jennifer Jason Leigh, Campbell Scott, Matthew Broderick, Peter Gallagher, Jennifer Beals (EU, 1994, v.o.). 8194757

22.45 GRAND FORMAT - LETTRES DU TRAIN FANTÔME Documentaire. Laurent Lutaud (France, 2002). 593950

0.10 Court-circuit (le magazine) 3725351 **1.00** Why Are You Creative ? Documentaire. 3720239 **1.05** Southern Comfort Film. Kate Davis. Avec Robert Eads (v.o.) 5827500 **2.30** L'Etape Eric Pinatel 536974 (25 min).

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Le gant du champon. Série. 19.45 ET 20.40 Caméra café **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille **0.**



20.55 ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS ■■ Film. Sergio Leone. Avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef, Gian Maria Volonté, Josef Egger, Rosemary Dexter (It. - Esp. - All., 1965) 4383405

23.15 JEANNE ET LE GARÇON FORMIDABLE ■ Film. Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Jacques Bonnafé, Valérie Bonneton, Frédéric Gorny (Fr., 1998) 8496860

0.55 Tour de France à la voile Magazine. 11844448 **0.58** Météo **1.00** C'est l'after Magazine 3423061 **1.50** M6 Music / Les Nuits de M6. 46151887

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Sussan Deyhim. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Cycle de metteurs en scène européens : Claude Régy [1/3]. **0.05** Du jour au lendemain. J.-L. Schefer.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Montreux Jazz Festival. Le quartette de Wayne Shorter. Le quintette de Diane Reeves. **22.00** Sur un autre ton. Festival de Radio France et Montpellier. **0.00** Festival de Radio France et Montpellier. Le quintette Altologie de Claude Tissendier, saxophone.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rossini, Chopin, Donizetti. 20.40 Concert. Œuvres de Bartok : Le Château de Barbe-Bleue, opéra en un acte, Laszlo Polgar (Barbe-Bleue). **22.03** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Dvorak. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Eloge du métissage. Invité : Edouard Glissant. **LCI**

MAGAZINES

17.05 Les Lumières du music-hall. Hugues Aufray ; Rika Zarái. **Paris Première**

18.50 Rive droite, rive gauche. Invités : Laurent Voulzy ; Yamina Benguigui. **Paris Première**

18.55 J'y étais. Damien Sargue ; Claude Mossé. **Match TV**

19.00 Explorer. Le feu et la foudre. Le Doo-Wop. Les aiguilles du ciel. **National Geographic**

21.05 Le Point. Le fou du village. Humanitaire, inc. Sans domicile fixe. Les glaneurs de l'Okanagan. **TV 5**

21.45 Plaisir de France. Invités : Chantal Thomass ; Julien Cendres. **Match TV**

22.20 Dunia. Enfants déracinés. Le calvaire de la rue. Flûtes pour les lendemains meilleurs. Ouverts ou fermés... Invitée : Najat M'jidi. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

18.00 Paradis de la faune. **National Geographic**

18.05 Hollywood Stories. James Ellroy. **Paris Première**

18.25 Nazisme, un avertissement de l'histoire. [5/6]. **Planète**

18.30 Histoires marines. **National Geographic**

18.40 L'Histoire de la Révolution française. [2/6]. **Histoire**

19.15 Les Grands Crimes du XX^e siècle. La Mafia aux Etats-Unis. **Planète**

19.30 Visages du Burundi. [5/6]. **Odysée**

19.50 M comme Mado. **CineCinemas 1**

20.00 Musées du monde. [3/8]. **Histoire**

20.30 Quatorze récits d'Auschwitz. [8/14]. **Histoire**

20.30 Les Enquêtes du National Geographic. A la poursuite du grand requin blanc. **National Geographic**

20.45 Chambéry-les-Arcs, une vélographie de Gérard Courant. **Planète**

21.00 Vienne, un jazz millésimé 1981-2000. **Mezzo**

21.00 Les Chasseurs de trésors. **National Geographic**

21.00 ZEK, l'internationale du goulag. **Histoire**

21.15 Gold ! La fièvre de l'or. **La Chaîne Histoire**

22.00 La Chine secrète. **National Geographic**

22.00 Biographie. Raspoutine. **La Chaîne Histoire**

22.40 Alerte au climat, demain l'enfer. **Odysée**

22.50 Danger réel. Secousses mortelles. **13^{ème} RUE**

23.30 Des jeux hors du commun. **Iran. National Geographic**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour de France (9^e étape) : Lanester - Lorient (52 km clm individuel). **Eurosport**

1.30 Basket-ball. WNBA All-Star Game 2002. Au MCI Center, à Washington (District of Columbia). **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.15 Offenbach, Gasparov et Bartok par Phillips et Pidoux. En 1999. Avec Xavier Phillips (violoncelle), Raphaël Pidoux (violoncelle). **Mezzo**

21.55 Jazz à Vienne 2000. Elvin Jones Jazz Machine. Avec Sonny Fortune (flûte / saxophone), Ravi Coltrane (saxophone), Willie Pickins (piano), Chip Jackson (basse), Jon Faddis, Randy Brecker, Lew Solof... **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.35 Maria Vandamme. J. Ertaud. [3/4]. **Monte-Carlo TMC**

20.40 Dans l'enfer de l'alcool. Daniel Petrie. **Festival**

22.20 Le Baquet de Frédéric-Antoine Mesmer. Michel Subiela. **CineClassics**

SÉRIES

18.00 K 2000. Quel cirque ! **13^{ème} RUE**

18.15 La Vie à cinq. Coeurs brisés **0**

19.35 Vidocq. L'éternel évadé. La bijouterie Jaquelin. **Téva**

19.55 Stargate SG-1. Le jour sans fin. **Série Club**

20.50 Malcolm. Malcolm brûle les planches. **Série Club**

21.00 Aux frontières de l'étrange. Sortie 13. **Disney Channel**

22.05 Frasier. Le peignoir de Roz **0**

22.35 Michael Hayes. Marchands d'esclaves. **TMC**

23.20 New York Police Blues. Tir à vue (v.m.) **0** **TSR**

MARDI 16 JUILLET

TF1

12.10 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'Amour **14.40** Météorites Téléfilm. Chris Thompson. Avec Roxanne Hart, Tom Wopat (EU, 1998). **16.15** Pacific Blue La tempête. Série. **17.05** Melrose Place De la paternité à la maternité. Série. **17.55** Sous le soleil Au nom des pères. Série. **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 LA SOIF DE L'OR Film. Gérard Oury. Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob, Philippe Khorsand, Marine Delterme (France, 1993). 380806

22.30 LE CADEAU Film. Michel Lang. Avec Pierre Mondy, Claudia Cardinale, Clio Goldsmith, Jacques François, Renzo Montagnani (France, 1981). 4273055

0.25 Moloney Prémonitions. Série. 6139765 **0**

1.15 Très chasse Belles rivières et grands pêcheurs. Documentaire. 7461036

2.18 Météo **2.20** Reportages Les hommes du commando. 5226104 **2.45** Aventures asiatiques A Bornéo. 6556814 **3.35** Histoires naturelles Les hommes poissons. **4.05** Nul ne revient sur ses pas **4.30** Musique [35 min].

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) **Cinéfaz**

14.15 Une affaire de femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1988, 105 min) **TV 5**

15.35 Douce ■■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **Cinétoile**

17.35 L'Ennemi public ■■ William A Wellman (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 95 min) **TCM**

17.40 The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 100 min) **0**

17.50 La Ville des pirates ■■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 110 min) **0**

19.20 La Meilleure Façon de marcher ■■ Claude Miller (France, 1975, 85 min) **0**

20.45 La Rue de la mort ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 80 min) **0**

21.00 Les Guichets du Louvre ■■■ Michel Mitran (France, 1974, 95 min). **Histoire**

22.10 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 140 min) **0**

22.50 Hitler, connais pas ! ■■ Bertrand Blier (France, 1963, N., 90 min) **0**

23.50 Jack le Magnifique ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1978, 115 min). **TCM**

0.20 L'Armoire volante ■■ Carlo Rim (France, 1948, N., 90 min) **0**

0.25 Orange mécanique ■■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 135 min) **0**

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal **13.38** Promenade de santé **13.40** Météo **13.45** Instincts criminels Manipulation. Série. **15.15** Les Monos Quand ça t'arrive **0** **16.50** Un livre **16.55** Tin Cup Film. Ron Shelton. Avec Kevin Costner, Rene Russo (EU, 1996) **0**

19.10 Tous au club **19.50** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine. **20.00** Journal, Météo



20.55 JEAN MOULIN Téléfilm. Yves Boisset. Avec Charles Berling, Elsa Zylberstein, Christophe Malavoy, Christine Boisson, Emilie Dequenne (Fr., 2002) [2/2]. 5377239

22.50 LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE ■■ Film. Marcel Bluwal. Avec Jean-Claude Adelin, Jacques Bonaffé, Claude Brasseur, Marianne Denicourt, Didier Bezace, (France, 1999) **0** 7486887

0.40 Journal de la nuit, Météo **1.00** ADN, menace immédiate **1.50** L'Enquêteur **3.25** 24 heures d'info, Météo **3.50** L'art dans les capitales Budapest la jeune 2485343 **4.25** Philippines, l'autre volcan **0** (15 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine. **14.25** Drôles de dames Ces dames en voient de drôles. Série. **15.20** Jacqueline Bouvier Kennedy Onassis Téléfilm. David Burton Morris. Avec Joanne Whalley (EU, 2000) [1 et 2/2]. **18.25** Questions pour un champion **18.50** La Santé d'abord **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport. **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS L'ISÈRE : LA CHARTREUSE [3/10]. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Jérôme Neuville. Les candidats : Céline, 30 ans, de Coutances (Manche) ; Jean-Paul, 27 ans, de Frameries (Belgique). 7814974

23.05 Météo, Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE SPÉCIAL MONSTRES SACRÉS. Magazine présenté par Ariane Massenet, Alexis Trégarot et Stéphane Blakowski. Invités : Fabrice Lucchini ; Dani ; Jean Rochefort ; Geneviève de Fontenay ; Karl Lagerfeld. 5689264

2.40 Soir 3 **3.05** Le Tour. **3.15** Vie privée, vie publique Le jour où leur destin a basculé. Invités : Alexandre Debanne, Albina du Boisrouvray, Satya Oblet, Naïla, Tim Guénard, Patrick Hendericks, Stefan Vanistendael (110 min).

CANAL+

14.30 A la Clairefontaine [2/3]. Maturité oblige **15.55** Surprises **16.05** En aparté **16.55** Les Caprices du destin Téléfilm. Linda Yellen. Avec Cindy Crawford (EU, 2000) **0** 422210

17.10 Jusqu'à 20.05 **18.30** Les Faell 2 Série. **0** **18.35** Allô la Terre, ici les Martin [1/26]. Question de temps. Série. **19.00** A la Clairefontaine [13/16] **19.30** Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'Info, Burger Quiz.



20.45 DUOS D'UN JOUR Film. Bruce Paltrow. Avec Maria Bello, Andre Braugher, Paul Giamatti, Huey Lewis, Gwyneth Paltrow (Etats-Unis, 2000) **0** 422210

22.35 OUI, MAIS... Film. Yves Lavandier. Avec Emilie Dequenne, Gérard Jugnot, Alix de Konopka, Cyrille Thouvenin, Vanessa Jarry (France, 2000) **0** 4204974

0.15 Black Books [12/12]. Des vacances de rêve. Série (v.o.) 19017 **0** **0.40** Voyage Park C.Mt. Série (v.o.) 5934388 **1.05** Le South de Félia ■■ Film. Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassidy (Can. - GB, 1999, v.o.). 2482562 **0** **2.55** Surprises 8075253

3.35 Cinéma de quartier : Cycle Jean-Pierre Melville - Léon Morin, prêtre ■■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Jean-Paul Belmondo, Emmanuelle Riva (Fr., 1961). 8146036 **0** **5.30** Rugby Super 12 : rétro (100 min)

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Bruce Willis **14.30** La Rafle du Vél' d'hiv', '16 et 17 juillet 1942 Documentaire. **15.30** Monsieur Klein ■■ Film. Joseph Losey. Avec Alain Delon, Jeanne Moreau (Fr., 1976) **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète [1/5] **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Routes du diamant.



20.45 THÈMA - LES NOUVEAUX MILITANTS UN MONDE À REINVENTER. Pour une autre mondialisation. Documentaire. Florian Schneider (2002). 103470968

21.25 THÈMA Tout en blanc. Documentaire. 457177 **21.55** THÈMA Deportation class. Une campagne contre l'expulsion (2002). 363784

22.25 THÈMA Inorganisations ? Luttes des travailleurs californiens. 763245

0.45 M³ Parker et le cercle vicieux ■■ Film. Alan Rudolph. Avec Jennifer Jason Leigh, Campbell Scott (v.o.). 6402009 **2.45** Trois fois rien Court métrage. Paul Driessen 6991253 (10 min).

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie Les histoires les plus courtes. Série. **13.35** La Bonne Ettoile Téléfilm. Dick Lowry (EU, 2001) **15.25** Les Anges du bonheur Série **16.15** M6 Music **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Piège à souris. Série. **18.50** Sydney Fox, l'aventurière **0** **19.45** ET 20.40 Caméra café Série. **19.50** Tour de France à la voile. **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille **0.**



20.55 ZONE INTERDITE ADOS, AMOUR ET SEXUALITÉ. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : L'amour la première fois ; Epidémie au lycée ; Peur

Bretagne Arz, l'île des capitaines



DEUXIÈME île du golfe du Morbihan par sa superficie, Arz est étymologiquement celle des Ours. Mais l'histoire a retenu que cette terre est surtout celle des capitaines au long cours ou de caboteurs. Commandants de bâtiments civils ou militaires ont représenté jusqu'à 10 % de la population à certaines époques.

Au milieu du golfe, à un quart d'heure de navigation de Conleau, près de Vannes (départ toutes les heures, quinze minutes de traversée), l'île d'Arz dévoile une palette quasi complète de la réalité maritime du littoral : parcs à huîtres, anciens marais salants, plages de sable ou de galets, pointes rocheuses ou vasières. Une balade facile de 17 kilomètres, soit environ quatre heures trente de marche, permet de découvrir cette île.

Au bout de la cale de Bélur, où le bateau dépose les visiteurs, prendre à droite vers une petite plage. Quelques mètres à franchir, quelques marches à gravir, et l'on accède directement au chemin de randonnée. Un bon kilomètre plus loin, le cœur sauvage de l'île s'ouvre. Le coin semble vraiment adopté par les oiseaux marins, il est d'ailleurs utile de prévoir des jumelles dans l'équipement. Le nez en l'air, il faut toutefois faire atten-

tion à l'endroit où l'on pose les pieds : la dune est truffée de terriers de lapins, les vrais rois de l'île.

Vers l'est, on arrive aux anciens marais salants. Les marcheurs pressés ou fatigués prendront directement à droite vers la plage, les autres s'offriront un détour de 4 kilomètres vers Ménéziac et Bilhervé, points de vue exceptionnels sur l'est du golfe. Au retour, les deux itinéraires convergent sur Rudevent. De là, rejoindre le lieu dit Kernoël, puis découvrir le magnifique manoir, qui conserve encore des vestiges du XV^e siècle. Il se contourne par l'arrière pour retrouver le che-

min côtier. Le détour par le bourg s'impose pour admirer l'église de style roman et son clocher qui domine les vieilles maisons de marins. Après la cale de Pen Raz et l'école de voile, nouvelle incursion dans Arz la sauvage. A la pointe de Liouse, au rivage découpé et rocailleux, trois dolmens rappellent l'enracinement de l'histoire d'Arz dans un passé lointain.

On atteint la pointe de Brouel à travers un bois de pins maritimes. Le retour au port ménage encore deux surprises : le moulin à marée de Berno et les falaises de la pointe septentrionale de l'île.

Stéphanie Le Bail
(Bretagne Magazine)

Chez William Hill, bookmaker, on peut parier sur tout ou presque

LONDRES

de notre correspondant

Alexandrine a l'œil rivé sur l'écran géant, où Smoking Nose (Museum fumant) vient de jaillir de sa boîte. En quelques secondes, le lévrier avale la piste du cynodrome et, 400 mètres plus tard, remporte brillamment sa course. Alexandrine, la soixantaine souriante, esquisse une grimace. Cette joueuse jamaïcaine n'a pas fait confiance au commentaire du spécialiste inscrit sur l'écran, avant le départ : « Smoking Nose : un danger pour tous lorsqu'il est en forme ! »

La scène se passe à Londres, dans l'une des quelque 1 500 agences britanniques de William Hill, l'un des quatre grands bookmakers du pays, avec Ladbroke, Coral et Tote. Une douzaine d'écrans brillent en permanence. Certains retransmettent les événements sportifs de l'après-midi ouverts aux paris, sept compétitions hippiques et une vingtaine de courses de lévriers. D'autres informent des dernières cotes. Au mur s'étalent les nombreuses pages de *Racing Sport*, la bible quotidienne des passionnés du cheval.

Il règne dans cette « boutique » William Hill une atmosphère tranquille. On est entre habitués, chez qui le jeu est une chose trop sérieuse pour susciter des débordements de colère ou de joie. Ici on a le droit de fumer, mais il n'est pas question de boire de l'alcool. Au fond de la salle, derrière les guichets où trois employés empochent les mises – au minimum 50 pence (75 centimes d'euro) – et délivrent les précieux petits formulaires bleus sur lesquels ils ont inscrit les paris, on peut acheter des sandwiches et d'inoffensives boissons. Interdite aux moins de 18 ans, la boutique est ouverte sept jours sur sept. Elle ferme vers 22 heures.

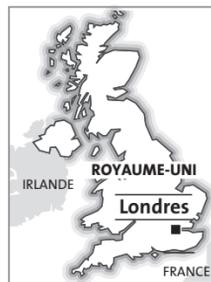
C'est justement à nouveau l'heure des chevaux. Derrière le guichet, une sonnerie indique qu'il est maintenant trop tard pour parier. Les joueurs s'assoient sur de petits sièges rouges, face à des tables d'écolier. Les



Il règne dans cette « boutique » une atmosphère tranquille, presque austère.

galopeurs s'élancent sur l'écran de la chaîne spécialisée SIS (Satellite Information Service). La voix du commentateur enfile jusqu'au cri final : « Vainqueur, Impasto ! » Nouvelle grimace d'Alexandrine : « Vraiment pas de chance aujourd'hui ! »

L'actualité sportive assure le fonds de commerce de William Hill : les chevaux, les lévriers, le récent Mondial de foot, Wimbledon, le Tour de France. Lance Armstrong est coté gagnant à 3 contre 1. On peut déjà parier sur les résultats de la prochaine saison du championnat de football britannique, dans les quatre divisions. Manchester United est donné favori du Premiership à 11 contre 8, devant Arsenal et Liverpool. William Hill, qui s'intéresse à tout le monde, propose un pari sur les perdants : « Qui finira parmi les trois derniers ? »



Les bookmakers recueillent les paris dans leurs boutiques, mais aussi par téléphone et via leur site Internet. En cas de victoire, le joueur reçoit son gain et sa mise. Il ne joue pas contre d'autres parieurs – comme au PMU –, mais contre le book. Au-delà des produits de base, dont les jeux de hasard comme le Rapido ou le Loto irlandais, William Hill accepte les paris individuels, originaux, voire saugrenus, ceux qu'on appelle les *fun bets*, les paris pour s'amuser. Comme l'observe Graham Sharpe, directeur de la communication de la société, la cotation devient alors un exercice arbitraire. Ce matin, raconte-t-il, un client a voulu parier sur la date

de naissance de son futur enfant. Va pour une cote de 18 contre 1 !

Chez William Hill, on peut parier sur tout ou presque. La météo – souci crucial des Anglais – est un grand classique : quelle sera la température moyenne en juillet ? Pleuvra-t-il plus ou moins de vingt-cinq jours au mois d'août ? Autre standard des bookmakers : le monstre du loch Ness. Combien d'apparitions cet été ? L'an prochain, William Hill, exploitant ce filon, décernera même un prix de 1 000 livres à celui qui aura vu la plus belle apparition. Tous ces paris ne peuvent être recueillis dans les boutiques. Ils doivent être négociés directement avec la maison mère.

Retour à nos écrans, où se déroule une course de chevaux virtuelle. Dans ce nouveau produit, tout est faussement authentique, les noms des galopeurs, les casaque des jockeys et l'hippodrome, imaginaire. Seules les mises sont vraies. Alexandrine n'aime pas trop ces petits jouets. Et puis elle en a assez pour aujourd'hui : 12 livres jouées et perdues. En bonne chrétienne, elle ne parie jamais le dimanche. « Six jours sur sept, ça suffit, non ? »

Jean-Pierre Langellier

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La sidérurgie lorraine en plein essor

DEUX ÉVÉNEMENTS, la mise en œuvre du plan Schuman et le prochain démarrage des trains à bandes Sollac, transforment actuellement le visage de la Lorraine, de celle du moins qui borde les frontières de la Sarre et du Luxembourg. Là des villages se développent des usines surgissent, des vallées se peuplent, des villes s'étirent brusquement auprès de hauts fourneaux ou de cokeries en construction. La perspective des dures com-

pétitions du futur marché commun européen a donné une impulsion supplémentaire au dynamisme traditionnel de la sidérurgie lorraine. Sans l'ingéniosité des chercheurs, il n'aurait pas toutefois trouvé à s'exprimer avec autant de puissance. Désormais, à côté des rails, des poutrelles ou des barres laminées, qui constituent le principal de sa production, la sidérurgie lorraine fabriquera, suivant les données les plus modernes de la technique, des

tôles minces galvanisées ou étamées pour l'automobile, les articles ménagers ou les conserves alimentaires. Grâce aux trains à bandes et aux nouveaux procédés d'oxygénation, des débouchés jusqu'alors fermés vont s'ouvrir au minerai lorrain, qui représente déjà 80 % de la ressource nationale.

Alain Guichard
(16 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



les a transcrits.

■ **Concours.** Quinze fois deux places à gagner, mardi à partir de midi, à la « une » du site lemonde.fr, pour le festival Marsatrac (9-10 août aux îles du Frioul).

■ **Notre édition abonnés en tenue d'été.** La check-list en version allégée plus Xavier Gorce et Xavier Le Tellier à quatre mains.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 14-15 juillet 2002 : 629 308 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro un encart publicitaire « Dell ».

l'Amérique s'était choisi deux héros, pour briller à sa place, pour souffrir à sa place, pour agoniser à sa place. Marilyn et Elvis étaient des héros faibles. L'Amérique les avait voulus ainsi. Le roman de leur vie ne pouvait se paver que de souffrances, de blessures jamais refermées (elle un père inconnu, lui un jumeau mort-né « à qui il n'a jamais cessé de parler »). Leur instinct suicidaire, leur acharnement à la déchéance étaient aussi au programme. Jamais on ne pourra dire de nos deux icônes qu'elles



Cahiers du cinéma n°570. Chez votre marchand de journaux. 5,40 €.

PHILIPPE DJIAN

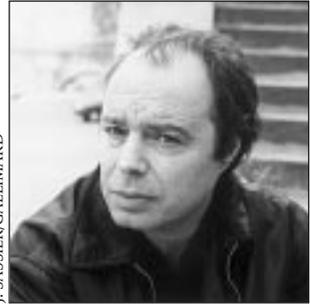
FRICTIONS

GALLIMARD - *Le Monde*

PHILIPPE DJIAN

Né le 3 juin 1949 à Paris, Philippe Djian passe l'été de ses seize ans comme magasinier chez Gallimard sans avoir vraiment envie de ressembler aux écrivains qu'il a l'occasion de croiser. A 18 ans, il lit *L'Attrape-cœur* de Salinger, dévore la littérature américaine, avant d'entreprendre un séjour de quatre mois aux Etats-Unis et en Colombie. C'est en 1981, alors qu'il est employé dans une cabine de péage d'autoroute à La Ferté-Bernard, qu'il commence à écrire les nouvelles qui formeront son premier livre, *Cinquante contre un*. Le recueil est refusé par Gallimard malgré l'enthousiasme de Christiane Baroche, qui parvient à le faire publier dans la toute jeune maison d'édition Bernard Barrault.

Bleu comme l'enfer et *Zone érogène* touchent un public relativement confidentiel. En 1985, *37°2 le matin*, porté à l'écran par Jean-Jacques Beineix, est un succès retentissant. Depuis, Philippe Djian suit sa voie singulière, loin des milieux littéraires, au gré de ses déplacements (Biarritz, les Etats-Unis, Bordeaux, la Suisse, Paris). Il vient de publier un roman, *Ça c'est un baiser*, chez Gallimard, et chez Julliard, *Ardoise*, un exercice d'admiration pour les écrivains – la plupart américains – qui l'ont le plus marqué.



J. SASSIER/GALLIMARD

Frictions

Je dois dire que s'il y en avait un qu'on ne s'attendait pas à voir, c'était bien lui.

Ma mère s'est retournée, et elle a blêmi. J'ai senti que ma mâchoire tombait. La dernière fois que j'avais vu mon père, c'était à Noël.

Durant un instant, nous sommes restés pétrifiés, tous les trois. Puis ma mère m'a lancé un regard, m'interdisant de bouger.

Mon père se tenait dans l'encadrement de la porte. Le vent soufflait et une fenêtre a claqué dans mon dos. Dans celui de mon père, les fleurs de l'acacia étaient secouées comme des cloches. Le chien de la voisine aboyait.

Puis ma mère lui a tourné le dos. Elle s'est penchée au-dessus de l'évier et a repris ses occupations sans prononcer un mot.

Alors mon père est entré.

En boitant.

Avec un sourire, il s'est assis en face de moi. Il m'a demandé si j'étais content de le voir et, en même temps, il jetait des coups d'œil vers elle. Et moi, je ne savais pas trop quoi lui répondre, vis-à-vis d'elle. On aurait dit qu'elle était en flammes, car le soleil couchant éclairait le coin cuisine, mais ce n'était pas seulement ça. Si bien que je me suis contenté de hocher la tête. Ma mère, moins j'avais d'histoires avec elle et mieux je me portais.

« Va voir dehors si j'y suis », m'a-t-elle dit.

J'étais encore sous le coup de l'émotion : je me suis levé en renversant ma chaise. J'ai regardé mon père en rougissant, puis j'ai filé.

Il y avait une grosse BMW garée devant la maison. Chaque fois que

je voyais mon père, il conduisait une voiture différente. Celle de ma mère, à côté, était franchement minable. Je me suis demandé s'il allait passer la nuit chez nous. Et le cas échéant, s'il allait dormir dans ma chambre. Tout en tournant autour de sa voiture. Elle avait des sièges en cuir et un toit ouvrant. Dans le coin, on n'en voyait pas beaucoup. Il y avait même le téléphone.

Je suis parti m'asseoir sur le trottoir d'en face.

Onze ans, c'est vraiment un âge à la con.

Puis mon père est sorti. En traînant la jambe. Il a regardé autour de lui. Ensuite, il a ouvert son coffre et en a sorti un sac de voyage.

« Ça va comme tu veux ? », m'a-t-il lancé. Depuis qu'on ne vivait plus ensemble, c'était sa question favorite. Et ma réponse était toujours affirmative. En général, on n'avait pas le temps de se dire grand-chose. Il ne restait jamais très longtemps. Et puis lui dire quoi ?

Quand ma mère m'a appelé, j'étais en train d'observer la voisine qui déchargeait son break. Le vent lui rabattait les cheveux sur le visage et elle retenait la portière avec ses fesses. Elle, son mari était mort.

Mon père avait l'intention de prendre un avion dans la nuit. En plaisantant, il a déclaré que passer quelques heures ensemble n'allait pas nous tuer, mais ma mère, ce genre d'humour, elle ne l'appréciait pas beaucoup. Elle m'a dit : « Viens. On va faire des courses. » En le fusillant du regard. Quelques heures, c'était encore trop pour elle.

Durant le trajet, elle ne m'a pas dit un mot. Elle était si absorbée dans ses pensées qu'elle conduisait penchée sur le volant, les yeux plissés comme si elle était devenue myope ou qu'un brouillard était soudain tombé sur nous.

Les drapeaux du centre commercial claquaient au vent. Ma mère s'est garée sur un emplacement réservé aux handicapés, mais ce n'était pas le moment de l'ennuyer avec ce genre de détail. Comme de lui faire remarquer que nous n'avions besoin de rien à la maison. Nous nous en étions occupés la veille. En fait, elle avait l'air complètement paumée.

Nous avons abandonné le Caddie dans les rayons. Elle est restée un moment plantée devant des paquets de biscottes, puis elle m'a regardé, elle était étonnée de ce qui se passait, puis nous avons fait demi-tour.

Nous sommes allés à la cafétéria. Le soir venait, les gens traînaient à droite et à gauche, et ma mère m'observait pendant que je buvais un Coca. Elle avait pris un alcool qu'elle avait déjà avalé d'un trait. Elle pianotait sur la table, avec ses ongles.

« Tu es d'accord avec moi, n'est-ce pas ? », m'a-t-elle déclaré tout à coup. Sur un ton énervé. J'ai opiné. Je me demandais parfois si elle ne me prenait pas pour lui. Si je ne risquais pas de recevoir les coups à sa place. Je me tenais sur mes gardes. Quand elle était vraiment en colère

contre moi, elle me lançait que j'étais lui tout craché et que j'étais la deuxième erreur qu'elle avait commise dans sa vie.

« Tu as *intérêt* à être d'accord », m'a-t-elle conseillé.

A présent, son regard brillait et elle fumait une cigarette en me dévisageant, mais je voyais bien qu'elle pensait à autre chose. Des hommes la reluquaient, mais ça ne l'intéressait pas, pour une fois. De mon côté, je m'interrogeais sur quoi j'étais censé être d'accord. Et je n'en savais rien, pour être franc. Je ne la comprenais pas toujours.

Quand mon père nous rendait visite, ce n'était même pas la peine d'essayer.

« Qu'est-ce que j'en ai marre, a-t-elle ajouté en écrasant brusquement sa cigarette. Si tu savais comme j'en ai marre, de tout ça. »

Tandis que nous retraversions le parking, elle me demandait pourquoi je ne répondais rien et si je n'étais pas d'accord avec elle. Et à peine étions-nous installés dans la voiture, elle m'a caressé la joue.

Mon père avait baissé son pantalon pour examiner son genou. De loin, ma mère y a jeté un vague coup d'œil et elle lui a dit qu'il ferait mieux de voir un médecin. Mon père a ricané. Ma mère a haussé les épaules. Et ensuite, sans prévenir, elle a attrapé le sac de mon père et l'a flanqué dehors. Ça m'a scié les pattes.

Mais il n'a rien dit. Il s'est levé, il a remonté son pantalon et il est allé le chercher en secouant la tête. Il en a profité pour inspecter les alentours qui baaignaient dans le crépuscule et restaient silencieux.

Il est rentré en lui disant : « Te casse pas la tête. » Après quoi, il m'a glissé un clin d'œil et il est revenu s'asseoir comme si de rien n'était. Il a gardé le sac à ses pieds. Il lui a encore dit : « T'as aucune raison de t'inquiéter. » En guise de réponse, ma mère a refermé violemment un tiroir de la cuisine.

J'espérais que ça n'irait pas plus loin. Le soir de Noël, mon père avait dû lui tordre un bras. Il avait ramené un type blessé qu'il avait trouvé sur le bord de la route et ma mère en avait fait toute une histoire, hurlant qu'elle ne voulait pas de ça chez elle. Il n'arrivait pas à la calmer. Et ce n'était pas faute d'essayer, mais elle ne voulait rien entendre. Pour finir, elle et moi avons dormi chez la voisine. Nous n'avions même pas mangé. Elles m'avaient envoyé au lit et elles avaient discuté une partie de la nuit, à voix basse. Quant à mon père, il était parti à l'aube. Il conduisait une Mercedes et il neigeait. Je m'étais bien douté qu'on n'allait pas le revoir de sitôt.

Pendant que mon père téléphonait, ma mère m'a fait : « Reste pas là », et elle m'a chargé d'une commission tout en gardant un œil

sombre sur lui. Elle n'aimait pas que je sois là quand il téléphonait. Elle pouvait aussi bien m'envoyer me coiffer et me laver les dents ou ranger ma chambre, que je n'avais pourtant pas l'habitude de laisser en bordel.

Dehors, le vent était encore chaud, l'éclairage public dansait sous les arbres et on aurait dit que la voiture de mon père était toute neuve, sans une égratignure, et prête à s'envoler comme une fusée. J'ai traversé la rue et je suis entré chez la voisine pendant que son chien grognait dans les fourrés, même après moi.

Elle était sur son canapé, le journal ouvert à côté d'elle.

Sans relever la tête, elle a déclaré en tournant la dernière page : « Ta mère me fait rigoler. » Puis elle a plié le journal et me l'a tendu.

Elle m'a demandé s'il était là pour longtemps. J'ai haussé les épaules pour lui dire que je n'en savais rien.

Avant que je m'en aille, elle m'a serré dans ses bras. « Tu fais partie de ceux qui ont pas de bol », m'a-t-elle annoncé. Elle a poussé un soupir, avant d'ajouter : « Sauf que toi, tu l'as pas cherché. » Elle ne m'a pas lâché pendant un moment. Ma mère m'attrapait ainsi, quelquefois, mais ce n'était pas la même chose. Je me rendais bien compte qu'elle était pas mal, pour une femme, et je savais que son mari était mort. N'empêche que je me tenais raide comme un bout de bois, presque sur la pointe des pieds pendant qu'elle me serrait contre elle. Je pensais que j'aurais pu avoir affaire à une vieille édentée ou à une moche.

Quand je suis revenu, mon père était sous la douche. Ma mère a sorti un plat du micro-ondes et je me suis mis à table tandis qu'à son tour elle se plongeait dans le journal, balayant les pages à toute vitesse, les sourcils froncés à mort. Elle était tellement tendue qu'elle en grimaçait. On ne l'entendait pas grincer des dents, mais c'était tout comme.

Après avoir parcouru le journal, elle s'est laissée choir sur une chaise en face de moi et elle m'a fixé en serrant ses bras entre ses jambes. Elle avait l'air de se demander ce que je pensais de tout ça, mais j'aimais autant pas avoir à répondre là-dessus, alors j'ai baissé les yeux. J'ai arrondi mon dos et j'ai attendu que ça passe.

Mon père est revenu avec son sac en bandoulière. Il l'a déposé à ses pieds en s'asseyant avec nous, sa jambe blessée en extension sur le côté. Ma mère s'est levée aussitôt, comme si un ressort l'avait projetée en avant. Au point que mon père lui a fait, en prenant un air désolé : « A quoi ça rime ? Tu veux me dire à quoi ça rime ? » Sans s'expliquer, elle a marché tout droit vers ses cigarettes. Parfois, elle se réveillait en pleine nuit pour fumer. Ça venait jusque dans ma chambre.

Il a déclaré que je lui donnais faim. Puis voyant que ma mère n'avait rien entendu et restait dans son coin avec sa cigarette, il a décidé de s'en occuper lui-même. Sans rien demander à personne. Et pendant ce temps-là, pas un n'a prononcé un mot.

Plus tard, quand j'ai sorti les poubelles, il m'a rejoint sur le trottoir et on a examiné le ciel. Je n'étais pas fichu de trouver un sujet de conversation.

« C'est une drôle situation », a-t-il dit. Mais je ne voyais pas comment j'aurais pu rebondir là-dessus. J'avais le crâne complètement vide. Je n'arrivais même pas à m'intéresser à sa voiture. Ça m'aurait demandé au moins quelques jours pour sortir de ma coquille, tel que je me connaissais. Mais on n'y pouvait rien.

Ensuite, on est allés chez la voisine.

« Est-ce que t'aurais une bande ? Pour mon genou. Est-ce que t'aurais pas ça, par hasard ? » Avec le chien, dans notre dos, qui sautait au bout de sa laisse, à la fois content et furieux. Ce chien-là, il ne reconnaissait plus personne. C'était comme ça depuis que son maître était mort. Elle songeait d'ailleurs à s'en débarrasser.

Le genou de mon père avait doublé de volume. C'était de pire en pire. On avait presque l'impression que la peau allait se déchirer mais ça n'avait pas l'air de l'inquiéter. Elle a trouvé une pommade qu'il pouvait mettre en attendant et mon père a déclaré que c'était frais et que ça lui faisait du bien en étalant le truc dessus, au moins la moitié du tube.

La voisine se mettait toujours du côté de ma mère. D'après elle, les femmes devaient se serrer les coudes et que, parfois, mieux valait ne pas avoir de mari du tout. Pendant que mon père bandait son genou, elle le fixait par-dessus la table, en appui sur les bras.

« Je te jure qu'elle est de bonne composition », a-t-elle fini par lui sortir.

Mon père a remonté son pantalon. « T'occupe pas de nos affaires », lui a-t-il répondu. Elle nous a raccompagnés à la porte. « Et ton fils ? Tu y penses, à ton fils ? Est-ce que ça t'arrive ? » Mon père a fait celui qui n'avait rien entendu. Quant à moi, ce genre de commentaire, j'aurais préféré qu'elle s'en dispense. Je me suis senti encore plus con.

Avant de rentrer, il m'a dit que, de temps en temps, un homme devait accepter d'avoir le mauvais rôle. « Mais te laisse pas raconter n'importe quoi, a-t-il ajouté. Prends pas tout ce qu'elles te disent pour argent comptant. »

Ma mère s'était installée devant la télé. Aussitôt, elle m'a fait signe de venir m'asseoir à côté d'elle. Comme si c'était le seul endroit

possible, le seul refuge, une île au milieu d'un océan déchaîné par la seule présence de mon père. M'attirant contre elle avec un air de défi qu'il a préféré ignorer.

Il a jeté un coup d'oeil à sa montre.

Ma mère a soupiré : « T'as pas peur de rater ton avion ? » Il s'est servi un verre. J'en ai profité pour voir ce qu'il y avait sur les autres chaînes mais elle m'a brusquement arraché la manette des mains : « Et toi, ça suffit comme ça ! » Alors que j'avais rien fait de spécial.

Mon père a dit : « C'est pas une raison pour t'en prendre à lui. Commence pas. »

Là-dessus, ma mère, une voix inquiétante lui est sortie de la bouche, et des flammes presque des yeux : « Non mais, de quoi tu te mêles ? Je voudrais savoir un peu de quoi tu te mêles ! »

Il a vidé son verre en avalant tout d'un coup. Mais elle ne l'a pas quitté d'un œil.

« Dis-moi un peu. T'as quelque chose à dire sur la manière dont j'éleve mon enfant ? T'as quelque chose à dire ? »

Les épaules de mon père se sont affaissées. Il s'est enfoncé deux doigts dans le creux des yeux. Il était évident que pour lui la journée avait été rude. On pouvait le sentir très facilement, le voir sur son visage. « Je croyais qu'on n'en parlait pas devant lui », a-t-il gémi.

Mais elle avait changé d'avis. C'était différent, maintenant. C'était comme ça. C'était à elle de juger, affirmait-elle entre ses dents, c'était à elle de juger ce qu'on pouvait faire ou ne pas faire en ma présence. C'était elle qui décidait. « *On est bien d'accord ?* » Ce qu'on pouvait dire ou pas, devant moi, c'était elle qui s'en occupait.

Mon père a ricané : « Et puis quoi encore ? » Il a brusquement lancé son verre vide par la fenêtre et on l'a entendu se fracasser au loin, sur la chaussée. Puis il en a lancé quelques autres, pour se calmer les nerfs, à mon avis. On les entendait se briser en mille morceaux dans le silence de la rue, d'où j'en ai déduit que le vent était tombé ou presque.

Ma mère a prétendu qu'il pouvait tout casser, qu'on serait bien débarrassés de toutes ces saletés qui nous entouraient. « Qu'est-ce que j'en ai marre », a-t-elle ajouté.

Sur ce, la voisine est apparue à la fenêtre.

« Dis donc, a-t-elle fait à mon père, qu'est-ce qui te prend ? Y a des morceaux de verre jusque devant chez moi. T'es pas un peu malade ? » Mais en même temps, elle regardait ma mère pour savoir si ça allait.

Mon père lui a refermé la fenêtre au nez.

Ma mère est allée la rouvrir. De l'air. De l'air. Elle en voulait un maximum. Sinon, prétendait-elle, sa tête allait exploser.

Mon père lui a dit : « Non mais, t'as vu dans quel état tu te mets ? »

Puis ils se sont tournés vers moi car j'étais en train de pisser dans mon pantalon.

Je me suis appuyé sur les épaules de ma mère pendant qu'elle m'ôtait ma saloperie de pantalon. Qu'elle a tenu pincé entre deux doigts comme s'il s'agissait d'un animal écrasé sur la route avant de le faire disparaître par le hublot de la machine à laver. Puis la honte totale quand elle m'a enlevé mon slip avec un long soupir.

Du seuil, mon père contemplait le spectacle d'un œil terne. Sur le coup, plus personne n'avait quelque chose à dire. Dans cette épouvantable odeur de pisse, je trouvais, qu'on devait sentir à des kilomètres à la ronde, pire que si j'avais mangé des asperges, qui sentait le bébé, et j'en avais plein les jambes. J'avais envie de rabattre la capuche de mon survêt sur ma tête.

Je me suis savonné pendant qu'elle me tenait la douche. Accoudée au rebord de la baignoire, l'air épuisé, elle m'arrosait vaguement les pieds avec une eau trop chaude mais je n'avais pas envie de la ramener.

Entre-temps, mon père avait tourné les talons.

Quand on l'a rejoint, il était penché au-dessus de son sac qu'il refermait d'un geste sec. A présent, la nuit était profonde. Un rayon de lune brillait sur le jardin. Il devait commencer à être tard et il avait son avion. Je me suis assis sur la première chaise que j'ai trouvée pendant qu'il lui tendait une grosse enveloppe, mais il est resté comme un imbécile. Avec le bras tendu vers elle alors qu'elle n'y jetait même pas un seul regard, qu'elle cherchait plutôt ses cigarettes oubliées dans un coin.

Mon père a laissé tomber l'enveloppe sur la table en disant : « Ne me dis pas merci. Ne me dis *surtout pas* merci. »

Ma mère a cligné des yeux en crachant un jet de fumée bleue vers le sol. Avec la cigarette au bout des doigts, elle a fait un geste qui englobait pas mal de choses :

« T'es au courant que je bosse ?, lui a-t-elle fait en prenant le ton d'un serpent sous les herbes. T'es au courant que je subviens à nos besoin sans ton aide ? »

Mon père a répondu qu'il s'en balançait. Qu'elle pouvait en faire des confettis si ça lui chantait mais qu'avant elle ferait mieux d'y réfléchir. Elle lui a dit : « Ou alors, pour ton enterrement. »

Mon père lui a ri au nez :

« Un boulot, on l'a jamais pour la vie, un boulot. N'oublie pas ça. Tu sais, ça se perd, un boulot. Et alors, tu seras bien contente de me trouver quand tu iras pointer au chômage. Tu seras bien contente de me trouver là quand un connard t'aura virée. »

Avec ma mère, on s'est regardés car on a pensé à la même chose. On a pensé à la voisine qui cherchait du boulot depuis deux mois et on en connaissait d'autres dans le quartier, des femmes qui tournaient en rond toute la journée, qui passaient leur temps à nettoyer leur baraque ou à lire des magazines, et des hommes aussi, que ça fichait en l'air. Je les voyais, quand ils venaient chercher leur gosse à l'école, et je voyais que c'était pas la joie.

« N'empêche que ça t'étonne que je puisse me débrouiller sans toi. Hein, avoue-le que ça t'étonne. Que ça t'emmerde quelque part que je puisse me débrouiller sans toi. Je te connais, tu sais. »

Ma mère avait rencontré un gars qui lui avait trouvé un emploi de caissière chez Toys'R'Us dans une banlieue voisine. Mon père a hoché la tête : « On sait que tu es capable de te débrouiller. On te fait confiance. Nous aussi, on te connaît. Sois sans crainte. »

Un jour, la voisine m'avait pris par les épaules et regardé droit dans les yeux pendant que mon père et ma mère se disputaient en face après m'avoir fait sortir. Elle m'avait expliqué qu'une femme ne pouvait pas vivre très longtemps sans un homme si elle était normalement constituée, et ce pour des raisons que je comprendrais plus tard. Pendant ce temps, on les voyait sortir puis rentrer dans la maison comme des cinglés.

Mon père a failli m'embarquer, ce soir-là, il s'apprêtait à grimper l'escalier pour boucler mes valises, mais ma mère s'est plantée entre nous deux, bras écartés, et elle a déclaré qu'il faudrait la tuer sur place, faire couler son sang jusqu'à la dernière goutte, et elle n'avait pas l'air de plaisanter. Le lendemain, elle avait les yeux tellement rouges qu'on avait dû aller consulter un oculiste. Toute la journée, elle était restée pendue à mon bras, et parfois même elle frissonnait, il fallait voir ça. A tel point que je préférais regarder ailleurs.

Ma mère a baissé les yeux. Mon père a ajouté : « Merde. Je ne m'inquiète pas pour toi. Je suis blindé. »

Elle qui, en général, ne se laissait pas faire. A l'entendre, elle qui en avait autant à sa disposition. Voilà qu'elle baissait les yeux. Voilà qu'elle baissait les yeux et acceptait son châtiment sans prononcer un mot. On voyait bien qu'elle en avait marre. Mais aussi que ça la blessait pour le coup, comme si on venait de la surprendre au lit avec un homme, je veux dire en plein milieu du truc, à poil et tout, et qu'on était écoeurés, mon père et moi.

Il y avait des hommes, mais je ne les voyais jamais. Et elle rentrait toujours à la maison, même s'il était tard, et elle n'était jamais accompagnée. Parfois, la voisine restait avec moi, on regardait des

films en mangeant du chocolat ou ce qu'on trouvait, et quand ma mère rentrait, l'autre lui disait : « Sur l'échelle de Richter. Combien ? », et ma mère réfléchissait une minute puis lançait un chiffre en se débarrassant de son manteau qui volait sur une chaise. Elle était toute décoiffée.

Qu'est-ce que j'en avais à foutre ?

Sous la douche, elle se briquait de fond en comble. Elle s'attachait les cheveux. Elle se frictionnait à mort. Elle me disait : « Raconte-moi ta journée », mais je n'en sortais pas une. Je trouvais que c'était pas la peine. Surtout que je n'avais rien fait de spécial dans la journée. Je restais là, assis sur le rebord de la baignoire à la regarder, en attendant qu'elle vienne pour me coucher. Parfois, on prenait un livre. Parfois on restait allongés, les yeux au plafond, et elle délirait sur le futur, sur tout ce qui pourrait nous arriver de bien, sur tout ce qu'on pourrait faire, sur les paradis qu'on pourrait habiter quand le vent allait tourner, ce dont elle ne doutait pas une seconde. Mais là, je m'endormais assez vite.

Puis mon père a empoigné son sac. Ça m'a fichu un coup au cœur. Il a déclaré qu'il y allait en fixant ma mère d'un air sombre. Je me suis levé d'un bond. Mais pour finir, j'ai été brisé dans mon élan. Comme si je découvrais une plaque de verre qui traversait le salon. Plus personne n'a bougé. Alors mon père a dit : « On va faire court. C'est ce qu'il y a de mieux. »

Ma mère était assise sur la table. Elle a continué à balancer ses jambes en fixant le linoléum. Pour dire comme elle avait l'air de le retenir. Elle se cramponnait à la table, des fois qu'elle se serait envolée. Quant à moi, j'ai choisi d'enfoncer mes mains dans mes poches pour essayer de tenir le coup. C'était difficile de trouver une attitude.

Quand la porte a claqué dans son dos, on n'a pas récupéré tout de suite. On est restés scotchés pire que des statues silencieuses. On aurait entendu une mouche voler. J'avais l'impression qu'un train était passé à toute vitesse devant moi, un train que je n'aurais même pas vu mais qui me décoiffait et sifflait encore à mes oreilles que je sentais brûlantes et d'une couleur intéressante. Quand mon père partait, ça faisait un vide. Ça me faisait penser à une télé qui implosait.

On était donc exactement à la même place, ma mère et moi, au millimètre près, lorsque mon père a refranchi la porte. Il était blanc comme un linge.

« Je peux pas conduire, a-t-il grogné entre ses dents. Je peux tout bonnement pas conduire, putain. »

Il a reposé son sac sur la table en s'affalant sur une chaise. Il nous a gratifiés d'une grimace. « Je vois pas d'autre solution. J'en vois pas. Faut me conduire à l'aéroport. »

Ils se sont regardés.

Puis ma mère est descendue de la table. Elle a fait : « Mais bien sûr. » Sur un ton indéfinissable. « Mais bien sûr. » Et encore : « Oublie pas ton sac » tandis qu'elle sortait la première. C'est vrai que je me suis demandé s'il dormait avec.

Donc, ma mère a pris le volant. C'était une grosse voiture pour elle, avec le ciel étoilé au-dessus de nos têtes. Elle me semblait toute petite sur son siège et je la sentais décontenancée sur les bords avec tous ces boutons et la direction assistée qui lui donnait l'impression de patiner sur de l'huile.

Elle trouvait que les phares n'éclairaient pas si bien que ça, pour ce genre de véhicule. A côté d'elle, mon père grimaçait toujours, certainement à cause de sa jambe. Une autre fois, c'était en sautant par une fenêtre et en atterrissant sur un tas de cailloux qu'il s'était fracturé le poignet, mais il avait l'air content de lui, il remerciait sa bonne étoile tandis que ma mère boudait dans un coin et lui répétait que ça finirait mal.

J'avais la banquette arrière pour moi tout seul mais j'étais assis sur le renflement du milieu et je me creusais la tête pour dire quelque chose qui aurait détendu l'atmosphère ou signalé ma présence. Sauf que le paysage, les bâtiments perdus dans l'ombre et la morne circulation du périphérique ne m'inspiraient pas.

Au bout d'un moment, mon père a dit : « C'est reposant de faire un voyage avec vous. Ça devient quelque chose d'inoubliable. »

On s'est garés dans les sous-sols. Avec son sac sous le bras, mon père s'est traîné vers l'ascenseur. Il voulait qu'on reste avec lui, qu'on donne l'impression d'être une famille, trois couillons en partance pour une semaine en Tunisie, a-t-il expliqué, et il a dit qu'il allait nous offrir un verre.

Ma mère a répliqué : « J'ai pas soif », mais on s'est quand même installés à la cafétéria, dans le fond, à une table qui donnait sur la piste d'envol. Mon père a tourné le dos à la baie et il a reculé son siège dans l'ombre d'un arbuste en plastique avec des fausses fleurs.

« Je le crois pas », a grogné ma mère entre ses dents.

Il a ricané : « S'il te plaît. Ne me fais pas chier. »

Le hall de l'aéroport était encore animé. Une fille à moitié endormie est venue me servir un banana split, pour finir ma mère avait dit okay et elle avait pris un truc amer, rouge à mort, et lui un whisky. Et il me regardait et il regardait ma mère. Puis il se remettait à inspecter les environs. Il gardait son sac en travers de ses genoux. A une autre table, une femme pleurait en silence et l'homme qui était assis devant elle lui caressait la main.

Ma mère s'est levée pour aller chercher des cigarettes. Mon père m'a dit : « Ça nous laisse un peu de temps, tous les deux. Juste toi et

moi. » Mais il n'a rien ajouté d'autre. Il a glissé les yeux ailleurs pendant que je terminais ma glace et que l'autre à présent pleurait à chaudes larmes dans un mouchoir.

Ma mère est revenue. Elle faisait des efforts pour garder son calme. Elle fumait nerveusement. Depuis qu'on avait quitté la maison, elle était comme ça. Et aussi plus pâle que d'habitude. Et aussi plus pâle que les autres fois.

Mon père, la toile de son pantalon était tendue autour de son genou. Il avait posé sa jambe sur une chaise et il l'observait parfois en prenant un air grave. Puis il a fixé ma mère qui venait de poser des lunettes de soleil sur son nez. On ne voyait plus ses yeux.

« Dis donc, lui a-t-il fait. Je peux quand même te demander un service, de temps en temps. Hein, ça va pas te tuer, pour une fois. »

Là-dessus, j'étais plutôt d'accord. On ne pouvait pas dire qu'on l'avait souvent dans les jambes. En deux ans, on ne l'avait vu que cinq ou six fois et la plupart du temps en coup de vent, il était toujours pressé. Comme ses associés. Ma mère ne voulait pas les voir. Ils attendaient dans la voiture de mon père pendant des heures, ou bien ils sortaient pour se dégourdir les jambes sur le trottoir tandis que ma mère et lui s'engueulaient, toujours pour les mêmes histoires. Mais, en général, il s'arrangeait pour venir seul et on dédoublait les matelas dans ma chambre quand il pouvait rester un jour ou deux. On se souhaitait une bonne nuit, mutuellement. Quand il dormait, je me tournais vers lui et j'en profitais pour l'examiner sans être emmerdé. Je trouvais qu'il paraissait plus jeune quand il dormait. Ma mère lui répétait sans arrêt qu'il n'était qu'un gosse, mais ça se voyait un peu quand il dormait, enfin j'avais cette impression.

Juste à ce moment-là, ils ont annoncé que l'avion de mon père avait une demi-heure de retard.

Ma mère a dit : « Je crois pas que je vais tenir une demi-heure. Ça m'étonnerait beaucoup. » Elle allumait ses cigarettes les unes après les autres. Quand ça n'allait pas, ma mère se transformait en locomotive. Et ensuite, elle se plaignait d'avoir mal à l'estomac et elle m'envoyait chez la voisine pour chercher du Maalox et l'autre me répétait : « Ton père finira par la tuer avec ses conneries, rappelle-toi ce que je te dis. » Je faisais pas de commentaires.

Ils se sont dévisagés en silence. Puis mon père a voulu lui flanquer une baffe mais il a pratiquement loupé son coup car ma mère était aussi une rapide dans son genre. Elle était bonne au tennis. N'empêche que ses lunettes se sont retrouvées de guingois sur son nez. « Je te conseille de faire un effort », a lâché mon père entre ses dents. Et pendant qu'il lui disait ça, il a refermé sa main sur mon bras. Et il a

ajouté : « Sinon, je t'empêche pas de filer. Tu sais, on te retient pas. »
Finalement, elle a baissé la tête.

Ça leur a donné soif. Mon père a envoyé un signe à la fille qui bâillait de plus belle en se frottant les bras et il nous a commandé la même chose. Malgré l'électricité qui la traversait, ma mère avait l'air de se contrôler depuis qu'il me tenait. Elle était toujours avec nous. Et ça, c'était une manche que mon père remportait. Il nous tenait tous les deux.

J'ai entamé mon nouveau banana split en me demandant si mon estomac n'était pas assez rempli pour la nuit. Ma mère a vidé son verre d'un trait. J'ai senti que ça lui donnait un coup de fouet.

Mon père avait fini par me lâcher, mais j'étais à portée de sa main, les yeux vissés sur une montagne de Chantilly qui avait un fort goût de lait, ce que j'aimais pas trop, et j'aurais pas su où aller de toute façon. Mon père avait des gouttes de sueur sur le front. Il s'est remis à inspecter les environs.

Quand il a vu que je le regardais, il m'a dit : « C'est pas moi qui fous toute la merde. Je suis pas tout seul. »

Et comme il était penché sur moi, ma mère a bondi de son siège et elle lui a arraché son sac. Pendant qu'il se redressait en jurant pour la voir détalier à travers la salle, j'ai reculé brusquement sur ma chaise pour qu'il ne puisse pas m'attraper.

La cafétéria était grande ouverte sur le hall de l'aéroport. Mon père et moi avions les yeux braqués sur ma mère qui détalait avec le sac sous le bras et ça m'a paniqué de la voir partir. J'ai failli l'appeler, mais ça ne venait pas. Mon père s'est tourné vers moi. J'ai reculé. Il a grogné : « Putain de merde », en descendant sa jambe de la chaise comme si c'était du bronze. Mais allez rattraper une femme qui fonce tête baissée avec des godasses de sport, quand on a une jambe raide et qu'on sort d'une journée épuisante. Quand nos regards se sont croisés, j'ai compris qu'il pensait la même chose que moi. Je l'ai vu tituber sous le coup d'une rage impuissante. On avait renversé nos chaises. On était mal, tous les deux.

Puis j'ai entendu une voix qui criait mon nom. Et l'air qui rentrait de nouveau dans mes poumons. Elle était là-bas, dans le hall. Elle s'était arrêtée, elle était plantée dans le sol. Elle serrait le sac contre sa poitrine et se tordait dans tous les sens pour me faire signe d'arriver. Il m'a dit : « Reste là », mais ça sonnait davantage comme une prière. Ça m'a fait hésiter. On ne se voyait pas tous les jours.

« Mais qu'est-ce que tu fabriquais ? », m'a-t-elle demandé lorsque nous avons surgi coude à coude à l'air libre, dans la nuit sombre. J'ai haussé les épaules.

Elle a appelé un taxi. Je me suis tourné vers la vitre arrière et pendant qu'on s'éloignait, j'ai vu mon père qui arrivait seulement à la grande porte en traînant sa jambe derrière lui. Je me mettais à sa place.

Ma mère était encore survoltée. Elle se mordillait un ongle. Le taxi filait silencieusement sur l'autoroute presque déserte, bordée de ciel noir. Elle a rangé le sac à ses pieds. Puis au bout d'un moment, elle a posé la tête sur mon épaule.

Et elle m'a fait : « J'ai besoin que tu me dises quelque chose. J'en ai vraiment besoin. »

Je voyais le genre.

Je lui ai dit : « Je te quitterai jamais. » C'est sorti tout seul.

Elle s'est serrée contre moi.

« Je le sais bien, a-t-elle murmuré. Je sais très bien que tu ne feras jamais ça. »



CET ÉTÉ, VOUS PASSEREZ PEUT-ÊTRE VOS VACANCES DANS L'UN DES 51 PAYS OÙ L'INFORMATION EST CENSURÉE. N'ATTENDEZ PAS QU'ON VOUS PRIVE DE L'INFORMATION POUR LA DÉFENDRE.